TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 280 — 34 PAGES — VENDREDI 17 FÉVRIER 1978

Londres s'inquiète de la dégradation des paiements extérieurs

LIRE PAGE 31

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 350 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,60 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 29

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le premier ministre rhodésien et les nationalistes modérés concluent un accord sur la création d'un Parlement à majorité noire

Les absents

En annonçant, au cours d'une conférence de presse donnée en commun avec les dirigeants de trois mouvements nationalistes africains, les principaux points de *accord de principe conclu mercredi 15 février* à Salisbury. M. Ian Smith pouvait parler légitimement, si l'on s'en tient aux apparences, de « victoire de la modération ».

Lors de la dernière consultation électorale dans l'ancienne colonie britannique, le Front rhodésien, parti du premier ministre, avait enlevé la totalité des cinquante sièges réservés aux Européens au sein du Parlement, qui en compte soixante-dix. Moins de dix mille électeurs noirs avaient représenté une population africaine de près de sept millions d'habitants. Les élus des deux cent soixante-dix mille Européens de Rhodésie étaient prêts à voter *toutes* les mesures proposées par un premier ministre qui assurait défendre la « civilisation » contre les rebelles nationalistes. *Moins de six mois après cette « victoire » électorale,* M. Smith a surpris tout le monde en signant un accord qui prévoit pour les Noirs une représentation largement majoritaire au Parlement.

Quand les *négociations avaient commencé, à la fin janvier, entre le premier ministre* et les nationalistes modérés, les chances de succès paraissaient bien faibles. Le parti de M. Smith traitait de « menteur » le principal interlocuteur du gouvernement, l'évêque Abel Muzorewa, chef du Conseil national africain uni (UANC). Ces querelles tapageuses masquaient la réalité : un premier ministre alarmé par les pressions combinées de Londres et de Washington que la dégradation constante de la situation économique ne lui permettait plus d'ignorer ; un chef nationaliste jouissant d'une incontestable popularité parmi ses compatriotes de couleur, mais conscient du prestige croissant de ses rivaux installés dans la lutte armée.

Est-ce à cause du caractère inattendu de l'accord ? Les premières *réactions* qu'il a suscitées à l'étranger paraissent bien réservées. Il n'est point étonnant que les dirigeants du Front patriotique engagé dans un combat de libération à partir de l'étranger, estiment « inopérant » un compromis signé par des opposants de l'intérieur. Plus surprenante est la prudence de Londres et de Washington après l'acceptation par M. Smith du *principe « un homme une voix »*, qui peut permettre *une évolution* en douceur, mais fondamentale, de *la* Rhodésie.

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne n'ont pas tant déploré le contenu même de l'accord que le fait qu'il était conclu en l'absence des mouvements nationalistes. MM. David Owen, secrétaire au Foreign Office, et Andrew Young, représentant américain aux Nations unies, avaient quant à eux rencontré leurs chefs le 30 janvier, à La Valette, pour discuter du plan anglo-américain de règlement en Rhodésie, présenté en septembre 1977. Ces mouvements trouveront sans doute un argument dans le fait que l'accord accepté par les formations rivales prévoit la mise en place d'une administration « apolitique » et une protection contre les nationalisations et les expropriations, stipulations visant manifestement à sauvegarder les privilèges économiques des Blancs.

Une analyse complète du compromis annoncé à Salisbury n'était pas encore possible jeudi, car certains points sont encore en discussion. Il reste notamment à définir les conditions dans lesquelles sera créé un gouvernement intérimaire. Quelle que soit l'étendue des concessions qu'il a été amené à faire, M. Smith parait trop marqué par son passé pour conduire la transition vers une ère nouvelle en Rhodésie.

Des négociations se poursuivaient jeudi 16 *février* entre M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, et des dirigeants nationalistes modérés pour la mise en place d'un gouvernement dans lequel *serait représentée* la majorité noire, et pour la création d'une nouvelle armée ouverte à des officiers africains.

Ces pourparlers font suite à l'annonce, mercredi, d'un accord dont la disposition la plus *importante est l'élection*, à une date *non précisée*, d'un Parlement de cent membres où les élus blancs ne disposeront plus que de vingt-huit sièges. Ce compromis a été accepté par l'évêque Muzorewa, *chef du Conseil national africain unifié (UANC)*, principal leader de l'opposition africaine s'exprimant à l'intérieur même de la Rhodésie.

M. Joshua Nkomo, président du « Front du refus », qui anime la lutte armée contre le « pouvoir blanc » a aussitôt déclaré à Lusaka, capitale de la Zambie, où il se trouve actuellement, que cet accord serait sans effet et que les combats continueraient.

Se son côté, M. Andrew Young, représentant des Etats-Unis à l'O.N.U., a estimé que les mesures annoncées par M. Smith ne constituaient « *en aucune façon* » un règlement susceptible de mettre fin à la guerilla. De source américaine autorisée, on met en garde contre la tentation d'attacher une importance exagérée à l'accord annoncé par M. Smith, indique l'agence Reuter.

A Londres, un porte-parole du Foreign Office, prié de commenter les nouvelles en provenance de Salisbury, s'est contenté de rappeler que M. David Owen tenait pour nécessaire l'indépendance de la Rhodésie gouvernée par la majorité africaine avant la fin de l'année.

La seule réaction nettement favorable est celle de M. John Vorster, premier ministre sud-africain, qui a déclaré : « *L'Afrique du Sud se réjouit de tout effort qui peut conduire à une solution pacifique des problèmes de l'Afrique australe, et tous ceux qui y contribuent ont notre bénédiction.* »

En Chine

LE JOURNAL DE L'ARMÉE ESTIME QU'UNE ÉPURATION RESTE NÉCESSAIRE

(Lire page 5.)

MM. Mitterrand et Marchais se rejettent la responsabilité d'un éventuel échec de la gauche

Fatigue, nervosité ? Le ton de la campagne pour les élections législatives s'aigrit. Les formules injurieuses tiennent lieu d'arguments : on parle de bougnoules, de *pyromane*, *on se soupçonne de sénilité !* Certains tribuns se retournent contre les journalistes qui les interrogent ou contre les moyens de communication dont ils se servent. Jeudi, M. Marchais a considéré que *M. Mitterrand avait été* interrogé par deux « complices » à Antenne 2 et a *refusé* une interview à Europe 1, station à laquelle il *reproche d'avoir mis en cause l'honnêteté du P.C. dans* les élections cantonales partielles du Val-de-Marne.

Au-delà de ces signes de dégradation d'une campagne qui dure depuis des *mois* et dont l'enjeu est *toujours aussi indécis*, il faut noter que, tout en affirmant leur volonté de prendre tout leur dû après une *éventuelle victoire de la gauche*, les dirigeants du P.C. et du P.S. se rejettent d'avance, les uns sur les autres, la responsabilité d'un échec et se préparent, psychologiquement du moins, à des lendemains de désunion. M. Marchais devait s'exprimer jeudi soir, à Paris, au « *rassemblement populaire* » organisé par le parti communiste, à la porte de Versailles.

Dans le débat grinçant qui s'instaure, M. Mitterrand s'efforce de conserver un ton « présidentiel » : ainsi a-t-il lancé, mercredi soir, à l'émission « Cartes sur table », un appel à ses partenaires comme à ses adversaires pour *qu'ils acceptent de traiter calmement et sérieusement les sujets* qui intéressent les Français. Cela ne l'a point *empêché d'avoir* la dent dure pour M. Barre et M. Chirac, qui le lui rendent bien, et de répliquer à M. Marchais sans lui céder en rien.

Les explications du premier secrétaire du parti socialiste, mercredi, et celles du secrétaire général du P.C., jeudi matin à France-Inter, éclairent les positions des deux partis, dans leur dernier état : *elles ne devraient plus guère changer jusqu'au premier tour de scrutin*, enjeu essentiel de leur épreuve de force.

Le P.S. proclame sa fidélité à la stratégie de l'union de la gauche et au programme commun non actualisé, c'est-à-dire à l'essentiel de ce document. Il refuse toute négociation « bâclée » sur l'actualisation, entre les deux tours de scrutin, comme le demande le P.C.

Selon M. Mitterrand, les dirigeants de la gauche doivent se rencontrer au lendemain du premier tour pour appeler les électeurs à voter en faveur des candidats uniques du second tour. Pas plus. Le problème de l'actua*lisation est renvoyé au lendemain du second tour, lorsque la gauche sera conduite à former un gouvernement, si elle obtient la majorité.* M. Mitterrand refuse de « marchander » le désistement. C'est l'un de ses arguments forts.

Que les partis de gauche se querellent sur les moyens de changer la société, cela n'est pas vraiment nouveau, encore que le programme commun avait paru *régler provisoirement ce différend historique. Mais que l'un d'eux donne l'impression de refuser une pratique électorale*, celle de la discipline républicaine devenue une règle depuis 1962, n'est-ce pas accréditer auprès des électeurs des deux courants que la victoire de la gauche est refusée ? La victoire, c'est-à-dire, comme le souligne M. Mitterrand, la réalisation dans deux mois de quelques-unes des aspirations concrètes de l'électorat. De leur côté, les dirigeants du P.C. reprochent, il est vrai, au P.S. de ménager le capital, de gérer l'austérité, de demander un chè*que en blanc. M. Marchais a été particulièrement sévère jeudi matin pour ses partenaires.* Son principal argument est *que* l'espoir de la victoire ne suffit pas à sceller l'union de la gauche : il y faut aussi un programme. Faute d'en avoir un, la gauche perd ses chances de l'emporter et la responsabilité de l'échec est alors imputée aux socialistes.

« Une période de lune rousse »

Dans cet affrontement jusqu'au-boutiste, les protagonistes envisagent le meilleur et le pire. Le meilleur, pour eux — s'ils en sont vraiment convaincus — serait d'obtenir la majorité et de gouverner. M. Mitterrand estime que M. Giscard d'Estaing n'aura pas à intervenir dans la *composition interne d'un tel gouvernement*. Ce sera l'affaire des partis concernés, sans *exclusive*, mais *sur* la base des *résultats électoraux*, qu'il *s'agisse du nombre et de l'importance des ministres ou du contenu du programme*. M. Mitterrand pense que ce sont les électeurs qui trancheront entre les deux propositions d'actualisation du programme commun. Pour le reste, il faudra tenir compte des opportunités et des réalités du moment, précautions de style qui réservent l'avenir.

M. Marchais estime que les communistes peuvent occuper n'importe quel poste ministériel, même ceux des affaires étrangères *ou de la défense*, auxquels il avait donné l'impression de ne pas s'intéresser particulièrement lors de l'élection présidentielle de 1974. Dans la perspective d'une victoire de la gauche, il y a tout lieu de penser que l'épreuve de force se prolongerait à ce niveau.

Le pire, ce serait la défaite. « *Nous pourrions connaître une « période de lune rousse* », reconnaît M. Mitterrand, tandis que M. Marchais *accepte pour son parti* le *risque d'une attitude à* contre-courant. Dans cette perspective-là, l'épreuve de force devrait se poursuivre, peut-être plus dure, puisqu'il s'agirait de régler, au « finish », le problème que pose la rivalité historique des deux grands courants de la gauche française.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire nos informations page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Passé et futur

Décidément, la discipline républicaine n'est plus ce qu'elle était, puisque cette vieille règle électorale recouvrant la notion de désistement systématique et réciproque au second tour des élections, apparaît comme « un peu vieillotte » aux yeux de M. Georges Marchais et comme relevant du temps de la lampe à huile selon M. René Andrieu.

Certes, nous savions déjà depuis un certain soir de septembre 1977 que le programme commun, c'était du passé ; mais, au train où vont les choses, nous risquons d'apprendre bientôt que l'union de la gauche, c'est dépassé.

Malgré toutes ces récentes évolutions, la victoire de la gauche demeure encore du domaine du futur. Un futur qu'il faudrait peut-être situer aux législatives de 1983 ?

BERNARD CHAPUIS.

Chère administration...

Améliorer les relations entre administrés et administration est une préoccupation constante, toujours nécessaire et souvent insuffisante. Un poste de médiateur national a été créé en janvier 1973. D'autres médiateurs *ont été nommés* depuis, à la Ville de Paris *notamment*. Les *comités d'usagers, les bureaux d'information* se sont multipliés aux divers échelons administratifs. En septembre 1977, le gouvernement a approuvé cent une mesures pour *simplifier* quelques procédures et *éliminer* la « paperasserie » inutile (« le Monde » daté 25-26 septembre). Dans le même but, le conseil des ministres vient d'adopter, le 15 *février, quarante* et une nouvelles *mesures* (voir page 9).

Malgré ces afforts, les défauts, abus *ou* carences continuent d'apparaître dans les services *administratifs, d'autant plus* que le *domaine* de l'administration se développe *d'année* en année, au fur et à mesure que le rôle de l'État s'étend. Voici quelques cas de « blocages », de contradictions ou de décisions absurdes qui illustrent aussi les éternelles lenteurs administratives.

I. — LES FRICHES DU JEANSINE

par FRANCIS CORNU

Il n'y a qu'un pas pour franchir le vabre (le ruisseau) de Jeansine. On le saute à pieds joints ce mince ruisselet qui court parmi les vignobles des côteaux d'Aix. Mais, après de longs et sinueux détours à travers divers services administratifs, ce minuscule filet d'eau semble s'être transformé au fil des années en un fleuve infranchissable.

Une sardine aurait-elle vraiment bouché le port de Marseille ?

Non, dans cette affaire, il ne s'agit pas de l'une de ces galéjades chères à Pagnol. Il existe, ce ruisseau de Provence, comme il est vrai que pour atteindre les limites du ridicule, il n'y a aussi qu'un pas. L'affaire était dérisoire, elle est devenue significative et le médiateur national, M. Aimé *Paquet*, s'en est aujourd'hui *saisi*, sur la requête de *Mme Lucie Plano, soixante-dix-sept ans, une habitante de Pélissanne (Bouches-du-Rhône) qui, depuis neuf ans, demande en vain* que l'on remette en état un bout de chemin laissé sans raison à l'abandon.

A la sortie de Pélissanne, l'ancienne route de Salon-de-Provence à Lambesc serpente entre des murettes de pierres sèches, les oliviers et les chênes verts. Brusquement, à un carrefour, l'asphalte *s'interrompt*. Quelque trois cents *mètres plus loin* le chemin est de *nouveau goudronné, mais* entre ces deux *portions* ce n'est que ronces et broussailles, parmi lesquelles on distingue à peine l'*étroit fossé creusé* par le vabre de Jeansine. C'est juste au-delà du vabre que se situe le seul bien de Mme Plano, une vigne d'une soixantaine d'ares.

Le chemin aujourd'hui inutilisable en était la seule voie d'accès. Désormais, il faut faire un détour de 3 ou 4 kilomètres pour contourner l'obstacle, ou bien demander le passage sur les terres d'un fermier voisin, ce que Mme Plano n'ose plus faire en raison du dérangement que cela occasionne.

« *Une vigne réclame* beaucoup *d'entretien*, explique Mme Plano. *Et cela suppose des allées et venues continuelles avec un tracteur et des engins encombrants, qu'il s'agisse du labour, du sulfatage, de la taille ou des vendanges. Tout au long de l'année, mon neveu qui cultive cette vigne doit s'y rendre et y travailler au moins une fois par semaine.* » Mme Plano précise qu'elle n'est pas la seule usagère du chemin inutilisable, et elle rapporte que l'un de ses voisins a dû récemment renoncer à vendre un terrain dont il est propriétaire à cet endroit, les acheteurs éventuels s'étant récusés après avoir constaté qu'il n'existait plus aucun accès.

(Lire la suite page 12.)



M.R.C.

« MAXIMILIEN ROBESPIERRE » REPRIS AU THÉATRE DE GENNEVILLIERS

Sur une illusion d'acoustique

Une fragilité de la critique dramatique tient à ce qu'elle *n'assiste* à chaque pièce qu'une seule fois. Or, une même pièce, d'un soir à l'autre, peut changer. Et même beaucoup. Les *acteurs* le savent *fort bien. Dans les cas extrêmes, cette composante de hasard peut conduire à l'injustice. Un exemple très frappant vient d'en être donné par l'accueil qu'a connu* la pièce de Jean Jourdheuil et Bernard Chartreux : « *Maximilien* Robespierre ».

A l'unanimité, les critiques dramatiques, y compris celui du « *Monde* », auteur du présent article, ont écrit, lorsque cette pièce a été jouée au Centre Beaubourg, du 11 au 26 janvier, que le spectacle n'était pas bon. Qu'il ne « fonctionnait pas ». Nous avions tous été rebutés, notamment par l'emploi d'un langage « à l'antique », d'une solennité qui frisait le grotesque.

« *Maximilien* Robespierre » est, depuis le 11 février, repris dans un autre théâtre : celui de Gennevilliers. Ni le texte, ni la mise en scène, ni les acteurs, n'ont changé. Or la *pièce est méconnaissable : elle est excellente, aucune tirade « à l'antique » ne gêne en quoi que ce soit et il est évident que si les critiques avaient vu* « cette pièce-là », c'est-à-dire la même, leur accueil eût été tout autre.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 22.)

LA CONTRE-OFFENSIVE ÉTHIOPIENNE EN OGADEN MARQUE UN TEMPS D'ARRÊT

(Lire nos informations page 3.)

idées

FEMMES

Ne pas se tromper d'adversaire

par MAURICE T. MASCHINO

IL est de mode, aujourd'hui, d'afficher ses différences. C'est la façon qu'a tout le monde de ne pas se croire *comme tout le monde.* Et chacun d'arborer à la boutonnière un insigne distinctif : homosexuel, fou, ancien détenu, ex-analysé, marginal, ex-prostituée. Ce serait très sympathique si chacun, fort de son droit à la différence, ne se faisait fort, trop souvent, d'agresser celle d'autrui. Et de s'enfermer dans un nouveau ghetto. En ne voyant pas qu'ainsi, loin de se libérer, il reproduit l'aliénation qu'il dénonce. C'est le cas, entre autres, de certaines femmes. Ou plutôt — car il y a, justement, une différence — d'un certain nombre de féministes.

A les entendre, la femme serait moins un être concret — historiquement situé, socialement déterminé — qu'une essence, ou une nature ; chacune — quelle que soit sa position dans la cité — y participerait. Mieux (si l'on en juge par la ferveur de quelques-unes) : y communierait. Chef d'entreprise ou manutentionnaire, cadre à 5 000 francs par mois ou préposé à l'entretien des toilettes publiques, ouvreuse ou professeur agrégé, les unes et les autres, femmes d'abord, seraient *victimes, comme telles,* de *toutes* les oppressions ; leurs intérêts seraient donc identiques : elles formeraient une « classe » (1). Face à une autre, celle des hommes (celle des P.D.G. et des égoutiers, des éboueurs et des ministres), tous également oppresseurs, tous phallocrates (avoués ou honteux), prompts à paterner ou à dominer.

Pareille vision de la société nous paraît une aberration.

D'abord, parce qu'elle fonde une situation particulière sur une caractéristique physiologique. Parce qu'elle réduit le social au biologique, l'historique au morphologique : si toute femme, en effet — *bourgeoise ou prolétaire,* française ou immigrée — appartient à la « classe des femmes », ce ne peut être qu'en vertu de son *sexe.* Et non de sa condition (d'exploitée-dominée) qu'elle partage avec bien des hommes. Or faire du sexe (ou de la couleur de la peau, ou de la forme du nez) un principe de sélection, *c'est* le propre du racisme — que le féminisme, dans son radicalisme, n'évite pas toujours.

Raisonnant à la façon de ceux-là mêmes qu'elles dénoncent — ceux pour qui une femme est une *femme, comme un juif est un juif,* — bien des féministes reprennent à leur compte leurs arguments : c'est toujours en termes de sexe (aussi survalorisé qu'il était déprécié) qu'elles analysent une condition qui a pourtant bien d'autres dimensions.

Ces dimensions, les féministes, qui schématisent à l'excès, les négligent volontiers. Obsédées par la féminité comme d'autres par la négritude, elles l'extraient du contexte dans lequel elle s'inscrit — et qui la spécifie. Qui en détermine la signification. Qui en compose la figure, souvent tragique ou *pathétique,* quelquefois pitoyable, voire odieuse (à la limite : les « chiennes » de Buchenwald ou du Goulag). Figure multiple, de toute façon, que le féminisme — qui n'en perçoit qu'un trait — défigure.

S'il est vrai, par exemple, que *« la femme ouvrière est plus opprimée que l'ouvrier »* (2), il n'est pas sérieux de prétendre que toute femme, parce que femme, est opprimée : il en est qui oppriment, dominent, exploitent, et férocement.

Une donnée parmi d'autres

Question de caractère ? Pas seulement : question de position sociale d'abord, et de rapport de forces. Si la femme du bas de l'échelle est bien « une femme », en effet — exactement comme l'ouvrier est un ouvrier, — celle des sommets de la hiérarchie l'est beaucoup moins. Et peut-être pas du tout. Ou, en tout cas, pas d'abord. Pas exclusivement. Pas principalement. Ce n'est pas sa *féminité* en tant que *telle,* c'est sa féminité revue et corrigée par son appartenance sociale qui détermine son statut et règle sa conduite.

Femmes-juges, femmes-flics, femmes-soldats, femmes-patrons/femmes des usines et des barricades, femmes militantes et maquisardes, même combat, vraiment ? Même « classe » ? La féminité est-elle le tout de leur condition, son alpha et son oméga ? Ou n'est-elle pas plutôt une donnée parmi d'autres, intégrée à des rôles si différents que, *loin de les unir, elle les oppose ?*

Femmes contre femmes ? Sans doute, et cela se voit tous les jours, dans la rue, au bureau, à l'université — dans les mille et une situation de la vie où s'affrontent celles qui ont un pouvoir et celles qui n'ont que des devoirs, celles qui commandent et celles qui subissent (ou se révoltent), celles qui appartiennent à la classe des *maîtres* et celles qui sont de la classe des opprimés.

Une classe où l'on trouve — aussi — des hommes. Qui peuvent être juifs, noirs, arabes, français et qui ont moins en commun le fait d'être hommes que celui d'être exploités. Que l'un d'eux change de camp (ou de place dans les rapports de production) et d'être homme pèsera *moins* dans son comportement que ses nouveaux privilèges.

Hommes contre hommes ? Bien sûr. Mais pas parce qu'ils sont des hommes. Hommes contre femmes ? Certainement. Mais pas parce qu'elles sont des femmes. Pas systématiquement, et surtout : pas fondamentalement. Fatima, mon élève, qu'un employé de préfecture a rabrouée grossièrement, a-t-elle été injuriée parce que femme ou en tant qu'Algérienne ?

Homme, femme : qui raisonne en ces termes, qui ordonne le champ social en fonction de ces catégories — éminemment sexistes — se condamne à prendre l'accessoire pour l'essentiel. L'apparence pour la réalité. Ou, pour être plus précis, l'un des niveaux de la réalité pour son ensemble. Exactement comme le raciste : on sait que la « race » n'est pour lui qu'une méchante raison : que le fondement de son attitude est moins une particularité physique, souvent indiscernable, qu'une opposition d'intérêts (quel antisémite n'a son « bon juif », qui ne le concurrence ni le gêne en rien ?) ; en un mot, que la haine d'une « race » est, en dernière instance, le mépris (ou la peur) d'une classe.

Alibi ou cause seconde

Il en est de même de la « guerre des sexes ». La féminité n'est souvent qu'un alibi. Ou une cause seconde. Ou le mythe qui exprime — et dissimule *en* même temps — une autre réalité. Tel le discours religieux qui, dans les siècles passés, traduisait en les déformant des conflits d'ordre économique et politique, le discours féministe *renvoie* à *une* pratique sociale où les femmes ne sont pas *seules* à être ce qu'*elles disent.*

Mais cela, précisément, leur discours ne le dit pas : prenant la partie pour le tout, et reflétant en termes d'opposition hommes/femmes l'antagonisme dominants/dominés, il demeure ambigu. Positif dans la mesure où il dévoile une situation (la surexploitation de bien des femmes), il devient idéologique — et faux — dans la mesure où il la simplifie. Loin d'être *« globale »* — et encore moins radicale, — la lutte qu'il inspire reste partielle et ne peut guère contribuer à changer la société.

Ce qui ne signifie pas qu'elle soit inutile, tant il est vrai que les femmes ne se libéreront qu'en menant elles-mêmes leur propre combat. Mais à le poursuivre séparément, à refuser de l'inscrire dans une entreprise, plus vaste, de transformation de l'ensemble des rapports sociaux, elles le (et se) condamnent à une moindre efficacité. Quand ce n'est pas à une totale gratuité.

Telles ces féministes qui appellent à voter nul. C'est-à-dire, dans le combat incertain que mène la gauche, à laisser à la droite davantage de chances. Sans doute, les partis de gauche ne sont pas à l'avant-garde de la lutte féministe (ni de bien d'autres), sans doute, ils sont ce qu'ils sont. Mais il faut faire avec. S'y refuse-t-on, on laisse faire *les autres* — et l'on sait que, de ceux-là, les femmes (comme les hommes) ne recevront jamais que des miettes.

Si les féministes veulent vraiment que les femmes ne soient plus des « *boniches* » ni des « *potiches* » (3), c'est en luttant avec les hommes qu'elles ont quelque chance d'y parvenir. Et non pas, gauche et droite renvoyées dos à dos (ce qui est le propre d'une attitude de droite), en se crispant sur des positions narcissiques et infantiles. A un mois des élections, il est temps de ne pas se tromper d'adversaire.

(1) « Les féministes radicales face aux élections » (*le Monde* du 23 décembre 1977).

(2) *Ibid.*

(3) Cf. l'excellent ouvrage de Claude Alzon, *la Femme potiche et la femme boniche,* Maspero, Paris, 1973, 115 pages.

REVUE DES REVUES

Devant la porte

par YVES FLORENNE

LE cahier de *Change* traite de la folie, *donc de toute répression (1). La question du viol y est posée* par Michel Foucault : la sexualité ne pouvant être objet de répression, ce serait donc la même chose de violer ou de donner un coup de poing ? Il s'adresse aux femmes présentes (c'est un entretien), dont la réponse s'exprime dans le « non » énergique de Marina Zecca : le viol, c'est une violence physique, *plus* quelque chose sans commune mesure avec elle. Foucault dit qu'il en a discuté avec un magistrat du Syndicat de la magistrature qui est catégorique : « *Il n'y a pas de raison de pénaliser le viol* », acte sexuel. Admirable casuistique. Entre autres conséquences, elle accule Marina Zecca, pour sauver la répression, à se dédire : non, décidément, le viol, « *ce n'est plus de la sexualité, c'est de la violence physique* ». Hélas ! c'est, tout au contraire, le point extrême où la sexualité est tout entière violence — à la personne, à la liberté comme au corps — et rien d'autre. Discussion intéressante en ce qu'elle trouble soudain les convictions antirépressives. Quelle femme trouvera bon qu'on prétende tuer le viol par la douceur ? Au reste, pourquoi n'avoir pas posé autrement la question de Foucault : « *Castrer un homme ou lui couper le petit doigt, c'est la même chose ?* »

⁂

Dans mon *dernier feuilleton,* à propos d'un article des *Cahiers du GRIF* (2), je m'étais laissé aller à méditer une fois de plus sur la difficulté d'être homme. En la circonstance : d'être homme *devant une porte où une femme se présente.* Les auteurs de cet article, Mmes Judith Coppel et Dominique Fontaine, nous demandent de publier leur protestation : « *Au lieu de nous injurier* (que ne nous a-t-il) *fait part de ses propres interprétations...* » Il va sans dire que personne ne saurait apercevoir l'ombre d'une injure où il y avait tout au plus un soupçon d'agacement. Reste que, accroché par ce passage barbelé, je n'avais pas souligné l'intérêt de l'article lui-même : réflexions et témoignages sur certains comportements féminins et sur l'angoisse née d'un « *interdit de passage* » qui serait chez les femmes un des « *fondements de leur oppression* ».

De toute façon, la question est importante puisqu'il ne s'agit de rien de moins que du contenu profond de la relation « civilisée » entre les femmes et les hommes. Etait donc visée l'interprétation sexo-socio-psycho-analytique de l'attitude qui consiste pour quelques hommes encore, à s'effacer devant une femme, en particulier au passage d'une porte. Les auteurs disséquaient ce « gestuel masculin », symptôme évident de paternalisme-dominateur-protecteur-possessif-jaloux-aliénateur. Bien entendu, si l'homme passe le premier, en bousculant, toisant la femme ou, pis encore, en l'ignorant, on le dénoncera, à juste titre, comme une brute phallocrate. Cette porte étroite ne comporte donc, pour le mâle humain, aucune issue.

La solution, on l'aperçoit bien tout de même : c'est qu'un homme et une femme ne doivent pas se trouver ensemble devant une porte. Ou plus radicalement et simplement : ne doivent pas se trouver ensemble, du tout. Ce qui ira de soi dans le « monde sans hommes » que des femmes nous déclarent « préparer ». Somme toute : la solution finale.

Hâtons-nous de dire que rien ne permet de ranger nos correspondantes dans cette avant-garde d'anges exterminateurs qui combattent au nom de l'anti-sexisme. Nous n'avions visé que leur interprétation qui, à force d'être excessive, exclusive, absolue, devenait « insignifiante ». Or, dans leur lettre, elles analysent très raisonnablement *le vieux geste de céder le pas* et ce que devrait être cette attitude dans l'esprit des hommes qui la manifestent à l'égard des femmes. Mais, cela, elles ne l'avaient pas dit. On devait même comprendre qu'elles dénient à l'homme d'autres mobiles et intentions que ceux qu'elles lui prêtent, et lui refusant d'avoir ceux qu'elles désireraient qu'il ait. (Sur ce point encore, leur lettre apporte plus qu'une nuance : il ne s'agit plus de « l'homme », ni même « des hommes », mais de « certains hommes ».)

Allons ! écrivent-elles, non sans nous mettre personnellement en cause et au défi, comme si vous ne saviez pas que « *les femmes sont loin d'être considérées comme supérieures aux hommes* » *!* Sous cette forme, c'est même une litote pour exprimer le scandale criant, permanent et croissant de la longue histoire des femmes, c'est-à-dire de celle que les hommes leur ont faite, et dont elles commencent à peine à sortir. Et pourtant, que les hommes, tous, toujours et partout, aient considéré et traité les femmes comme « *inférieures* », est-ce si sûr, *au fond ?* L'effort consiste peut-être à faire en sorte que ce fond-là remonte à la conscience. Les hommes sont eux-mêmes *les victimes (avantageuses) de leur propre histoire.* Ne seraient-ils pas plus prêts qu'on ne le croit à se dépouiller d'un comportement et d'un mode de relation pour lesquels ils sont depuis si longtemps conditionnés ?

Là-dessus, il y aurait beaucoup trop à dire. Disons seulement, après l'avoir tant dit (à propos des *Cahiers du GRIF,* par exemple), et laissant tomber le mot « supérieur » avec tout idée de hiérarchie, redisons donc ce qu'on ne dira jamais assez : oui, *les femmes valent* mieux que les hommes. Elles sont capables *d'autre chose.* C'est la raison pour quoi on doit attendre d'elles, et peut-être d'elles seules, qu'elles réinventent un *monde que les hommes ont si bien réussi à rater.*

Ce n'est d'ailleurs pas une idée moderne. Nos correspondantes ne craignent pas de prononcer — il y faut presque du courage — les mots si rétros de *courtoisie* et de *galanterie.* Alors, rappelons-nous qu'ils viennent de loin, le premier surtout : d'un cercle trop étroit, dans une époque, trop brève (résurgences, d'ailleurs, de ce qui avait été autrement large et durable dans le monde celtique), où la femme fut mise au-dessus des hommes par les hommes eux-mêmes.

⁂

De cette situation, de cette relation inversée, très particulière à notre Occident le plus occidental, on n'a *jamais* le *droit* de *se refuser à admettre* qu'il en reste dans l'inconscient quelque chose d'autrement profond qu'un signe de possession et de protection imposée par le maître à l'esclave ou à l'objet.

C'est même probablement de ces *hautes* sources, tôt aveuglées, de civilisation véritable que procède une autre tradition, une autre façon, celle-là singulièrement grave, de céder le pas : *devant la mort.* Si dans les naufrages on faisait passer d'abord les femmes avec les enfants, c'était, bien sûr, pour protéger les plus faibles physiquement dans une circonstance qui exigeait grandement cette « préséance », mais c'était *surtout par la conscience qu'eurent les hommes* de sauver ce qui est le plus précieux. Les enfants ne sont que l'avenir d'une génération. La femme, ne répétons pas qu'elle est l'avenir de l'homme, ce qui est encore la rapprocher à l'homme. Elle est l'avenir, *simplement.*

(1) Numéro 32-33, Seghers-Laffont édit.

(2) Rue du Musée 14 - 1 000 Bruxelles. A Paris, 36, rue des Bourdonnais (1er).

TÉMOIGNAGE

Mère de famille au foyer

D'une lectrice dont nous respectons l'anonymat :

JE suis une mère au foyer et j'en suis très fière. J'ai un mari et quatre enfants. J'ai travaillé jusqu'à ce que j'aie mon *premier* enfant.

Pourquoi faisons-nous des enfants, si, dès leur naissance nous les considérons comme des paquets que *nous plaçons* chez une *nourrice,* dans une crèche ou qui se gardent tout seuls ?

Une famille pour moi, c'est quelque chose d'uni, l'homme et la femme *se complètent.*

Pourquoi ? La femme travaillant *d'un côté, l'homme de l'autre,* et les enfants ballottés de tous les côtés ?

Mon mari ne gagne pas un gros salaire, nous avons juste pour vivre. Quand je travaillais, je gagnais plus que *mon* mari, j'ai arrêté mon travail, en accord avec mon mari, car il nous a semblé qu'élever nos enfants avec le plus d'amour et de désintéressement possible valait mieux que tout l'argent du monde et les cotisations de Sécurité sociales réunis. Nos enfants sont heureux, car nous prenons le temps de vivre, le temps de se parler, le *temps de s'écouter, le temps* de se faire plaisir.

Je vais vous donner un petit exemple, qui se situe sur le plan sexuel. A mon avis, c'est quelque chose *de* très important dans la vie d'un couple. Mon mari travaille la nuit et dort le jour jusqu'à 2 heures de l'après-midi environ. Etant *à la maison, nous* pouvons avoir des rapports, parler pendant que les enfants sont à l'école. Si je travaillais jusqu'à 6 heures, par exemple, *comment* ferions-nous ?

J'ai une voiture personnelle (assez vieille), mon mari n'en a pas, il n'a pas son permis de conduire (c'est son droit). Quand sa Mobylette est en panne ou qu'il pleut, je l'accompagne à son travail, qui est à 8 kilomètres de chez nous. Une femme qui travaille au dehors ne pourrait pas le faire.

Des talents gâchés ? Pour ma part, j'ai une jolie voix, je chante dans une chorale, en soliste. Quand on a des talents, il y a toujours *moyen* de les employer. De plus, je rends, bénévolement bien sûr, d'innombrables services, par exemple, à ma grand-mère qui a quatre-vingt-deux ans : *mes sœurs* qui travaillent (et qui emploient leurs talents : la première pour mettre des sardines en boîte, la seconde pour mettre des yaourts *en* pots, la troisième *pour* taper sur une machine à écrire et compter des morceaux de bois toute la journée) ne peuvent pas s'occuper de ma grand-mère.

Quand mon mari, mes enfants, ma famille et bien des gens encore ont besoin de moi, je suis là, je fais tout ce que je peux pour faire plaisir *et pour rendre service.*

Je ne considère pas cela comme du travail, et il ne me viendrait pas à l'idée de me faire payer. Je rends bien des services à la collectivité, si un jour elle me verse une maigre retraite, j'estime que je n'aurais rien volé.

Entre mon mari et moi, il n'a jamais été question d'abandon ni de divorce.

Ah ! j'oubliais. Il n'a jamais été question de « vison » ni de « services » chez nous...

PRÉCISIONS

La retraite des veufs de cadres féminins

M. Jacques Doublet, directeur de l'Association générale des institutions de retraites de cadres (AGIRC), nous fournit, à la suite de l'article de Françoise Giroud « La femme d'Harpagon » (le Monde *du 10 février), les précisions suivantes :*

Le régime de retraite et de pré-prévoyance des cadres institué par la convention nationale du 14 mars 1947, qui est complémentaire de celui de la Sécurité sociale, accorde au veuf de cadre féminin une allocation de retraite égale à 60 % de celle que sa conjointe avait ou aurait eue.

Cette pension lui est normalement versée à l'âge de soixante-cinq ans ou dès le décès de son épouse s'il a deux enfants à charge âgés de moins de vingt et un ans ou s'il est lui-même invalide ou inapte au travail au sens de la législation des assurances sociales. Le service de cette allocation est interrompu si l'état d'invalidité cesse, le veuf pouvant toutefois, à partir de soixante-cinq ans, faire valoir à nouveau ses droits (article 13 *quater* de l'annexe I à la convention précitée).

Par ailleurs, le régime des cadres a prévu, depuis l'origine, pour la veuve de cadre une pension de réversion (article 12 de l'annexe I).

Les indications données pour la pension de veuf sont applicables *mutatis mutandis* à la pension de veuve, la seule différence résidant dans la condition d'âge, la veuve bénéficiant de la pension de réversion dès l'âge de cinquante ans, alors que le veuf ne peut l'obtenir normalement qu'à soixante-cinq ans.

Les pensions de veufs ou de veuves ne sont pas versées si les conjoints ont divorcé. En cas de remariage ultérieur, elles sont *supprimées* et *ne sont pas* rétablies dans l'éventualité d'un second veuvage.

Enfin, contrairement au régime de base de la Sécurité sociale, il n'existe dans le régime complémentaire de retraite des cadres aucune condition de ressources personnelles ni de durée de mariage pour l'attribution des allocations aux conjoints survivants.





Le Monde

étranger

LA GUERRE DE L'OGADEN

La contre-offensive éthiopienne marque un temps d'arrêt

Tandis que la contre-offensive éthiopienne dans l'Ogaden marque une pause, le conflit provoque un *sérieux* incident entre l'Egypte, qui soutient la Somalie, et le Kenya, lié à Addis-Abeba par un pacte de défense. Un Boeing 707 de *la compagnie Egyptair a, en effet, été intercepté*, mercredi, par la chasse kenyane, et contraint à se poser à Nairobi. Il transportait, selon les Kenyans, une cargaison de bombes et d'explosifs destinés à la Somalie. *Trois* appareils égyptiens avaient déjà, lundi et mardi, traversé l'espace aérien kenyan sans en avoir, selon les autorités de Nairobi, reçu l'autorisation. Le Caire *a pris*, jeudi 16 février, des *mesures de représailles. Deux avions de ligne* Kenyans ont été saisis à leur escale dans la capitale égyptienne, et un troisième contraint à atterrir.

Moscou a démenti, mercredi, que des étudiants somaliens soient retenus en U.R.S.S. contre *leur volonté*, assurant que certains des jeunes gens rappelés par Mogadiscio « auraient préféré poursuivre leurs études chez nous ». Un premier *contingent de trente étudiants* a *pu* quitter mercredi l'Union soviétique. Pour sa part, l'Espagne a démenti avoir livré des armes à la Somalie.

De notre envoyé spécial

Mogadiscio. — Les combats dans le nord de l'Ogaden semblent *avoir diminué d'intensité* ces derniers jours, et les forces somalies affirmaient, mercredi 15 février, se battre encore *« aux environs de Dire-Daoua et de Harrar »*, contrairement aux affirmations d'Addis-Abeba.

Ce temps mort dans la contre-offensive éthiopienne pourrait *avoir une double* explication. D'un côté, selon des sources officielles somaliennes, le *« coup de boutoir »* du 3 février, attribué à des artilleurs et des tankistes cubains et soviétiques, aurait rencontré une sérieuse résistance et abouti à *des pertes sévères dans* les deux camps. Il se serait traduit sur le moment par une avance de 5 kilomètres *seulement* de l'adversaire. D'un autre côté, selon des sources diplomatiques, Moscou et Addis-Abeba se donneraient en ce moment le temps d'en *jauger les effets, sur la* scène *internationale* comme *sur* le terrain, alors que les Ethiopiens préparent vraisemblablement une nouvelle offensive.

Des sources officielles confirment ici qu'un retrait *« stratégique »* d'une quarantaine de kilomètres a *bien eu lieu, mais que* de petites unités somalies sont demeurées dans les environs de *Harrar. Des sources diplomatiques* indiquent que les combats au nord de Dire-Daoua se poursuivraient en lisière d'Adigala sur la *voie* ferrée franco-éthiopienne. A l'est de Harrar, le front se serait provisoirement stabilisé entre Babile et le passage de Kara-Marda.

Les mêmes diplomates font état d'un renforcement substantiel des *défenses somaliennes* autour de Jijiga, le point faible demeurant cependant la défense *anti-aérienne. Ils estiment que la* colonne éthiopienne engagée à l'est de Harrar est dotée d'un équipement *trop lourd pour* pouvoir espérer franchir le passage-clé de Kara-Marda, principal obstacle sur la route de Jijiga, sans prendre le risque de sérieuses pertes.

Entre-temps, la Somalie reçoit des armes *légères en quantité* limitée, notamment de l'Egypte. En dépit de leurs dénégations, *les Iraniens continueraient* également de fournir à Mogadiscio du matériel de guerre léger. L'Irak et *la* Syrie auraient, en revanche, cessé toute aide militaire, cédant ainsi à l'insistance des Soviétiques.

Les forces *somalies* (Somaliens et militants du F.L.S.O.) auraient avant tout besoin de *missiles* légers et de projectiles anti-*chars. On ignore encore si elles* ont pu se procurer ou non ce matériel. De source officielle on démentait mercredi les *informations* faisant état de livraisons d'armes françaises. On estime cependant, dans les milieux diplo*matiques, que le moral des troupes* demeure plus élevé qu'on aurait pu s'y attendre depuis le début de *l'offensive adverse. La* campagne de recrutement lancée depuis la proclamation de l'état d'urgence bat son plein. En outre, les réserves stratégiques de l'armée somalienne seraient intactes.

Enfin, les autorités de Moga*discio indiquent qu'un navire* marchand somalien ainsi qu'un autre bâtiment étranger auraient été contraints à modifier leur cap récemment, dans le détroit de Bab-Es-Mandeb, par des unités de la marine de guerre soviétique, *alors qu'ils faisaient route* vers le port somalien de Berbera. D'autre part, le survol du port éthiopien d'Assab est interdit depuis quelque temps la zone ayant été déclarée *« militaire »* par Addis-Abeba.

J.-C. POMONTI.

La Mauritanie prise au piège

III. — La difficulté d'exister

Ecartelée entre les intérêts opposés de l'Algérie et du Maroc, la Mauritanie est la grande perdante du conflit du Sahara occidental. Nombreux sont ceux qui, à Nouakchott, estiment que l'heure est au réalisme et qu'il faut tenter de se dégager d'une guerre *qui menace le pays dans son* existence même (« le Monde » des 15 et 16 février).

De notre envoyé spécial
DANIEL JUNQUA

Rosso. — Ville *frontière* avec le Sénégal, Rosso, seize mille habitants, siège du gouvernement de la VI[e] région, a perdu beaucoup de son importance depuis la construction à Nouakchott d'un wharf qui permet aux cargos de ravitailler directement la capitale. Grâce à la coopération de la Chine populaire, Rosso s'est maintenant découvert une voca*tion agricole*.

Situé en bordure du fleuve, dont il est isolé par une digue, le casier rizicole de M'Pourié s'étend sur un millier d'hectares. Le voyageur arrivant de Nouakchott par la route passe sans transition d'une steppe aride parsemée de quelques épineux à un Millet tropical : blondeur des épis qui masquent le réseau des diguettes d'irriga*tion, amoncellement de* bottes de paille et de sacs de grains, silhouettes penchées des glaneuses.

« Le périmètre, nous dit M. Saïd Ould Teiss, diplômé de l'école d'agriculture de Kaédi, responsable d'un secteur de production, *comprend une ferme d'Etat de 634 hectares et des lots individuels attribués à des familles qui les exploitent elles-mêmes ; 385 hectares ont été déjà ainsi distribués et aménagés. Chaque année, les techniciens chinois réalisent une extension de 100 hectares ; 4 000 hectares au total doivent être mis en culture dans le cadre de ce projet.* »

Tandis que les lourdes moissonneuses-batteuses ronflent sur les terres de la ferme, les familles utilisent des procédés plus tra*ditionnels* : le riz est coupé à la faucille, battu au fléau, vanné avec l'aide du vent, mis en sacs enfin, le nombre et l'ardeur au travail compensant l'absence de mécanisation.

« En 1977, trois cent vingt-neuf familles ont commercialisé pour 6 millions d'ouguiyas de riz après prélèvement des quantités nécessaires à l'autoconsommation et paiement à la ferme des redevances pour les services rendus, nous dit le directeur administratif de l'exploitation, M. Kane Abdoul Cire, un ancien instituteur âgé de cinquante ans. *Au total, cette année, notre région va couvrir 10 % des besoins du pays en riz. La Sonimex (1) prévoit d'en importer 50 000 tonnes. Nous pourrons faire beaucoup mieux lorsque sera réalisé, sur le fleuve Sénégal, dans le cadre de l'O.M.V.S., le barrage de Diama qui empêchera les remontées de sel et permettra deux récoltes par an.* »

La ferme d'Etat a suscité dans *toute* la région un effet d'entraînement. De retour dans leurs villages, des ouvriers agricoles formés par les Chinois ont suscité la création de nouveaux périmètres. *« Fait significatif,* nous signale le *gouverneur de la province,* M. Dah Ould Sidi Alba, *des commerçants maures commencent à investir dans l'agriculture. L'un d'eux a récolté cette année quelque 700 tonnes de riz.* »

« Nous avons dans nos cartons de nombreux projets, nous a dit le ministre du plan, M. Sidi Ould Cheikh Abdallahi. *La construction de deux barrages sur le Gorgol, affluent du Sénégal, permettrait la mise en valeur de 30 000 hectares. Dans l'immédiat, nous avons entrepris, avec l'aide du Fonds africain de développement et de la R.F.A., l'aménagement de la plaine de Boguë : 200 hectares ont déjà été mis en valeur l'an dernier, et les phases suivantes portent sur 800 hectares.* »

Peut-on en douter ? L'avenir de la Mauritanie est au Sud, ce Sud peuplé en majorité de populations noires sédentaires non arabophones, Toucouleurs, Saracolés, Ouolofs, qui pourraient bien devenir majoritaires *dans le* pays, si elles ne le sont déjà. L'autosuffisance alimentaire n'est plus, pour le pays, un rêve inaccessible. L'eau est là, dans le *fleuve* ou dans le sous-sol. Il suffit de la pomper.

De profondes mutations

La Mauritanie *subit*, depuis quelques années, de profondes mutations. La sécheresse, en décimant les troupeaux, a également *condamné* à mort une civilisation. Chassés par la misère, les éleveurs nomades se sont repliés vers *les villes, où* ils se *sédentarisent*. Nouakchott n'était encore, en 1958, qu'une étape sur la *« piste impériale n° 1 »* reliant *Dakar* à Casablanca. Quelques dizaines de familles vivaient dans leurs maisons de banco à l'ombre du fortin *abritant* la garnison. Aujourd'hui, la capitale surgie des sables par la volonté du président Ould Daddah abrite près de deux *cent* mille habitants. Des excroissances monstrueuses se sont greffées sur les quartiers modernes et abritent, vaille *que* vaille, dans des baraques en planches ou sous la tente, quelque cent mille réfugiés, qui survivent grâce à l'aide internationale redistribuée par le gouvernement. Le nord du pays se vide, *et même* des villes *comme* Chinguetti ou Atar dépérissent. Si l'on en croit les résultats provisoires du recensement organisé au début de 1977, les nomades (443 000) représentent désormais 36 % seulement de la population *totale* (1 385 000 habitants), alors qu'ils en constituaient les trois quarts en 1965.

Nouakchott n'a pas les *moyens* d'occuper les hommes qui s'y réfugient. Un seul secteur offre quelques emplois : la construction. Espérant réaliser des gains rapides en raison du prix très élevé des loyers, la petite bourgeoisie *mauritanienne* investit dans des centaines de luxueuses villas qui constituent un nouveau quartier au nord de la ville. A ces réalisations viennent s'ajouter deux programmes de logements d'une société nationale, la Socogim, la construction de deux ou trois immeubles, et surtout l'érection de deux grandes mosquées, l'une financée par *Ryad* et l'*autre par* Rabat. *« Les quelque 15 millions de dollars ainsi « investis » par l'Arabie Saoudite auraient permis de moderniser et de viabiliser tout le cinquième arrondissement de la ville, où s'entassent, dans des conditions déplorables, soixante-cinq mille personnes »,* nous a dit avec une certaine amertume un jeune cadre mauritanien.

Les deux seuls grands projets industriels mis en œuvre ces dernières années, raffinerie de pétrole d'un million de tonnes *conçue* pour traiter du brut... algérien et sucrerie toujours au stade des essais, après avoir vu son coût quadrupler, *connaissent* de graves difficultés.

Priorité au monde rural

Aussi paradoxal que cela puisse paraître dans un pays *aux trois* quarts désertiques, les seules perspectives sérieuses de développement sont agricoles. Tout le monde *en convient* et le *projet* de construction d'un complexe sidérurgique d'un million de tonnes d'acier n'est plus évoqué que pour mémoire. Il faudrait pouvoir orienter tous les efforts, *canaliser* toutes les capacités de *financement* vers le monde rural. Malheureusement, jamais depuis l'indépendance la marge d'action des dirigeants n'a *été* aussi étroite. La chute des cours du minerai de fer et la crise mondiale de la sidérurgie se sont répercutées sur la Société nationale industrielle et minière (SNIM), qui a succédé à la célèbre Miferma pour exploi*ter le gisement de fer de Zouérate*.

En 1977, la SNIM, principale pourvoyeuse en devises du budget mauritanien, n'a rien versé à l'Etat. *« Nous n'avons vendu que 8,4 millions de tonnes de minerai l'année dernière »,* nous a dit le directeur, M. Ismaïl Ould Amar, un jeune centralien. *« Cela représente une chute de plus de 3 millions de tonnes par rapport à 1974, notre meilleure année. Dans moins de dix ans, le gisement de la Khedia d'Idjill sera épuisé. D'autres réserves, les « Guelbs », sont exploitables, mais cela nécessite un investissement nouveau de 460 millions de dollars. Nos partenaires, la Banque mondiale, l'Arabie Saoudite,* etc., *exigent que nous en fournissions le quart, soit environ 100 millions de dollars. Je ne vois pas, dans ces conditions, comment nous pourrons encore verser annuellement à l'Etat, comme la loi nous l'impose, 10 % de notre chiffre d'affaires.* » (2)

Dire que la *guerre* a aggravé ces difficultés économiques et sociales constitue un euphémisme. Sans l'aide financière des Etats arabes, il y a longtemps que le pays serait en faillite. Le gouverneur de la Banque centrale reconnaît lui-même *que cette* assistance, sous toutes ses formes, a atteint environ 400 millions de dollars ces deux dernières années, soit plus de deux fois le budget annuel de la Mauritanie. Récemment encore, c'est un don de la Côte-d'Ivoire qui a *permis* de payer l'échéance de 10 millions de dollars due aux actionnaires de l'ex-Miferma.

Dans ces conditions, les chiffres, les prévisions, les statistiques, n'ont plus grand sens. La Mauritanie vit sous *perfusion* permanente de pétro-dollars saoudiens. Ryad paye cash toutes les dépenses d'équipements militaires, *directement aux fournisseurs.* C'est ainsi que vient d'être financé récemment encore l'achat à l'Argentine d'une *dizaine d'avions* de lutte antiguérilla « Puccara », équipés de moteurs français. Pour les dépenses de fonctionne*ment,* la Mauritanie doit *« se débrouiller »*. Cela devient de plus en plus difficile, tous les fonds de tiroirs ayant été *raclés. Le* budget de l'Etat a été élaboré par le ministère des finances avec un mois de retard, et *l'Assemblée ne l'a adopté* que le 24 janvier, après des débats de pure forme. Les dépenses, comprimées *au maximum, s'élèvent à environ* 8 milliards d'ouguiyas. D'entrée de jeu il est prévu que près du tiers d'entre elles seront financées par le recours à des *« aides, dons et subventions courantes »* et à des *« emprunts divers »*.

La guerre pourrait en outre *réveiller* des démons qui s'étaient déjà manifestés en 1966, lorsque les populations du fleuve s'étaient rebellées *contre* le pouvoir des « Beidans » (Blancs). Ce sont les Noirs en effet qui fournissent le gros des troupes *mauritaniennes*. Les Saracolés, Wolofs ou Toucouleurs ne se sentent pas concernés par ce qu'il leur paraît être *une querelle* entre « Blancs ». La propagande maladroite du régime, prétendant que les prisonniers noirs du *Polisario* sont massacrés alors que les « Beidans » sont emmenés à Tindouf, n'a pas motivé davantage les populations *du fleuve, mais a conduit* le président Senghor à proclamer solennellement qu'il demanderait lui aussi l'application de l'autodétermination aux populations du fleuve si celles-ci étaient victimes de traitement discriminatoire.

La disparition de la Mauritanie *mettrait fin à une expérience* de cohabitation entre populations blanche et noire au sein d'un Etat du Sahel *africain*. Elle serait inacceptable par l'Algérie et « déstabiliserait » pour longtemps non seulement l'Ouest africain *mais aussi tout le* Sahel. C'est sans doute pourquoi il ne se trouve presque pas de Mauritaniens pour condamner une intervention française qui s'exerce en faveur d'un facteur d'équilibre dans la région. Mais celle-ci *aurait-elle été* nécessaire si Paris, au lieu d'apporter un soutien quasi inconditionnel à Rabat et à Nouakchott, avait usé de son influence, dès 1975, pour *faire* aboutir une solution conforme au droit et à la morale respectant l'autodétermination du peuple sahraoui ?

FIN.

(1) *Société* nationale d'importation et exportation.

(2) *Le financement « extérieur du* projet Guelbs » a été acquis au cours d'une réunion des bailleurs de fonds les 26 et 27 janvier à Paris.

● *Des manœuvres interarmées franco-ivoiriennes* ont lieu du samedi 11 au dimanche 19 février, en Côte-d'Ivoire, pour mettre à l'épreuve le système d'assistance militaire et technique entre les deux pays. Ces opérations ont lieu tous les deux ans. Sous les ordres du général de corps d'armée Duval, les forces françaises seront représentées par des détachements de l'armée *de terre,* deux escorteurs de la marine nationale et, du côté de l'armée de l'air, trois avions de transport Transall, quatre avions d'appui tactique Jaguar, un avion-ravitailleur KC-135 et huit hélicoptères.

EUROPE

Chypre

Les propositions d'Ankara tendent à assurer l'indépendance économique de l'« État fédéré turc »

De notre correspondant

Ankara. — En proposant avec insistance à M. Caramanlis une rencontre en mars, M. Ecevit ne s'attendait pas à un développement spectaculaire des négociations gréco-turques, mais il entendait préparer un accord sur des principes essentiels. Il a donné deux signes de ses dispositions conciliatrices : en rappelant cinq cents soldats anatoliens stationnés à Chypre, puis en désignant comme enquêteur pour préparer les propositions de règlement le professeur Mumtaz Soysal, vice-président d'Amnesty international, spécialiste du droit international. Cette nomination devait fournir la preuve qu'Ankara n'entendait nullement imposer ses thèses.

Les propositions turques se fonderaient sur le principe d'une « *fédération par évolution* » d'un « *Etat bicommunautaire et birégional* » sur la base de l'égalité des droits. Sinon « *la communauté la moins nombreuse serait en situation de minorité opprimée* ».

Les Turcs veulent à la fois l'égalité des droits et aussi une fédération où les pouvoirs de l'autorité centrale ne seraient pas trop étendus. Ils proposeraient par exemple que les fonctions de chef de l'Etat chypriote soient assurées à tour de rôle par les deux communautés, pour deux ans. Au gouvernement fédéral, le nombre des ministres turcs devrait être égal à celui des grecs.

Pendant le temps nécessaire à l'instauration d'une confiance mutuelle, l'autorité fédérale se bornerait à la gestion des relations diplomatiques, à la création d'une banque centrale, éventuellement à l'organisation d'une armée. Mais des sujets considérés comme « délicats », tels que l'obtention et l'utilisation de l'aide étrangère, les relations commerciales extérieures, la maîtrise d'un budget propre distinct du budget fédéral, demeureraient réservés à chacun des deux Etats de la fédération. Cette approche seule éviterait que la communauté la moins nombreuse et la moins prospère ne se sente écrasée par l'autre.

La peur des Chypriotes turcs

En ce qui concerne les droits de l'homme, le professeur Mumtaz Soysal estime que « *la Constitution fédérale pourra fournir toutes les garanties de l'ordre interne des deux Etats* ». Il n'exclut pas qu'à la longue les libertés de circulation et de propriété soient rétablies.

Il n'en demeure pas moins que la peur risque de subsister chez les Chypriotes turcs. La plupart d'entre eux pâtissent du très fragile état de l'économie de leur zone.

Pour l'immédiat, ils invoquent non seulement le fait que les Grecs chypriotes sont « *de bons commerçants* », mais aussi que les pays européens ménagent l'ensemble de la communauté hellénique et par conséquent les Chypriotes grecs, dont les autorités imposent un blocus. Les capitaines des navires étrangers qui ont utilisé les ports de Kyrénia et de Famagouste, sous contrôle turc, ou les pilotes d'avions qui se sont posés à Ercan, en zone turque, sont, dit-on, placés sur une liste noire. Enfin, les compagnies européennes de tourisme sont menacées de représailles si elles prétendent envoyer des clients dans les hôtels de la partie du nord de l'île, qui ont cependant un équipement de première classe.

Au blocus économique de fait s'ajoute la contrebande. Alors qu'une minorité chypriote-turque réussit à élever le volume de ses opérations commerciales, grâce aux visiteurs venus d'Anatolie, le petit peuple a peur de l'inflation galopante, de l'incapacité de ses dirigeants à assurer le plein emploi, à organiser l'économie. Peur davantage encore de devoir à nouveau travailler pour les Grecs, plus entreprenants que par le passé au sein d'un Etat fédéral créé à la hâte.

Quant à la métropole, qui accorde une aide financière — outre l'assistance en nature — d'environ 450 millions de livres turques (soit 113 millions de francs français), elle ne peut subvenir à tout. Ankara souhaite donc également une véritable indépendance de l'économie de la zone nord de Chypre, évidemment liée à la répartition territoriale.

En ce qui concerne Famagouste, et surtout Varosha, sa partie neuve, Ankara souhaite d'abord entendre les propositions grecques. Selon certaines rumeurs, la partie turque envisage trois formules : soit en faire la capitale du futur Etat fédéral avec un statut analogue à celui de Washington, soit la maintenir sous l'autorité de l'Etat fédéré turc en autorisant les réfugiés grecs à y revenir ; soit diviser la ville entre les deux communautés.

On s'attend ici que les Chypriotes grecs maintiennent le « *même comportement négatif* » et se contentent de mener d'habiles campagnes auprès de l'opinion internationale. Mais on estime aussi qu'à la longue, les propositions turques susciteront une attention plus grande que par le passé.

ARTUN UNSAL.

Grande-Bretagne

LE GOUVERNEMENT TRAVAILLISTE SUBIT DEUX ÉCHECS AUX COMMUNES SUR LA DÉVOLUTION DE POUVOIRS EN ÉCOSSE.

(De notre correspondant.)

Londres. — Le gouvernement a subi deux échecs sévères mercredi soir 15 février aux Communes dans la discussion du projet de loi sur la dévolution de pouvoirs en Ecosse. Par 298 voix contre 243, les conservateurs et un certain nombre de députés travaillistes ont refusé d'annuler l'amendement Conningham, établissant un « seuil » de 40 % des inscrits pour le référendum consultatif prévu à l'automne sur l'établissement d'une Assemblée écossaise (*le Monde* du 15 février). Le gouvernement aurait souhaité qu'il suffise de prendre en compte au référendum la simple majorité des votants. Il a alors proposé un « seuil » plus accessible de 33,5 % des inscrits. Mais il a été battu une seconde fois par 285 voix contre 240.

La législation écossaise, déjà sérieusement compromise, risque maintenant d'échouer une seconde fois, si les nationalistes écossais décident de voter également contre le projet, pour montrer qu'ils sont mécontents de l'attitude des Communes et de celle du gouvernement, qui, à leur avis, n'a pas défendu la législation envisagée avec assez d'énergie. Même si le texte était définitivement voté la semaine prochaine, il faudra ensuite surmonter l'épreuve de la Chambre des lords, où les adversaires de la dévolution sont encore plus déterminés qu'aux Communes.

H. P.

Espagne

La ratification par le parlement de l'accord de pêche avec le Maroc risque d'envenimer les relations avec l'Algérie

De notre correspondant

Madrid. — Après un débat souvent houleux, la Chambre des députés espagnole a ratifié, le mercredi 15 février, le traité de pêche signé avec le Maroc voici un an presque jour pour jour (*le Monde* du 19 février 1977). Comme le traité intéresse les eaux territoriales de l'ancien Sahara espagnol, l'opposition de gauche a eu beau jeu de démontrer qu'il consacre l'abandon du territoire sahraoui au royaume d'Hassan II, en dépit des dénégations du gouvernement madrilène. Mais les 142 voix réunies par les socialistes et les communistes n'ont rien pu contre les 174 suffrages du centre et de la droite.

La tension a été grande dans l'hémicycle. Le Polisario a, en effet, annoncé que, si le traité était ratifié, il déclarerait la guerre aux bateaux espagnols qui pêcheraient dans les eaux riveraines du Sahara. En outre, la décision des Cortès risque d'envenimer les relations avec l'Algérie à un moment où les efforts tentés de part et d'autre ont conduit à une impasse : absent de son poste depuis près de deux mois, l'ambassadeur espagnol à Alger est revenu bredouille, la semaine dernière, d'une mission de conciliation auprès du gouvernement Boumediène.

Les socialistes ont critiqué vivement le contenu et la signification de l'accord. Ils ont affirmé que celui-ci favorisait davantage les intérêts des grands armateurs que ceux du pays, et s'en sont pris nommément à M. Calvo Sotelo, ministre chargé des relations avec les Communautés européennes, qui était ministre du commerce quand Madrid a commencé à négocier avec Rabat un traité de pêche.

L'un des points les plus controversés du traité concerne le droit accordé aux bateaux espagnols de pêcher la sardine et les mollusques dans les eaux riveraines du Sahara, à condition de passer sous pavillon marocain dans une proportion de 40 % à 50 % en un délai de cinq ans. L'opération doit se faire par l'intermédiaire des sociétés mixtes, et doit être financée par des crédits espagnols. Autrement dit, affirme l'opposition, « *la marocanisation se fera à nos frais* ».

Une opération chirurgicale

Les milieux gouvernementaux reconnaissent qu'il s'agit là d'une opération chirurgicale douloureuse, mais inévitable. Sans un accord avec le Maroc, disent-ils, une partie de la flotte risque d'être paralysée. Depuis que la plupart des pays ont étendu leurs eaux territoriales à 200 milles marins, l'Espagne a perdu de nombreuses zones de pêche traditionnelles.

Les deux tiers de ses prises sont faites hors de ses eaux. Sa flotte, la troisième du monde avec plus de seize mille embarcations, capture, chaque année, 1 million et demi de tonnes de poissons (1 % du produit national brut).

Gouvernement et opposition se sont affrontés sur le bénéfice que l'accord pouvait apporter, ou non, aux entreprises espagnoles, et à quelque quinze mille salariés de la pêche. La gauche affirme que la marocanisation de la flotte privera rapidement de leur emploi de nombreux pêcheurs espagnols, notamment aux Canaries, et que seuls les grands armateurs pourront s'incorporer aux sociétés mixtes hispano-marocaines, alors que la majorité des embarcations sont de taille artisanale.

Elle soutient également que les crédits acordés aux Marocains pour moderniser leurs infrastructures portuaires et leurs conserveries leur permettront de concurrencer dangereusement l'industrie espagnole de la pêche.

D'autres questions ont été posées au cours du débat. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il jamais publié les annexes à la déclaration tripartite de Madrid du 14 novembre 1975 qui a partagé le Sahara espagnol entre le Maroc et la Mauritanie ? L'une de ces annexes ne prévoyait-elle pas des conditions de pêche bien plus avantageuses pour l'Espagne que le traité signé un an plus tard ? Et comment le gouvernement de Madrid peut-il affirmer qu'il n'a pas cédé au Maroc la souveraineté sur l'ex-Sahara espagnol, et qu'il lui en a confié seulement l'administration à titre temporaire, alors que le traité de pêche signé le 17 février 1977 implique le contraire ? Sur ce point, le ministre des affaires étrangères, M. Marcelino Oreja, a indiqué que le Maroc pouvait exercer une juridiction sur le Sahara et les eaux limitrophes sans qu'il s'agisse de souveraineté. Mais cette distinction n'a évidemment pas convaincu la gauche, qui continue de parler « *d'indignité* » à propos de l'abandon du Sahara, lequel n'a pas fini d'empoisonner la politique étrangère espagnole.

CHARLES VANHECKE.

Italie

Un historien communiste affirme que dès 1953 Molotov avait informé le P.C.I. des fautes de Staline

De notre correspondant

Rome. — Dans son numéro daté du 19 février, l'hebdomadaire *l'Espresso* publie une interview du professeur Ambrogio Donini, spécialiste d'histoire de l'Eglise et communiste. Celui-ci fait « *deux révélations* ».

D'abord, affirme-t-il, Pietro Secchia, ancien secrétaire général adjoint du P.C.I., mort il y a cinq ans, fit un discret voyage à Moscou, en décembre 1947, pour exprimer ses « *graves préoccupations* » aux dirigeants du Kremlin. Il reprochait à Togliatti d'être exagérément enclin au compromis avec la démocratie-chrétienne et de « *se faire trop d'illusions sur la possibilité d'une collaboration de longue durée* » avec ce parti.

Lors d'un autre voyage dans la capitale soviétique en 1953, le même Secchia se serait vu prier, par Molotov, « *d'informer les camarades italiens (...) de la découverte de grandes illégalités commises pendant les dernières années de la vie de Staline* ». C'est-à-dire que, trois ans avant le XXe Congrès, le P.C.I., officieusement mis au courant par les Soviétiques, se serait tu.

M. Donini révèle ses sources : les propres notes de Pietro Secchia, léguées à la fondation Feltrinelli et non aux archives du parti, comme le font généralement les dirigeants communistes.

Un livre d'un millier de pages paraîtra, du reste, l'année prochaine, sur ce sujet.

Les démentis ne se sont pas fait attendre. M. Gian Carlo Pajetta, membre de la direction du P.C.I., a publié une longue déclaration dans laquelle il affirme que ces informations « *ne répondent pas, même de loin, à la vérité* ». Le voyage de Secchia, à Moscou, en décembre 1947, aurait été fait « *sur mandat du secrétariat du P.C.I.* » et, à son retour, le vice-secrétaire n'aurait fait état « *d'aucun motif de divergence* ». De même, en 1953, Molotov ne lui donna « *aucune information concernant les procès* » ni aucune autre permettant de soupçonner « *ce qui fut connu par la suite* ».

R. S.

[Pietro Secchia fut un homme très puissant dans les années mêmes où il préconisait une ligne politique totalement *opposée* à celle de Togliatti. Devenu secrétaire général adjoint du P. C. I. en janvier 1948, il fut responsable de l'organisation, contrôleur des finances du parti et organisateur des formations combattantes clandestines. Sa mise à l'écart en 1955 permit à Togliatti d'entamer l'année suivante le processus de *déstalinisation* du P. C. I. La relance de la polémique autour de cette figure doit évidemment s'interpréter comme un débat autour de la ligne Berlinguer.]

M. ANDREOTTI PROPOSE AUX PARTIS SON « ESQUISSE DE PROGRAMME »

(De notre correspondant.)

Rome. — Les négociations pour résoudre la crise gouvernementale se sont accélérées après l'adoption par les syndicats d'une « *nouvelle ligne* » qui fait de l'austérité un moyen « *révolutionnaire* » capable de changer la société italienne. M. Giulio Andreotti, président du conseil désigné, a fait parvenir, le mercredi 15 février, une « esquisse de programme » aux six partis constitutionnels (démocrate-chrétien, communiste, socialiste, social-démocrate, républicain et libéral).

Le président du conseil désigné a attendu les résultats de l'assemblée syndicale pour mettre la dernière main à ses propositions. Dans un préambule politique, il définit ainsi les quatre phases d'une « *plus grande solidarité et d'un engagement plus étroit entre les partis* » sans jamais employer l'expression « *majorité parlementaire* » :

1) Contrairement à ce qui s'était passé en juillet 1976 à la sortie des communistes de l'opposition, le programme sera établi *avant* la formation du gouvernement ;

2) Les partis seront consultés sur « *la structure objective* » de celui-ci ;

3) On leur demandera « *un vote de confiance* » ;

4) L'application du programme sera rendue effective par une « *collaboration parlementaire* ».

Les partis de gauche n'ont pas voulu réagir tout de suite à ces affirmations un peu vagues. Ils se demandent, d'une part, si M. Andreotti peut aller plus loin et, d'autre part, s'il exprime le point de vue de l'ensemble de la démocratie chrétienne au sein de laquelle des mouvements divers se manifestent.

ROBERT SOLÉ.

LES RELATIONS ENTRE LA HONGRIE ET LA ROUMANIE

Bucarest contre-attaque dans la polémique sur la minorité magyare de Transylvanie

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les relations entre la Hongrie et la Roumanie ne paraissent pas actuellement être au beau fixe. Les critiques hongroises au sujet de la minorité magyare de Transylvanie se multiplient en effet depuis quelques semaines (*le Monde* du 25 janvier). Mais, alors que jusqu'à présent l'initiative des polémiques était revenue aux journaux de Budapest, la presse roumaine vient, le vendredi 10 février, de passer à la contre-attaque.

La réaction de Bucarest parue dans l'hebdomadaire politico-littéraire *Contemporanul* est vive. Tout en restant sur le plan d'une discussion scientifique, elle indique que le ton monte entre les deux capitales. Le périodique ne relève pas les griefs formulés ces derniers temps par divers publicistes de Budapest contre la politique roumaine à l'égard de la minorité hongroise. Plus habilement, ses auteurs, deux historiens, MM. D. Berciu et C. Preda, s'en prennent à une étude parue le 25 décembre dernier dans le journal *Magyar Hirlap*, dans laquelle les thèses officielles de Bucarest sur l'origine du peuple roumain et sa continuité historique dans l'espace carpato-danubien étaient mises en question.

La querelle n'est pas nouvelle, mais c'est un point sensible pour Bucarest, les historiens roumains ayant dépensé beaucoup d'énergie depuis une dizaine d'années pour rassembler les témoignages de toutes sortes — littéraires, archéologiques, numismatiques — attestant la continuité du peuplement roumain sur le territoire actuel de ce pays depuis les temps les plus reculés.

Aussi n'est-il guère surprenant que les deux historiens de Bucarest reprochent à leur collègue hongrois son « *dilettantisme* » et son « *ignorance crasse* ». Non seulement, affirment-ils, les Roumains ont toujours habité la terre où ils ont aujourd'hui, mais encore ils ont empêché au début du dixième siècle « *la pénétration* (non pas l'établissement) *des Hongrois en Transylvanie* ». Ainsi clairement présentés comme des envahisseurs, les Magyars se voient en outre indirectement reprocher leurs origines asiatiques lointaines.

MANUEL LUCBERT.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudications

VENTE sur licitation, au plus offrant et dernier enchérisseur au Palais de Justice à VERSAILLES le Mercredi 1er Mars 1978, à 10 h., de

UN TERRAIN à CONFLANS-SAINTE-HONORINE

(Yvelines), 16 bis, rue du Repos, figurant au cadastre rénové, section AH, numéro 441, pour 497 m2.
MISE A PRIX : 25.000 FRANCS
S'adr. à Me J.-M. REYNAUD, avocat, 29, bd de la Reine, VERSAILLES, tél. 950-51-38 ; Me AUBERT, tél. 951-10-74 ; Me DUROUDIER, tél. 965-05-53, avoc. Ts avocats pr. le Trib. de Gde Inst. de VERSAILLES. Au greffe dudit Trib. et sur les lieux pour visiter.

VENTE sur Saisie Immob. au Palais de Justice d'EVRY, rue des Mazières le MARDI 28 FEVRIER 1978 à 14 h.

UN PAVILLON SITUE A BOUTIGNY-SUR-ESSONNE

(91), Les Provenchères - LOT N° 34 (sur un terrain d'environ 730 m2).
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
Consignation préalable indispensable pour enchérir. - Renseignements : Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats à CORBEIL-ESSONNES, 51, r. Champ-Louis, tél. : 496-30-26 et 496-14-18.

ASIE

LES ÉTATS-UNIS ET LA FRANCE SONT EN TÊTE DES PAYS DONNANT ASILE AUX RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

(De notre correspondante.)

Genève. — Les porte-parole du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) et du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME) ont confirmé récemment au cours d'une conférence de presse sur la situation des réfugiés indochinois que la France arrive, juiste derrière les Etats-Unis, en tête des pays d'asile. Elle en a recueilli, depuis avril 1975, 30 000, à raison d'environ 1 000 par mois. Le CIME, qui se charge du transport vers les pays de réinstallation des réfugiés qui avaient trouvé un asile provisoire en Asie du Sud-Est, compte poursuivre au même rythme en 1978 leur acheminement vers la France.

En outre, 505 de ces réfugiés sont en cours d'installation en Guyane française.

Les Etats-Unis, qui ont recueilli depuis avril 1975 34 120 Indochinois, accordent une attention particulière aux « naufragés volontaires » ayant fui leur pays sur des embarcations de fortune. Le Congrès a autorisé en janvier dernier l'accueil d'un nouveau contingent de 7 000 de ceux-ci. Un groupe de la même importance est arrivé aux Etats-Unis l'an passé.

L'Allemagne fédérale, la Belgique, les Pays-Bas, les pays scandinaves et la Suisse accueillent régulièrement des petits groupes de réfugiés. L'Australie en a reçu 1 500 environ et met actuellement au point un programme concernant un milliers de « nofragés volontaires ». Enfin, le Canada s'est engagé à recevoir chaque mois, à partir de janvier 1978, cinquante familles indochinoises ayant fui par mer.

Les réfugiés transportés par le CIME dans les pays d'accueil permanent, ont bénéficié auparavant d'un asile provisoire — et le plus souvent précaire en dépit de l'aide du H.C.R. — en Malaisie, en Thaïlande, au Japon, aux Philippines, à Hongkong, en Indonésie et à Singapour. Selon les dernières statistiques, en octobre dernier, 2 707 « naufragés volontaires » sont arrivés dans les pays d'Asie du Sud-Est, en novembre 1 518, en décembre 926 et 1 358 en janvier 1978. Certains pays de la région offrent aux réfugiés d'Indochine la possibilité de s'installer sur leur territoire. Hongkong en a recueilli 28, Singapour 109 et la Malaisie a donné asile à 1 400 Cambodgiens musulmans.

ISABELLE VICHNIAC.

Chine

Le journal de l'armée estime qu'une épuration reste nécessaire

Succédant à M. Saifudin, M. Wang Feng vient d'être confirmé dans les fonctions de premier secrétaire du comité de parti du Sinkiang (« le Monde » du 1er février). Les nouvelles autorités de cette région stratégique, sur la frontière avec l'U.R.S.S., ont appelé, récemment, à la « vigilance » et à une purge des partisans de l'ancienne direction. Le journal de l'armée demande lui aussi une purge nationale parmi les militaires.

De notre correspondant

Pékin. — *Des « partisans fanatiques de la bande des quatre qui refusent de s'amender »* subsistent actuellement dans les forces armées chinoises, affirme le quotidien de l'A.P.L. dans un commentaire daté du 12 février et publié le lundi 13 par *le Quotidien du peuple*. L'auteur de l'article affirme vouloir mettre l'accent sur le travail de rectification idéologique et politique, mais insiste avec beaucoup plus de vigueur en fait sur les questions de personnes.

« *L'impureté des cadres de notre armée*, écrit-il, *constitue un grave danger, et nous ne pouvons y être indifférents* », cela d'autant plus que l'armée est « *un instrument important aussi bien dans la lutte de classes internationale que dans la lutte de classes à l'intérieur du pays* ». Dans cette optique, mener à bien les enquêtes sur les faits et les gens impliqués dans l'affaire de la « bande des quatre » constitue « *une tâche importante et pressante qui ne doit pas s'achever n'importe comment* ». Pas question, en d'autres termes, de laisser ces enquêtes se terminer plus ou moins en queue de poisson. Il faut donc « *isoler et concentrer nos attaques contre les partisans fanatiques de la bande des quatre qui refusent de s'amender* ». Jamais, depuis des mois, l'existence de ces derniers n'avait été dénoncée aussi clairement.

« *Tirer au clair les problèmes* », poursuit le journal de l'A.P.L., doit permettre de distinguer « *qui doit être attaqué et qui doit être rééduqué* », « *qui prend une position ferme dans la lutte contre la bande des quatre et qui a des problèmes* ».

Le journal des militaires décrit avec mordant et précisions les personnages qu'il faut dénoncer. « *Il existe*, dit-il, *des gens de ce genre : ils ont déjà commis des erreurs dans la dixième lutte de ligne* (affaire Lin Piao) *mais se sont retrouvés du côté du peuple sans avoir été critiqués, sans avoir tiré les leçons de leurs fautes... Dans la onzième lutte, ils ont de nouveau commis des erreurs... Les gens de cette sorte se sont retrouvés tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, ils ont commis des erreurs répétées, ne les ont pas complètement corrigées, mais estiment qu'elles relèvent des contradictions au sein du peuple (c'est-à-dire « non antagonistes ») et que personne en conséquence ne peut s'en prendre à eux* ».

« *Cela est dangereux*, poursuit le journal des militaires, *car, si de tels gens ne sont pas dénoncés, si on ne les aide pas pour qu'ils fassent leur autocritique et confessent clairement leurs erreurs devant les masses, ils deviendront inévitablement des fomentateurs de secousses* (politiques) *lorsque le climat propice se présentera.* »

D'une manière générale « *si l'on ne distingue pas ce qui est bon de ce qui est mauvais, les mauvais éléments conserveront les honneurs et les honnêtes gens seront découragés, l'ardeur des masses populaires ne pourra être mobilisée.* »

Une situation grave

L'article du journal de l'A.P.L. et la place qui lui est donnée par *le Quotidien du peuple* révèlent une situation plus grave qu'aucun texte ne l'avait jusqu'à présent laissé supposer. On en retiendra principalement les trois points suivants :

— Des personnages considérés comme directement liés aux dirigeants déchus en octobre 1976 occupent encore des positions de commandement et doivent être éliminés. Ceux-là, si l'on comprend bien la situation soulignée *par le commentaire, ne sauraient même être rééduqués.*

— Des *dirigeants* toujours en fonctions à l'heure actuelle résistent obstinément aux pressions exercées sur eux pour qu'ils fassent amende honorable et qu'ils renient tout ou partie de leurs actes et propos des dix dernières années.

— Certains thèmes actuellement à l'honneur sur la « consolidation de l'armée », la *modernisation des équipements, le renforcement du « professionnalisme » militaire, la fabrication d'armements hautement sophistiqués (le Monde du 1er février) sont inégalement acceptés et compris à travers une armée formée depuis des années selon les principes de la guerre populaire, de la priorité à la lutte de classes et de la critique des influences bourgeoises.*

Des membres du bureau politique visés ?

L'essentiel demeure que le journal de l'armée se fait le porte-parole d'une fraction réclamant une épuration approfondie, sans indulgence ni tolérance, des cadres du pays. Cela vaut pour les forces armées, mais *le Quotidien du peuple* — *dont on peut s'étonner qu'en sa qualité d'organe du parti il se borne à reproduire les articles d'autres publications* — indique dans une note de sa rédaction que les problèmes soulevés en ce qui concerne l'A.P.L. *peuvent intéresser d'autres secteurs.*

Les personnages visés peuvent se situer à n'importe quel niveau, et les descriptions qui en sont faites s'appliqueraient sans difficultés à *certains membres du bureau politique — dont on sait d'ailleurs qu'ils ont déjà été priés de faire leur autocritique. Doit-on en conclure que les pressions dont ils sont l'objet ne font que s'accentuer,* et cela à quelques semaines de la session de l'Assemblée nationale populaire ? Il est, en tout cas, certain qu'à travers l'appareil de commandement tout entier de l'armée se dessine une purge d'autant plus sévère qu'elle ne va pas sans rencontrer des résistances.

ALAIN JACOB.

● *Trente universitaires et scientifiques français* ont, à l'occasion d'un colloque, tenu le 11 février, au Collège de France, lancé un appel contre la violation des droits de l'homme en Corée du Sud, pour le retrait des troupes américaines, et pour la réunification indépendante et pacifique de la Corée. Ce colloque a été organisé à l'initiative du secteur scientifique et universitaire du *Comité français d'action et de soutien pour la réunification indépendante et pacifique de la Corée*. Parmi les participants, on notait la présence de MM. André Aubry, conseiller général communiste, maire d'Antony; Machefer, sénateur, membre du comité directeur du P.S.; Oppetit, membre du bureau politique de l'Union des gaullistes de progrès ; Charvin, doyen de la faculté de droit de Nice ; de Mme Hélène Langevin-Joliot-Curie, directeur de recherche au C.N.R.S. *Le colloque a également vivement souhaité qu'une délégation d'universitaires et de scientifiques français puisse se rendre cette année en Corée du Nord.*



AMÉRIQUES

Etats-Unis

Élection partielle à la Chambre des représentants

Un républicain l'emporte dans un fief démocrate de New York

M. William Grenn, ancien membre du Parlement de l'Etat *de New-York* (républicain), a été élu, mardi 14 février, pour représenter au Congrès Manhattan, un des cinq « quartiers » de la ville de New-York. Il a obetnu 30 240 voix contre 28 970 à Mme Bella Abzug, candidate démocrate, qui était pourtant la favorite de cette élection partielle. La dix-septième *circonscription* électorale de la Chambre des représentants (celle de Manhattan), était traditionnellement acquise aux démocrates.

La victoire de M. Green, un protégé de M. Nelson Rockefeller, ancien gouverneur de l'Etat de New-York et ancien vice-président des Etats-Unis, peut inquiéter certains candidats démocrates, même dans les circonscriptions jugées « *sûres* », dans la perspective des élections de novembre prochain, où un tiers du Senat et la totalité de la Chambre des représentants doivent être renouvelés. Ces scrutins « intermédiaires » entre deux élections présidentielles voient souvent une remontée du parti qui a perdu la présidence.

Une voix de plus que son adversaire

Battue mardi, Mme Bella Abzug est une forte personnalité, parfois même un peu extravagante, de l'aile gauche du parti démocrate. Elle avait, en septembre 1977, renoncé à son siège à la Chambre des représentants pour se présenter aux primaires démocrates pour le siège de sénateur *de l'Etat de New-York. Elle fut* alors battue par M. Patrick Moynihan, ancien ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU et porte-parole d'un courant plus conservateur au sein du parti démocrate.

Elle essuya un nouvel échec à *la fin de 1977 dans les primaires* démocrates pour la mairie de New-York, face à M. Edward Koch. Sa désignation par son *parti* pour défendre les couleurs démocrates contre M. Green ne fut elle-même acquise, le 20 janvier, qu'après une épuisante vérification des suffrages. Elle n'avait obtenu qu'une voix de plus que son concurrent, celle d'un homme de soixante ans, qui n'était plus, après coup, très sûr de son vote...

L'élection de mardi indique également qu'une frange de l'électorat démocrate new-yorkais a préféré voter pour un républicain plutôt que pour une candidate démocrate connue autant pour ses généreuses prises de position sociales et féministes que par la taille de ses chapeaux.

D. Dh.

Canada

CONSACRÉE AUX PROBLÈMES ÉCONOMIQUES

La conférence des premiers ministres s'est achevée sans résultats

De notre correspondant

Montréal. — Le premier ministre fédéral, M. Pierre Elliott Trudeau, et les dix premiers ministres des provinces du Canada, se sont séparés le mercredi 15 février après un « sommet économique » *de trois jours à Ottawa. Le premier ministre de la* province de Québec, M. René Lévesque, avait quitté la conférence quelques heures avant la fin de la réunion pour protester contre l'absence de résultat concret. Préparée de longue date *par le gouvernement d'Ottawa, cette conférence n'a pas répondu* aux espoirs qu'elle avait suscités.

M. Trudeau cherche le plus *souvent une synthèse des diffé*rentes opinions émises par les premiers ministres provinciaux, mais les points à l'ordre du jour de la réunion — intégralement télévisée — ont été abordés en termes si généreux qu'aucun progrès précis n'a pu être accompli. Dans son discours d'ouverture, M. Trudeau a présenté de façon optimiste l'état de l'économie canadienne, en reconnaissant pourtant la gravité du chômage (plus *de 8 %*) *et de l'infla*tion (près de 8 % également).

Les experts fédéraux étaient venus, semble-t-il, avec quelques suggestions techniques pour lutter contre la crise. La seule dont ont ait entendu parler consistait à demander aux provinces un effort particulier — en augmentant par exemple leur déficit budgétaire — pour soutenir la croissance. Devant les réticences des premiers *ministres* provinciaux, cette option a été laissée dans l'ombre.

Les premiers ministres des provinces ont obtenu l'assurance que *l'organisme qui succédera* à la mi-avril à la commission de contrôle des prix et des salaires (en fonction depuis 1975), n'aurait pas de pouvoir coercitif, mais seulement un pouvoir d'enquête et d'information. Dans la plupart des provinces, cette commission était considérée comme incompatible avec les règles de l'économie libérale.

Cette concession, si c'en est une (le gouvernement fédéral n'avait pas précisé jusqu'ici la nature de l'organisme qui succéderait à la commission de contrôle), est peut-être le seul résultat concret de ces trois jours de débats.

Les dix premiers ministres provinciaux ont dû se contenter d'énumérer une fois de plus pour les caméras de la télévision, la liste de leurs préoccupations respectives. On a vu ainsi les représentants des provinces maritimes de l'Est se plaindre des coûts de transport à l'intérieur du pays et mettre leurs espoirs dans l'augmentation des exportations. Le Québec a protesté contre ce qu'il tient pour des carences fédérales en matière de construction de *logements sociaux. L'Ontario* et l'Alberta se sont exprimés avec ce détachement *confiant* que donne la richesse commerciale ou pétrolière.

La Colombie britannique est restée, conformément à sa tradition la province « originale » de la confédération, régulièrement en désaccord avec le pouvoir fédéral et les prétentions de cette conférence. Les jalousies entre les provinces *et* leurs *velléités* d'autonomie vis-à-vis du pouvoir central étaient sensibles. On n'a eu à aucun moment l'impression d'un dialogue *constructif.*

La plupart des observateurs canadiens ont mis l'accent sur le caractère pré-électoral de cette *réunion et tiennen tpour acquis* que le gouvernement libéral annoncera prochainement la tenue d'élections fédérales, au printemps *ou pendant l'été.*

ALAIN-MARIE CARRON.

● « *Les Journées* » du Venezuela, organisées par l'UNESCO et la délégation permanente de ce pays auprès de l'organisation internationale, auront lieu du 20 février au 3 mars au siège de cette agence des Nations unies, 125, avenue de Suffren, à Paris. Figurent notamment au programme : des expositions d'arts plastiques, de livres et d'artisanat vénézuéliens : des manifestations *musicales* ; la projection de *films* culturels ; des conférences et des danses contemporaines.

DIPLOMATIE

RÉUNIE A CARACAS

L'Union mondiale de la démocratie chrétienne se préoccupe de la question des droits de l'homme

Correspondance

Caracas. — Le comité politique de l'Union mondiale de la démocratie chrétienne (U.M.D.C.), vient de se réunir à Caracas. M. Rafael Caldera, ancien président du Venezuela, dirigeant du COPEI (démocrate chrétien), accueillait MM. Mariano Rumor et Fanfani (Italie), MM. Von Hassel et Geissler (C.D.U., R.F.A.), Vandekerkhove (président du Sénat belge), André Colin (*France*) et une *cinquantaine* d'autres personnalités.

Vingt-deux ans après la première rencontre inter-continen*tale de cette famille politique*, les participants ont dressé un bilan qui n'est pas négatif : cinquante partis d'inspiration démocrate-chrétienne représentent aujourd'hui plus de 100 millions de militants à travers le monde. L'expérience gouvernementale européenne de l'après-guerre a eu son pendant en Amérique latine (au Chili et au Venezuela), tandis que des coups d'Etat ont empêché d'autres expériences de se développer (comme ce fut le cas au Guatemala et au Salvador). Le récent succès au Costa-Rica de M. Rodrigo Carazo sous *l'étiquette social-chrétienne* est encourageant. Les perpectives électorales de l'année ne sont pas, non plus, défavorables à la D.C. au Venezuela et au Guatemala.

« *Pour le développement démocratique de l'Amérique latine* » : tel était la préoccupation majeure des intervenants. La démocratie chrétienne, comme les autres forces politiques, ne peut, en effet, demeurer insensible au fait que des élections doivent avoir lieu, cette année, dans onze pays d'Amérique latine. Le choix de Caracas comme siège de la réunion était donc significatif.

Parmi les sujets à l'ordre du jour figurait la question des droits de l'homme. M. Mariano Rumor, président de l'U.M.D.C., a lancé un appel « *pour une action mondiale en faveur des droits de l'homme* ». Un commencement de réponse y a *rapidement été donné*. Quelques jours plus tard, à Washington, se rencontraient les secrétaires exécutifs des trois Internationales démocratiques — socialiste, libérale et D. C. — ainsi que des partenaires américains. Ils ont décidé, en principe, d'envoyer des groupes « pluralistes » d'observateurs dans les pays d'Amérique latine où des élections sont annoncées.

Le cas chilien a fait l'objet, à Caracas, d'une attention particu*lière. Le secrétaire général adjoint* de l'U.M.D.C., M. Angelo Bernassola, a été chargé de se rendre à Santiago. Il y a protesté auprès *des autorités militaires contre* la déportation à Arica, dans l'extrême nord du pays, de douze personnalités démocrates-chrétiennes. M. Bernassola, après une intervention de l'ambassade d'Italie au Chili, a pu s'entretenir avec les détenus.

MILOS ALCALAY.

La conférence de Belgrade

L'U.R.S.S. SE RETIRE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES DROITS DE L'HOMME

Belgrade (*A.F.P.*). — La délé*gation soviétique à la* conférence de Belgrade sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) a annoncé mercredi 15 février son *refus de continuer à participer* au « *groupe de rédaction informel* » chargé des questions humanitaires. Le chef de la délégation soviétique, M. Vorontsov, *appuyé* par les représentants de plusieurs pays de l'Est, a invoqué l'impossibilité, selon lui, de parvenir à un consensus des pays neutres et non alignés sur les propositions relatives aux questions humanitaires.

[*Apparemment, le délégué soviétique n'a pas fait état du « document de travail » (proposition non officielle) distribué lundi à Belgrade par la délégation française et qui diffère peu, sur le point le plus controversé (les droits de l'homme), de la proposition des neutres et des non-alignés. En se retirant du « groupe informel », l'U.R.S.S. entend manifester sa fermeté et sa hâte à provoquer la clôture de la conférence. De telles manœuvres ne sont pas rares dans les discussions diplomatiques. Le geste soviétique ne permet pas de conclure que l'échec de Belgrade est consommé mais il renforcera le pessimisme manifesté notamment par la presse yougoslave.*]

LE DÉPART DE L'AMBASSADEUR D'IRAN

Au terme d'une mission de plus de quatre ans, qui a été marquée par un échange de visites officielles entre les chefs d'Etat des deux pays et par une importante intensification des échanges franco-iraniens, M. Amir Chilaty, ambassadeur d'Iran, a quitté Paris mercredi 15 février. Il avait *été reçu avant son départ par le* président de la République et par le premier ministre, et le ministre des affaires étrangères avait offert *en son honneur un déjeuner* d'adieux.

● *Les relations franco-angolaises.* — Le groupe communiste à l'Assemblée nationale ayant fait une démarche auprès du Quai d'Orsay pour « *exiger* » l'établissement de relations diplomatiques avec l'Angola, le porte-parole du ministère a déclaré mercredi 15 février que ces relations exis*tent depuis le 31 janvier 1977* et qu'un chargé d'affaires français (M. J.-J. Peyronnet) réside à Luanda. L'Angola n'ayant pas *répondu à une demande d'agré*ment pour la nomination d'un ambassadeur, présentée le 23 mars 1977, la France n'a pas donné suite à la demande angolaise d'accréditer à Paris son ambassadeur à Bruxelles.

● *Le prix Robert-Schumann 1978* de la fondation hambourgeoise *Freiherr von Stein* a été décerné mercredi 15 février, au président de la section française du *Mouvement européen*, le professeur Louis Leprince-Ringuet. Cette récompense, dotée de 30 000 marks (environ 62 000 F) est attribuée chaque année à une personnalité ayant particulièrement contribué à l'unification de l'Eruope (*A.F.P.*).

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE CARDINAL MARTY, archevêque de Paris, vient de s'opposer à la célébration religieuse du bicentenaire de la naissance, à Paris, du général *José de San-Martin, libérateur* de l'Argentine. Sa décision a été notifiée au gouvernement de Buenos-Aires. La disparition, en décembre dernier, de deux religieuses françaises, enlevées dans la capitale argentine, a influencé la décision du cardinal Marty, admet-on à son secrétariat. L'ambassade d'Argentine à Paris avait fait une démarche auprès du curé de Saint-Germain-l'Auxerrois pour la célébration d'une messe commémorative. Sur le refus du prêtre, elle s'était adressée directement à l'archevêché.

États-Unis

● LA VENUE DE L'EQUIPE SUD-AFRICAINE DE COUPE DAVIS, en mars prochain à Nashville (Tennessee) provoque des protestations anti-*apartheid aux Etats-Unis*. En réaction à ce mouvement de protestations, le président du « comité américain pour l'égalité dans les *sports* et la *société* », a été attaqué dans son bureau de Virginia Beach, mardi 14 février, par deux *inconnus masqués*, à la manière des membres du Ku-Klux-Klan.

Finlande

● M. URKO KEKKONEN a été réélu président de la République de Finlande pour un cinquième mandat consécutif par 259 des 300 grands électeurs, choisis il y a un mois. Porté à la présidence pour la première fois ent 1956 par une seule voix de majorité, il était cette fois-ci le candidat des six principaux partis politiques. —

Portugal

● LE MINISTRE DE L'INTERIEUR A DEMISSIONNE pour raison de santé, a annoncé, le mercredi 15 *février*, M. Mario Soares, chef du gouvernement. M. Alberto de Oliveira Silva, socialiste, avait été hospitalisé peu après la formation du nouveau cabinet. En attendant la nomination d'un successeur, la semaine prochaine, l'intérim sera assuré par M. Antonio Almeida Santos, vice-premier ministre. (*Reuter.*)

Sao-Tomé et Principe

● DES MERCENAIRES au service de l'étranger préparent une invasion de la République *démocratique de Sao-Tomé-et-*Principe » affirme, dans un télégramme adressé mardi au président du Conseil de sécu*rité de l'ONU, le président de* cet Etat, M. Manuel Pinto da Costa. Il ajoute que des « *navires et avions de reconnaissance non identifiés violent systématiquement depuis quelque temps les eaux territoriales et l'espace aérien* » de son pays. — (*A.F.P.*)

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

LE DÉSACCORD AU SEIN DE LA GAUCHE

M. Mitterrand : pour le parti communiste l'heure de vérité viendra

M. François Mitterrand, qui était mercredi 15 février l'invité, sur Antenne 2, de l'émission « Cartes sur table », est revenu sur le chiffrage du programme commun actualisé par le P.S. Il a indiqué que l'indemnisation des actionnaires des sociétés qui seront nationalisées coûtera *« à peu près 3 milliards de F si l'on s'en réfère à la procédure qui consiste à racheter les actions sur vingt ans »*. Il a précisé que cette dépense ne sera pas connue en 1978 et ne se traduira en éléments budgétaires que l'année suivante. En ce qui concerne la Sécurité sociale, M. Mitterrand a rappelé que le P.S. est hostile à tout *« maniement du ticket modérateur »* mais que les décisions qui seront prises dans ce domaine *« ne peuvent pas être chiffrées sur l'année 1978 »*. Il a également noté que les mesures concernant les rapatriés ne pourront être prises dès 1978 et que *« le cas des handicapés adultes et leur financement sont toujours associés, dans nos comptes, au total des crédits prévus pour l'allocation vieillesse »*.

Le premier secrétaire du P.S. a ajouté : *« Je suis triste lorsque je pense à la façon dont M. Barre, par exemple, M. Chirac, d'autres encore, méprisent les Français car ils croient que les Français peuvent tout avaler. Nous faisons une proposition de chiffrage du programme commun selon les vues socialistes. Cette proposition est critiquée des deux côtés. Les partis de droite trouvent que ça coûte trop cher. Le parti communiste estime sans doute que cela ne coûte pas assez cher. Quand on se trouve ainsi pris comme en sandwich, c'est peut-être parce que l'on a assez raison étant donné que les uns et les autres veulent à tout prix démontrer que nous avons tort et cherchent n'importe quel argument dans l'arsenal de la mauvaise foi. »*

Répondant à M. Barre, qui a estimé que les propositions du P.S. nécessiteraient le doublement des impôts, M. Mitterrand a expliqué : *« Si l'on double l'ensemble des impôts français, cela veut dire 400 milliards (...). Si l'on doublait l'impôt sur le revenu ce serait de 70 à 80 milliards d'impôts nouveaux. M. Barre dit : 227 milliards. (...) Ou bien il s'agit de 400 milliards de francs d'impôts généraux, ou bien de 70 milliards de francs d'impôts sur le revenu, mais 227 milliards cela ne veut rien dire. Ou bien M. Barre ne connaît pas son budget, ou bien, tout simplement, il a inventé, comme il a tendance à le faire depuis quelque temps. »*

M. Mitterrand a également répondu à l'argument — utilisé notamment par M. Boulin et par le P.C.F. — selon lequel les projets du P.S. porteraient le prix du litre d'essence à 2,80 F. Il a déclaré : *« Notre proposition se limite — cela a été dit et écrit, les critiques ne sont donc pas excusables s'ils ne disent pas la vérité — à l'utilisation industrielle de l'énergie. Il ne s'agit donc pas de l'essence. »*

En ce qui concerne l'impasse budgétaire de 40 milliards prévue par le P.S., M. Mitterrand a déclaré : *« Nous demandons un effort moindre, une impasse ou un déficit moindre que le tiers — entre le tiers et la moitié — de ce que font les Etats-Unis d'Amérique et l'Allemagne de l'Ouest et à peu près autant que le Japon. Et cette politique est recommandée par l'O.C.D.E., l'organisme officiel des économies occidentales. »*

Le premier secrétaire du P.S. a également évoqué les critiques contre la politique économique du P.S. qui figurent dans la revue du P.C.F. *Economie et Politique* (*le Monde* du 15 février). *« Cet article qui critique nos propositions est paru avant que nos propositions soient publiées »*, a-t-il noté.

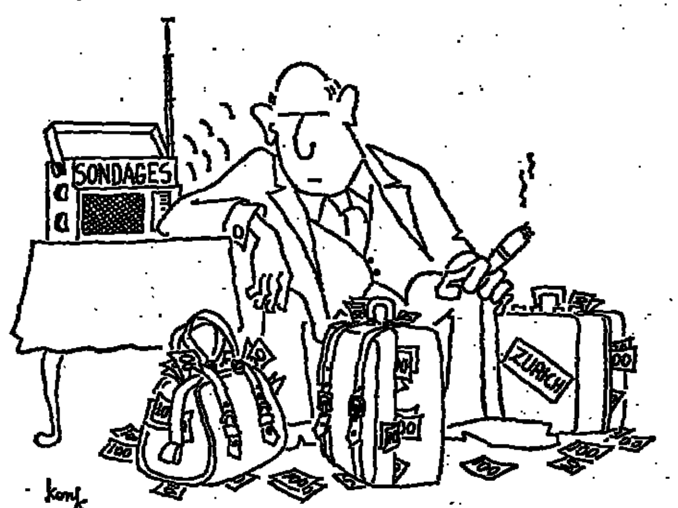
M. Mitterrand a ajouté : *« Je demande précisément aux communistes, et particulièrement à tous ceux qui sont les électeurs, d'imposer l'union nécessaire. Pour cela, il faut retourner à la sagesse et au bon sens dans le respect du contrat sur lequel on s'est engagé. Pour le parti communiste, je pense que le moment viendra où l'heure de vérité se produira.*

» Il appartient maintenant aux Françaises et aux Français de gauche de choisir entre la proposition communiste et la proposition socialiste. Bien entendu, à compter du moment où ils se seront prononcés, la discipline, la fameuse discipline républicaine, la discipline de gauche, il faudra la sortir du grenier où le parti communiste voudrait la rejeter. »

Si le P.C.F. refuse de se désister en faveur des candidats socialistes, M. Mitterrand a estimé que la gauche ne pourrait l'emporter, et il a ajouté : *« Georges Marchais dans ce cas-là prendra la responsabilité de la défaite de la gauche. (...) L'électorat communiste, dans une très forte majorité, appliquera la discipline. Mais bien entendu, il ne faut pas qu'il y ait une hémorragie de suffrages. Or je dis que refuser l'union, refuser la discipline, c'est mettre en cause pour le mois d'avril l'ensemble des mesures sociales. (...) Je ne doute pas que le parti communiste, conscient de son devoir, ne se range finalement à ces arguments qui sont ceux du bon sens et de l'intérêt des Français. »*

Le président de la République ne pourra pas peser sur la composition du gouvernement

Dans l'hypothèse d'une victoire électorale de la gauche, M. Mitterrand a précisé : *« Le président de la République ne pourra pas peser sur la composition interne du gouvernement de la gauche; il ne pourra pas faire que tel parti, qui devrait s'y trouver représenté, s'il l'accepte lui-même n'y soit pas. (...) J'ai simplement admis depuis 1972, officiellement, en signant le programme commun, qu'il y aurait un jour un gouvernement où serait représentée toute la gauche, donc les communistes. A quels postes ? Je n'en sais rien. Je ne considère pas les communistes comme des citoyens de deuxième zone. Je ne considère pas qu'il y a des principes à émettre ; je considère qu'il y a des opportunités à respecter. »*



(Dessin de KONK.)

M. BOULIN : le P.S. fait la démonstration de son incompétence.

M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, a publié, mardi 14 février, le communiqué suivant :

« Le parti socialiste vient de faire une nouvelle démonstration, chiffres à l'appui, de son incompétence en matière économique et financière.

» Le parti socialiste avoue qu'avant même qu'il ait pu gérer notre pays pendant un an, le déficit du budget atteindrait 40 milliards de francs, alors que la loi de finances pour 1978 ne prévoit qu'un déficit de 8 milliards de francs. Cette multiplication par plus de quatre en quelques mois de gestion socialiste va de toute évidence à l'encontre de toute politique de redressement.

» L'élément le plus révélateur de ce programme est sa volonté d'aboutir à l'asphyxie complète de nos entreprises.

» Il prévoit ainsi une augmentation de l'impôt de l'actif des sociétés de 5 milliards de francs et une augmentation des salaires et des charges sociales évaluée à 132 milliards. Malgré les 27 milliards d'allègements prévus, cela représente une surcharge nette de 110 milliards de francs. »

M. CHIRAC : des Trissotins de l'économie.

M. Jacques Chirac a demandé mercredi 15 février à Reims la suppression des permissions aux délinquants emprisonnés pour cause de violence.

Le président du R.P.R., venu soutenir les candidats de son mouvement en Champagne-Ardenne, a réclamé devant cinq mille personnes *« le rétablissement des règles de la sécurité des biens et des personnes »*, en disant : *« Rendre la justice au nom du peuple français, c'est appliquer les lois que ce peuple a choisi et non se fier à l'interprétation qu'en donne je ne sais quel syndicat de la magistrature. »*

M. Chirac a ensuite indiqué que, selon lui, *« le chiffrage du programme socialiste ne correspondait à aucune réalité : il n'est pas sérieux, il montre une rare virtuosité au mensonge et à l'omission »*. Jacques Chirac a conclu : *« Voilà ce que nous proposent tous ces Trissotins de l'économie. »*





M. Marchais : le programme commun n'a été pour le P.S. qu'un moyen de retrouver des forces

Le comité central du parti communiste, qui a siégé mercredi 15 février, a adopté, à l'unanimité, une résolution confirmant les décisions prises lors de la conférence nationale du P.C.F. qui a siégé en janvier. Il a également confirmé l'appel de M. Georges Marchais à Gentilly, invitant le P.S. et le M.R.G. à reprendre les négociations sur l'actualisation du programme commun.

M. Georges Marchais, qui était, jeudi 16 février, l'invité du « petit déjeuner » de France-Inter, a répondu à M. Mitterrand, qui s'était exprimé la veille sur Antenne 2. Il a estimé que le premier secrétaire du P.S. s'est livré à *« un renversement des responsabilités »* en expliquant que le P.C.F. pouvait provoquer l'échec de la gauche en refusant de se désister lors du second tour de scrutin. *« M. Mitterrand*, a-t-il ajouté, *m'a donné l'impression d'avoir peur de son ombre. (...) Ce que Mitterrand veut c'est un « chèque en blanc », il veut rester libre de ses mouvements. Il a peur de son ombre, car il sait qu'il ne peut pas abuser les Français plus longtemps (...). Le chiffrage du programme socialiste n'a plus rien à voir avec le programme commun. Il n'en prévoit ni les objectifs ni les moyens (...).*

» Si je suis un menteur, Mitterrand a la possibilité d'en faire immédiatement la démonstration. Réunissons-nous et on verra bien de quel côté sont ceux qui veulent un accord (...). Le programme commun n'a été pour Mitterrand que le moyen de redonner à son parti la force qu'il n'avait pas. Au moment d'aller au pouvoir il veut se dégager de toute obligation pour mener une politique d'austérité (...).

» Nous voulons l'unité, l'accord. La gauche n'a progressé qu'à partir du moment où nous avions un programme commun. La victoire en 1978 passe par un programme clair. Nous avons devant nous des expériences malheureuses. Au Portugal. (...) Le P.S. propose de donner des subventions aux sociétés capitalistes, comme si les patrons n'avaient pas reçu assez de cadeaux depuis vingt ans. Le P.S. ménage le grand capital et les grandes fortunes et fait cadeau de 27 milliards aux patrons. Vous aurez du mal à me convaincre qu'en 1971 est né un nouveau P.S... Un singulier parti des travailleurs qui s'engage dans la voie de l'austérité. »

M. Marchais a dénoncé la *« manipulation scandaleuse des sondages »* et il a affirmé que les décisions prises par le P.C.F. *« sont comprises et approuvées »*. Il a fustigé *« la vieille tradition social-démocrate, qui consiste à se faire élire à gauche pour faire une politique de droite »*. M. Marchais a reproché à M. Mitterrand de parler de l' « appareil » communiste, en reprenant ainsi le langage *« de nos pires adversaires »*, de *« la vieille droite réactionnaire »*, et de lancer des appels aux électeurs communistes.

Le secrétaire général du P.C.F. a conclu : *« A l'époque des guerres coloniales nous étions à contre-courant, nous avons perdu des voix. Et à l'arrivée nous avions raison. »* Il a estimé que changer de position pour conserver des voix relève de la « politique politicienne ». Il a expliqué que si la gauche emporte les élections il y aura des *ministres communistes* et qu'il pourra y en avoir aussi bien aux affaires étrangères, à la défense nationale qu'à l'intérieur.

Après les élections cantonales du Val-de-Marne

Le secrétaire général du P.C.F. reproche à Europe 1 d'avoir mis en cause l'intégrité de son parti

M. Georges Marchais a fait connaître jeudi 16 février, à la direction d'Europe 1, qu'il ne participerait pas, comme prévu, vendredi matin, à la première des émissions au cours de laquelle Denise Fabre doit recevoir les responsables politiques dans le cadre de la pré-campagne électorale. Le secrétaire général du P.C.F. a adressé à M. Jean-Luc Lagardère, directeur général de la station, une lettre dans laquelle il écrit notamment : *« Je ne participerai pas vendredi matin 17 février, de 10 à 11 heures, à l'émission prévue sur votre antenne. Vous en connaissez les raisons.*

» Mardi dernier, Europe 1 s'est livrée à une véritable provocation à l'égard du parti communiste français, provocation d'autant plus indigne qu'elle mettait en cause l'honnêteté, l'intégrité de mon parti et de ses militants au lendemain des élections partielles de Fontenay-sous-Bois et de Chennevières (1).

» Certes, le coup bas auquel s'est livrée votre station s'est rapidement retourné contre elle. Les démentis se sont accumulés.

» Il n'en reste pas moins qu'il s'agit là de méthodes que, pour ma part, j'estime inadmissible. »

[Ce différend entre le parti communiste et Europe 1 n'est pas le premier. Le 29 juin 1976, le bureau politique du P.C.F. avait appelé les « travailleurs à signifier leur indignation » à cette station « en se détournant de l'écoute de ce poste dans la période du 5 au 15 juillet ». Il entendait par là protester contre la manière dont Europe 1 « et certains organes de presse, en particulier l'A.F.P. » avaient rendu compte des pourparlers et de l'accord conclu, le 28 juin, au terme d'une rencontre « au sommet » des dirigeants de la gauche, en vue des élections municipales.]

(1) *Le Monde* des 14 et 16 février.

Les communistes font dix propositions pour l'agriculture

« Il n'y a que M. Giscard d'Estaing qui ose affirmer que la situation de la masse des agriculteurs s'améliore. (...) L'endettement croissant, le retard dans la modernisation de l'habitat et des exploitations, l'ampleur du célibat paysan attestent de l'appauvrissement réel de la paysannerie », a déclaré en début de semaine M. Lajoinie, membre du bureau politique du P.C.F., responsable des questions agricoles, en présentant *« dix propositions pour l'agriculture »* qu'appliquerait *« un gouvernement de gauche avec des ministres communistes »*.

Ces propositions, qui sont tirées de la partie du programme commun sur laquelle les partis de gauche s'étaient accordés avant de rompre les négociations, ont pour objet :

— La garantie d'un revenu paysan en progression grâce à des prix correspondant au coût de la production et à une organisation des marchés ;

— La création d'un comité spécial de contrôle des charges de production des agriculteurs, qui siégerait auprès du conseil des ministres ;

— La suppression des montants compensatoires monétaires européens qui pénalisent les agriculteurs français en freinant les exportations ;

— Le rejet de l'élargissement du Marché commun à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal ;

— La création d'une véritable caisse de calamités agricoles ;

— L'aide par des prêts à bas taux d'intérêt en faveur de l'installation des jeunes, de la modernisation des exploitations et du développement de la coopération ;

— La lutte efficace contre la spéculation foncière par une réglementation rigoureuse des cumuls et la démocratisation des SAFER (sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural), qui seraient placées sous le contrôle d'agriculteurs élus ;

— L'amélioration de la protection sociale en portant la retraite au niveau minimum de 1 300 F par mois ;

— Le développement des équipements collectifs et individuels ruraux ;

— La création de nouveaux emplois en milieu rural, notamment en agriculture, par une production « de qualité ».

Le financement de ces mesures — certaines ne coûtent rien — serait assuré par *« l'accroissement des débouchés résultant d'une relance de la consommation populaire prévue par le programme commun actualisé »* et par une augmentation de 3 milliards de francs en 1978 des crédits pour le soutien des marchés et pour les productions agricoles.

En réponse à une question, M. Lajoinie a indiqué que les positions de M. Edgard Pisani dans le domaine foncier, contenues notamment dans son livre *l'Utopie foncière*, témoignaient d'un « virage à droite » du parti socialiste. Qualifiant l'ancien ministre de l'agriculture du général de Gaulle de « revenant », le responsable communiste a regretté que M. Pisani n'ait fait aucune autocritique sur la loi d'orientation de 1960-1962, qui a contribué, à son avis, à accélérer l'exode rural. M. Lajoinie a également noté qu'en signant le programme européen des partis socialistes, le P.S. français a pris en matière agricole des options contraires à celles du programme commun en matière d'organisation des marchés et des prix agricoles.

POLITIQUE

LA TOURNÉE DU PREMIER MINISTRE EN PROVINCE

M. Barre : les Français sont habitués à ne pas être gouvernés par des irresponsables

De notre envoyé spécial

Vannes. — *Tout au long du voyage qu'il a fait mercredi après-midi 15 février dans le Morbihan pour y soutenir les candidats de la majorité, M. Raymond Barre s'est employé à convaincre ses auditeurs que sa tournée électorale en province ne répond à aucun souci électoraliste... Usant à cet effet de toutes les subtilités de la dialectique, le premier ministre a assuré qu'il s'exprimait autant à titre personnel* — « comme Français parlant à d'autres Français » — *qu'à titre de chef du gouvernement. Il n'en a pas moins exposé longuement les raisons qui, selon lui, doivent faire prendre conscience aux électeurs de la nécessité d'opérer* « le bon choix pour la France ».

Le premier ministre s'est successivement rendu à Plouay, dont le maire, M. Yves Le Cabellec (C.D.S.), est candidat unique de la majorité dans la 6e circonscription, puis à Auray (2e circonscription) où se représente M. Christian Bonnet (P.R.), ministre de l'intérieur, et à Vannes où M. Raymond Marcellin, ancien ministre de l'intérieur, président du conseil général, élu sénateur en septembre dernier, a désigné pour lui succéder le nouveau maire de la ville, M. Paul Chapel (P.R.).

Au cours de l'allocution qu'il a prononcée à Vannes, M. Raymond Barre a critiqué une nouvelle fois de façon virulente les programmes des socialistes et des communistes en reprenant les arguments qu'il avait utilisés la veille dans l'Indre (« le Monde » du 16 février).

M. Raymond Barre devait continuer sa tournée en se rendant dans la soirée du 16 février à Roanne (Loire).

Près d'un millier de personnes avaient répondu mardi soir, à Vannes, aux invitations qui leur avaient été adressées par les responsables régionaux de la majorité. M. Raymond Barre a affirmé qu'il souhaitait s'adresser aux Français « *indépendamment de toute considération partisane ou idéologique* ». Evoquant l'éventualité d'un accord de gouvernement entre le P.S. et le P.C., le premier ministre a posé à son auditoire les questions suivantes : « *Accepteriez-vous que soit donné à un membre du parti communiste le ministère de l'intérieur ou celui des collectivités locales, le ministère de la justice, celui de l'éducation ou des universités ? Comment serions-nous gouvernés ? Quelle serait l'homogénéité et la cohérence de l'équipe qui serait chargée de conduire la France dans une période particulièrement difficile ?* »

Estimant que l'opposition « raconte des histoires » quand elle promet l'augmentation du SMIC, le premier ministre a déclaré : « *Il est facile de faire de la démagogie avec le SMIC mais, en fin de compte, contre qui se retourne une politique apparemment généreuse, mais économiquement mal fondée ? Contre ceux-là mêmes que l'on entend aider !* »

Après avoir critiqué les conceptions socialistes en matière de défense, le chef du gouvernement a rendu hommage « *aux hommes d'Etat responsables de la IVe République. Il y en a eu,* a-t-il dit, *et en particulier M. Pierre Mendès-France, qui ont engagé la France sur la voie de la création de la force nucléaire de dissuasion.* »

En conclusion, M. Raymond Barre a réaffirmé sa certitude de la victoire de la majorité : « *Cela fait maintenant vingt ans que les Français sont habitués à ne pas être gouvernés par des irresponsables... Je suis parfois plein d'inquiétude et de tristesse,* a-t-il toutefois ajouté, *à la pensée que, dans un mouvement d'abandon, tout l'acquis de notre pays pourrait être balayé et perdu en quelques mois.* »

Le premier ministre s'était auparavant rendu à Plouay et à Auray. Dans cette dernière localité, il s'était notamment déclaré « *content d'être loin de tout ce qui remue, qui critique, qui scribouille* ».

ALAIN ROLLAT.

M. Servan-Schreiber maintient sa formule : « le P.C. traite les Français comme des bougnoules »

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, a confirmé, mercredi soir 15 février à Nancy la formule qu'il avait employée la veille au cours de l'émission « L'événement », et selon laquelle « *le parti communiste traite les Français comme des bougnoules* » (1). Il a déclaré : « *Cela signifie que l'Etat communiste, que j'ai en horreur, est un système colonialiste. C'est à la fois la bureaucratie, le mensonge, le mépris. Les colons appelaient bougnoules les gens qu'ils traitaient de la sorte, comme les communistes traitent les habitants des pays où ils sont les maîtres et comme les chefs communistes, ici, traitent les Français.* »

(1) M. Mustapha Ouazzani, ethnologue marocain, nous apporte les précisions suivantes : « Le mot « bougnoule » s'adresse plutôt aux Arabes, il vient de « nou'l » qui désigne la sandale primitive que les Berbères du Maghreb fabriquent à partir d'une peau de chèvre et d'une ficelle de chanvre, pour se protéger surtout contre les neiges éternelles. Quand les Bédouins descendent dans les villes « civilisées », le regard des citadins est attiré surtout par cette sorte de sandales et on traite, de ce fait, ceux qui les portent de « bou nou'l » (littéralement : ceux qui produisent des sandales).]

Les propos tenus par le président du parti radical ont suscité plusieurs réactions de vive réprobation

● *M. Gabriel Péronnet*, ancien secrétaire d'Etat, président d'honneur du parti radical, a estimé mercredi à Vichy que l'expression utilisée par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber « *ne peut recueillir l'approbation des radicaux dont la philosophie est faite de tolérance, de mesure et de respect de l'homme* ».

● *Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.)* a protesté mercredi contre « *la grave insulte raciste que M. J.-J. Servan-Schreiber a proféré à l'égard de peuples étrangers et d'une importante minorité ethnique vivant en France* ». Il envisage « *les moyens de demander à la justice réparation pour la grave offense ainsi faite aux citoyens français d'origine arabe, à des centaines de milliers d'étrangers participant par leur travail à la prospérité du pays* ».

● *M. Hubert Lestre-Ogrel*, secrétaire national de la C.F.D.T., a déclaré, jeudi 16 février : « *Ainsi, un responsable important de la majorité a laissé échapper publiquement ses sentiments réels. Quand on se laisse aller à un tel vocabulaire, c'est qu'il correspond à une attitude profonde. La C.F.D.T. s'élève contre le climat actuel et réaffirme, à cette occasion, sa volonté de lutter pour le maintien des liens d'amitié entre la France et le peuple algérien, pour l'égalité des droits des travailleurs immigrés et pour le respect de leur dignité.* »

● « *Les mairies du centre de Paris sont ouvertement transformées en officines politiques* », affirme M. Claude Quin, conseiller de Paris, candidat du parti communiste dans le deuxième secteur de la capitale, dans un communiqué à la presse. « *Certains officiers municipaux,* précise-t-il, *nommés par M. Chirac viennent de prendre l'initiative de lancer des journaux d'arrondissement. Celui qui est édité dans les deuxième et troisième arrondissements s'en prend en termes injurieux aux élus de la population.* »

● *Le R.P.R.* pourra conserver son emblème composé d'un bonnet phrygien et d'une croix de Lorraine.

La 1re chambre du tribunal civil de Paris a rendu, mercredi 15 février, un jugement déboutant le Front progressiste (gaullistes de gauche), qui réclamait la saisie et la destruction de tout support de cet emblème en affirmant être le seul à pouvoir utiliser ce symbole.

Mme d'Harcourt candidate à Neuilly

« Un incident sur une trajectoire »

Jusqu'au mois de décembre dernier, Mme Florence d'Harcourt n'était qu'une dame tout fait respectable, épouse d'un homme non moins respectable, *directeur général d'un* groupe d'assurances, une mère de cinq enfants, qui, voilà dix ans, était entrée sans bruit en politique en créant un mouvement de femmes gaullistes, Femme-avenir. Suppléante de M. Achille Peretti dans la 6e circonscription des Hauts-de-Seine en 1973, elle l'a remplacé à l'Assemblée nationale, en février 1977, lorsque celui-ci est entré au Conseil constitutionnel. C'est donc un député sortant, membre du comité central du R.P.R., qui, très naturellement, sollicitait à l'automne 1977, l'investiture de son parti pour les prochaines élections législatives.

Vint M. Hersant, et tout bascula. Ce patron de presse, considérant qu'il lui est indispensable d'être parlementaire et n'étant pas très sûr de conserver son siège de député de l'Oise, s'était mis depuis plusieurs mois en quête d'un nouveau fief. *La 6e circonscription des Hauts-de-*Seine (Neuilly-Puteaux) est, pour la majorité, une « bonne » circonscription, c'est-à-dire, comme le définissait récemment Mme Françoise Giroud (*le Monde* du 21 décembre 1977) « *celle où, présenterait-on un manche à balai, il l'emporterait sur le représentant de la tendance opposée* ».

Le 10 décembre 1977, le comité central du R.P.R. (*le Monde* du 13 décembre 1977) annonce que le parti gaulliste soutiendra M. Hersant *comme « candidat unique de la majorité dans la 6e circonscription des Hauts-de-Seine »*. Mme d'Harcourt proteste. « *Je suis président d'un mouvement*, lui répond M. Jacques Chirac, *et je dois tenir compte de l'intérêt général. Entre une candidate que j'apprécie et que j'aime beaucoup et un homme qui, par ses journaux, soutient plus de trente de nos candidats, j'ai dû faire un choix dont je prends la responsabilité.* » Sous les applaudissements, Mme d'Harcourt décide de maintenir sa candidature dans la circonscription comme « *candidate libre de la majorité. Pour une majorité rénovée* ». « *Contre Goliath* », écrit-elle sur ses tracts.

On souriait un peu dans les états-majors devant cette « pauvre Florence », qui partait en croisade contre « *la dégradation des mœurs politiques* ». « *On m'a proposé, explique Mme d'Harcourt, le dix-septième arrondissement, qui était « acquis au premier tour et pour « vingt ans ». Mon mandat n'est pas là; ai-je répondu, je me bats dans ma circonscription.* »

L'ironie a fait place à une certaine irritation face à l'abondance de témoignages de sympathie qui parvenaient à Mme d'Harcourt. Des comités de soutien se sont créés non seulement à Neuilly, mais dans plusieurs villes de France. « *Rien ne me rapproche d'elle*, écrivait Mme Giroud (*le Monde* du 21 décembre 1977), *mais on imagine mal que l'on puisse se conduire de façon plus indécente à l'égard d'une ardente et dévouée militante.* »

Exclue d'elle-même du R.P.R.

« *J'ai trouvé scandaleux ce que les hommes lui faisaient. Je suis venue lui proposer mon aide* », explique cette femme gaulliste de Nanterre qui arbore une bague à croix de Lorraine et qui vient plusieurs demi-journées par semaine assurer la permanence — une petite boutique que Mme d'Harcourt avait ouverte depuis qu'elle est député « *parce qu'on y entre plus facilement que dans une mairie. C'est moins solennel* ». Là, toute la journée, des gens viennent encourager « leur député », demander s'ils peuvent être utiles ; « *En tant qu'habitant de Neuilly*, dit l'un d'eux, *je ne veux pas du mauvais élève de l'Assemblée nationale comme député* », allusion à l'absentéisme quasi total du député de l'Oise.

On apporte des chèques. En chèques de 25 à 50 F, elle a reçu en un mois plus de 20 000 F ; auxquels s'ajoutent, dit Mme d'Harcourt, « *quelques gros chèques et le montant de mes indemnités parlementaires que j'avais économisées depuis février, car je sentais l'affaire venir* ». Face à la guerre qui a été déclenchée contre elle, c'est dérisoire. M. Pasqua, secrétaire général adjoint du R.P.R. et sénateur des Hauts-de-Seine, a écrit aux militants R.P.R. *pour dire que « Mme d'Harcourt s'était elle-même exclue du parti »*. Ses rares affiches, qui proclament « *oui au service des autres, non à la politique politicienne* », sont un peu perdues sur des murs recouverts des portraits géants, en couleur, de M. Hersant et de sa suppléante. En outre, le 6 février dernier, l'actuel député de l'Oise, directeur du *Figaro* et copropriétaire de *France-Soir*, a présenté son manifeste électoral à la « une » d'un *Figaro* spécialement imprimé pour être vendu dans cette circonscription.

Mais, en proclamant « *Je tiens bon. Je suis toujours là* », Mme d'Harcourt est devenue une sorte de symbole. Elle a décidé de pallier son manque de moyens financiers « *par une énergie qui ne se démentira pas* ». « *Je n'envisage même pas de perdre*, dit-elle. *Certains sondages me donnent en tête au premier tour* (le Monde *du 14 février*) *et je ne me désisterai pas. Hersant, ce n'est qu'un incident sur une trajectoire.* » M. Hersant invite ses électeurs à des soirées au pavillon d'Armenonville, dans le bois de Boulogne : Mme d'Harcourt, elle, va chez eux. Elle tient chaque soir des « *mini-réunions* », « *comme je le faisais trois fois par semaine depuis que j'étais député. Parce que les gens ne se déplacent plus pour aller sous les préaux publics, à Neuilly surtout* ».

M. Hersant a tenu à prévenir par lettre *les électeurs qu'ils recevaient* chez eux « *une candidate de division* », qui « *dans* le Monde *du 6 octobre 1975, apportait avec inconséquence son soutien à la candidate socialo-communiste de Châtellerault, Mme Edith Cresson* », et qui « *vient de prendre comme suppléant M. Yves Gautier, un des principaux dirigeants du Mouvement des démocrates* [qui] *combat et dénonce la majorité* ».

« Non, je ne suis pas de gauche »

Pourtant, si M. Hersant venait quelque soir à une *réunion*, il pourrait difficilement reconnaître en son adversaire un suppôt du démon socialo-communiste. Il faut en effet *la* voir, debout entre les bergères et les tableaux de maîtres, fustiger le « *collectivisme* », affirmer qu'« *elle veut s'appuyer sur la presse de droite, même si, interdite de séjour au* Figaro, *elle est obligée d'écrire dans* le Monde », et faire sa profession de foi : « *Je ne me bats pas contre l'argent, mais contre l'affairisme et les puissances d'argent, contre la corruption en politique, contre des pratiques qui ressemblent à celles du collectivisme — car si l'on généralise ce mode de désignation des candidats, c'est Moscou, — contre une presse indigne de notre pays démocratique — où l'on a gommé mon nom de la liste des candidats, — enfin, pour que cette circonscription ait un député à temps complet.* »

« *Non, je ne suis pas de gauche,* se défend Mme d'Harcourt. *Ce combat, seule une femme pouvait le mener. Les hommes se seraient arrangés entre eux. Ils sont tous mouillés dans les copinages.* » Si elle est élue, elle ira « *au groupe des non-inscrits, ne pouvant plus cautionner un parti qui s'est conduit de cette façon...* »

M. Hersant paraît bien être le seul à croire que les révoltes de palais engendrent des militants de gauche. Certes, Mme d'Harcourt parle un peu haut parce qu'elle « *n'aurait jamais pu imaginer* » que les gens de son monde renoncent à leurs derniers attraits — le bon ton et l'élégance. — pour devenir des « *magouilleurs* » sans grandeur. Mais tout cela reste de bon aloi. Et si elle a eu, selon une électrice socialiste de Neuilly « *un sacré courage, qui lui vaudra peut-être, au second tour, des voix de gauche, pour aider à éliminer un personnage détestable* », il serait plus que téméraire de faire de l'ancienne présidente de Femme-avenir une héroïne de la remise en cause idéologique. Non, Mme Florence d'Harcourt n'irait pas « *s'encanailler* » du côté des contestataires ou autres crypto-collectivistes. Elle reste à droite. Avec une belle constance.

JOSIANE SAVIGNEAU.

Un Aveyronnais dans les rues de Paris

M. Robert Fabre s'est promené mercredi 15 février, en fin d'après-midi, rue Montorgueil. Il était venu soutenir M. François Luchaire, membre du bureau national du Mouvement des *radicaux de gauche, candidat* dans la 2e circonscription (avec l'investiture du P.S.) et M. Maurice Benassayag, membre du comité directeur du P.S., candidat dans la 1re circonscription. *Accompagné par les deux candidats et quelques rares militants,* le président du Mouvement des radicaux de gauche ne troublait pas la vie de cette artère commerçante.

A l'*inverse de M. François* Mitterrand, qui ne peut effectuer de telles visites sans être escorté par de nombreux photographes et cameramen, M. Robert Fabre passe inaperçu, se fond dans la foule.

Pourtant quand il s'avance, main tendue, entraînant M Luchaire — « *Permettez-moi de vous présenter notre candidat, M. Luchaire. Il est professeur à la Sorbonne... Voter pour lui, c'est voter pour moi* », — la réaction est toujours la même : « *Ah ! M. Fabre, Je vous ai vu à la télévision.* » Et la conversation s'engage immédiatement, sans difficulté, d'égal à égal. M. Mitterrand intimide. Et puis la bousculade qui l'entoure ne favorise pas le contact. M. Fabre semble, à l'inverse, disponible. Il joue avec les chiens. Signe un tract de son candidat comme une vedette appose son paraphe sur *le programme.*

Dès qu'il a été identifié, M. Robert Fabre voit venir vers lui les femmes d'un certain âge, qui tiennent à lui manifester leur sympathie. Ce sentiment est souvent exprimé à l'homme lui-même plutôt qu'au leader du *M.R.G. Le titre de député de* l'Aveyron lui facilite la prise de contact. Tel commerçant demande des nouvelles de la pharmacie que *M.* Fabre possède à Villefranche-de-Rouergue. Tel autre évoque l'accent du président du M.R.G. Sur le trottoir on rencontre parfois un « pays » et, bien sûr, on s'embrasse, trois fois comme là-bas.

La politique dans tout cela ? Elle est rarement abordée de front. Elle surgit parfois à travers *une plaisanterie.* « *Avec vous, on partira trois fois par an en vacances ?* », demande une poissonnière. « *Non, mais vous aurez l'esprit libre* », répond M. Fabre. Une marchande des quatre-saisons refuse le tract *que lui tend le président du* M.R.G., en maugréant : « *Trop petit, je ne peux pas m'en servir pour emballer, et, pourtant, ils n'achètent plus que par 100 grammes.* »

Un cafetier, d'origine roumaine, explique qu'il aime bien M. Fabre, mais qu'il ne pourra jamais voter pour un parti qui *amène les communistes au pou*voir. M. Fabre explique que si les radicaux de gauche et le P.S. recueille un maximum de voix dès le premier tour, le problème sera réglé, puisque les candidats du P.C.F. seront devancés. L'heure n'est plus de plaider, au fond, en faveur de l'allié d'hier. — T. P.

● « *Les candidatures d'appelés du contingent*, gradés ou non, soutenues en particulier par *Information et droit du soldat*, avec le concours d'autres organismes du même ordre et de partis d'extrême gauche, ne sont qu'un prétexte pour relancer la campagne animilitariste », estime le comité national de liaison Défense - Armée - Nation (DAN), que préside le général François Maurin, ancien chef d'état major des armées. « *Il est à espérer que les grands partis politiques ne se laisseront pas prendre à ce pièges et que la presse ne donnera pas à cette « tentative » plus d'importance qu'elle ne saurait en avoir.* »

— (DAN, 242 *bis*, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.)

EN ILE-DE-FRANCE

II. — SEINE-SAINT-DENIS : le P.C. souverain

par ALAIN ROLLAT

Nulle part ailleurs l'influence du parti communiste n'est plus profonde qu'en Seine-Saint-Denis. Il en était ainsi avant même que la loi du 10 juillet 1964 ne créât ce département formé par *la* partie nord-est de l'ancien département *de* la Seine *et par quelques* communes de l'ancienne Seine-et-Oise.

Depuis la fin du dix-neuvième siècle, le socialisme puis le communisme trouvent un milieu favorable dans cette banlieue fortement *industrialisée, très populeuse, tristement célèbre,* naguère, par ses bidonvilles, et malheureusement exemplaire, aujourd'hui, par ses villes-dortoirs. C'est ici que les communistes obtiennent invariablement leurs meilleurs résultats *électoraux. Même à son* apogée, le mouvement gaulliste n'est jamais parvenu à *ébranler* leur suprématie. Consolidant presque partout ses positions à chaque scrutin, le P.C. règne sur la Seine-Saint-Denis en souverain absolu, ne laissant à ses partenaires et à ses adversaires que la portion congrue. Il y *compte huit députés* sur neuf et quatre sénateurs sur six (les deux autres étant socialistes). Il possède la majorité absolue au conseil général avec vingt-sept *conseillers sur quarante (contre sept socialistes,* trois gaullistes et trois modérés). Il dirige vingt-sept villes — dont les plus importantes — sur quarante, alors que le P.S. en contrôle sept et que la majorité n'en conserve plus que six.

A la *fin de 1977, la fédération communiste* revendiquait 29 256 adhérents.

Lors de l'élection présidentielle de mai 1974, M. François Mitterrand avait recueilli 61,59 % des suffrages exprimés, contre 38,41 % à *M. Valéry Giscard d'Estaing.*

La principale question que pose le scrutin des 12 et 19 mars est de savoir comment le seul rescapé gaulliste, M. Robert Valenet (R.P.R.), député sortant de la 9e circonscription, *peut espérer empêcher le parti communiste* de lui ravir le siège qu'il avait conservé d'extrême justesse (134 voix) en 1973.

Bien qu'ils aient été pendant longtemps quelque peu écrasés par la présence hégémo*nique* des communistes, les socialistes (trois mille deux cents adhérents), ne sont pas absents de la compétition. Bien au contraire, ils ont été stimulés par les progrès sensibles qu'ils ont enregistrés dans plusieurs secteurs, d'abord aux *élections cantonales de 1976, ensuite* aux municipales de mars *1977,* à l'occasion desquelles ils ont enlevé deux villes à la majorité (Villemomble et Neuilly-sur-Marne), sans l'appui du *P.C. L'objectif du P.S.* est de recueillir plus de *suffrages que les gaullistes, afin de* prouver qu'il est devenu la deuxième force politique du département.

L'électorat de gauche est également sollicité par plusieurs autres formations. Participant à tous les scrutins, le P.S.U. *soutient un candidat* du Front autogestionnaire dans chaque circonscription. Il souhaite canaliser à son profit le courant écologique afin de mobiliser en moyenne 5 % des suffrages exprimés, ce qui lui permettrait de jouer *un rôle important* au moment des désistements. Le M.R.G. veut compter ses voix dans quatre circonscriptions en posant des jalons en vue des prochains scrutins. *A l'extrême gauche, les principaux* mouvements trotskistes (Lutte *ouvrière, Ligue* communiste révolutionnaire), faute d'être parvenus à conclure un pacte électoral, se feront concurrence dans la plupart des circonscriptions.

Les chances de succès des formations de la majorité *paraissent d'autant plus minces que* celles-ci partent à la bataille en ordre dispersé. Sans illusion excessive sur l'issue du scrutin, les candidats de l'Union pour la démocratie française *se proposent essentiellement de supplanter* les candidats de M. Jacques Chirac. A la suite de contacts en cours, les représentants de la majorité pourraient bénéficier, toutefois, du retrait des quatre candidats qui avaient été *annoncés* par l'Action républicaine indépendante et libérale (ARIL).

La puissance du P.C. attire aussi les organisations d'extrême droite, dont les représentants locaux trouvent un certain plaisir à venir *défier* les militants communistes sur leur propre terrain.

Comme en 1973, tout l'éventail politique sera donc représenté. La dispersion des suffrages qui résultera du nombre des candidats en présence avantagera *incontestablement le* parti communiste.

Saint-Ouen, Épinay-sur-Seine

Le P.C. présente trois candidates titulaires. C'est à l'une d'elles, Mme Paulette Fost, membre du *comité* central, vice-pré*sidente* du *conseil général,* premier adjoint au maire de Saint-Ouen, qu'échoit la tâche de succéder à M. Etienne Fajon, *membre* du bureau *politique,* député sortant de la première circonscription (Saint - Ouen), lequel, âgé de soixante et onze ans, se retire de l'arène après quarante-deux années d'activité parlementaire.

En 1973, M. Etienne Fajon avait recueilli 44,2 % des suffrages exprimés au premier tour et 63,1 % au second. L'élection de sa « dauphine » paraît ne faire aucun *doute, mais* la compétition sera vraisemblablement plus serrée qu'il y a cinq ans, car l'audience du P.S., représenté, *comme en 1973,* par M. *Gilbert* Bonnemaison, conseiller général, a progressé dans ce secteur, notamment à Epinay-sur-Seine. Réélu maire de cette ville en mars dernier, M. Gilbert Bonnemaison, qui avait obtenu 17,7 % des suffrages exprimés il y a cinq ans, ne peut espérer arriver en tête au premier tour.

Les gaullistes sont représentés, comme en 1973, par M. François *Terranova (R.P.R.), dont la liste* a été nettement battue, aux municipales, par celle de M. Bonnemaison. Il a comme concurrent un employé de banque, M. Bernard Bonilla (P.R.), candidat commun des giscardiens, centristes et radicaux valoisiens.

Deux *candidats convoitent* les suffrages des écologistes : Mme Jacqueline Lognon (S.O.S.-Environnement) et Mme Françoise Miret (P.S.U., Front autogestionnaire). Le candidat de Lutte ouvrière est un ouvrier *métallurgiste,* M. Gilbert Fontanet, et celui de la L.C.R. un enseignant, M. Joël Gourdon.

Saint-Denis

A Saint-Denis (2e circonscription), la direction du P.C. a demandé à M. Marcelin Berthelot, *maire de la ville, député* sortant, de laisser son siège au secrétaire général adjoint du Mouvement de la jeunesse communiste, M. Pierre Zarka. Cette décision a *été acceptée* par le principal intéressé, mais elle a suscité chez les militants dyonisiens divers commentaires qui ont conduit la fédération départementale à multiplier les « explications » pour justifier ce « parachutage ». En 1973, M. Marcelin Berthelot avait été réélu dès le *premier tour* avec 54,1 % des suffrages exprimés. M. Pierre Zarka connaîtra-t-il pareil succès ?

Le P.S. présente le même candidat qu'il y a cinq ans, M. *Claude* Antoré, *adjoint au maire* de Saint-Denis, qui avait obtenu en 1973 11,8 % des suffrages exprimés et devrait confirmer la progression de sa formation. Les candidats du P.S.U., M. Jean-Yves Guegen, *jeune psychologue,* de Lutte ouvrière, M. Alex Duféal, jeune ouvrier électromécanicien, de l'Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne *(maoïste),* M. Yves Chevet, et la candidate de la L.C.R., Mme Pascale Saroléa, maître auxiliaire, en additionnant leurs voix, pourraient provoquer la mise en ballottage de M. Zarka.

Au sein de la majorité, une « primaire » oppose les mêmes concurrents qu'en 1973 : M. Guillaume Banse (R.P.R.), qui avait obtenu à l'époque 21,6 % des suffrages exprimés, et M. Bernard Lévy (rad.), ancien candidat du Mouvement réformateur, aujour*d'hui « champion »* de la majorité présidentielle. Ce dernier, fort de l'appui qui lui est apporté par l'Elysée et l'Hôtel Matignon, mène *une campagne* très active en s'adressant non seulement aux électeurs modérés mais aussi aux abstentionnistes, qui avaient re*présenté en 1973 20,8 % des ins*crits. Il espère ainsi prendre sa revanche sur le candidat gaulliste, qui l'avait nettement distancé il *y a cinq ans. Le Front national* présente M. Marc Frediksen.

Aubervilliers, La Courneuve, Stains

*La 3e circonscription est au*jourd'hui le fief de M. Jack Ralite (P.C.), après avoir été pendant vingt ans celui de M. Waldeck Rochet. *Une seule question se* pose : le député sortant « passera »-t-il cette fois encore au premier tour ? Il avait obtenu en 1973 *51,3 % des suffrages exprimés. Le* P.S. lui oppose un ouvrier métallurgiste, M. Bernard Durand, qui entend faire beaucoup mieux que les *13,4 % des suffrages exprimés* recueillis en 1973 par son parti.

Le représentant du P.S.U. est *le même qu'en 1973* : M. Jacques Salvator. Celui de Lutte ouvrière aussi : M. Roland Szpirko. La L.C.R. envoie au combat une en*seignante auxiliaire, Mme* Anne-Marie Pincin.

Côté majorité, c'est également un enseignant, M. Joseph Fran*çoise-Célestine, qui défendra* le programme du R.P.R., après avoir été, en 1973, le suppléant du candidat indépendant. Le « courant » *giscardien est représenté par un* chef d'entreprise, M. Louis Mignot (P.R.).

Bobigny, Le Bourget, Drancy, Dugny

C'est dans la 4e circonscription que le P.C. avait remporté en 1973 sa plus belle victoire, grâce à *M.* Maurice Nilès, réélu au premier tour avec 58,2 % des suffrages exprimés. Le député sortant, maire de Drancy, obtiendra un nouveau succès, *mais ses adversaires* s'efforceront de lui opposer une résistance plus sérieuse qu'il y a cinq ans. A gauche, son principal rival est le candidat socialiste, M. Jean-Louis Auzan, conseiller municipal de Bobigny, qui essaiera de faire mieux que son prédécesseur, M. *Gérard* Fuzier, sur lequel *s'étaient* portés en 1973 9,4 % des suffrages exprimés.

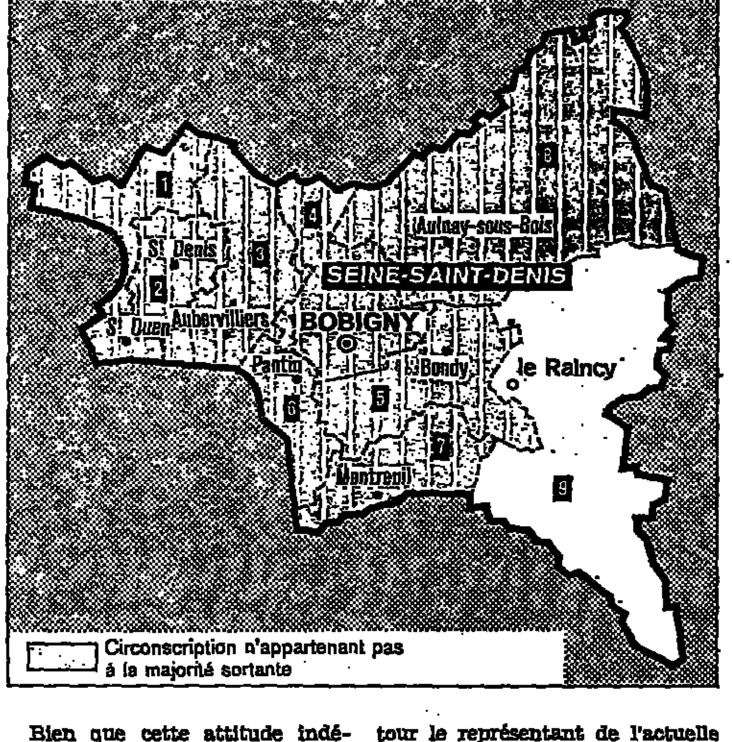
Les gaullistes lancent dans la compétition un nouveau candidat, M. Bernard Chardenet (R.P.R.), qui *escompte* bien, lui aussi, obtenir plus que les 9 037 voix (17,7 % des suffrages) recueillies en 1973 par sa formation. Les *électeurs centristes* et *modérés* sont également sollicités par M. Daniel Guyot (P.R.), jeune V.R.P., candidat de l'U.D.F.

Les autres candidats sont MM. Christian Chardon (P.S.U.), Philippe Gaillard (L.O.), Mme Marie-Christine Quenel (L.C.R.) et *Mme Libérator (Rassemble*ment des usagers et contribuables, R.U.C.).

Bondy, Noisy-le-Sec, Pavillon-sous-Bois, Romainville, Villemomble

L'issue du scrutin présente beaucoup plus *d'incertitude,* en revanche, dans la 5e circonscription, dont le député sortant, M. Roger Gouhier (P.C.), maire *de Noisy-le-Sec, n'avait été réélu* en 1973 qu'au second tour après avoir été devancé au premier par le candidat gaulliste, M. Robert Calmejane (R.P.R.), *alors député* sortant. Celui-ci, à nouveau candidat, ne désespère pas de reconquérir son siège. M. Calmejane est *assez affaibli, toutefois,* par la défaite qu'il a subie aux municipales en perdant la mairie de Villemomble au profit des socialistes. *C'est d'ailleurs* son vainqueur, le nouveau maire de cette *ville, M. Jean-Paul Maitrias,* qui est le candidat du P.S. Il prend en l'occurrence la succession de M. Claude Fuzier (élu sénateur en septembre dernier), qui avait obtenu en 1973 19,4 % des suffrages exprimés.

La *principale* particularité de la situation tient au fait que M. Jean-Paul Maitrias est l'un des deux nouveaux maires socialistes de la Seine-Saint-Denis à avoir devancé les communistes à l'occasion des élections municipales de mars *1977* (l'autre étant celui de Neuilly-sur-Marne).



Circonscription n'appartenant pas à la majorité sortante

Bien que cette attitude indépendante puisse lui valoir la sympathie de certains électeurs mo*dérés, il sera difficile au maire* de Villemomble de distancer M. Roger Gouhier au premier tour. D'autant que les électeurs *centristes sont également sollici*tés par le candidat des radicaux de gauche, M. Georges Rocher, conseiller municipal de Romainville, dont la présence favorise le *député sortant.* En revanche, M. Roger Gouhier aura besoin des suffrages socialistes, comme en 1973, pour battre au second tour le représentant de l'actuelle majorité. Au sein de celle-ci, le concurrent de M. Calmejane est *M. Roger Wolf-Deckert,* président de la fédération du parti radical, qui a reçu l'investiture de l'U.D.F.

Le Front autogestionnaire est représenté par Mme Marie-Dominique Lambert (P.S.U.), employée de bureau, Lutte ouvrière par M. Jean-Louis *Gaillard,* ouvrier *chimiste,* la L.C.R. par Mme Marie-Golda Bobrio, enseignante, et le Front national par M. Patrice Chabaille, comptable.

Bagnolet, Les Lilas, Pantin, Pré-Saint-Gervais

Mme Jacqueline Chonavel (P.C.), *maire de Bagnolet, député* sortant de la 6e circonscription (Pantin), aura besoin, elle aussi, des voix socialistes pour *assurer sa réélection au deuxième* tour, comme en 1973 où elle avait rallié à sa candidature 54,3 % des suffrages exprimés, après en avoir *obtenu 38,4 % au premier tour.* Les deux principales formations de la gauche ayant resserré leurs liens, *dans ce secteur, à l'occasion des municipales et des sénato*riales, le désistement ne devrait poser aucun problème. Le leader local du P.S., M. Marcel Debarge, maire du Pré-Saint-Gervais, an*cien concurrent de Mme Chonavel* en 1973, siégeant au Sénat depuis le mois de septembre, le P.S. lance dans la course un jeune enseignant, M. Jean-Pierre *Bonin.*

Les électeurs favorables à la majorité ont le choix entre deux candidats : M. Guy Moreau (R.P.R.) et M. Pierre Nicolet (C.D.S.), investi par l'U.D.F. M. François Moitier (U.J.P.) s'adresse aux gaullistes d'opposition. Les partisans de l'extrême gauche pourront choisir entre M. Jean-Paul Yvonnet (P.S.U.) et Mme Victoire *Laupa* (L.O.).

Montreuil, Rosny

Dans la 7e circonscription, où le P.C. a accentué très *sensiblement son audience* aux municipales, M. Louis Odru sera sans aucun doute réélu, comme en 1973. Il avait alors « mobilisé » 58,5 % des *suffrages exprimés* au second tour. L'ancien suppléant de Jacques Duclos a pour l'instant six concurrents à gauche : *Mme Nadine Rochet* (P.S.), conseiller municipal de Montreuil, M. René Maillet (M.R.G.), Mme Armonia Bordes (L.O.), M. Georges *Fernandez (maoïste),* M. Pierre Brousse (L.C.R.) et M. Gérard Brèche (P.S.U.). Ce dernier espère franchir la « barre » des 5 % d'autant plus facilement que *son* parti avait réalisé *dans* cette circonscription son meilleur score départemental en 1973 (4,8 %). La présence des deux *candidats d'extrême gauche* contrarie néanmoins cette ambition.

M. Louis Odru a également *quatre adversaires à droite* : M. Jacques Moret (R.P.R.), M. Francis Durand (C.D.S.), candidat de *l'U.D.F.,* M. Michel Duportail (Parti des forces nouvelles) et M. Jacques Giraud (RUC).

Aulnay, Le Blanc-Mesnil, Sevran, Tremblay-les-Gonesse, Villepinte

Comme M. Louis Odru, M. Robert Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, député sortant de la 8e circonscription, paraît hors de portée de tous les autres candidats. *Réélu en 1973* avec 43,6 % des suffrages exprimés au premier tour et 59,9 % au second, le maire d'Aulnay-sous-Bois dispose d'une *marge de sécurité qui le met* à l'abri d'une mauvaise surprise, bien que le P.S. ait sensiblement progressé dans *les* différentes *communes du nord-est du dépar*tement à l'occasion des cantonales et des municipales.

La lutte pour le premier des seconds rôles met aux prises, à gauche, deux adjoints au maire communiste de Villepinte, MM. Daniel Pipard *(P.S.)* et René Magne (M.R.G.), le représentant de Lutte ouvrière, M. Yves Guillemot, qui était en 1973 le candidat suppléant des trotskistes, et Mme Thérèse Dion (P.S.U.), *conseiller municipal* à *Aulnay-*sous-Bois.

Au sein de la majorité, M. Jean-Claude Abrioux *(R.P.R.),* qui avait été il y a cinq ans le suppléant du candidat gaulliste, sera concurrencé par MM. Claude-Auguste *Leroy (P.R.), candidat de l'U.D.F.,* Alain Drouet de la Thibauderie (C.N.I.P.) et Jean-Paul Fouillade (Mouvement des démocrates). Le Front national *présente* lui aussi un candidat : M. Gilbert Cottinet, ingénieur.

La dernière candidature en date est celle de Mme Renée Wormser, trente-sept ans, analyste en informatique, qui s'efforcera de rallier les électrices au « programme commun des femmes » défendu par l'association Choisir.

Gagny, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand, Le Raincy

C'est évidemment dans la 9e circonscription, la plus peuplée du département (1), dont le député sortant est M. René Valenet (R.P.R.), que se déroulera la compétition la plus serrée et la plus intéressante. Mme Marie-Thérèse Goutmann, présidente du groupe communiste du Sénat, va-t-elle connaître la victoire après l'avoir *frôlée en 1973* ? Elue maire de Noisy-le-Grand en mars dernier en enlevant cette municipalité à la majorité, elle est aujourd'hui mieux *armée* que jamais pour y parvenir, malgré l'échec qu'elle a essuyé en juin dernier, à l'occasion d'une élection *cantonale partielle,* face au candidat de la majorité, M. Roger Morel (P.R.), qui brigue maintenant le siège de député au nom de *l'U.D.F. Le P.C.* avait vivement déploré le mauvais report des voix socialistes. Toute la question est justement de savoir si, le 19 mars, *tous les électeurs* socialistes accorderont, cette fois, leurs suffrages à Mme Goutmann. En 1973, ils ne l'avaient fait qu'incomplètement. La *candidate communiste* n'avait obtenu en effet que 49,9 % des suffrages exprimés au second tour, alors que l'ensemble des voix recueillies par la gauche avait totalisé 53,4 % des suffrages au premier tour.

Comme il y a cinq ans, le P.S. est représenté par M. Alfred Vin*cent, maire de Livry-Gargan* partisan d'un socialisme modéré, et contesté à cause de cela au sein de sa propre formation par les *militants du CERES. Soutenu* personnellement par M. Mitterrand, M. Alfred Vincent mise sur les électeurs modérés pour devan*cer au premier tour* sa rivale du parti communiste, qui avait obtenu en 1973 2 726 voix de *plus que lui. Le maire de Livry-*Gargan aura, toutefois, beaucoup de mal à atteindre son objectif dans la mesure où il est concur*rencé, sur sa gauche, à la fois par* le candidat du Front autogestionnaire, M. André Chavignaud (P.S.U.), l'un des adjoints de Mme Goutmann à Noisy-le-Grand, par un candidat du *M.R.G., M. Roger Henriot, adjoint* au maire d'Aulnay-sous-Bois, et par M. Alain Cordry, membre des *comités* communistes pour l'autogestion, soutenu par la L.C.R. Lutte ouvrière n'a pas encore désigné son représentant.

M. Raymond Valenet, pour sa part, n'a jamais été en plus mauvaise posture. Il a perdu, en mars dernier, la municipalité de Gagny au profit du suppléant de Mme Goutmann, M. Claude Favretto. La majorité a d'autant moins d'espoir de conserver ce siège *qu'elle est divisée* depuis que M. Roger Morel (P.R.) a reçu l'investiture de l'U.D.F. Gaullistes et giscardiens se renvoient mutuellement *la* responsabilité de cette mésentente. Le député sortant subit aussi la rivalité d'un gaulliste d'opposition, M. Jean-Marie *Capton (F.R.P.), adjoint au* maire de Noisy-le-Grand. Trois autres candidats seront en lice : un « jobertiste », M. Pierre Billard, *un écologiste modéré,* M. *Michel* Prémat (S.O.S. - Environnement et M. Claude Briard (Front national).

Si *Mme* Marie-Thérèse Goutmann est élue, elle cédera sa place au Sénat à un jeune professeur du lycée d'Aubervilliers, Mme Danièle Bidart.

(1) *Nouvel exemple de l'inégalité en circonscriptions* : 104 233 inscrits en 1973 dans cette neuvième circonscription, alors qu'il n'y en avait que 42 948 dans la deuxième.

LES ÉLUS DE 1958 A 1973

	58 (b)	62 (b)	67	68	73
Gaullistes (a) ..	3	2	1	2	1
Socialistes	1	—	—	—	—
Communistes ..	5	7	8	7	8

(a) U.N.R. en 1958 et 1962, U.D.-Ve en 1967, *U.D.R. en 1968 et 1973.*

*(b) Avant la création du départe*ment de la Seine-Saint-Denis intervenue en 1964. Les neuf circonscriptions faisaient alors partie des anciens départements de la Seine *et de la Seine-et-Oise.*

Demain, la suite de l'analyse électorale des régions : XVIII. Limousin.

POLITIQUE

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

M. Giscard d'Estaing a réuni le conseil des ministres mercredi 15 février.

A l'issue des délibérations, le président de la République a déclaré :

« *Je félicite le premier ministre de la rapidité et de l'efficacité des mesures qu'il a prises pour assurer la défense du franc. Le franc n'est pas malade de l'économie. Je demande qu'on ne le rende pas malade de la politique.* »

Le conseil a délibéré les questions suivantes :

● L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION AGRICOLE

(Lire page 21.)

● LES OFFRES PUBLICS D'ACHAT

Le ministre délégué à l'économie et aux *finances a dressé un bilan* du fonctionnement de la procédure des O.P.A. à partir des travaux d'un groupe de travail animé par la direction du Trésor, avec la participation de la Chambre syndicale des agents de change et de la Commission des opérations de Bourse.

La procédure des offres publiques a pris une place importante dans la vie financière du pays : elle constitue, en effet, un stimulant pour une gestion plus dynamique des entreprises, une incitation à un plus grand respect des actionnaires et à des politiques plus réalistes de distribution de dividendes, un facteur enfin de réallocation des ressources vers les secteurs les plus productifs. Qu'elles réussissent ou qu'elles *échouent, les offres publiques* obligent les sociétés visées à une révision profonde de leur choix et provoquent en général une amélioration de leur gestion.

Il est toutefois apparu, à l'expérience, que la procédure existante pouvait être améliorée en divers points et, dans cet esprit, le gouvernement a décidé de :

— Créer des procédures d'O.P.A. simplifiées pour les offres portant sur une faible fraction du capital, ou destinées au contraire à rassembler dans les mains de l'initiateur la totalité d'un capital dont il détient au départ plus des deux tiers ;

— Améliorer l'information sur la consolidation des comptes et la répartition du *capital des entreprises* ;

— Réduire les possibilités d'autocontrôle ;

— Préciser les règles applicables en cas de bataille en Bourse provoquée par une O.P.A. contestée ;

— Harmoniser les procédures d'autorisations gouvernementales en matière d'O.P.A. et de contrôle des concentrations d'entreprises ;

— Créer une procédure d'offre publique de vente ;

— Créer un comité de surveillance *des offres publiques qui réunisse*, sous la présidence du président de la COB, les trois autorités concernées : direction du Trésor, COB et Chambre syndicale des agents de change.

Le gouvernement a chargé le ministre délégué à l'économie et aux finances de prendre, dans un délai rapide, les dispositions réglementaires pour mettre en œuvre cette réforme.

Il a, d'autre part, décidé de présenter u nprojet de loi à la prochaine *session du Parlement* pour la mise en œuvre des mesures impliquant une intervention législative, de telle sorte que l'ensemble de la réforme soit applicable à compter du 1er juillet prochain.

● *LE COLLÈGE UNIQUE*

Malgré les consignes syndicales de boycottage, les dispositions essentielles de la réforme sont entrées dans les faits :

— Le système des filières est définitivement aboli : les élèves sont accueillis indistinctement dans les classes de 6e ;

— Le soutien aux élèves en difficulté, auquel les parents sont attachés, est maintenant réalisé à 60 % *au moins et devrait être généralisé* rapidement ;

— L'éducation manuelle et technique est assurée de façon satisfaisante grâce à un effort important d'équipement en ateliers et de formation des maîtres ; dès maintenant, 75 % de l'horaire est appliqué par des professeurs formés à cet effet ;

— La gratuité des livres scolaires, effective en 6e, sera étendue à la rentrée à la 5e et, pour les années à venir, à toutes les classes des collèges ;

— En dépit des tentatives diverses d'obstruction ou de détournement, les élections aux comités de parents ont eu lieu, avec une bonne participation, de nombreuses réunions de conseils d'école se sont déjà tenues et tous les conseils d'école se seront réunis avant les vacances de février. (...)

Le ministre de l'éducation a ensuite rappelé la nécessité, reconnue dans le programme de Blois, de tirer les pleines conséquences de cette réforme en ce qui concerne la formation des enseignants et de prendre les mesures nécessaires pour redéfinir la situation des chefs d'établissement et directeurs *d'école.* (...)

Concluant sa communication sur l'action syndicale depuis la rentrée, le ministre de l'éducation a observé que, malgré les actions de blocage et une intense propagande, la *réforme du collège unique* est largement entrée dans les faits et bien admise par l'opinion publique.

(Lire page 21.)

● LA DÉCENTRALISATION DES ACTIVITÉS TERTIAIRES

Le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire a dressé le bilan des actions de décentralisation des activités tertiaires des dernières années et fait approuver les nouvelles orientations proposées pour cette politique.

Il a souligné l'importance des résultats déjà obtenus dans trois secteurs qui ont fait l'objet d'un effort particulier : enseignement et recherche, banque et assurance, administrations publiques.

— Le développement de l'enseignement supérieur au cours des dernières années a été largement orienté vers la province. Sur les 4 millions de mètres carrés de locaux nouveaux, plus des trois quarts ont été construits en province. Lille, Marseille, Nancy, Strasbourg, Rennes et Limoges ont bénéficié d'opérations particulièrement importantes. Neuf centres universitaires nouveaux ont été, en outre, entièrement équipés au cours des dix dernières années : Chambéry, Compiègne, Le Mans, *Metz, Mulhouse, Saint-Etienne,* Pau, Perpignan et Toulon. Enfin, 85 % de l'effort d'équipement intéressant les instituts universitaires de technologie s'est effectué hors de la région parisienne.

Dans le domaine de la recherche les résultats qualitatifs de la décentralisation ont été bons, parfois excellents. Contrairement à ce que l'on pouvait observer voici vingt ans, des équipes de niveau et de renom international sont maintenant implantées *dans toutes les régions. Leur* rayonnement est particulièrement important à Lyon pour la médecine, à Toulouse pour la biologie, à Grenoble pour la physique, à Dijon et à Nancy pour la nutrition, à Rennes pour l'information, à Nancy et Toulouse pour les sciences de l'ingénieur, à Caen pour l'électronique et la recherche nucléaire.

En ce qui concerne la banque et l'assurance, qui ont connu dans les années récentes une croissance exceptionnellement forte, l'effort de décentralisation a été également couronné de succès. A ce jour, 21 programmes de localisation dans le secteur bancaire et 27 *dans le secteur de l'assurance* ont été approuvés, couvrant la quasi-totalité des *entreprises* concernées. La Banque nationale de Paris, la Société générale, le Groupe des assurances nationales et les Assurances générales de France doivent être citées en raison de l'importance de leur contribution.

Parallèlement un effort a été amorcé pour qualifier les activités financières exercées en province par exemple par relèvement des plafonds de responsabilités dans l'octroi des crédits. La création sur Lyon, capitale de la deuxième région industrielle française, d'une place bancaire et financière disposant de moyens de crédit et d'un pouvoir de décision autonome pour le financement du commerce extérieur, l'attribution des crédits internes, l'apport de fonds propres aux entreprises, a été lancée.

— Dans le secteur des administrations centrales, avec l'aide du fonds de décentralisation qui a apporté près de 800 millions de francs à cette politique, quatre-vingt-seize établissements ont été créés ou transférés en province, apportant ainsi dix sept mille emplois. L'effort des ministres de la défense, de l'agriculture, de l'équipement, des postes et télécommunications a été particulièrement important.

Grâce à cet effort, la vocation électronique de al Bretagne s'est trouvée confirmée par l'implantation de plusieurs services des P .et T. à Lannion, de cinq établissements de recherches et d'enseignement, de deux centres de gestion et d'un centre d'*informatique* à Rennes. Ce regroupement a parallèlement permis la décentralisation à Lannion du service des pensions des postes et télécommunications.

Le rôle de Toulouse dans le domaine spatial s'est traduit par l'implantation de six écoles ou centres de formation par les ministères de la défense, des postes et télécommunications, de l'équipement et de l'industrie.

Nantes est devenue un centre de *gestion national important* avec l'installation des services de l'INSEE, des affaires étrangères, de la justice et du travail.

En ce qui concerne l'avenir, le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire a fait approuver deux orientations nouvelles :

— Les moyens de la politique de décentralisation tertiaire mis en place depuis 1970 et très largement améliorés au cours des deux dernières *années avec la création* d'un système d'aide très incitatif seront complétés. La décentralisation du tertiaire repose d'abord sur des hommes dont les problèmes doivent être traités en profondeur, et notamment ceux du logement et de l'activité porfessionnelle du conjoint. Un pas important dans la prise en compte de ces problèmes va être franchi avec l'institution sous quelques jours d'une indemnité spéciale de décentralisation comprise, *selon la situation de famille*, entre 6 000 et 13 000 francs non imposables. De nouvelles mesures seront mises au point par un groupe de travail dont la création est décidée.

— La politique de décentralisation tertiaire *jusqu'ici principalement* centrée sur le transfert d'emplois doit désormais s'orienter plus nettement vers un objectif plus ambitieux, celui du redéploiement géographique des fonctions de conception et de décision excessivement concentrées sur Paris.

Dans cet esprit le conseil a approuvé notamment :

— Le principe de l'extension, à la lumière de l'expérience lyonnaise, de la formule des places bancaires dans d'autres métropoles régionales.

— La création d'un groupe de travail finances, intérieur, DATAR, chargé d'étudier le raccourcissement des circuits financiers des investissements publics ou privés.

● LA QUALITÉ DE LA VIE

Un décret relatif à la coordination interministérielle en matière de qualité de la vie a été adopté.

Afin de concevoir et de mettre en œuvre une politique de la qualité de la vie conforme aux objectifs définis par le gouvernement, un nouveau dispositif de coordination interministérielle et d'intervention financière est mis en place avec des compétences élargies, en même temps qu'est créée la délégation à la qualité de la vie et désigné son titulaire.

Le Comité interministériel d'action pour la nature et l'environnement (CIANE) et le Fonds d'intervention correspondant sont remplacés par un comité interministériel de la qualité de la vie et par un fonds d'intervention de la qualité de la vie. Présidé par le premier ministre, le comité est composé des ministres intéressés à la définition de la politique au gouvernement en matière de qualité de la vie. Le délégué à la qualité de la vie, qui participe aux réunions du comité, prépare ses délibérations et veille à leur exécution. Le comité décidera de l'emploi des ressources du fonds auquel sont transférées les ressources précédemment attribuées au FIANE.

Aux actions désormais bien engagées de lutte contre les pollutions et les nuisances et de protection de la nature, devront ainsi s'ajouter des actions destinées à redonner plus d'agrément au cadre de vie urbain et rural, à réduire les inégalités d'accès aux loisirs, à protéger le patrimoine et à développer les loisirs quotidiens, à aménager le temps, à développer la vie associative.

(Lire page 30.)

● UN NOUVEAU PROGRAMME DE SIMPLIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Le premier ministre a dressé le bilan de l'application du premier programme de simplifications administratives. La quasi-totalité des mesures réglementaires sont entrées en vigueur.

Un nouveau programme de simplifications a été adopté par le *conseil des ministres ; il comporte* une quarantaine de mesures nouvelles. Parmi celles-ci, le premier ministre a distingué celles qui concernent les entreprises et les collectivités : la réduction du nombre des questionnaires statistiques imposé aux entreprises, l'institution de déclarations uniques d'ouverture de chantier pour les entreprises de bâtiment et de travaux publics ainsi que des simplifications importantes relatives aux accords de participation ; aux conditions d'exportation par voie postale ; à la procédure de déclaration d'emploi obligatoire des mutilés de guerre et des travailleurs handicapés ; à la procédure de classement des stations thermales et au régime de révision des prix des marchés publics.

Plus de vingt mesures intéressent les usagers : la simplification des certificats de gage et de non-gage pour les véhicules automobiles ; l'amélioration de la condition des malades hospitalisés (aménagement des procédures de sortie des malades de l'hôpital et assouplissement des horaires de visite, notamment pendant les week-ends); la création d'un lieu unique de dépôt des demandes d'allocations aux handicapés ; *l'allégement de la procédure* de constitution des dossiers d'aide judiciaire (notamment en appel). Diverses simplifications sont relatives à la procédure de paiement des indemnités en cas d'accidents scolaires et aux conditions d'attribution de l'aide ménagère aux personnes âgées.

Deux mesures seront prises par la S.N.C.F. : la suppression du contrôle des billets sur les gares de grandes lignes et la possibilité d'utiliser les billets un jour quelconque deux mois après la date d'acquisition.

Le premier ministre a également annoncé une réforme des commissions des opérations immobilières et de l'architecture proposée par une *commission qui vient de déposer* ses conclusions. Cette réforme, qui a pour objectif une déconcentration, consiste notamment à transférer un certain nombre de compétences des commissions régionales aux commissions départementales.

Après avoir souligné l'importance de l'effort de simplification entrepris, puisqu'en cinq mois près de cent cinquante mesures sont intervenues pour améliorer les relations entre les Français et leur *administration, le premier ministre* a rappelé que, parallèlement, une action d'information du public a été menée par le Service d'information et de diffusion, notamment par l'édition du « Guide des droits et des démarches », et par chaque ministre dans son domaine.

(Lire en première page.)

● LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS (AGRICULTURE)

Le ministre de l'agriculture a rendu compte des travaux du conseil des ministres de la C.E.E. des 13 et 14 février, au cours duquel la Commission de Bruxelles a présenté des *propositions de réforme du règlement* communautaire concernant le vin. Ces propositions présentent trois éléments positifs : elles reconnaissent l'importance des interprofessions dans la gestion du marché du vin, elles introduisent la notion de prix minimum dans les transactions conformément à la demande de la France, elles prévoient enfin le blo*cage de la récolte lorsque les excédents* sont prévisibles.

Ces mesures nouvelles s'ajoutent aux propositions déjà connues concernant le financement par la Communauté de la rénovation du vignoble méridional et de l'accélération des programmes d'équipement en zone méditerranéenne.

La délégation française, tout en saluant ces éléments positifs, a insisté sur trois modifications de ces propositions qui lui paraissent indispensables :

— Le niveau du prix minimum à instaurer dans les transactions au sein de la Communauté doit être égal et non inférieur au prix de déclenchement du vin (93 % du prix d'orientation) déjà prévu par la ré*glementation communautaire* ;

— En revanche, le prix des distillations qui seraient mises en œuvre par la Communauté en cas d'application de ce régime de prix minimum ne doit pas être élevé, conformément à l'objectif de promotion de la qualité et de lutte contre la course aux rendements élevés défini par le gouvernement lors du conseil des ministres du 19 janvier 1977 ;

— Enfin la zone dans laquelle la Communauté accordera des aides à la rénovation du vignoble doit s'étendre à toutes nos régions méridionales.

● LES AFFAIRES ETRANGÈRES

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la réunion de coopération politique des Neuf, qui s'est tenue à Copenhague le 14 février, et au cours de laquelle ont été évoqués la situation en Afrique et au Proche-Orient ainsi que les travaux de la conférence de Belgrade, où la délégation française a reçu instruction de faire des propositions en vue d'une conclusion positive de cette conférence.

Il a, également, rendu compte de la réunion à New-York des 11 et *12 février* des ministres des affaires étrangères des cinq pays occidentaux membres du Conseil de sécurité des Nations unies à propos de la Namibie.

● LA POSITION FRANÇAISE SUR LE DÉSARMEMENT ET LES RELATIONS AVEC L'ALGÉRIE

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de l'accueil positif qui avait été fait au récent entretien télévisé du président de la République.

Il a, en particulier, souligné l'intérêt suscité par les idées françaises sur le désarmement.

En ce qui concerne les relations franco-algériennes, il a noté qu'il était trop tôt pour que des réactions officielles aient pu se manifester, mais que les premiers échos paraissent montrer que l'initiative française faisait l'objet à Alger d'un examen attentif.

Le président de la République a indiqué qu'il tiendrait le 16 février un conseil restreint en vue de poursuivre la mise au point de la contribution française sur le désarmement.

Au sujet de l'Algérie, il a demandé au ministre des affaires étrangères d'élaborer le contenu des propositions dont il a fixé les grandes lignes, afin d'être prêt à prendre, le moment venu, les contacts nécessaires.

LE GÉNÉRAL SAINT-CRICQ EST MAINTENU DANS SES FONCTIONS DE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE L'AIR

Sur la *proposition* de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 15 février a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● *Air.* — Est maintenu en activité, jusqu'au 15 juillet 1979, dans ses fonctions actuelles de chef d'état-major de l'armée de l'air, le général d'armée aérienne Maurice Saint-Cricq, qui atteint la limite d'âge de son rang le 8 novembre 1978.

Est nommé chef d'état-major de la force aérienne tactique et de la 1re région aérienne (Metz), le général de brigade aérienne Jean Charton.

● *Armement.* — Est nommé chargé de mission « atome » auprès du délégué général pour l'armement et conseiller pour les affaires nucléaires auprès du ministre de la défense, l'ingénieur général de deuxième classe Victor Marçais.

● *Contrôle général des armées.* — Est promu contrôleur général des armées, le contrôleur des armées Philippe Dureuil.

LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Les syndicats dénoncent l'utilisation « partisane » de l'ambassade à Mexico

Les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. du ministère des affaires étrangères affirment, dans un communiqué publié mercredi 15 février, qu'un télégramme du 17 novembre dernier, portant le numéro 546, adressé par M. de Folin, *directeur d'Amérique*, à l'ambassadeur de France à Mexico, M. J.-R. Bernard, a servi « *à transmettre un message de M. Paul d'Ornano à M. Durant-Chastel, président d'une association de Français de l'étranger, lui indiquant les modalités de répartition des inscriptions dans la circonscription de l'Yonne, comprenant la ville d'Auxerre, et à Caen* (1) ». M. Paul d'Ornano, sénateur, est un des présidents du Rassemblement des Français de l'étranger, organisation électorale de la majorité.

Le communiqué poursuit :

« *Les syndicats demandent la mise sous scellés immédiate de cette correspondance pour éviter sa destruction ou sa falsification (...). En dénonçant le détournement du service public à des fins partisanes et en demandant, publiquement, au ministre de s'expliquer sur ces faits,* (ils) *font simplement preuve de leur sens civique et de leur volonté de défendre l'éthique de la fonction publique.* »

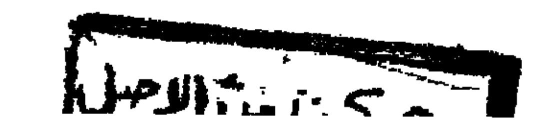
Les deux syndicats se disent contraints de faire connaître ce fait parce que M. de Guiringaud n'a reconnu qu'une seule « *faute* », celle de Libreville, après qu'elle eut été rendue publique par la presse. Le vote des Franais de l'étranger — ajoutent-ils — n'étant pas une affaire de politique étrangère, « *M. de Guiringaud abuse du secret diplomatique* » en refusant toute enquête extérieure.

***

M. François Mitterrand a adressé au premier ministre une question écrite sur les démarches entreprises par diverses administrations concernant l'inscription des Français de l'étranger sur les listes électorales. Citant notamment diverses circulaires émanant des services du ministre des affaires étrangères, le premier secrétaire du P.S. évoque une réunion qui se serait tenue au quai d'Orsay ainsi que des démarches entreprises auprès de vingt ambassadeurs en poste dans des pays où résident de nombreux Français.

Après avoir cité des circonscriptions où des irrégularités ont été commises, il interroge le premier ministre sur le rôle joué dans cette affaire par le ministre des affaires étrangères et celui de l'intérieur, et sur les chapitres budgétaires auxquels sont imputées les dépenses nécessitées par toutes ces démarches. M. Mitterrand conclut en affirmant qu'il « *est urgent de mettre au clair cette affligeante affaire où risque de se trouver engagée la responsabilité morale, politique et pénale des personnes qui, dans le cadre de leurs fonctions, se seraient rendues coupables d'agissements frauduleux* ».

(1) A Caen, sur les 108 inscriptions de Français de l'étranger, 33 provenaient du Mexique, 35 d'Algérie et 109 du Vietnam, parmi lesquels 39 avaient été contestées. Cesdernières ont été validées par le tribunal administratif.



CENTRALE GERCA



18 rue Volney 75002 Paris

Une sélection de voitures d'occasion garanties par des spécialistes de l'automobile et des concessionnaires de marque.

de 8.000 à 10.000 F

de 10.000 à 13.000 F

de 13.000 à 15.000 F

de 15.000 à 18.000 F

FORD FIESTA 475
1977 - 1re main - bleu - 30.000 km.
RELAIS DES NATIONS 876-42-72

FORD FIESTA 5 CV L 104
1977 - 1re main - vert - int. tissu vert.
RVA 222-73-88

de 18.000 à 20.000 F

FORD FIESTA L 87
1977 - 1re main - rouge - int. tissu pied-de-poule noir et blanc - gl. AR dégivr. - 4.095 km.
SAFI 553-18-40

LANCIA BETA 1600 739
1975 - 1re main - toit ouvr. - gris métal. - int. tissu bleu.
PAUL-DOUMER AUTO 524-46-60

de 20.000 à 25.000 F

AUTOBIANCHI ABARTH 769
1977 - bleu clair - int. tissu noir 13.000 km.
MERINO S.A. 844-59-59

CHRYSLER 1307 S 117
1977 - brun.
PARIS-SACAM 270-67-60

CHRYSLER-SIMCA 1307 S 498
1977 - 1re main - appuie-tête - rouge - intér. tissu gris - 35.000 km.
FREMICOURT AUTO 575-62-80

ADRESSES DES ANNONCEURS

AUGUSTIN-CITROEN : 53, rue Danjou, 92100 BOULOGNE.
AUTO-LUX (GARAGE) : 69, rue de Tolbiac, 75013 PARIS.
AUTO-RITZ S.A. : 23, boulevard Arago, 75013 PARIS.
CHARLES POZZI : 11, avenue de la Porte-d'Asnières, 75017 PARIS.
CITROEN-BESNARD : 63, avenue de Verdun, 94200 IVRY-SUR-SEINE.
CITROEN-NATION : 42, cours de Vincennes, 75012 PARIS.
COLIN-SEJAC : 42, avenue Aristide-Briand, 92120 MONTROUGE.
DIFFUSION-EST-AUTOMOBILE : 13 à 17, rue Armand-Carrel, 75019 PARIS.
FAIR-PLAY AUTOMOBILE : 88, boulevard Pereire, 75017 PARIS.
FREMICOURT (STE) : 146, boulevard de Grenelle, 75015 PARIS.
GARAGE EDGAR-QUINET : 13 à 15, rue Falguière, 75015 PARIS.
GARAGE LA CHAPELLE : 20, boulevard de la Chapelle, 75018 PARIS.
GARAGE MODERNE : 19, rue de Passy, 75016 PARIS.
GARAGES NATION : 42-48, rue de Picpus, 75012 PARIS.
LEDRU-ROLLIN (AUTOMOBILES) : 133, avenue Ledru-Rollin, 75011 PARIS.
M.A.I. : 91, avenue d'Italie, 75013 PARIS.
MERINO S.A. : 13, rue du Garde-Chasse, 93260 LES LILAS.
PARIS-DEFENSE-OCCASIONS : 115, av. du Président-Wilson, 92800 PUTEAUX.
PARIS-SACAM : 10, rue Curnonsky, 75017 PARIS.
PAUL-DOUMER-AUTOMOBILES : 94, avenue Paul-Doumer, 75016 PARIS.
PAX-GARAGE : 37, rue Dulong, 75017 PARIS.
PIERRE-GERARD-AUTOMOBILES : 50, rue de Malte, 75011 PARIS.
RELAIS-DES-NATIONS : 258-272, avenue de la République, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.
RENAULT ABBE-GROULT : 107, rue de l'Abbé-Groult, 75015 PARIS.
RENAULT-POMPE : 50, rue de la Pompe, 75016 PARIS.
RENE PETIT S.A. : 81, rue de Meaux, 75019 PARIS.
R.V.A. : 93, boulevard Raspail, 75006 PARIS.
SABRA : 105, boulevard Murat, 75016 PARIS.
SAFI : 76, rue de Longchamp, 75016 PARIS.
SAMBOURG AUTOMOBILES : 13 à 17, rue Félicien-David, 75016 PARIS.
SAZIERES AUTOMOBILES : 43, avenue de Stalingrad, 92700 COLOMBES.
SIDAT-PARIS-SUD : 20, rue Barrault, 75013 PARIS.
SIDAT-TOYOTA-ASNIERES : 3, rue de Normandie, 92600 ASNIERES.
SIDAT-TOYOTA-MURAT : 147, boulevard Murat, 75016 PARIS.

PEUGEOT 304 S 245
1975 - 1re main - bleu métal. - int. tissu - 34.000 km.
CITROEN-NATION 346-11-62

PEUGEOT 204 857
1975 - toit ouvr. - orange - int. tissu marron.
GARAGE EDGAR-QUINET

OPEL KADETT CARAVAN BREAK 961
1977 - 1re main - ocre - int. simili beige - 43.000 km.
RENE PETIT S.A. 607-93-92

PEUGEOT 204 BREAK 855
1976 - bleu océan - int. simili

CITROEN CX 2200 SUPER 1.016
1976 - 1re main - toit vinyl - baguettes caisse - brun Roque-brune métal. - int. tissu caramel 11.800 km.
AUTO-RITZ 707-87-39

CITROEN GS CLUB 254
1977 - 1re main - bleu - int.

de 25.000 à 30.000 F

de 30.000 à 35.000 F

de 35.000 à 40.000 F

plus de 40.000 F

Les spécialistes de l'Automobile et les Concessionnaires de Marque annonceurs vous conseilleront utilement pour résoudre votre éventuel problème de financement

La responsabilité de GERCA S.A. n'est pas engagée, directement ou indirectement, dans les transactions qui obéissent aux règles générales du Code civil (art. 1641 et suivants).

Le Monde

société

Les sanctions contre Mlle Guemann

L'arrêt de travail demandé par le Syndicat de la magistrature a été diversement suivi

L'arrêt de travail auquel avait appelé, mercredi 15 février, le Syndicat de la magistrature pour protester contre « la mutation d'office, avec abaissement d'échelon », de Mlle Guémann, vice-présidente de ce syndicat, a été diversement suivi.

Les effets de cette grève n'ont guère été ressentis au palais de justice de Paris. Des délégations ont été reçues par M. Pierre Bellet, premier président de la cour de cassation, M. Jean Vassogne, premier président de la cour d'appel, et Mme Simone Rozès, président du tribunal de grande instance. Elles ont déposé des motions protestant contre les sanctions qui ont frappé Mlle Guémann. A la 15e chambre correctionnelle, qui traite les affaires concernant les mineurs, le président, M. Hervé Hamon, a suspendu l'audience pendant quarante-cinq minutes. A la reprise, Mme Chantal Potier, substitut du procureur de la République, a présenté ses excuses et précisé qu'elle ne s'associait pas à la grève. La consigne a été assez largement suivie dans un certain nombre de villes de province, Rennes et Grenoble notamment. Selon le Syndicat de la magistrature, près d'un millier de magistrats, au total, ont suspendu leurs travaux pour manifester leur solidarité avec Mlle Guémann.

« J'ai été étonnée »

De notre correspondant

Draguignan. — C'est en revenant à Draguignan, mercredi, que Mlle Monique Guémann, premier substitut du procureur de la République de Draguignan, a appris la sanction, prononcée à son égard.

Mlle Guémann fait la déclaration suivante : « *J'ai été étonnée d'apprendre que j'avais fait l'objet hier d'un arrêté me sanctionnant. Il est assez curieux que l'on ne notifie pas un arrêté à la personne concernée avant de le communiquer à la presse, d'autant que mon avocat était encore chez le garde des sceaux mardi soir, et que celui-ci ne lui a nullement annoncé qu'il allait immédiatement prendre un arrêté de sanction.* »

Selon Mlle Guémann, cette sanction est « *un moyen d'intimidation à l'égard du Syndicat de la magistrature. Il semble que le pouvoir actuel ne tienne pas à ce qu'il y ait certaines expressions divergentes au sein de la magistrature. (...) C'est bien le contenu de mes propos, c'est-à-dire la violation des droits de la défense qui me paraissait effectuée dans l'affaire Klaus Croissant, qui a été sanctionné. C'est grave puisque cela manifeste la volonté d'interdire de parole les magistrats...* » — J.-P. G.

L'abîme

par CASAMAYOR

Ce n'est pas seulement une sanction contre Monique Guemann, mais surtout le fait de la demander qui constitue un signe de la gravité de l'état de notre société : celle-ci cache sa maladie comme les lépreux cachaient leurs visages. Pour voir les choses en face, il faut commencer par le commencement. Les fautes des magistrats, ce sont les actes qui nuisent aux justiciables.

Enumérons-en quelques-uns. On a vu des magistrats refuser d'engager des poursuites contre les auteurs d'actes graves sur lesquels la police avait déjà établi un dossier sérieux. Je pense à des escrocs dont il a fallu des années et des campagnes de presse pour obtenir l'inculpation, à des pollueurs importants dont personne n'a jamais entendu prononcer les condamnations, à certains policiers délinquants devant qui la machine judiciaire renâclait à se mettre en route et qui, tout au long du déroulement de la procédure, se trouvait quelquefois plutôt du côté des coupables que du côté des victimes...

N'insistons pas et passons à des exemples d'une autre nature. On a vu des magistrats induire en erreur les jurés. On a vu des magistrats du parquet, alors que la loi leur faisait, à l'époque, obligation de ne garder les dossiers dont ils avaient demandé communication que quarante-huit heures, les retenir pendant un an, ce qui pouvait permettre l'arrivée d'une loi d'amnistie et parfois l'échéance d'une prescription. On a vu des magistrats s'opposer à la mise en liberté de détenus contre lesquels ne subsistait plus aucune charge. On a vu des magistrats exiger la formalité d'une constitution de partie civile et même la consignation d'une certaine somme à l'occasion de délits, alors que leur devoir professionnel aurait dû les inciter à ouvrir spontanément une enquête.

On a vu des magistrats tenter de retirer à des juges d'instruction des dossiers qu'ils voulaient orienter différemment. On a vu des magistrats surseoir à l'incarcération de personnages considérables jusqu'à ce que la presse jette un coup de lumière sur cette situation anormale. On a vu des magistrats désorganiser des juridictions du nord au midi en omettant de pourvoir des postes vacants. On a vu des non-lieu signés soit trop vite, soit sans motivation sérieuse.

On a vu... La liste est longue, mais attention. Ces exemples sont statistiquement très peu nombreux. Au surplus, tous les fonctionnaires commettent des fautes de temps en temps, mais le problème n'est pas là. Le point important c'est que tous les magistrats qui ont été les auteurs de ces actes n'ont pas été sanctionnés, mais, au contraire, ont bénéficié d'un avancement exceptionnel.

Constatons simplement que Monique Guemann n'a nui à aucun justiciable, qu'elle n'a retenu ni détourné aucun dossier, qu'elle n'a pris parti abusivement dans aucune cause qui lui a été confiée, qu'elle n'a montré ni négligence ni incompétence, qu'elle n'a pas insulté la misère, ni encouragé le vice, qu'aucun citoyen n'a souffert de son comportement. C'est bien là qu'est le drame. On songe à l'apologue de la paille et de la poutre, on songe à la fable des animaux malades de la peste. Nous ne songerons ici qu'à l'intérêt général qui, finalement, repose non seulement sur la conscience, mais sur la lucidité (et lucidité à leur propre égard) de ceux qui animent les institutions.

⁂

Les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des fonctionnaires n'ont jamais été effleurés par l'idée qu'ils agissaient mal.

Le résultat en est une certaine idée de la solidarité professionnelle répandant autour d'elle une atmosphère aseptisée, créant son langage, son arsenal de « valeurs », ses propres vertus et ses connivences et s'abritant dans un épais cocon impénétrable, comme une fragile chrysalide. Les membres du Syndicat de la magistrature, accompagnés maintenant par beaucoup de magistrats qui n'en font pas partie, sont plus exigeants que leurs devanciers. Ils ne se sentent pas assurés par l'autorité abstraite de préjugés et de tabous rituels. Ils s'efforcent de réintégrer le métier judiciaire dans la société tout entière, d'abattre les cloisons, d'écarter les faux-semblants et de nourrir l'institution de la sève de son véritable milieu, l'opinion publique.

Pour cela, il faut constamment désinfecter le langage et le simplifier. Il faut que le langage des mots et celui des idées soit commun à tous et ne plus feindre un isolement qui n'est qu'une hypocrisie, cachant souvent un privilège. Ainsi, peu à peu, l'abîme entre l'institution et la nation se comble. Ce travail de terrassement est facilité par un phénomène qui n'est pas nouveau, mais dont il ne faut pas se contenter d'attendre qu'il soit entré dans l'histoire pour en profiter. Ce phénomène, c'est ce qu'on pourrait appeler « l'inversion des situations ». Il est de tradition d'admettre, par hypothèse, que c'est le condamné qui est flétri et que c'est le juge qui est honoré.

Mais cette hypothèse craque. Au cours des temps, beaucoup de grands procès ont tourné à la confusion des juges. Les siècles ont apporté leurs révisions.

Les erreurs, les scandales, les incompréhensions, les malentendus sont toujours germes de profondes détériorations. Il faut intervenir, avant qu'ils ne se développent, en montrant le danger.

Les injustices n'abaissent jamais que les faibles. Il est évident que Monique Guemann gardera *la* tête haute. Personne, même ses ennemis, ne pourra lui reprocher, selon la vieille formule, d'« avoir forfait à l'honneur ».

Au tribunal d'Évry-Corbeil

« En raison d'une grève de certains magistrats... »

Salle pénale n° 1 au tribunal d'Evry-Corbeil (Essonne), en ce début d'après-midi du mercredi 15 février, le public attend sagement le début de l'audience. Il est 14 heures. Sur les bancs de bois de cette salle moderne, un prévenu tortille sa convocation, tandis que d'autres évoquent à mi-voix leur affaire. Dix minutes plus tard, le président, M. René Suel, accompagné d'un assesseur, pénètre dans le prétoire : « En raison d'une grève de certains magistrats, l'audience ne pourra débuter qu'à 15 heures, le tribunal, comme vous le voyez, n'étant pas normalement constitué. » *Etonnement dans l'assistance, mais rares sont ceux qui s'interrogent sur les raisons de cette grève ou les connaissent. La salle est immédiatement évacuée par la police. La cafétéria fait le plein.*

Au troisième étage du bâtiment, les dix-sept magistrats grévistes (sur cinquante-sept), auxquels se sont joints deux membres du S.N.P.E.S. (Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée), se sont réunis et discutent de la rédaction d'une motion.

Dans les couloirs du palais, le président du tribunal, M. Robert Diet, et le procureur de la République, M. Guy Cristophe, vont se rendre compte de la situation. « Tout va fonctionner bientôt. J'ai pris mes dispositions. Vous savez, les magistrats sont toujours en retard », *précise M. Diet, qui regrette qu'on ne l'ait pas informé le matin de ce qui allait être fait.*

Plusieurs cabinets de juges n'ont pas ouvert leurs portes. Mais la deuxième audience (civile) qui devait avoir lieu cet après-midi a pu se dérouler normalement devant un juge rapporteur au lieu d'un tribunal collégial. Artifice de procédure.

A 14 h. 45, le président Suel fait rouvrir la salle pénale, et indique au bâtonnier que l'audience est reprise avec une nouvelle composition, en attendant que les magistrats qui devaient siéger soient présents.

Petit à petit, la vie au tribunal reprend son cours normal. La suspension des activités judiciaires, « pour faire connaître aux responsables de la juridiction et à l'opinion publique l'émotion, l'indignation et l'inquiétude » *de certains magistrats, après les sanctions contre Mlle Guémann, aura duré près d'une heure. Une grève symbole, sans accroc ni mauvaise humeur.*

MICHEL BOLE-RICHARD.

AU TRIBUNAL DE ROUEN

Touriste ou négrier ?

De notre correspondant

Rouen. — « *Faites-vous l'imbécile ou l'êtes-vous réellement ?* » Manifestement excédé, le président, M. Robert Desplan, ne s'embarrasse plus de nuances. Depuis quarante minutes, il essaie avec ténacité d'y voir clair dans cette affaire d'infraction à la législation du travail. Et, depuis quarante minutes, l'inculpé, M. Gaston Lefèvre, négociant en caravanes, domicilié rue d'Elbeuf, à Rouen, s'ingénie à brouiller les pistes en arguant de sa bonne foi, en répondant à côté des questions qui lui sont posées, ou en prétextant de commodes trous de mémoire.

La tâche du tribunal correctionnel, il est vrai, n'est pas facile. M. Gaston Lefèvre est accusé de « *violation de monopole du recrutement des travailleurs étrangers* », dévolu à l'Office national d'immigration, et « *d'emploi de travailleurs étrangers ne possédant pas de carte de travail* ».

Depuis plusieurs années, il utilise les services de travailleurs mauriciens. Mais lorsque, le 7 avril 1976, l'inspection du travail effectue un contrôle dans ses ateliers, elle découvre deux salariés qui ne possèdent pour tout papier que leur passeport touristique. Une lettre anonyme suit, qui fait état de l'existence de cinq autres salariés en infraction, desquels on ne trouve aucune trace sur le registre de main-d'œuvre ou sur le livre de paie. Une enquête est alors ouverte qui conduit à évoquer, le 14 février, devant le tribunal le cas de quinze travailleurs.

Simple humanisme...

Ont-ils été effectivement employés par M. Gaston Lefèvre ? L'affaire paraît établie lorsqu'on écoute les nombreux procès-verbaux d'interrogatoires des intéressés. Mais rien ne paraît moins sûr lorsque l'inculpé s'exprime sur ce sujet. Lui fait-on remarquer que l'un des travailleurs n'a jamais eu de bulletin de salaire ? « *Il travaillait bénévolement pour me rendre service.* » Lui rappelle-t-on qu'un autre n'avait pas de carte de travail ? « *Je ne l'ai pas employé. Il a fait un essai de quelques jours.* » Lui lit-on les dépositions de tous ces travailleurs ? « *Ce sont des gens qui ne savent pas lire. Devant un gendarme, ils racontent n'importe quoi !* »

Contestant les chiffres, interrompant le procureur, s'indignant, M. Lefèvre ne manque pas d'aplomb.

Son habileté le conduit à invoquer la pureté. S'il est allé à l'île Maurice c'est, bien sûr, pour un séjour touristique. Et il a écrit au garde des sceaux pour savoir comment « *régulariser la situation des travailleurs qu'il avait recrutés directement là-bas* », c'est parce que « *lorsque l'on dicte une lettre on ne fait pas attention aux mots...* ».

Représentant l'Office de l'immigration qui s'est porté partie civile, Me Chantemerle, réclame 12 000 francs d'amende et de dommages et intérêts. Pour lui, il faut « *mettre les émigrés à l'abri de gens comme Lefèvre qui font partie de ces négriers qui exploitent les travailleurs* ».

C'est aussi l'avis du procureur de la République qui, disséquant méthodiquement le dossier, dénonce ce « *mépris des lois sociales qui permettaient à l'inculpé d'utiliser une main-d'œuvre dont la disponibilité dépendait uniquement de son bon vouloir* », réclame un an de prison dont six mois ferme et 10 000 francs d'amende, tout en regrettant le « *laxisme général du gouvernement qui a conduit, les années passées, à l'organisation de ce trafic* ».

Me Julia, du barreau rouennais, tente malgré tout d'évoquer pour son client « *l'aide humanitaire apportée par un Français à des étrangers* ». C'est parce qu'il ne sait pas résister lorsqu'on lui demande un coup de main qu'il a engagé ces travailleurs lorsqu'il s'est rendu dans leur pays. « *Simple humanisme* », conclut l'avocat. L'un des Mauriciens gagnait 6 francs l'heure et travaillait souvent plus de quarante heures par semaine. Un autre n'a jamais su ce qu'étaient les congés payés. Comme leurs amis, ils ont toujours ignoré l'existence de la Sécurité sociale.

Jugement le 8 mars.

MARC LECARPENTIER.

Chère administration...

(*Suite de la première page.*)

Donnant du bâton dans l'entrelacs de branchages qui recouvre le tracé de l'ancienne route, Mme Plano soupire : « ... *Dire qu'il n'y a, en tout et pour tout, que 200 mètres à dégager.* » Elle affirme que cela ne demanderait qu'une ou deux journées de travail : un « *coup de bulldozer* » pour débroussailler, un « *morceau de tuyau* » et quelques mètres cubes de pierrailles pour réaménager le gué du ruisseau. Elle prétend qu'ensuite le passage régulier des voitures et des tracteurs suffirait à entretenir la voie.

« *On ne peut pas dire que ces travaux coûteront cher*, ajoute Mme Plano, *puisque j'ai déjà fait à la commune la proposition de les payer moi-même, si on m'en décomptait le prix sur les impôts locaux — comme cela se fait encore dans certaines communes rurales.* » Mais ç'eût été manifestement trop simple. La vieille dame effacée s'emporte alors quelque peu. « *Je me suis vite aperçue que la solution était ailleurs*, dit-elle d'une voix qui reste paisible. *Le problème se situait dans les bureaux de ces gens qui nous administrent.* »

Partie de ping-pong

Les multiples démarches de Mme Plano ont commencé en 1969. Après avoir consulté les services municipaux de Lambesc et de Pelissanne — le vabre de Jeansine sert de limite aux deux communes, — Mme Plano avait appris que l'ancienne route de Salon était classée « chemin départemental ». Elle s'était donc adressée à l'ingénieur subdivisionnaire de l'équipement à Salon-de-Provence. Celui-ci lui avait fait savoir que sa demande était justifiée, mais qu'il ne disposait pas cette année-là de crédits suffisants pour effectuer les travaux. Mme Plano renouvela à plusieurs reprises sa demande et en mars 1973 la subdivision de Salon lui répond que finalement seule la subdivison d'Aix-en-Provence est compétente, le vabre de Jeansine — décidément plus important qu'il n'y paraît — marquant aussi la frontière entre ces deux subdivisions.

S'adressant à Aix, elle apprend que son affaire relève bien de la compétence des services de Salon. Ceux-ci, une nouvelle fois sollicités, déclarent alors que le chemin est considéré comme « rural » et qu'en conséquence les travaux incombent aux deux communes de Lambesc et de Pelissanne.

Face à cette incroyable querelle, Mme Plano ne perd pourtant pas patience. Elle interroge le maire de Pélissanne et celui-ci lui répond que les services de l'équipement lui ont toujours affirmé que le chemin était départemental et que sa réfection incombait au département. Devant cette « impasse », Mme Plano s'adresse simultanément au directeur départemental de l'équipement, aux différents ingénieurs subdivisionnaires et aux maires de Pélissanne et de Lambesc.

En septembre 1974, une lettre lui indique qu'en fin de compte des travaux sommaires ont été exécutés par la subdivision de Salon sur la partie du chemin « concernant » cette dernière, c'est-à-dire jusqu'au gué du ruisseau. « *Un tiers des travaux était réalisé*, raconte Mme Plano, *mais le gué et l'autre morceau du chemin restaient en l'état, si bien que la partie dégagée fut de nouveau rapidement envahie par les broussailles, tout passage restant impossible.* »

En juin 1975, Mme Plano saisit une nouvelle fois l'ingénieur de Salon, pour lui indiquer que le chemin restait impraticable. Le fonctionnaire déclare que dans ces conditions il transmet le dossier à son collègue d'Aix-en-Provence afin que le complément de travaux soit effectué. « *Le va-et-vient recommençait* », remarque en souriant Mme Plano. Depuis lors en dépit de nombreuses interventions, notamment auprès du conseil général et de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, aucune suite positive n'a été donnée aux réclamations de Mme Plano.

En sortant d'une armoire le volumineux dossier de son affaire, Mme Plano déclare : « *Il y a ici des kilos de paperasse, et tout cela pour rien. Aux vendanges 1977, le chemin ressemble toujours à une jungle et la partie de ping-pong entre les administrations continue...* » Avant de ranger — provisoirement — son dossier, Mme Plano fait encore cette remarque : « *Le pire c'est que ces messieurs ne se sont, peut-être, jamais rendus sur place pour constater qu'il n'y avait que quelques dizaines de mètres à défricher !* »

Le dossier de M. Marcel Mondiner n'est pas moins lourd que celui de Mme Plano. Son cas illustre les surprenantes contradictions de certaines décisions administratives, les lenteurs qu'elles entraînent et finalement le préjudice qu'elles causent à l'administré, notamment lorsqu'il s'agit de règlements pécuniaires et de pensions — comme c'est ici le cas. Même si la procédure de règlement doit durer plusieurs années, on ne tient pas compte de la dévalorisation de la monnaie entre la date d'ouverture du dossier et la date du paiement effectif des sommes qui sont dues. Dans le cas de M. Mondiner, onze années ont passé entre ces deux dates.

Ancien inspecteur de police, aujourd'hui retraité, M. Mondiner, âgé de soixante-trois ans, est de santé précaire. Il a dû récemment subir une délicate intervention chirurgicale à la tête et a été victime d'un infarctus du myocarde. Mobilisé en 1939, il a été gravement blessé à Dunkerque en juin 1940, atteint par plusieurs éclats d'obus aux vertèbres cervicales. Démobilisé en Angleterre et rapatrié en France, il devait s'engager dans les Forces françaises libres au moment de la libération. Envoyé en Indochine en 1945, il y séjournera jusqu'en 1950 et rentrera en France, malade, après avoir contracté une dysenterie amibienne.

En 1964, M. Mondiner constitue, pour cette maladie et ses blessures, un dossier d'invalidité temporaire. En 1967, une pension lui est allouée, au taux de 55 % et valable de 1964 à 1970. Mais, en octobre 1968, une commission consultative médicale annule le premier motif d'invalidité (les blessures de 1940). Le taux de la pension est ramené à 35 %. Puis, en décembre 1969, après des observations présentées par le service de contrôle de la direction de la dette publique, la commission médicale annule le second motif (la maladie contractée en Indochine), estimant qu'aucune des infirmités de l'intéressé n'est imputable au service. Non seulement la pension dont bénéficiait M. Mondiner a cessé d'être versée, mais encore ce dernier a-t-il été obligé de rembourser les sommes qu'il avait reçues jusque-là.

« *L'administration*, raconte M. Mondiner, *m'a fait savoir avec un certain cynisme que cet argent avait été « indûment » perçu. Pour moi, la situation était grave. Je venais d'emprunter pour m'installer à Nice et payer les études de ma fille. J'ai dû, pour ce remboursement, faire appel à mes parents. Je n'avais plus chaque mois que 5 francs pour vivre.* » Ironie du sort, M. Mondiner devait apprendre quelque temps après, dans la réponse du ministre de l'économie et des finances à une question écrite, que, en règle générale, le remboursement de sommes « trop perçues » ne pouvait être exigée que si l'intéressé était de mauvaise foi. L'argent qu'il avait remboursé lui fut donc restitué.

Lassitude et usure

Cette succession de décisions contradictoires était encourager M. Mondiner à engager de nouveaux recours. Après d'inlassables démarches et plusieurs jugements du tribunal des pensions, il allait obtenir, en 1975, définitivement gain de cause : la réalité de ses infirmités était finalement reconnue et une pension lui était accordée au taux de 65 %. « *Soit 10 % de plus que la toute première fois* », fait remarquer avec sarcasme M. Mondiner, avant d'ajouter : « *Les mystères et l'absurdité de l'administration sont inimaginables. Et, croyez moi ! C'est un ancien fonctionnaire dévoué qui vous le dit.* »

Soupesant la masse impressionnante de documents qu'il a accumulés pendant onze ans, M. Mondiner déclare : « *On ne peut pas deviner tout le temps qu'il faut prendre pour obtenir simplement de rentrer dans ses droits. Combien de lettres, de formulaires, de déplacements inutiles, etc. Je suis sûr que la plupart des gens en pareil cas se découragent et abandonnent. Il faut avoir une patience incroyable. On vous renvoie sans cesse d'un bureau à un autre, on vous lasse ou on tente de le faire. Vous vous heurtez à un mur. On vous dit toujours : « Ecrivez-nous, on examinera votre cas », ou encore : « Adressez-vous ailleurs, à Paris, à Marseille », et puis ailleurs on vous dit le contraire. C'est insupportable.* »

En faisant part de son expérience, M. Mondiner prononce un réquisitoire : « *J'ai été convoqué sept fois au tribunal des pensions de Nice avant que mon dossier ne soit enfin étudié. Cela a duré trois ans. C'est scandaleux. Et pendant ce temps j'ai vu d'autres personnes dont l'affaire était toujours renvoyée. Alors les uns s'effondrent, pleurent ou se révoltent. Plusieurs fois la colère m'a emporté et pourtant mon métier m'avait appris la discipline.* »

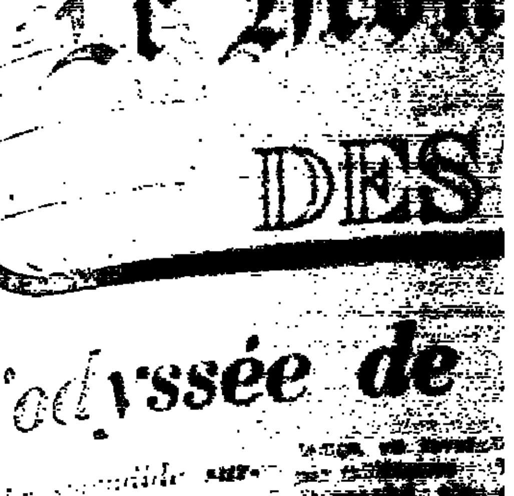
M. Mondiner estime qu'il a eu de la chance : « *Je n'avais pas les moyens de payer un avocat*, précise-t-il, *mais j'avais l'avantage d'avoir du temps de libre puisque j'avais bénéficié d'une retraite anticipée. Alors j'ai acheté des livres de droit et tout un tas de documents. Puis je me suis mis devant ma machine à écrire. Je me suis acharné. Face à la machine administrative, il faut aller jusqu'au bout ou ne rien faire* » D'autre part, M. Mondiner affirme que dans des situations similaires beaucoup d'administres auraient été amenés à renoncer. Son opinion est une condamnation : « *Tout le monde n'est pas en mesure de faire ce que j'ai fait. Je crois que 65 % des gens ne sont pas capables de se défendre contre l'administration. Et je suis sûr maintenant que sur cent cas comparables au mien trente à trente-cinq personnes renonceraient par lassitude, par usure...* »

Cet ancien fonctionnaire n'aura finalement pas tout à fait obtenu gain de cause : M. Mondiner demandait que l'on tienne compte de la dépréciation monétaire et que l'on réévalue le montant des arrérages de pension qui lui ont été alloués, en fonction du retard apporté au règlement de ce dossier. Mais le principe d'une indexation n'a jamais été admis et un tel calcul n'est prévu par aucun texte.

FRANCIS CORNU.

Prochain article :

LES 4 % DU MINOTIER



Le Monde DES LIVRES

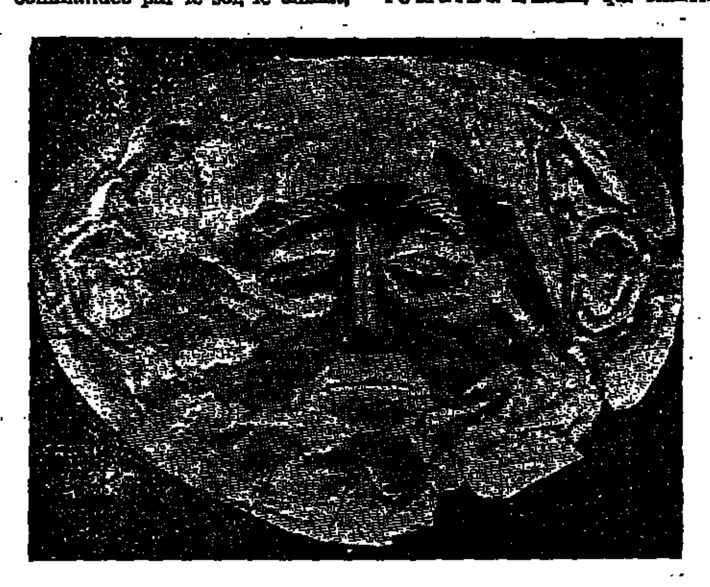
L'odyssée de Fernand Braudel

● *Un splendide survol de l'espace et du temps méditerranéens.*

C'EST d'abord un admirable album d'images qui séduisent et déconcertent. Tout se mêle : le passé *et le présent*, la vue d'un champ de fouilles et le plan géométrique d'une cité neuve, une *stèle* mégalithique et une photographie de la pêche au thon, les plus anciennes peintures grecques découvertes à Paestum, des *miniatures* persanes, des portraits *romains*, des enluminures médiévales, des tableaux du Greco, de Goya, de Van Gogh... Même contraste dans les paysages : la mer bleue baigne le pied des montagnes ; des bouquets de palmiers se lovent au creux des sables ; sur un sol de pierraille, quelques champs cultivés étendent leur tapis ouvragé ; le long d'un mur plein de soleil, des hommes « désoccupés » attendent du travail...

Les documents convergent de multiples sources pour cerner un creuset de civilisations qui fut jadis le centre du monde : la Méditerranée. Il y a longtemps que Fernand Braudel en a fait son terrain d'élection pour lui appliquer la nouvelle façon d'écrire l'histoire, au confluent des sciences humaines : depuis sa grande thèse sur *la Méditerranée et le Monde méditerranéen au temps de Philippe II*.

Ce qui est puissamment survolé *ici*, pour que se *dégagent* les grandes lignes de force, c'est l'espace et le temps. A l'échelle *d'aujourd'hui, l'espace* paraît restreint. « Cette mer immense où fuyaient des galères » est devenue un lac intérieur. Le temps, en revanche, se compte par *millénaires : l'histoire*, sinon l'humanité, n'est-elle pas née dans cette partie du monde où *pour la première fois s'organisent* des échanges ? La route terrestre et surtout maritime est pour Fernand Braudel la marque de toute civilisation. Celle-ci est commandée par le sol, le climat,



la présence de la mer, la vraie richesse, puisqu'elle est la « *surface des transports* », une fois vaincue la peur qu'elle inspire. *Mais les caprices de la nature*, qui imposent le blé, la vigne et l'olivier comme la triade nourricière de tout le Bassin méditerranéen, ne font pas tout. Place à l'invention et à l'audace de *l'homme*, à son esprit de conquête aussi. C'est alors que la bigarrure commence.

Partant du présent pour éclairer la nuit des temps, Fernand Braudel *ramène* l'histoire de la Méditerranée aux chocs des trois civilisations qui *déterminent* encore aujourd'hui sur ses rives trois façons différentes de croire, de penser, de *manger*, de boire *et de vivre :* l'islamique, l'orthodoxe, la romaine. L'islam, qui charrie l'héritage de tout le Proche-*Orient ancien, jouit de l'antériorité*. La Méditerranée a d'abord été orientale. Mais, dans son *premier essor, à partir du* troisième millénaire, la civilisation n'a pas franchi la barrière *que Corfou, la botte de l'Italie*, la Sicile, tendent en travers de la mer. Et, vers le douzième siècle *avant notre* ère, *tout retombe* au degré zéro de l'histoire.

A partir du huitième siècle, la civilisation phénicienne relance *le mouvement. Elle a la partie* belle dans cette histoire méditerranéenne qui, volontairement, *fait* l'impasse sur la Grèce pour mieux mettre Tyr en valeur : Tyr, qui fonda Carthage et, à *partir de Carthage, conquit* une Méditerranée occidentale ignorée jusque-là. Ce qui se passe alors *entre Tyr et Carthage s'est reproduit*, aux temps modernes, entre Londres et New-York : une *substitution de suprématie entre* la métropole et sa colonie. La civilisation punique, que Rome abattit *au* prix de tant d'efforts, préfigure, pour Braudel, la domination arabe, qui s'étendra un *millénaire* plus tard. Tout se passe comme si elle lui avait préparé la voie, à travers l'Afrique du Nord et la partie de l'Espagne où elle s'installe.

L'Espagne, finalement, rejettera le joug. Car une autre loi se dégage de ce survol imagé : les civilisations ne sont pas mortelles. Pour peu qu'elles soient *originales et structurées, elles* couvent sous leurs cendres, en dépit d'un emprisonnement qui peut être séculaire. La Chrétienté, qui se coule dans le lit de l'empire romain, ne viendra à bout ni de la civilisation grecque ni de l'islam : l'empire de Constantin se cassera pour que renaisse la première, l'élan des croisades se brisera. Mais les Turcs, à leur tour, seront arrêtés à la bataille de Lépante, en 1571.

Après cette dernière bataille, *la course descendante* de la Méditerranée commence. La découverte de l'Amérique par Chris*tophe Colomb, le périple du cap* de Bonne-Espérance accompli par Vasco de Gama, ne l'expliquent pas *toute. Notre historien* voit surtout les peuples nordiques ravir aux riverains de la Méditerranée la *commande* de leurs routes maritimes. Les vaisseaux anglais et hollandais assurent *désormais le commerce*. L'empire britannique est le principal artisan du déclin. Le percement du *canal de Suez, flèche* du Parthe que la France tenta de planter dans le dos du maître, restera *sans effet*, ou *plutôt* il ne profitera qu'aux Anglais.

Ces chocs sanglants entre l'Orient et l'*Occident*, ces *mainmises* sourdes du Nord sur le Midi, s'apaisent soudain quand *on revient* au *plan* de la vie quotidienne. Fernand Braudel abandonne ici la plume à Maurice Aymard, *comme il s'est effacé* devant Filipo Coarelli quand il s'est agi de suivre la *conquête romaine. Une nouvelle* unité, qui ne doit rien à une hégémonie, s'étend alors sur le *Bassin méditerranéen, où, d'une* rive à l'autre, les échos se multiplient : plan des demeures, séparation des *sexes, culte de l'honneur* et civilisation urbaine. Le Méditerranéen est essentiellement un citadin. *La ville est le lieu* des échanges, de la sociabilité, des loisirs et des fêtes. Et le travail s'accomplit loin d'elle. Certes, quelques grandes cités affairées seront happées dans le courant industriel : Barcelone, Gênes... Les autres restent encore ce qu'elles furent autrefois.

D'où la conclusion qui s'impose, une fois refermé ce beau livre où se croisent tant de malédictions et de dons naturels, tant *d'inventions et de passions* humaines : si la Méditerranée n'est plus le centre rayonnant du *monde*, elle demeure le symbole d'un univers aux dimensions de l'homme.

JACQUELINE PIATIER.

★ LA MÉDITERRANÉE, *sous la* direction de Fernand Braudel. Arts et Actions graphiques, 218 pages, 416 illustrations noir et couleur. Diffusion Flammarion, 269 F.

Michel del Castillo et le mal d'Espagne

● *L'inventaire d'une patrie intérieure.*

LA critique française a souvent considéré, à tort, Michel del Castillo *comme « un auteur étranger d'expression française »*, et cela parce *que son œuvre renvoie pour* l'essentiel à l'Espagne. Cette ambiguïté, l'auteur de *Tanguy* et du *Manège espagnol tâche de* la dissiper en nous proposant dans son dernier livre une large et dense réflexion sur le *Sortilège espagnol*, qui est d'abord l'inventaire d'une patrie intérieure.

Français de langue, et de sang pour moitié, fils de parents déchirés, jouissant d'une double appartenance *calamiteuse*, espagnol de la naissance à l'adolescence, c'est-à-dire, en fait, par *les racines. Michel del Castillo* eut « *une enfance de métèque* », sur laquelle il nous a déjà fait verser bien des *larmes*.

« Franchute » pour les uns, « espingouin » pour les autres, il est de ceux qui ont toujours douté de leur identité et qui, partant, ont dû gagner par un retour aux sources et un dialogue ombrageux entre deux souches un pays qui jamais ne leur fut donné. Le livre qu'il nous propose reconstruit donc pour lui et pour nous une Espagne dont le premier temps — qui se confondit avec la prime enfance de l'auteur — fut celui du mal, et force l'auteur à « *un voyage au bout de (ses) peurs* ».

Evoquant ces « *joyeux massacres* » de la *guerre* civile, les bombardements franquistes vécus sur la terrasse de sa maison *madrilène, en ce pays qui, sous* l'encre de Bernanos, « *sent la mort et le jasmin* », Michel del Castillo interroge : « *Comment, dès qu'on se met à réfléchir, n'aurait-on pas mal à l'Espagne ?* » A l'instar de Juan Goytisolo, mais dans une autre tonalité, son point de départ est la *Reconquête*, cette *mise à mort* de la civilisation islamo-ibérique dont le rêve n'en finit pas de *hanter tous ceux qui, de près ou* de loin, se rattachent au vaste tronc hispanique.

ALBERT BENSOUSSAN.

(Lire la suite page 18.)

« LES ENFANTS DE L'ÉTÉ »

Sabatier le ravi

ROBERT SABATIER fait penser au Ravi des crèches provençales, celui qui lève les bras en signe d'acquiescement jovial à ce qui le dépasse, les joues vernies de gourmandise. *La ressemblance s'imposait déjà avant son dernier livre*. Elle est devenue criante.

Les Enfants de l'été se passe, en effet, au pays des santons. *Précisément entre le Vaucluse et le mont Ventoux*, dans cet ancien Comtat Venaissin auquel des écrivains, comme Pierre Emmanuel, Jean Lacouture et Pierre-Jean Remy, sont en train de donner ses lettres de noblesse littéraire.

Le gavroche des *Allumettes suédoises* ne renie pas sa *naissance pour autant*. Présent dans son récit *sous les traits* indéniables d'un « escrivain » replet, myope et gourmet, il s'avoue Parisien et ne prétend pas, tels certains snobs, que *les gens du cru oublient ses origines*.

Mais son expérience de la petite vie paysanne et son goût pour les joies de la terre en font un des Provençaux d'adoption les plus plausibles. *A le lire, on croirait que le soleil de son* enfance s'est levé plus souvent derrière le Luberon que sur la butte Montmartre. Sa façon de chanter les Alpilles chauffées à blanc, les tuiles tièdes, les claques de Mistral, les odeurs de sarriette ou les coulis frais de tomates, n'est pas d'un touriste, *ni d'un gastronome, ni d'un pasticheur. Le cœur* y est, l'œil, l'ail, et ce lien secret, cette lisse secrète, grâce à quoi les merveilles de la nature sont ressenties et évoquées comme *des miracles personnels*.

A cette jubilation instinctive, qui rappelle Bosco plus que Giono, Sabatier ajoute l'autre inspiration traditionnelle de la région qu'est la chronique villageoise. Les faits et gestes quotidiens du santonnier Siffrein, de sa compagne et de leurs voisins, sont rapportés avec le mélange d'ironie et d'attendrissement qui a assuré la gloire de Pagnol.

Hommage savoureux à des spécialités locales devenues universelles ? Pas seulement. Il y a d'abord, en coin de tableau,

par Bertrand Poirot-Delpech

le personnage de l' « escrivain » qui ne se contente pas de humer parfums et fumets, ni de suggérer des recettes dignes des *meilleurs livres* de cuisine. Il intervient volontiers entre deux bouchées pour préciser un point d'histoire ou imaginer quelque conte. Un jour, il apprend tout sur la goinfrerie de l'empereur *Vitellius ; une autre fois, sur l'origine* légendaire du thé. *L'auteur n'organise* pas de ces vastes battues de l'imagination qu'on appelle des « romans » : il chasse devant lui l'anecdote qui passe, le moment de bonheur *qui vient. Il tapote* le sol avec sa canne, *surveille l'éclosion* d'un volubilis. On ne lit pas *les Enfants de l'été* : on s'y promène à sa suite, comme entre deux haies de cyprès bleus.

ON s'en évade, aussi. Bien que la réalité du pays le comble, *à l'évidence, Sabatier lui invente un envers merveilleux*. Au-delà du temps et de l'espace s'étend une planète « plane » peuplée d' « hommes-fruits ». Le bonheur et la *concorde y sont absolus. Un « grand ventriloque »* y veille à ce que la fraternité et la gratuité priment la violence ladre. On y court pour courir, non pour gagner. On s'y bat avec des bulles *de savon. L'école enseigne à regarder les mouches voler*. On y connaît presque tous les secrets de la galaxie, en particulier l'origine des soucoupes volantes. On y a épuisé les faux charmes *de l'image à domicile, pour revenir aux seules vraies* richesses, celles de la lecture. On ne craint plus de mourir, puisque la vie se prolonge au royaume du « Pommier innombra*ble* », *sorte de Dieu* panthéiste et teilhardien.

Utopie ? Conte philosophique ? Cela y ressemble. Mais sans le prêche qui accompagne trop souvent le genre. Sabatier *n'écrit pas pour convertir, sinon à la vanité des idées, à la suavité* de l'instant, à la vertu d'enfance.

IL *sait de quoi il parle. Les souvenirs qui lui ont acquis* la faveur populaire devaient beaucoup à leur sensibilité, exceptionnellement préservée des bassesses blasées de l'âge *adulte*.

La fraîcheur qu'exhalaient, dans le réalisme, *les Allumettes suédoises* et leur suite, se déploie ici sur le mode onirique. *Deux enfants pour qui et par qui se déroule l'ensemble* du livre lui donnent sa tonalité de conte fantastique. Grâce à eux, la logique cartésienne perd définitivement prise. L'imagi*nation se joue de ces conventions que sont le temps* et l'espace. Les souvenirs de lecture éclipsent les fades rencontres de la vie.

Lors de leurs « nuits buissonnières », les deux petits héros voyagent en avion avec Mowgli et Alice, croisent Dourakine, suivent Merlin l'Enchanteur, se cognent aux Trois *Mousquetaires, à Astérix, à Lucky Lucke*, dont ils imitent bientôt le dialogue par bulles et onomatopées.

(Lire la suite page 16.)

Vassilikos, témoin de la diaspora grecque

Depuis quelques années, Vassilikos avait une idée fixe : *développer ses secrets* en relatant l'itinéraire d'un écrivain imaginaire. Çà et là, dans les récits publiés pendant son exil hors de la Grèce des colonels, il introduit un certain Glakfos Thrassakis, écrivain errant, disparu. Ce Thrassakis apparaît comme un double de Lazaros Lazaridis, personnage central des « Photographies » (Gallimard, 1969) et qui ressemblait à Vassilikos comme un frère.

Aujourd'hui, nous les retrouvons dans « Un poète est mort », qui paraît en traduction *française* chez Julliard. Il s'agit d'une version abrégée d'une trilogie parue à Athènes de 1974 à 1975, sous le *titre global* de « *Glakfos Thrassakis* ». Enquête policière, recherches sur une œuvre exhumée, chronique sentimentale et politique, cet ouvrage que *présente* Jacques Lacarrière dans une excellente préface dont nous publions de larges extraits est *savamment architecturés*.

Nous y détectons, à travers l'histoire d'une errance, masquées et démasquées à la fois, les multiples facettes de l'odyssée personnelle de *Vassilikos*, et *principalement* ses préoccupations d'homme, de militant et de poète.

Un livre-clé dont l'auteur nous a dit l'an dernier combien il était inspiré du « Flaubert » de Sartre. Un livre-clé, ou l'art de parler de soi à la troisième personne...

★ UN POETE EST MORT, de Vassilis Vassilikos. Traduit du grec par Gisèle Jeanperin. Préface de Jacques Lacarrière. Julliard, 230 p.

La préface de Jacques Lacarrière

A un *journaliste qui l'interrogeait* sur la crise politique, un ministre grec répondait tout récemment : « *Vous savez, la Grèce est en crise depuis trois mille ans. Alors, précisez-moi d'abord celle dont vous voulez parler !* »

Boutade, mais aussi leçon d'histoire. La Grèce *fut toujours* un pays critique, je veux dire un pays en état de crise permanente, en perpétuelle agitation, cogitation, excitation. Depuis trois mille ans, elle a connu nombre de religions (la dernière en date étant l'orthodoxie), une dizaine (au bas mot) d'occupants étrangers et pratiquement tous les régimes politiques pensables, *indispensables* et *dispensables*, de la tyrannie antique à la monarchie d'après l'indépendance, de *la démocratie* au despotisme sans lumières, en allant de Pisistrate à Périclès et des Paléologues à Pattakos (sans oublier Pangalos et Papandréou).

Bref, elle fut — elle est encore — un véritable laboratoire politique, une véritable chaîne de *réactions et* de *révolutions*, dont les Grecs furent les microbes et les atomes (mots grecs, ne l'oublions pas) *et dont* l'Occident, avec sa délectation habituelle (et notamment par l'entremise de ses voyeurs spécialisés : les hellénistes), observe froidement les essais enthousiastes ou désastreux (1). Exactement comme ceux d'un pays témoin. Conclusion : depuis la Renaissance, la Grèce est avant tout ni plus ni moins le cobaye involontaire et exemplaire de l'Occident.

Mais, bizarrement, la seule chose qui soit propre à la Grèce sans que l'Occident *l'ait jamais* imitée ni vraiment observée, c'est la diaspora, l'émigration, l'exil *forcé ou volontaire*, la dispersion historique et planétaire des Grecs. Cette diaspora, cette *dispersion des spores, cette dissémination* de la *semence* des Grecs, *n'est-elle pas depuis*, trois mille ans qu'elle dure, une sorte d'onanisme historico-culturel par lequel un pays perd sa substance goutte à goutte, *c'est-à-dire homme à homme*, par lequel ses *indigènes* perdent leurs *gènes ?*

Au sens biologique et botanique, la diaspora, c'est *l'image* brevetée que notre enfance a déchiffrée avec le Petit ou le Grand Larousse, celle d'une femme aux cheveux fous et qui *sème à tout vent*. Mais dans son sens *humain* et *historique, c'est* l'hémorragie constante d'un pays, la ponction (et, dans les cas extrêmes, *l'extrême-ponction*) d'un peuple qui doit chercher ailleurs de quoi vivre ou survivre. Or *toute culture peut perdre son* sang, sa sève, au même titre que les artères ou que les arbres, et *ce qui m'étonne le plus, en ce* phénomène et en ce livre qui le décrit avec tant d'à-propos, c'est que les Grecs *existent* encore en tant que Grecs. Car on n'en peut douter : ils *sont toujours en* Grèce et en même temps ils sont toujours ailleurs, en Australie, aux Etats-Unis, en Europe, en Afrique.

Notons ce fait étrange : la Grèce est l'un des très rares pays à avoir essaimé ses habitants sur *toutes* les contrées de la Terre, à avoir conquis, occupé des provinces, des côtes et des villes depuis trente siècles, sans jamais pour autant avoir créé des colonies. Voyageurs, errants terrestres, pèlerins planétaires mais jamais conquistadores, tels furent, tels sont les Grecs. Tout au plus ont-ils installé des comptoirs, peuplés et animés par cette dualité qui réside en tout Grec : *le comptable*, le conteur.

(Lire la suite page 19.)

(1) De 1832 à nos jours, pour ne prendre qu'une époque récente, la Grèce a connu une trentaine de coups d'Etat, monarchistes, fascistes et républicains, et une guerre civile, de 1944 à 1949, plus meurtrière que celle de l'Espagne.

la vie littéraire

Les écrivains et la politique

André Reszler, dans *l'Intellectuel contre l'Europe* (PUF), avait déjà tenté d'établir la généalogie de la notion d'*engagement*. Il observait à ce propos que, dès 1837, Lamartine esquissait le portrait d'un poète « responsable, actif et engagé ». Il revient sur ce thème dans un numéro spécial de la revue *Cadmos* (éditée par le Centre européen de la culture et diffusée par l'Age d'homme, à Lausanne) consacré à « L'écrivain et la politique ».

« Nulle théorie, écrit Reszler, *ne jette une lumière aussi vive sur les rapports entre l'écrivain moderne et la politique que celle de l'engagement. »* Tel est également le point de vue de Denis de Rougement, le premier à réinventer, dans les années 30, la notion d'engagement ; il réunit ici sous forme de brève anthologie ses réflexions sur ce sujet. Dans le même numéro, de brèves monographies traitent successivement de l'engagement de Drieu La Rochelle, d'André Gide, de Romain Rolland et de Karl Kraus, cependant que Miklos Molnar retrace les étapes de la mise au pas de la littérature dans la Russie socialiste et que Gérard de Puymège s'en prend à Lévi-Strauss et à Pierre Clastre. La conclusion revient à J. Starobinski, qui invite ses lecteurs à penser « *à tous ceux qui n'ont pas eu assez de chance pour être lus et écoutés. Parler de l'engagement de l'écrivain, c'est supposer que l'on a encore droit à du papier et à un crayon. Pour une police bien organisée, rien n'est plus facile que de supprimer ce droit ou de le réduire à un simulacre.* » — R. J.

Portrait d'une défaite

A Azincourt (1415), la France a perdu la bataille, mais elle n'a pas perdu la guerre (de Cent Ans). Gérard Bacquet, membre de la commission des monuments historiques du Pas-de-Calais, explique, dans un très joli volume publié à compte d'auteur, comment *« fut tuée la grande partie de la chivalrie de la partie Franceis »*, par nos premiers ennemis héréditaires, les Godons. Mêlant les chroniques d'époque — anglaises et françaises — à une iconographie magnifique, il raconte en détail cet affrontement célèbre et confus, surtout du côté français. *Ce portrait* d'une bataille particulière est aussi une introduction originale, exacte et savoureuse à la violence d'alors et au désordre médiéval. (Editions Bacquet, 78, rue d'Arras Auxi-le-Château, 62390. 123 pages, broché 60 francs, relié 78 francs, luxe, 120 francs.) — E. T.

Un inventaire des métiers du peuple de Paris

En France, nous avons eu aussi des coupeurs de têtes. C'était des « *ouvriers qui préparaient les têtes des épingles. Ils donnaient soixante-dix coups de ciseaux par minute et pouvaient couper ainsi en une heure cinquante mille quatre cents têtes* », nous apprend *le Dictionnaire historique des arts, métiers et professions exercés dans Paris depuis le treizième siècle*, d'Alfred Franklin, publié en 1905, qui vient d'être réimprimé par les soins de Jeanne Laffitte, expert en livres anciens et libraire. Mort en 1917, Alfred Franklin fut administrateur de la bibliothèque Mazarine. Il avait rédigé d'une plume alerte cet ouvrage où se manifestent un éclectisme, un « scavoir », une précision confondants. Gens de métiers, érudits, historiens, juristes, etc., se plongeront avec délices dans cette somme du passé où figurent tant l'étude des corporations que la réglementation du travail de la taille ou celle de statuts fixant privilèges. La vie du menu peuple de Paris apparaît à chaque page, foisonnante, débrouillarde, et transparaît aussi un goût pour la chose juridique, providence des esprits chicaniers ! (Un volume relié in-8, 882 pages, 230 F. Editions Laffitte Reprints, 1, place Fr.-Chirat, 13002 Marseille. Tél. (91) 91-15-82. L'ouvrage est distribué par la Librairie Honoré Champion, 7, quai Malaquais, 75006 Paris. Tél. : 326-51-65.) — B. A.

Un livre d'or bien rempli

Une nouvelle collection se propose de fournir au public un panorama très complet de la science-fiction à travers ses plus grands auteurs. *Elle est dirigée par Jacques Goimard* chez Press-Pocket ; ce qui est en soi une garantie puisqu'il a coassumé la responsabilité de la célèbre anthologie thématique du Livre de poche. Le « Livre d'or de la science-fiction » se présente comme un gros recueil de nouvelles, enrichi d'une biobibliographie très complète, d'une préface et de notes qui situent chaque écrivain dans l'histoire de la littérature. Le premier volume paru est consacré à Ursula K. Le Guin, suivront bientôt Théodore Sturgeon, Frank Herbert, Norman Spinrad et Robert Silverberg. Intérêt supplémentaire : un grand nombre de textes publiés dans « le Livre d'or » sont inédits en français. — Ph. C.

Mais où sont les sables d'antan ?

Alors que la légion étrangère, dans sa nouvelle résidence corse, est à nouveau l'objet d'un intérêt dont elle se passerait bien, les éditions Lavauzelle publient une troisième édition revue et actualisée du *Livre d'or de la légion étrangère*, par Jean Brunon, Georges-R. Manue et Pierre Carles. La première datait de 1931, pour le jour anniversaire de Camerone, le 30 avril, et marquait le centenaire de sa création. La seconde, de 1958, était préfacée par le maréchal Juin. La troisième tient compte des événements nouveaux survenus entre 1955 et 1976, et en particulier de la participation, de 1954 à 1962, de la légion à la guerre d'Algérie. Cette relation se borne à un exposé des faits précisant l'action de chaque unité au cours des opérations. Elle se prolonge d'un chapitre retraçant l'évolution de la légion de 1962 à 1976, son éclatement sur quatre continents en même temps que la réduction de ses effectifs : de 20 800 hommes en 1962 elle n'en compte plus que 8 000 en 1976.

L'historique se complète d'une analyse du visage de la légion étrangère à travers ses drapeaux, ses emblèmes, ses codes, ses coutumes.

Un morceau de l'Histoire de France, lié à son empire, à ses conquêtes et à ses défaites coloniales, à la sentimentalité d'une époque aussi, qu'Edith Piaf a chantée.

Mais où sont les sables d'antan ? — P. M.

vient de paraître

Romans

THIERRY DE BEAUCE : *Un homme ordinaire.* — Une analyse du pouvoir à travers les souvenirs du président d'un pays imaginaire et pourtant proche. (Olivier Orban, 235 p., 42 F.)

VIRGIL GHEORGHIU : *la Grand Exterminateur.* — Reprenant des thèmes qui lui sont chers, l'auteur de *la Vingt-Cinquième Heure* raconte la traque d'un jeune séminariste par une police politique. (Plon, 214 p., 38 F.)

HENRIETTE JELINEK : *Ann Lee rachète les âmes.* — Un Américain très ordinaire connaît une aventure spirituelle auprès de la fille d'une serveuse misérable pour laquelle il éprouve un amour sans espoir. (Julliard, 188 p., 38 F.)

GEORGES DIRAND : *Les présidentielles n'auront pas lieu...* — En 1980, les deux candidats à la charge suprême sont victimes d'un attentat fomenté par une organisation internationale. Un roman à clés. (Ed. A.T.P., 8, rue Saint-Marc, Paris ; 198 p., —? F.)

Lettres étrangères

VICTOR NEKRASSOV : *Ceux du front.* — Le courage des hommes sur le front russe durant la seconde guerre mondiale. Le récit d'un écrivain soviétique qui vit en France depuis 1974. Trad. du russe par François Cornillot. (Julliard, 236 p., 38 F.)

FEDOR SOLOGOUB : *Un démon de petite envergure.* — Mort à Léningrad en 1927, Sologoub analyse les recoins les plus sombres de l'âme humaine en usant d'un « antihéros », professeur de province. Trad. du russe par Georges Arout. (Ed. L'âge d'homme, 368 p., 35 F.)

DORIS LESSING : *les Enfants de la violence.* — Doris Lessing, prix Médicis étranger 1976, avec le premier volume d'une grande fresque romanesque, décrit la prise de conscience d'une jeunee femme, à la veille de la seconde guerre mondiale, en Afrique australe. (Albin Michel, 640 p., 65 F.)

Témoignage

EFIM EDKIND : *Dissident malgré lui.* — En exil à Paris, Efim Edkind, professeur et écrivain soviétique, raconte comment, pour avoir aidé Soljénitsyne, fut ordonnancée sa mise à mort civique. (Albin Michel, 352 p., 49 F.)

HENRI BERGEROT : *Une année à cœur ouvert.* — adaptateur de Max Frisch, Günther Eich, Pavel Kohout, Henri Bergerot a subi ce qu'il raconte : sondage cardiaque, opération à cœur ouvert, réanimation. Toutes les péripéties d'une année de vie en suspens, jusqu'à l'allégresse de la résurrection. (Fayard, 281 p., 49 F.)

Société

GEORGES DELARUE : *Chansons populaires du Nivernais et du Morvan.* — Etabli par G. Delarue, ce tome I regroupe des chansons du folklore recueillies par A. Millien de 1877 à 1895. Airs notés de J.-G. Penavaire. Tables et index. (Centre alpin rhodanien 30, rue Maurice-Gignoux - 38031 Grenoble. Un volume de 537 p. illustré, édit. ordinaire : 120 F, de luxe : 240 F.)

Essai

GABRIELLE ROLIN : *Chères Menteuses.* — Avec Gabrielle Rolin, « elles » mentent pour le bonheur des autres — et le leur, accessoirement... (Stock, 182 p., 38 F.)

Histoire

PIERRE CHAUNU : *la Mort à Paris : XVIe, XVIIe et XVIIIe siècle.* — Le résultat et la mise en forme d'un séminaire de démographie et d'histoire des mentalités. Plus le christianisme de l'auteur. (Fayard, 543 p., 99 F.)

ANDRE DUCASSE : *la Guerre des Camisards.* — L'histoire événementielle et vivante de l'insurrection. (Hachette, 250 p., 36 F.)

JEAN BRUHAT : *Gracchus Babeuf et les Egaux, ou « le premier parti communiste agissant »*. La biographie d'un très célèbre « préléniniste » français. (Librairie académique Perrin, 247 p., 50 F.)

Spiritualité

HAIKU : une anthologie de *Haïku*, courts poèmes japonais en trois vers et exercices spirituels. Présentée par Roger Munier et préfacée par Yves Bonnefoy. (Fayard, coll. « Documents spirituels », 200 p., 35 F.)

Poésie

GABRIEL AUDISIO : *De ma nature.* — Une interrogation sur les rapports d'un homme avec la nature. Le dernier recueil de Gabriel Audisio qui vient de mourir. (Rougerie, 118 p., Mortemart, Mézières-sur-Issoire 87330.)

Autobiographie

PETER TOWNSEND : *le Hasard et les Jours.* — La vie du célèbre « Group Captain », d'une idylle princière au bonheur caché. Traduit de l'anglais par G. Belmont et H. Chabrier. (Robert Laffont, 594 p., 68 F.)

en poche

«Le traître» d'André Gorz

A sa parution en 1958, *le Traître* fut salué comme un événement par une intelligentsia de gauche qui commençait seulement à s'interroger sur sa propre nature et à qui cet ouvrage inclassable — essai philosophique, psychanalytique ou politique, autobiographie, roman, tout cela à la fois ? — tendait le plus intelligent des miroirs. Précédé, il faudrait dire « prétexté », d'un éclatant avant-propos de Sartre, *le Traître* est l'un de ces livres très rares qui ont changé des vies — je puis en témoigner. A travers l'auto-analyse du plus singulier des cas, celui d'un demi-juif autrichien réfugié en Suisse après l'Anschluss et qui, devenu Français après la guerre, s'était lancé dans cette entreprise éperdue : renaître à soi par le seul exercice d'une intelligence radicale et totalement abstraite, André Gorz nous donnait tout autre chose qu'un portrait de l'intellectuel en jeune mammifère sinistré, il proposait une méthode de pensée pour ressaisir et, qui sait, maîtriser enfin notre vie fracassée par l'histoire.

Les temps ont changé, le problème aujourd'hui « *pour tout intellectuel autre qu'histrionesque* » n'est plus de « rejoindre le P.C. », il serait plutôt, selon Gorz, de dire adieu au prolétariat sans abandonner les exigences révolutionnaires. Mais, à vingt ans de distance, la méthode vaut *toujours* et *le Traître* reste sans doute, en dehors de l'œuvre de Sartre, le seul apport décisif et littéralement puissant de ce qu'on a appelé durant les années 60 l'existentialo-marxisme. Une réédition qui s'imposait.

MICHEL CONTAT.

★ LE TRAITRE, d'André Gorz. Le Seuil, « Points », 316 p, 16 F.

● Parmi les rééditions : *le Plateau de Mazagran*, roman d'André Dhôtel (Bibliothèque Marabout) ; *la Technique et la Science comme Idéologie*, de Jürgen Habermas (Médiations. Denoël/Gonthier) ; *Chine, U.R.S.S. De l'alliance au conflit*, de François Fejtö, édition complétée et mise à jour (Points. Le Seuil).

en bref

● LE 4e VOLUME DES « CAHIERS CÉLINE » rassemble « *Lettres et premiers écrits d'Afrique* ». Quatre-vingt-deux lettres et cartes postales, deux poésies, vingt lignes de traduction et une nouvelle, réunis et présentés par Jean-Pierre Dauphin, permettent de retracer l'itinéraire africain de Louis Destouches de mai 1916 à avril 1917. Ces documents éclairent singulièrement la lecture de « Voyage au bout de la nuit » (1932) ou de « Féerie pour une autre fois » (1952). Céline se réfère aussi dans « D'un château l'autre » (1957) à l'épisode africain (Cahiers Céline, vol. 4, Gallimard, 210 p., 39 F).

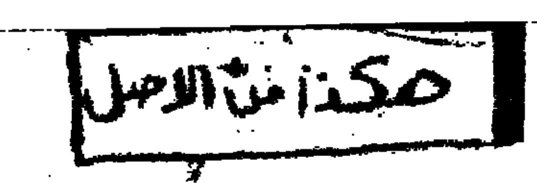
● L'ÉCRIVAIN JACQUES BELLEFROID, en association avec Anne Habauzit-Tromelin, a pris la direction des Editions du Dauphin (43-45, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris). Jacques Bellefroid avait fondé (avec Michel-Claude Jalard, Dominique de Roux et Jean-Edern Hallier) les collections l'Herne « 10×18 » et Bibliothèque « 18×18 ». Anne Habauzit-Tromelin *dirige depuis 1960 les* Editions du Dauphin, connues principalement pour leur fond d'auteurs romanesques populaires et pour leur série de dictionnaires (« Américanismes », « Argot moderne », « Insolite et fantastique », etc.). En plus de leurs collections « Destins », « Controverses » — où paraît ces jours-ci « Songes et Mensonges du nucléaire », du professeur Rossel, directeur de l'Institut de physique de l'université de Neuchâtel, — de littérature étrangère et « Actualités », les Editions du Dauphin annoncent une autre collection, intitulée « Contemporains », qui publiera des auteurs confirmés ou nouveaux : Georges Sebbag, Alain Joubert, Marc Pierret, Jean-François Elezot, Jacques Bellefroid.

● HACHETTE ET LANGENSCHEIDT, éditeur à Munich et à Berlin, ont créé à Munich, une société dont le but est l'édition d'ouvrages originaux ou adaptés du fonds Hachette, la promotion et la distribution de livres et de matériels d'enseignement du français en langue étrangère en Allemagne et en Autriche, édités localement ou importés de France. Les deux cogérants sont MM. Karl-Ernst Tielebier-Langenscheidt et Gérard Lilamand.

● LE JURY DU PRIX LITTRÉ a *décerné son prix à Pierre Desgraupes* pour son livre « le Mal du siècle » (Grasset).

● LE PRIX DE PSYCHANALYSE MAURICE-BOUVET a été décerné à Micheline Henriquez pour ses publications « Fantasmes paranoïaques » (« Topique », n° 13, Ed. EPI), « Souviens-toi de l'Apocalypse » (« Topique », n° 17) et « Analyse possible ou impossible » (« Topique », n° 18).

● LE PRIX DES INTELLECTUELS INDEPENDANTS a été décerné à l'abbé L.-A. Maugendre, docteur ès lettres, professeur au collège Stanislas, pour son ouvrage : « Alphonse de Chateaubriant 1877-1951, dossier littéraire et politique » (Editions André Bonne).



société

PARIS 1900

● ***La Belle Epoque n'était pas jolie.***

UNE longue, belle et virulente préface d'Hubert Juin ouvre cet album de photographies, *le Livre de Paris 1900*. La Belle Epoque n'était pas jolie, nous le savions. Hubert Juin nous rappelle ce qu'elle fut vraiment : « *Les pauvres sont de plus en plus pauvres. Les riches, de plus en plus riches. Les possédants s'ennuient de plus en plus. Les autres crèvent.* »

Aussi bien, l'iconographie choisie et présentée par Michel Carrière et Gilles Costaz donne-t-elle une large place à cet autre Paris 1900, le plus souvent oublié : celui du peuple.

Ici et là, dans ces commentaires, ce que l'on appelait autrefois « le plus mauvais esprit ». Hubert Juin, évoquant « *ceux qui ont de l'argent et qui ne travaillent pas* », précise : « *Ils se pavanent dans l'habit de carnaval des militaires.* » Drôle de pavane et drôle de carnaval, où certains de ceux qui avaient peut-être trop bien vécu surent mourir. Mais la façon dont on les envoya au massacre condamne définitivement cette époque.

En contrepoint des textes violents, l'eau calme des photographies étonne. Même cruelles, elles sont paisibles. Dans le présent immobilisé de la photographie, la vie est là, simple et tranquille.

Places, avenues, rues, ruelles, cours du Paris d'autrefois et de toujours. Hommes, femmes enfants, promeneurs d'une minute, où vont-ils, que pensent-ils, que disent-ils, et qui sommes-nous nous-mêmes ?

Ce bel album fait rêver. D'un long rêve heurté qui va de la légèreté du bonheur de vivre à de lourdes, à de sourdes angoisses.

CLAUDE MAURIAC.

★ **LE LIVRE DE PARIS 1900, d'Hubert Juin, iconographie réunie et commentée par Michel Carrière et Gilles Costaz. Edition Pierre Belfond, 299 F.**

L'oreille de Brassaï

BRASSAI est sans aucun doute un amoureux infatigable de la vie. Sa curiosité à l'égard du monde apparaît dans chacune de ses photos. Et lorsqu'il écrit, c'est pour témoigner sur les gens qu'il a rencontrés, et inlassablement écoutés. Sa principale vertu, c'est de savoir regarder, savoir prêter l'oreille, et d'être toujours étonné par les autres.

Ethnographe de la vie familière, selon l'expression de Claude Roy, il a recueilli dans *Paroles en l'air* les propos qu'il a surpris, ou qui l'ont surpris, au cours de ses journées, ou de ses nuits. Il a procédé « *selon l'esprit de la photographie* », marqué par l' « *attitude humble de l'artiste devant le monde, jugé plus vaste que le génie* ». C'est ainsi qu'il a capté les paroles qui s'échangent devant le comptoir d'un café, le discours torrentiel d'un chauffeur de taxi, et le soliloque d'un désespéré, « *vociférant* [sa] *misère* » dans un bistrot, « *à l'heure dramatique de la fermeture* ».

Dans cette littérature, l'auteur présente une « *matière brute* ». Son intervention se limite au choix, à l'élagage et à l'éclairage des propos entendus. Intervention décisive, cependant, car l'intérêt de l'œuvre dépend de la faculté de l'écrivain à percevoir la singularité, ou même l'exotisme de la vie quotidienne. Or nul n'est plus attentif que Brassaï à ces gestes, à ces paroles, qui se perdent à l'accoutumée dans le flot des jours, mais qui sont autant d'aveux, plus ou moins déguisés. Il réussit admirablement, dans son dernier livre, à faire passer l'émotion de ces discours incertains, qui transpercent la banalité.

FRANÇOIS BOTT.

★ ***PAROLES EN L'AIR*, de Brassaï, Ed. Jean-Claude Simoen, 173 p., 36 F.**

FEMMES ET CHATS

Illustration tirée de la bibliothèque Duchet.

LE vrai plaisir de la lecture nous vient de plus en plus souvent de quelques livres écrits librement, *pour le plaisir d'écrire*, par une plume en récréation. C'est la grâce de l'improvisation qui triomphe. On entend la voix de l'auteur, comme elle est quand il se parle à lui-même. On est pris à témoin d'un monologue sans contrainte, au plus près de la vérité intime.

Le dernier livre de Renée Massip, *le Chat de Briarres*, est une sorte de manifeste, une profession de foi ; la fière et grave, et charmante évocation du vif plaisir qu'il y a àvivre avec un chat, ou plusieurs chats, dans une maison qu'ils aiment et qu'on aime. Deux portraits dominent ce petit livre très pur : la tendre Agate, si douce et « amitieuse » dont le destin sera si dur qu'on parle d'elle en disant : « *La pauvre Agate* », « *Petit Agaton* », « *Morceau de chat* », et Aïrolo, « *Prince clochard des chats* », superbe pillard abandonné, qui vit seul, à ses risques et périls, plus chasseur encore que chassé.

Renée Massip se reproche de *n'avoir pas su protéger la* « pauvre Agate », qui avait tant besoin d'appui. Son livre est né peut-être de son regret, de ses remords. Les amoureux des chats ont beaucoup de ces deuils dans le cœur.

⁂

Moins intime, plus ambitieux, le vaste monument que Juliette Raabe élève à tous les chats dans la *Bibliothèque illustrée du chat, ou comment les philosophes, les écrivains et les artistes se sont représenté le chat depuis cinq mille ans*. A travers tous les arts et toutes les littératures, une foule de documents rassemble les fantasmes homme provoqués par le *mystère du chat. Son étrange* façon de vivre avec nous, par nous et le plus souvent loin de nous a inspiré tant de peintures et tant de fables que cette profusion ajoute encore au secret qu'il ne livre jamais. Le livre de Juliette Raabe est un *magnifique répertoire de rêveries* autour d'un être qui appartient tout entier à la magie.

JOSANE DURANTEAU.

★ **LE CHAT DE BRIARRES, par Renée Massip. Gallimard, 136 p., 29 F.**

★ **BIBLIOTHEQUE ILLUSTREE DU CHAT, par Juliette Raabe. Ed. de la Courtille, 370 p., 330 F.**

roman

L'amour et rien d'autre

● ***Quinquagénaires, ne vous méfiez plus des fillettes.***

« *LE bonheur n'est ni décent ni indécent, il est rare.* » Michel Bernard le cultive, l'élève dans le terreau de son œuvre avec les soins d'un botaniste pour une plante exotique. L'amour paré d'érotisme est sa raison d'écrire et son écriture est *amour* du verbe. Il lie les plaisirs des sens à la sensualité de son vocabulaire. Cet amoureux *calligraphe*, partagé entre une peinture du baroque qui revêt de couleurs vénitiennes les marais d'Aunis, et l'écoute complice *de la fauve rumeur des alcôves*, poursuit, à travers ce seizième livre, une chronique du bonheur éternellement recommencée, avec la *ferveur du scribe* Casanova. Autant dire que les bruits du siècle le troublent peu. Il accepte son époque en *la fardant* comme une marquise de cour.

D'où son goût pour les faussaires. *L'homme de son récit « fabriquait de fausses images pieuses, texte et dessin, qu'il expédiait par boîtes de cent à Conques, Saint-Savin, La Chaise-Dieu »*. Les diables rôdent près des bénitiers... Voici que le regard de cet adulte de trente ans croise *celui d'une fillette de cinq* ans et que naît, de la fulgurance de cet échange au débotté, la certitude d'un avenir commun. Durant neuf années, il observe « *la petite* » grandir, se muer en une adolescente aux seins lourds et à la croupe tendue, tandis que croît un amour sans parole. Et puis, de connivence, *ils s'enlèvent*, fuient les temps ordinaires et conquièrent le jardin des délices.

A dame juriste qui sifflerait qu'il s'agit d'un « enlèvement de mineure », Michel Bernard répond *net en tranchant* toute argutie : « *L'incompréhension des autres tient au fait qu'ils jugent délirants des comportements qu'ils n'osent ou ne peuvent faire leurs.* » Et d'effeuiller la petite Marie, « *belle comme un dictionnaire* ». Baste ! famille et justiciers ne s'épuisent guère en recherches ; les romanciers connaissent de ces aubaines... La petite, « *scandaleuse concurrente* » des grandes, partage les mots d'amour et l'amour des mots de son Pygmalion, et les suçote avec des mines gourmandes. Lui l'enrobe de mots qui ne sont pas toujours légers. L'érotisme a des aigreurs...

A la fin du récit, les deux *amants ont quarante* ans et la dernière page découvre l'apologue : le couple au diapason fusionne l'espace-temps et s'offre une *mémoire unique*. *Fallait-il* s'ébattre sur autant de feuillets pour dire si peu tant il est vrai que les gens heureux n'ont pas d'histoires ?

BERNARD ALLIOT.

★ **LA PETITE, de Michel Bernard, chez Régine Deforges, 180 p., 33 F**

Sabatier le ravi

(Suite de la page 15.)

Au passage, l'auteur n'oublie pas sa seconde passion après celle de l'enfance — à moins qu'elle ne fasse qu'une avec la première : cette poésie française, dont il a retracé l'histoire en sept volumes, qui seront un jour dix. Hugo, Marot, Villon, tiennent conciliabule. Régnier et Apollinaire se joignent à eux et se font écho dans l'au-delà d'un musée imaginaire de la poésie, d'un panthéon intime, chaleureux.

COMMENCÉ dans l'anchoïade et la pagnolade, poursuivi dans la science-fiction à la Wells et le conte pour enfants où défilent les allusions joyeuses à Grimm, Perrault, Swift, Kipling et Lewis Carroll, le livre se présente de bout en bout comme un éloge de toute poésie, dans l'art de vivre comme dans l'art d'écrire.

Si les lilas et les abricotiers conversent ensemble, c'est qu'une musique mystérieuse les unit effectivement et demande à être perçue. *« Seuls les choses belles et les sentiments simples pourront encore sauver l'homme »*, est-il dit quelque part. Sabatier ne fait pas gronder les grandes orgues du verbe, il préfère la flûte de l'observation courante, de la tradition orale. Il fait sien le proverbe africain selon lequel « un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle ». Il recueille, en paysan.

par Bertrand Poirot-Delpech

De tous les écrivains fantastiques français — Marcel Brion, Schneider, Charrière, Cayrol, Faraggi, Pons — il se révèle le plus confiant dans l'extravagance du quotidien. L'étrangeté commence pour lui avec la familiarité, celle des dictées naïves où l'on s'émerveillait des travaux et des jours, des saisons et des champs.

L'INNOCENCE radieuse des *Enfants de l'été* n'en étouffe pas la malice. Le livre s'interroge plus subtilement qu'il n'y paraît sur l'essence et la définition de la poésie.

Le personnage de l'« escrivain » se montre trop modeste quand il assure que, dans ce paradis du Luberon, la nature, tant elle est belle, « devient écriture », et qu'il suffit « de la raconter ». Le santonnier approche davantage la vérité lorsqu'il lui réplique : « C'est *presque* plus beau quand vous le dites ! » Tout est dans le « presque ».

Ce sont les poètes eux-mêmes qui ont le mot de la fin et le fin mot, lors de leur colloque imaginaire. « On n'en parle pas, mais la poésie est là », dit Apollinaire. Pour Malherbe, elle est dans la tête ; pour Lamartine, dans le cœur ; dans la bedaine, pour Rabelais ; au bout du poing pour Rimbaud. « Partout où l'homme sait *dominer l'immensité* », profère Hugo, égal à son sens du grandiose.

Et pour Sabatier ? Dans une omelette de quinze œufs aux herbes de la garrigue, arrosée d'un châteauneuf, je ne vous dis que ça...

★ **LES ENFANTS DE L'ETE, de Robert Sabatier. Albin Michel, 224 pages. 39 F.**

polémique

Jean-Marie Benoist dans l'arène

● ***Les bonnes têtes de Turcs ne suffisent pas.***

NORMALIEN, agrégé de philosophie, ancien conseiller culturel auprès de l'ambassade de France à Londres, compagnon de route des nouveaux philosophes, auteur de quelques ouvrages favorablement accueillis contre Marx et pour l'Europe, M. Jean-Marie Benoist affrontera, en mars prochain, M. Georges Marchais dans la première circonscription du Val-de-Marne, où il se présente avec l'investiture du parti républicain.

Un candidat sans espérances ne prend jamais trop de précautions. Avant de brandir les couleurs giscardiennes parmi les « infidèles » de la grande banlieue rouge, celui-ci écrase donc d'abord le programme commun sous un réquisitoire en cent seize pages, mince d'épaisseur, mais lourd d'ambitions. *Un singulier programme.* Puis, d'une plume qu'il voudrait vengeresse, il malmène sans ménagement ceux qu'il qualifie non sans exactitude de *« nouveaux primaires », « ces légions d'hommes tous pareils et pareillement médiocres... en train de croître et de multiplier »* d'Est en Ouest, depuis Moscou jusqu'à Washington. Indifféremment produits par le matérialisme dialectique et le mercantilisme bourgeois, ils engendrent à leur tour un *« univers de ressemblance sans relief et d'uniformité sans faille »*, où les élites se dissolvent *« dans l'anonymat plombé d'une masse serrée »*.

Avec pareilles et si vulnérables têtes de Turcs, il ne restait plus qu'à cogner, pourfendre, rompre sans relâche et à tour de bras, puisque l'auteur a choisi le genre polémique. En précautionneux et bon élève de la rue d'Ulm, il préfère mêler une cohorte de noms célèbres à sa double charge, invoque tour à tour Hobbes, Bentham, Marcuse, sainte Thérèse, Freud, Bernanos, Platon, Dostoïevski et quelques autres, sans oublier naturellement Heidegger, Hölderlin et le cher Héraclite.

Des citations inexactes

Pourquoi s'arrêter là et ne pas citer aussi davantage la *Bhagava Gitâ*, saint Jean Chrysostome Zoroastre ou Andronic de Rhodes, si connus au Kremlin-Bicêtre ?...

Après de brefs et bons débuts, les deux livres s'effilochent, se perdent l'un et l'autre en digressions et la démonstration manque d'étincelles.

Avec les *Nouveaux Primaires*, l'auteur tenait un excellent sujet. L'émergence de technocraties grisâtres, obtuses, insensibles, lui offrait l'occasion d'esquisser une fresque sociale, des anticipations prémonitoires, une analyse rigoureuse, et voilà qu'il gâche cette belle tâche par de longs discours sur d'autres questions, un commentaire interminable des *Possédés* et l'apparente conviction qu'il apporte là quelque chose de neuf. Or, voici quarante ans, des proscrits de la IIIe Internationale réfugiés à Moscou découvraient dans l'angoisse comment la liberté illimitée des prophètes révolutionnaires aboutissait sous leurs yeux au despotisme illimité de Joseph Staline. Leur horreur laissa quelques traces dans la littérature socialiste. Sa puissance passa plus tard comme un trait de feu dans *l'Homme révolté*, d'Albert Camus, œuvre majeure, qu'il est grand temps de remettre à sa juste place.

Nul ne reproche à Jean-Marie Benoist ni à quelques jeunes gens de son âge d'arriver après la bataille, ni de faire comme si aucune voix n'avait dénoncé l'imposture totalitaire avant eux et Soljenitsyne. Mais il y a trop de citations inexactes et de références fausses. Passe encore d'attribuer à Marat la phrase célèbre *« pas de liberté pour les ennemis de la liberté »*, universellement reconnue à Saint-Just. Un ancien conseiller culturel ne devrait pas classer parmi les œuvres d'Erckmann-Chatrian *la Dernière Classe*, d'Alphonse Daudet. Contrairement à ce qu'il imagine, Staline n'est pas mort en 1952, mais l'année suivante, et le jeune gouvernement révolutionnaire ne guillotina personne pendant les massacres de septembre 1792. Enfin, von Ribbentrop n'était pas maréchal, mais ministre des affaires étrangères du IIIe Reich, et vendait du champagne jusqu'à ce qu'il s'occupe de politique, pour notre malheur et le sien...

Vite écrits, trop évidemment improvisés, ces deux ouvrages ne serviront guère Jean-Marie Benoist. Sa *Pavane pour une Europe défunte* promettait beaucoup mieux. La violence littéraire se prépare de loin. Avec beaucoup de soin, de patience, elle s'ajuste comme une balle d'or placée entre les deux yeux.

GILBERT COMTE.

★ **UN SINGULIER PROGRAMME, par Jean-Marie Benoist. PUF, 128 p., 24 F.**

★ **LES NOUVEAUX PRIMAIRES, par Jean-Marie Benoist. Ed. libres Hallier-Albin Michel, 249 p., 29 F.**

poésie

L'IMAGERIE DE JOYCE MANSOUR

● ***De merveilleux « égarements ».***

UNE bonne dizaine d'ouvrages ont situé définitivement Joyce Mansour dans la lignée surréaliste. L'amour, la liberté, le rêve, la poésie : depuis *Cris*, en 1953, elle se tient au carrefour de ces quatre chemins qui n'en font qu'un, en ce lieu précis où André Breton a convoqué, durant près d'un demi-siècle, celles et ceux qui ne pouvaient donner à leur présence ici bas d'autre objectif que de *changer la vie*, de *transformer le monde*, *d'octroyer au merveilleux — à n'importe quel merveilleux* — toutes ses chances, d'en finir avec *l'infini servage de la femme*, de faire en sorte que la vie ait enfin cette rumeur d'*aigrette aux tempes*.

Déchirures, les Gisants satisfaits, Rapaces, le Carré blanc, Histoires nocives, etc., autant de recueils qui ont, au fil du temps, imposé cette « femme nocturne aux plaisirs inconnus d'elle-même ».

On a tant évoqué à son propos l'imagerie érotico-macabre et cauchemardesque qu'on hésiterait à marcher une fois de plus sur ce sentier-là si l'on trouvait quelque formule plus authentique. Mais il faut rendre les armes. Grâce à Joyce Mansour — sorte d'Egyptienne « noire » — Eros chevauche imperturbablement Thanatos.

Je cultive le pavot bistre
J'ai faim de ta chair
La lymphe et la fissure
Las Ton sexe ne moutonne que
[dans la hargne...

Tel poème, « Litanie pour un rêve prolongé », ouvre brutalement les portes du morbide :

Les rues d'El Kantara sont
[méconnaissables au crépuscule
Les peuples de la mort ont trente-
[neuf doigts d'ordure...

Mais l'ultime vers annonce l'obscure fête : *L'hiver est prince d'olive.*

Joyce Mansour est naturellement surréaliste. Elle parle d'or, d'ombre avec une admirable aisance. Elle parle pythie comme elle respire. La mémoire et le fantasme, la réalité tour à tour chaude ou hurlante et la surréalité la plus saugrenue s'épousent ici très harmonieusement.

Le peintre Jorge Camacho, avec six dessins arrachés aux bûchers du désir et de la terreur, l'a accompagnée, en seigneur, tout au long de ces merveilleux « égarements » où l'humour fait la nique à la raison lugubre, où le verbe enfiévré ne bannit pas l'aveu nu, bouleversant.

ANDRÉ LAUDE.

★ **FAIRE SIGNE AU MACHINISTE, par Joyce Mansour. Six dessins de Jorge Camacho. Editions du Soleil noir, 160 p., 35 F.**

Et si Malraux n'avait pas existé...

LA démystification est à la mode. Une collection de Régine Deforges nous y invite. Elle a commencé par M. Jacques Chirac et M. Georges Marchais ; Pol Vandromme a rentré ses griffes pour parler — gentiment, ma foi ! — de Françoise Sagan. Un groupe de confrères — un « collectif » — qui signe Jacques Bonhomme, exerce les siennes sur un cadavre tout chaud : celui de Malraux.

Un écrivain, l'auteur de *la Condition humaine* ? Vous n'y êtes pas ! Mais alors pas du tout ! C'est un dandy — « cape noire doublée de blanc, cannes extravagantes, rose éternelle à la boutonnière » — qui n'a vu des écrivains que lorsqu'il a pu « s'habiller selon ses goûts ». Un « commerçant », un « homme d'affaires », qui l'est resté toute sa vie. Un « riche amateur », qui déteste la bagarre, s'en approche juste assez pour ne pas « mouiller ses escarpins » ! L'éditeur de textes érotiques. En art, un aveugle, passé à côté des « grands » de sa génération, préférant Maurras aux surréalistes et Galanis à Marx Ernst.

En Indochine, cet esthète « bénéficie » d'une condamnation (pour vol de statues) qui fait de lui, à sa propre surprise, un « grand aventurier, grand écrivain, homme de gauche et révolutionnaire ». Il n'aura plus qu'à continuer dans cette voie, à « visiter la Chine en sleeping » *pour écrire la Condition humaine.* Faux homme de gauche, en fait homme d'ordre et véritable arriviste, il ne cessera plus de prendre les trains en marche. Et le réquisitoire continue sur ce ton, pendant cent pages...

Certes, pour édifier sa légende, Malraux n'a pas *montré grand* scrupule. Mais on peut être fabulateur et grand écrivain, de même qu'on peut être, comme Dali, un mythomane et un grand peintre. Une chose est vraie, dans le réquisitoire de Jacques Bonhomme : Malraux *n'est pas* notre Shakespeare. Ses dernières œuvres sont décevantes et — parfois — pitoyables. (Mais *les Chênes qu'on abat*, est-ce que cela n'a vraiment aucun intérêt ?)

N'aurait-il écrit que *l'Espoir*, cent pages de *la Condition humaine*, un ou deux dialogues des *Noyers de l'Altenburg*... et la préface au *Temps du mépris*, Malraux vaudrait bien les romanciers qui font les choux gras de M. Jacques Bonhomme, d'André Salmon à Mme Simone de Beauvoir. Et puis, tout de même, il a mis sa vie en jeu. Tous les intellectuels n'en font pas autant.

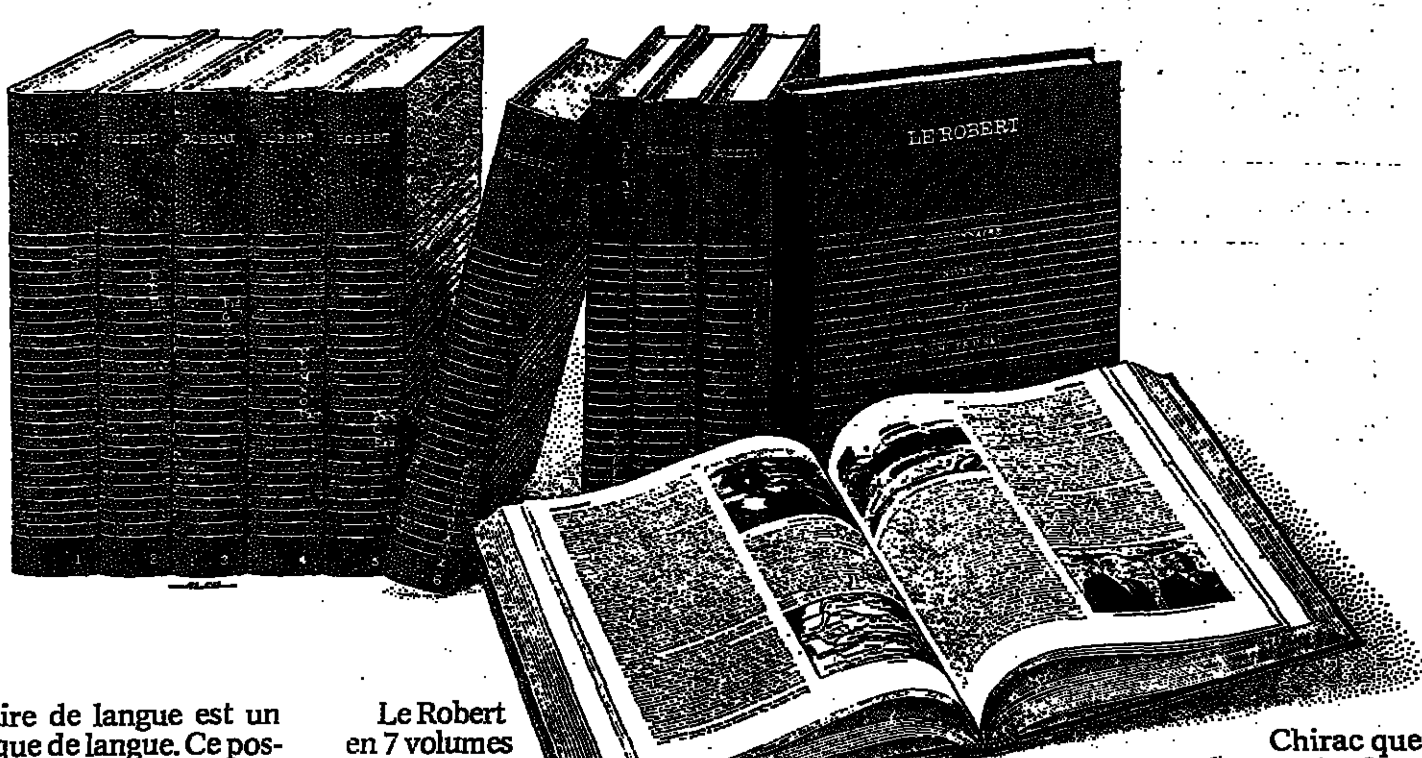
PIERRE DE BOISDEFFRE.

★ **ANDRE MALRAUX, par Jacques Bonhomme, 128 pages, coll. « Nos grands hommes », Régine Deforges, 18 F.**

Le grand Robert analogique en 11 volumes.

Noms communs: orthographe, syntaxe, synonymes, contraires, définitions, citations.

Noms propres: histoire, géographie, arts, lettres, sciences.



Un bon dictionnaire de langue est un dictionnaire qui ne traite que de langue. Ce postulat fait la force du Grand Robert de la langue française. Il lui doit sa précision, sa rigueur, sa richesse. Sa parution fut d'ailleurs un des événements de la vie littéraire des dernières années.

Mais il restait à traiter la question des noms propres pour compléter les 7 volumes du Grand Robert de la langue française. Paul Robert et son équipe ont travaillé plusieurs années sur ce nouveau dictionnaire, en y apportant l'expérience, la méthode et l'intelligence acquises avec le Grand Robert.

Aujourd'hui, pour la première fois, un vrai grand dictionnaire de langue française et un vrai grand dictionnaire de noms propres sont présentés ensemble. Découvrez-les.

La langue : 7 volumes

En 6.000 pages, le Grand Robert dresse un bilan complet de la langue française classique et contemporaine. Chaque mot est illustré de très nombreuses *citations (200.000 en tout)* empruntées aux meilleurs auteurs de la littérature française, depuis Villon jusqu'à Queneau, Butor ou Le Clézio...

Le Robert en 7 volumes est le seul dictionnaire à la fois *analogique et alphabétique : chaque* mot est présenté avec la liste complète de ses synonymes et de ses contraires (exemple : à "doux", vous trouvez 130 synonymes et 50 contraires). La méthode analogique permet d'enrichir constamment son vocabulaire en retrouvant des mots oubliés et en découvrant des mots inconnus.

Le savoir : 4 volumes

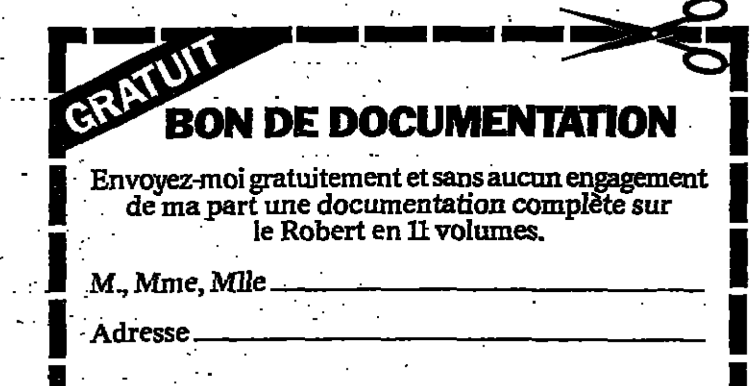
3.200 pages, 40.000 noms propres, des illustrations en couleurs presque à chaque page : le Grand Robert des noms propres est un extraordinaire trésor d'informations sur l'histoire, la géographie, les arts, les lettres et les sciences. Non seulement il répond complètement à toutes les questions, mais sa richesse et sa beauté invitent constamment à le questionner et à lui demander plus.

Le Grand Robert des noms propres est un dictionnaire d'aujourd'hui. Tout ce qui compte dans la vie culturelle quotidienne y a sa place : aussi bien Astérix que Mai 1968, Jacques Chirac que Charlie Hebdo...

En plus, le Grand Robert des noms propres bénéficie aussi de la méthode analogique : chaque *nom propre renvoie aux événements, aux lieux* ou aux hommes qui lui sont associés.

Le Grand Robert de la langue française et des noms propres en 11 volumes permet une véritable maîtrise du langage et de la culture d'aujourd'hui.

Pour découvrir tous les avantages que vous rendra le Grand Robert analogique de la langue française et des noms propres en 11 volumes, recevez chez vous, sans aucun engagement, notre documentation détaillée.



LE ROBERT

Dictionnaire analogique de la langue française et des noms propres.

philosophie

Vladimir Jankélévitch professeur de dénuement

● *Cette déchirure au principe de notre vie.*

DEPUIS quelques mois déjà, nous nous sommes aperçus que nous avions trop longtemps vécu sous l'emprise de systèmes qui fondent une éthique de la violence et du mépris. Alors peut-être pourrons-nous prêter l'oreille à un homme qui enseigne que la valeur est dans l'événement, parce qu'il n'arrive qu'une fois, et qui pose le singulier comme vérité universelle. L'occasion est à saisir, puisque le voilà interrogé par une interlocutrice inspirée, capable de jouer à quatre mains avec le virtuose.

Si Jankélévitch rappelle que notre vie est nécessairement morale, aussi bien qu'elle est temporelle, que l'action est toujours sous-tendue par des jugements de valeur et qu'il n'y aurait pas de sens à lutter contre l'oppression si on ne commençait par la condamner, il ne faut pas attendre de lui une nouvelle *Critique de la raison pratique*, car l'exigence morale se dégrade dans le système — Kant en vient à soutenir qu'on doit la vérité même à un assassin.

Il n'y a pas de technique de l'existence, pas plus que de l'amour ou de la mort. Et la morale, comme la philosophie, ne peut à proprement parler faire des progrès : ici pas de normes qu'on puisse dépasser, de records qu'on puisse améliorer. Au contraire, la volonté crispée de sincérité risque de faire de moi un comédien, comme le souci d'être généreux me renvoie à moi-même au moment où je veux me tourner vers l'autre. Elle est bien fragile la moralité, et elle est indéracinable : disons dès maintenant le mot qui résume la philosophie de ce « professeur de dénuement », elle est un « presque rien ». Il faut mettre l'accent sur *presque*, et admettre que « c'est sur une étincelle que nous devons fonder l'éthique ».


★ Dessin de Berenice Cleeve.

Des éclairs de sens

Notre vie est elle-même une étincelle, un éclair dans le désert noir de l'éternité. Cette « apparition disparaissante » révèle la nuit qui nous enveloppe. La pensée de Jankélévitch s'accroche à cela qui n'est pas objet et qui donc n'est pas fait pour être pensé : ni l'objet ni le sujet, mais la confusion d'où ils émergent, la relation absolue qui les englobe dans son énigme. Cette nuit de l'être est sillonnée d'éclairs de sens...

On comprendra donc que Jankélévitch parle du « décousu » des valeurs. La déchirure est au principe de notre vie, cette maille qui file. Ainsi nous engage-t-il à porter la « tunique déchirée de la contradiction », ou encore les « défroques de l'humour », qui, contrairement à l'ironie, ne tient pas en réserve une vérité qu'il voudrait substituer à l'ancienne comme on remplace un pouvoir par un autre. Ainsi l'amour, disait Socrate, s'en va mendiant sur les chemins, en quête de ce qu'il possède pour ainsi dire négativement. Ce vagabond, on peut lui imaginer la démarche de Charlie Chaplin.

« Heureux sans cause »

Cela ne veut pas dire qu'il faille considérer tout déchirement comme inéluctable, nier que certaines contradictions douloureuses reposent sur des contingences, qu'on puisse en somme s'endormir sur l'oreiller du désespoir. Mais l'amour-philosophe *« ne croit guère aux accolades que se donnent des contradictoires durablement réconciliés dans la philadelphie universelle et l'attendrissement général »*. Il faut « laisser vivre les contradictions », parce que notre vie elle-même en est une — une contradiction incarnée, une contradiction à deux pattes...

L'irréversibilité du temps fait qu'on ne peut progresser qu'en déclinant, et qu'en s'enrichissant on s'appauvrit. Cette structure irrémédiable de la réalité est aussi ce qui donne parfois à notre existence une allure de rêve éveillé. Ce qui ne se répète pas, comment le vérifier ? Jankélévitch redescendant d'une commémoration au Mont-Valérien se demande : n'était-ce pas un cauchemar ? Tout cela est maintenant *comme* s'il n'avait pas été. L'avoir-été, ce fait infinitésimal mais invincible, rejoint le *presque* qui est le défi que l'homme lance au néant. C'est pourquoi la mémoire est aussi responsabilité, et témoigner est l'honneur d'un être qui ne vit pas dans l'aveuglement du présent.

L'art ouvre à un passé qui n'est pas le nôtre, évoque la patrie introuvable que nous n'avons jamais perdue — la Pologne de Chopin, l'Espagne d'Albeniz ne figurent pas sur la carte. Le musicien participe au charme du temps, le récupère à son profit, fait corps avec lui. Et le philosophe trouve la forme moderne de cette humaine sagesse dont les Anciens savaient qu'elle ne peut être que manière de s'accorder au destin : il *désire* l'irréversibilité, cette loi inexorable qui nous voue à la décadence, à la mort, à la disparition inconcevable. Jankélévitch atteint ce point ultime de la méditation existentielle : même la mort devient une chance, comme le démontre la fiction d'un être immortel (ce thème d'un roman de Simone de Beauvoir est aussi celui du musicien Janacek) auquel notre imagination est contrainte de prêter une lassitude infinie.

La musique fait miroiter devant nous un univers merveilleux, elle nous envoûte, nous emporte, et puis avec le dernier accord, nous voilà rendus à notre condition misérable : tout cela, ce n'était donc *rien*. Et Jankélévitch de reprendre : *presque* rien. Les plus belles pages sont sans doute celles où il parle de la fête intime du piano, de la « demi-heure enchantée » qui le plonge pour la journée dans une ivresse légère qu'il doit à la mélancolie même de la musique : ce « tragique sans cause » le rend « heureux sans cause », heureux d'un désir qui jouit de ne pas s'assouvir, heureux d'être malheureux comme l'humour est riche de sa misère.

Il n'a pas fondé de système, il n'a pas découvert un principe de solution universelle garantissant le bonheur à l'humanité à condition de le respecter strictement, mais il aura su dire ce qui nous attache à ce monde *presque* sans importance, où il nous est donné de séjourner quelque temps.

FRANÇOIS GEORGES.

★ QUELQUE PART DANS L'INACHEVÉ, par V. Jankélévitch et Béatrice Berlowitz. Gallimard, 272 p., 49 F.

essais

L'éros selon Schérer et Hocquenghem

● *Une apologie de l'errance.*

EN un temps où les « spécialistes » de l'adolescence — — éducateurs, psychologues, sexologues, tous porteurs de l'estampille officielle — multiplient les traités où les enfants sont censés apprendre la civilité puérile (1), il est salubre que René Schérer publie *Une érotique puérile*, qui en est le subversif contrepoint.

Sous le prétexte de « protéger » l'enfant, la société adulte trace autour de lui un véritable cordon sanitaire. « *Non seulement les enfants ont des droits*, écrit Schérer, *mais ils étouffent sous eux.* » Hier, les enfants étaient accablés d'« interdits » ; aujourd'hui, ils le sont par une législation à prétentions pédagogiques, dont le plus clair effet est de les empêcher de disposer d'eux-mêmes, de circuler librement, de se lier d'amitié avec des adultes autres que ceux désignés par l'institution.

Analysant le dossier d'instruction d'un procès de mœurs qui s'est déroulé en Lozère sous le règne de Napoléon III, René Schérer éclaire admirablement cette mise en place, au siècle dernier, d'*« un système pénal qui, entre les mineurs et les majeurs, dresse une barrière infranchissable »*. Jadis, on expliquait à l'enfant que la masturbation rendait fou ; à présent, on lui apprend à se méfier des vilains messieurs, et à les dénoncer à la police.

Le thème central d'*Une érotique puérile* est la résistance au pouvoir adulte. Non seulement le pouvoir qui s'exprime clairement, et cyniquement, mais aussi celui, plus subtil, des réformateurs qui militent pour la « libération » des enfants, et créent à l'intention de ceux-ci « des réserves de sécurité, des points d'ancrage, des refuges ». Schérer n'est pas dupe de la coloration libertaire et gauchiste de ces « lieux » où l'enfant est assigné à résidence : il y flaire une ségrégation qui, pour être plus sophistiquée que celle de la famille et de l'école traditionnelles, n'en est pas moins dangereuse.

La Dérive homosexuelle est un itinéraire. Guy Hocquenghem y parle de soi, de ses amours, de ses dégoûts, et c'est ce qui rend son livre si attachant. Non un discours conceptuel sur l'homosexualité, mais le cri d'un écorché vif.

Lycéen, puis étudiant, Hocquenghem souffrait de mener une existence double : « *D'un côté la vie militante, la révolution. De l'autre la vie affective, l'homosexualité.* » Plus tard, il n'aura plus à camoufler la nature de ses mœurs, et connaîtra le bonheur de concilier sa vie privée avec sa vie publique. Il deviendra même dans les cercles gauchistes l'écrivain homosexuel de service, le porte-étendard de la cause.

Cette période euphorique sera de courte durée. Très vite, le tempérament rebelle d'Hocquenghem s'irrite de l'embourgeoisement de la revendication homosexuelle, et de son souci de respectabilité. Les pages les plus fortes de *la Dérive* sont celles où Hocquenghem exalte les bas-fonds, rappelle le lien existant entre homosexualité et délinquance, félicite Pasolini d'être mort en aventurier, envie la clandestinité, qui continue d'être le lot des amateurs des moins de seize ans, ces *carbonari* de l'amour.

Affreux Jojo exemplaire, Hocquenghem s'emploie, malicieusement, à faire grincer les dents des idéalistes de tous bords, et c'est avec une alacrité digne du Montherlant des *Jeunes filles* qu'il se présente comme une « machine à jouir », se moque de l'amour et raille ceux/celles qui sont à la recherche de l'âme sœur : « *Le gna-gna &* *l'eau de rose des sentiments me soulève le cœur.* »

Hocquenghem rejoint Schérer dans son refus de la pédérastie platonisante ; il le rejoint aussi dans son refus d'un univers aseptisé où le juridique codifierait nos actes et réglerait nos comportements. L'un et l'autre, ils exigent pour l'adulte comme pour l'enfant le droit à l'errance, à l'aventure, à la passion.

GABRIEL MATZNEFF.

★ UNE EROTIQUE PUERILE, René Schérer, Editions Galilée, 188 pages, 44 F.

★ LA DERIVE HOMOSEXUELLE, Editions Jean-Pierre Delarge, 144 pages, 30 F.

(1) *La Civilité puérile* est le titre d'un livre d'Erasme, que viennent de rééditer les Editions Ramsay.

Michel del Castillo

(Suite de la page 15.)

Mais cette mort d'une Espagne n'est pas achèvement d'un ennemi, elle se passe dans le propre sang espagnol. Comme chez le Mexicain d'Octavio Paz où Quetzalcoatl et Guadalupe n'en finissent pas de se déchirer, l'Espagnol a vécu et vit toujours en lui-même ce combat au fond de l'âme, « ce suicide moral » qui dans son histoire se traduit par une longue chaîne de guerres civiles, et le meurtre permanent de ceux qu'Ana Maria Matute nommait « *les Abel* ».

Michel del Castillo évoque cette tragédie, « *la fin de l'espoir* », avec l'expulsion ignominieuse de 1492, les Gitans ou « *la voix du malheur* », l'Inquisition partout, le vertige de la *Nada*, du néant qui se traduit par une attitude de renoncement, de doute stérile et de résignation. Avec rigueur et documentation, l'auteur passe en revue les mythes et les réalités de l'Espagne, le sens de l'honneur, la fierté espagnole, l'idéalisme du chevalier errant, le goût de l'horreur, la sanglante corrida, etc., le livre culminant sur une pénétrante étude du franquisme vu non pas comme un fascisme importé, mais comme un accident, en quelque sorte, naturel de l'Espagne.

En conclusion de ce grand et beau livre, Michel del Castillo propose à notre réflexion l'une des plus hautes figures de l'Espagne, Juan Luis Vives, ce juif et penseur chrétien dont toute la famille connut les tourments et les flammes de l'Inquisition et qui s'exila à la Sorbonne et à Bruges où son discours humaniste côtoya celui d'Erasme et de Budé, premier Espagnol à payer de l'exil le droit à la parole, premier de tous ces Espagnols du dehors qui portent en eux cette Espagne qui les rejette et dont ils assurent, pourtant, comme l'auteur en ce brillant et émouvant essai, la part de lumière.

ALBERT BENSOUSSAN.

★ LE SORTILEGE ESPAGNOL, par Michel del Castillo. Ed. Julliard, 1977, 350 p., 49 F.

religion

« LES MÉMOIRES DE JÉSUS » selon Jean-Claude Barreau

IL fallait y penser. Il fallait surtout oser : publier un journal de Jésus. A l'heure où tant d'écrivains racontent leur vie, comme si celle-ci était leur plus cher trésor — elle l'est, — Jean-Claude Barreau dit, *lui* aussi, « je », mais ce « je » est Jésus lui-même.

De ce procédé singulier, que d'aucuns diront mégalomane ou sacrilège, il faut reconnaître que l'auteur n'a pas, malgré les apparences, abusé. Les amateurs de détails intimes en seront pour leurs frais. Pour l'essentiel, ce livre est fait des récits et des paroles évangéliques avec des simplifications ou des ajouts dont il faut bien prendre son parti.

Jean-Claude Barreau a soigneusement étudié l'environnement géographique et culturel de son personnage. Il a de belles formules poétiques qui coulent de source. Pour l'essentiel, personne ne devrait être choqué par ce « roman », encore qu'on ne voie pas très bien ce que l'auteur gagne à faire parler par moments Jésus d'une manière par trop familière : « *Cela m'embête* » ; « *Elle faisait l'idiote* » (la Samaritaine) ; « *Si vous êtes trop bons vous deviendrez poires* » ; « *C'est une grande gueule* » (Thomas), etc.

Toutefois, Jean-Claude Barreau s'est arrêté en chemin. Sur l'itinéraire psychologique de Jésus, sur la prise de conscience de son identité et de sa mission, sur la perspective de sa mort ou sur l'avenir de ses disciples et de son Eglise, il n'y a presque rien : c'est pourtant là qu'on aurait aimé l'entendre.

C'était fatal : le Jésus de Barreau, comme celui de Burgess, se marie. Il parle de sa femme avec chaleur, empruntant au Cantique des cantiques ses plus belles strophes. Mais Sarah est bientôt emportée par la peste, et Jésus fait le vœu de rester chaste. Ses amitiés masculines n'en auront que plus de force ; de Jean-Baptiste il dit curieusement : « *Son amitié m'était plus merveilleuse que ne le fut l'amour des femmes (1).* »

« *Faire découvrir un personnage fascinant. L'arracher au faux respect qui le momifie* », constitue l'intention avouée de l'auteur. A chacun de décider si ce pari audacieux a été tenu. Il faudrait en tout cas être de mauvaise foi pour dénier à Barreau une admiration sans borne pour Celui auquel il voua sa vie en devenant prêtre en 1960.

HENRI FESQUET.

★ LES MEMOIRES DE JESUS, de Jean-Claude Barreau, J.-Cl. Lattès, 230 pages, 38 F.

(1) J.-C. Barreau reprend ici sans guillemets une citation biblique (livre de Samuel II, 1, 26). Dans une complainte sur Saül et Jonathan, le roi David exprime ainsi ses sentiments à l'égard de Jonathan qui vient de mourir au combat.

Jean Guitton devant l'Evangile

● *Un livre poétique et pudique, nourri de mysticisme.*

JEAN GUITTON est un charmeur. En prenant de l'âge, ce philosophe du phénomène chrétien affine sa palette. S'il se répète, comme le font tous les anciens, le lecteur n'y perd rien. Au contraire. La pédagogie est l'art de redire les mêmes choses sous des éclairages différents. Réfléchir, c'est reprendre sans se lasser des thèmes identiques. Celui qui médite atteint des terres vierges par l'approfondissement.

Pour l'humaniste comme pour le croyant, l'Evangile est l'un des plus beaux champs d'investigation. Jean Guitton est indissociablement les deux. L'originalité de son approche saute aux yeux et délasse des efforts théologiques et exégétiques qui nourrissent plus la raison que l'esprit.

Dans cet ouvrage, où se condense l'expérience d'une vie déjà longue, l'académicien emprunte d'étranges raccourcis qui ne dérouteront que ceux qui sont allergiques aux synthèses et à l'audace des artistes qui goûtent l'envers des choses.

Un seul exemple, caractéristique. Avant de se pencher sur l'affirmation de Jésus : « *Je suis le pain de la vie* », et de méditer sur le sens de l'eucharistie, Guitton remarque que Jésus a passé son temps à s'assimiler à ce qu'il rencontrait sur son chemin :

« *Je suis la vigne* » ; « *Je suis le pasteur* » ; *Je suis la porte* » ; « *Je suis la lumière* » ; « *Je suis la route* » ; « *Je suis la vie* » ; etc.

« *De combien de choses*, commente Guitton, *peut-il dire qu'il les est ? On pourrait plus aisément dresser la liste des choses dont il ne peut pas dire qu'il les est. Dans un certain sens, il est figurativement chaque chose créée.* »

Un livre subtil et enrichissant imprégné de l'Evangile johannique. Un livre poétique et pudique, nourri de mysticisme, mais écrit sur un ton mineur — qui procède par touches. Comme on peint.

H. F.

★ L'EVANGILE DANS MA VIE, de Jean Guitton, Edit. Desclée de Brouwer, 190 pages, 38 F.

lettres étrangères

LA PRÉFACE DE JACQUES LACARRIÈRE

(Suite de la page 15.)

Mais diable, direz-vous, qu'est-ce que tout ceci vient faire avec ce livre ? Quel lien avec Vassilis Vassilikos, dont le nom sigimfie modestement Roy Royal ? Quel rapport avec l'auteur de Z, des *Photographies*, du *Fusil-Harpon*, de *Lunik II* et de *la Belle du Bosphore* ?

Quel rapport ? Un rapport vital, total, un rapport substantiel, essentiel et existentiel, génétique, générique et phylogénésique. Depuis qu'il écrit — et même depuis qu'il n'écrit pas, c'est-à-dire depuis sa dure ou tendre enfance — Vassilikos est le creuset de ces deux Grecs, l'endogène et l'exogène, l'autochtone et l'exilé, le comptable de son temps et le conteur de son époque, et toute son œuvre est politiquement, lyriquement, mystiquement la chronique de ce double et éternel voyage : être né ici et être inéé ailleurs, être *l'humus* d'un sol précis et *l'homo* d'une terre imprécise.

Son œuvre est très exactement *le catalogue de ses racines et le* manuel de ses exils, et cette œuvre culmine en ce livre, diathèque, c'est-à-dire testament de ce qu'il lègue à son présent et au futur : la richesse d'un humus et d'une errance féériquement creusée, impitoyablement recommencée.

Donc, et pour introduire au triple sens de ce livre, de quoi nous parle-t-il au juste ? Ou plutôt de qui ? D'un certain Glafkos Thrassakis, pseudonyme imaginé d'un personnage imaginaire — Lazaros Lazaridis — lui-même pseudo-pseudonyme d'un écrivain réel du nom de Vassilis Vassilikos. En cette œuvre, nous touchons cette zone sensible de la langue grecque où patronyme et substantif, nom propre et nom commun s'équivalent ou se superposent. Cœur qui commença de battre il y a trente siècles quand un certain *Odysséus* (*Ulysse*) décrivit son *Odyssée*, son *Ulyssée*, faudrait-il dire. Depuis bientôt trente ans, Vassilikos n'écrit rien moins, à travers une trentaine d'œuvres dont les titres ne diffèrent que pour mieux nous tromper, n'écrit rien moins que sa *Vassilikée*, son incessant et difficile retour dans son Ithaque à lui, qui est l'île de Thassos. (...)

L'exil politique est devenu une des réalités amères et quotidiennes de notre temps. Curieusement, *il se déroule selon un axe* unique, qui est un axe est-ouest pour l'Europe, un axe ouest-est pour les pays d'Amérique latine. Exilés des sociétés socialistes, rescapés des goulags soviétiques ou des prisons tchécoslovaques, qui se réfugient dans l'Europe de l'Ouest. Exilés du Chili, de l'Argentine et du Brésil, qui se réfugient eux aussi vers l'Europe. De ce double et constant mouvement, les Français ne semblent pas avoir conscience et n'en perçoivent que des aspects infimes, anecdotiques. *On ne connaît plus* guère de nos jours d'exilés français en Europe, et nous avons du mal à comprendre, à ressentir les quotidiennes tragédies qui se cachent derrière le mot de réfugié politique.

Une force enclose dans les siècles

Depuis 1949, fin de la guerre civile en Grèce, des milliers de Grecs ont quitté leur pays pour les pays de l'Est ou pour l'Europe. Leurs enfants y ont grandi au point d'oublier quelquefois jusqu'à leur langue maternelle. Là encore, dans les nouvelles écrites au cours de sept années de dictature, et alors qu'il était lui-même un Grec errant d'Italie en Allemagne et d'Allemagne en France, Vassilikos s'est fait le témoin, le chroniqueur de cette nouvelle diaspora.

Mais il est une autre forme d'exil qui est le sujet même de ce livre, une forme moins connue parce que d'une apparence moins dramatique et plus secrète, et que je nommerai l'exil involontaire. Devoir quitter sa terre natale — la Grèce — non parce qu'elle vous y contraint, parce qu'on y craint la prison ou la déportation, mais parce qu'il est vital de trouver sur la terre une autre subsistance et substance de vie et parce que le veut, sourdement, impérieusement, une force enclose dans les siècles. C'est aussi à cet appel que répond Glafkos Thrassakis quand il décide de partir pour l'Amérique et pour l'Europe.

De nos jours encore, qu'il soit marin, artisan, ouvrier ou intellectuel, n'importe quel Grec sait que tôt ou tard il sera appelé à partir. C'est en ce sens que *Glafkos Thrassakis* est à la Grèce d'aujourd'hui ce que d'autres errants furent à celle d'autrefois : une banale — et donc exemplaire — incarnation du destin grec, un être déchiré en qui se lit, s'écrit le millénaire dialogue entre la terre natale et celles, lointaines, qui vous font naître une seconde fois. Il choisit de partir, mais choisit-il vraiment ? Le vagabond, l'ambulant, choisit-il les chemins ?

Où qu'aille Thrassakis, à Spolète, à Venise, aux U.S.A., à Amsterdam, à Berlin, à Paris, il rencontre la Grèce et les Grecs, et chaque rencontre est, comme



★ Vassilikos, dessin de Julem.

en raccourci, en réduction, un retour manqué. Le grand retour, celui qui mène vers la terre natale, apparaît, à mesure qu'il erre et qu'il rêve, comme un mirage inaccessible, un cauchemar où l'on avance sur des chemins qui sans cesse se dérobent. Et l'on trouve là le thème, la hantise de toute grécité. (...)

Entre ces départs, ces retours, ces départs à la fois espérés et contraints, ces retours à la fois voulus et redoutés, réside le troisième degré de l'exil, le plus amer et le plus grec, l'exil en son propre pays. (...)

Etre un Grec errant aujourd'hui ne signifie plus rencontrer uniquement des Lotophages, des Lestrygons et des Cyclopes. Non que ces créatures mythiques aient vraiment disparu. Elles ont pris simplement d'autres formes, insidieuses et donc d'autant plus efficaces.

Les Lotophages, ce peuple du Sud où les compagnons d'Ulysse subirent les dangereuses délices de la consommation du lotus, la fleur qui faisait oublier la Grèce, ce sont bien aujourd'hui les peuples d'Occident, des sociétés de consommation où l'ancien paysan d'Epire devenu ouvrier chez Philips ou Grundig, où l'ancien ouvrier de Salonique devenu mineur en Belgique, où l'ancien enfant des Cyclades devenu marchand de marrons, succombent tôt ou tard aux délices des supermarchés. Là résident les nouveaux Lotophages, et c'est là que l'on rencontre les nouveaux compagnons d'Ulysse et ceux de *Glafkos Thrassakis*, déjà oublieux du retour. C'est là qu'ils risquent le plus de succomber, de rencontrer de dangereuses délices à quelque CARREFOUR, les amoncellements de victuailles de quelque MAMMOUTH croyant INNOver en leurs nouveaux en PRISant UNIQuement les fleurs du pays des Luxurophages. Oui, c'est là désormais que s'écrivent les nouvelles *Odyssées* et c'est ce monde-là notre monde, qui hante tout entier ce livre. C'est ainsi, sans nul doute que naissent les nouveaux mythes, ceux que Vassilikos collectionne inlassablement depuis tant d'années.

Antigone et Pénélope

Dans *les Photographies*, il remarque tout incidemment que le mot HERAKLES ne désigne plus, pour la plupart des Grecs, qu'une marque de cimenterie. De même, MINOS dit avant tout une *marque de vin crétois et* ANTIGONE (où les néo-mythes vont-ils se nicher, c'est le cas de le dire ?) des sous-vêtements féminins. Ces nouveaux mythes, ces néo-mythes, on les retrouve tout au long de cette œuvre, et ils *sont justement le signe le plus* évident, le plus indiscutable que les errances modernes ont inversé leur signification.

Jamais la dérision — mais aussi le bonheur — d'être Grec en ce monde ne furent si bien décrits. A l'inverse de tel héros moderne, le Grec errant n'est jamais un voyageur sans bagage, et surtout sans bagage culturel. *Mais voilà bien longtemps qu'il* a dû échanger ses mythes à la consigne des mille gares du monde, au transit des aéroports et dans les entrepôts de tous les ports. En échange de quoi (et c'est tout un symbole) ? En échange d'une carte de résident temporaire.

Aujourd'hui, si Ulysse revenait à Ithaque (ou Glafkos Thrassakis-Vassilikos à Thassos) il retrouverait Pénélope gérante de quelque xénôna, de quelque hôtel pour touristes. Il fallait bien un jour dire cette Grèce-là, surtout celle-là, celle qui, pour la première fois de son histoire, n'exporte plus ses mythes *dans* le reste du monde *mais* importe le reste du monde venu chercher chez elle les mythes qui l'ont à jamais désertée.

Vassilikos est au cœur de ce double voyage, entre les mythes anciens qu'il retrouve aux antipodes de la Grèce et les mythes néo-grecs qu'aucun étranger n'a encore aperçus ni perçus. Vassilikos, comme Glafkos Thrassakis, comme tous les Grecs dont il a décrit et partagé la diaspora, est le président de fait des résidents temporaires du monde. Il vit, il écrit, il décrit la Grèce quelque part en Europe, et donc il décrit l'Europe telle qu'aucun des Européens n'est susceptible de la voir. Et il nous renvoie son image ambiguë, car elle est *là*, indiscutablement, cette véritable Europe, non celle que nous préparent les « Sages » de Strasbourg — nouveaux Solons ou Dracons de notre avenir, — mais dans ce mirage vide et scintillant, empli de toutes les luxuriances des *nouveaux* Lotophages et dont il est lui, Lazaridis, lui, Tharassakis, et lui, Vassilikos, le nouveau découvreur et le seul peut-être à n'y pas succomber.

JACQUES LACARRIÈRE.

enquête

Crise de l'édition ou de l'érudition ?

Sept Presses d'université à la recherche d'un remède

Edition d'érudition, de recherche, savante, scientifique ou universitaire... Les mots recouvrent un domaine difficile à cerner, mal connu, mal diffusé, d'ouvrages plus ou moins spécialisés, tirés en général à un faible nombre d'exemplaires — exceptionnellement à quelques milliers lorsque le titre est « au programme » d'un grand concours; ces livres-là, on ne les trouve que très rarement chez les libraires, les mass media n'en parlent ordinairement pas, et il leur faut, le plus souvent, une bonne dizaine d'années pour épuiser leurs maigres tirages...

CES livres-là étaient, traditionnellement, en Europe, le fief de maisons familiales spécialisées, centenaires, parfois artisanales et qui perpétuaient, avec amour et dévouement, les méthodes d'édition du siècle passé : Vrin, Nizet, Klincksieck, Champion, Picard, Maisonneuve, Mouton, les Belles-Lettres, Droz à Genève, de Gruyter à Berlin, etc. Aujourd'hui, ces dignes et sérieuses maisons traversent une passe difficile, avec des livres dont les tirages s'amenuisent : « *Mon grand-père*, déclarait récemment le directeur de la librairie Vrin, *tirait en moyenne à cinq mille exemplaires ; mon père à deux mille ; en 1960, nous en étions à mille et, aujourd'hui, j'en suis à quatre cents...* »

Un fait est là : l'érudition est en crise. Ou plutôt l'édition d'érudition... Et ce marasme survient, paradoxalement, en un moment où la multiplicité de la production universitaire et para-universitaire produit une masse de travaux de plus en plus ésotériques, et où la maxime américaine « *Publish or perish* » (« *Publier ou périr* »), ayant franchi l'Atlantique, oblige chacun à être imprimé pour justifier sa fonction dans l'Université ! Cette production énorme, comment la sélectionner, comment l'amortir, comment en faire parler, comment la diffuser ?

La moitié de la production vendue à l'étranger

M. Michel Minard, qui a créé, il y a près de vingt-cinq ans, avec ses propres deniers, une maison qui publie essentiellement des travaux savants de critique et d'histoire littéraires, se montre inquiet pour l'avenir : « *L'érudition en péril ? Je ne sais pas. Ce n'est pas seulement en France qu'il y a des difficultés : on constate partout une évolution de la culture, en même temps qu'un abaissement du niveau des étudiants, qui fait que le livre d'érudition vit peut-être ses dernières années... Les livres sont de plus en plus chers à faire, à vendre, et les débouchés sont de plus en plus restreints pour une littérature ultra-spécialisée qui n'intéresse que les spécialistes.*

» *Je ne considère pas les éditeurs d'université comme des concurrents qui vont m'enlever le pain de la bouche, et je reproche aux éditeurs traditionnels de se contenter, trop souvent, de n'être qu'une boîte à lettres entre l'imprimeur et l'éditeur et de n'avoir aucune politique éditoriale. De ma génération, je suis le seul qui ait créé une maison d'érudition et je me sens très seul...* » Il conclut : « *Ce n'est pas un travail glorieux. Les best-sellers ne sont pas pour nous. Moi, je n'ai que des invendables. Ou des peu vendables...* »

Des invendables consacrés à l'œuvre d'Apollinaire, de Gide, de Céline, de Claudel, de Camus, de Valéry !... Et qui, même ardus ou parcellaires, constituent le fonds irremplaçable grâce auquel s'élaboreront les œuvres complètes d'un auteur...

Dans ce domaine, tout a changé depuis 1968. Avant, un éditeur sérieux pouvait compter sur une vente *sûre* d'environ six cents exemplaires aux bibliothèques françaises et étrangères ; la crise des universités américaines, l'austérité, font qu'on arrive aujourd'hui à deux cents ! Un seul pays constitue un marché en expansion, notamment dans le domaine de la critique littéraire : le Japon ! Or plus de la moitié de la production savante est vendue à l'étranger.

De leur côté, les étudiants achètent moins et les éditeurs incriminent les « éditions-pirates » par photocopie. Pour y remédier, on a voulu taxer fortement les appareils à photocopier ; on invente des encres spéciales « inphotocopiables »... Mais le problème demeure.

Dans les milieux universitaires, sur la lancée du mouvement de régénération de l'université consécutif à mai 68, on a voulu réagir contre les difficultés rencontrées par le livre de recherche en tendant de plus en plus à éditer SOI-MEME les travaux universitaires afin de créer un lien plus vivant entre l'université et le public. On souhaita s'inspirer de l'exemple des Etats-Unis, où la moitié de l'édition scientifique est éditée dans les universités ; à cette époque, M. Louis Bodin, devenu depuis directeur des Presses de la Fondation des sciences politiques, fit un voyage d'étude aux Etats-Unis et revint persuadé qu'il fallait transformer le statut des « Cahiers de la Fondation » qui existaient depuis 1947 chez Armand Colin.

Les « proféditeurs »

Jusque-là, la plupart des travaux universitaires étaient publiés par une maison d'édition classique liée par contrat avec l'université ou le service de recherche concerné ; certains de ces accords subsistent encore : la collection des Annales chez Colin ; Dijon aux Belles-Lettres ; Aix-en-Provence chez Stock ; Rennes, Strasbourg, Orléans, Nanterre, Metz chez Klincksieck; d'autres encore aux Presses universitaires de France (1) ou chez Mouton (dont les bureaux parisiens ont fermé l'an dernier et qui ne subsiste à La Haye que comme une division de l'éditeur allemand de Gruyter).

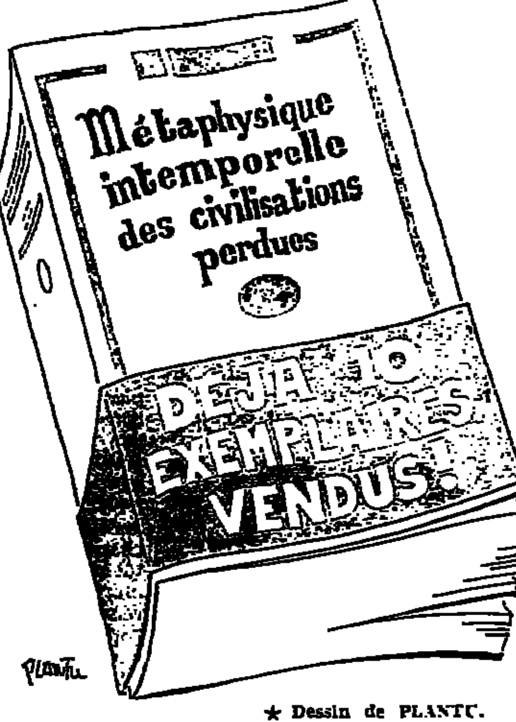
La loi d'orientation prévoit *qu'une des missions de l'Université* est de publier ; après 1970, se créa un peu partout un nouveau type d'organismes universitaires, les « services des publications », qui prenaient en charge, du début à la fin, la publication des livres.

A partir de 1972, sur l'initiative des Presses de l'université de Grenoble (PUG) — qui s'étaient constituées alors en société coopérative comprenant environ quatre cents actionnaires, enseignants ou chercheurs — s'est dessiné un mouvement de création de Presses d'universités — sociétés à responsabilité limitée ou sociétés anonymes — disposant en principe d'une autonomie de décision et de gestion et, dans certains cas, de leur propre circuit de commercialisation. Cela a abouti, il y a à peine un an, à la création de l'Association française des presses d'université (AFPU) qui regroupe pour l'instant sept presses d'universités : les Presses universitaires de Grenoble, les Publications orientalistes de France, les Publications de l'université de Lille-III, les Presses de la Fondation des sciences politiques, les Presses universitaires de Lyon, les Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, les Publications de l'université de Saint-Etienne.

L'AFPU est affiliée à l'Association internationale des presses universitaires en langue française (AIPULF), ce qui permet des contacts et des coéditions avec les universités de Belgique, du Canada, du Liban ou d'Afrique francophone, et notamment l'élaboration d'un catalogue commun.

Cependant, les nouveaux éditeurs, les « proféditeurs », ont rencontré un peu partout la méfiance des maisons traditionnelles d'érudition qui ont souvent vu d'un mauvais œil ces chercheurs ou ces enseignants, déjà salariés, soutenus par l'université, et qui ne prennent pas de risque commercial. « *Nous voulons nous imposer comme des éditeurs au sens traditionnel et faire notre place dans la profession du livre*, explique M. Dominique Rosselle, directeur des Publications de Lille-III, président de l'AFPU. *Nous voulons publier des ouvrages de qualité internationale qui permettent à la recherche scientifique française de s'affirmer et de maintenir son rayonnement face à l'envahissement des travaux en langue anglaise. Nous passons trop souvent pour des « pirates », des concurrents déloyaux, prétendûment privilégiés. Nous voulons que les éditeurs se rendent compte que nous avons les mêmes problèmes qu'eux. C'est pour cela que nous sommes entrés au Syndicat national de l'édition.* »

L'AFPU tentera d'atteindre certains objectifs communs : définir une politique commune face aux libraires en augmentant leurs remises ; diversifier la production en éditant à la fois des ouvrages hautement spécialisés sur lesquels on perd de l'argent et des ouvrages de vulgarisation; mettre sur pied des coéditions ; organiser des promotions communes, catalogues collectifs; être présents dans les grandes manifestations et foires internationales ; améliorer la diffusion en prenant un diffuseur commun, mais ce point reste le plus difficile à réaliser.



★ Dessin de PLANTU.

Vers un plus large public

Une petite exposition, qui se tient encore à la Maison des sciences de l'homme (2), tente de donner, en cent vingt titres, un aperçu de la personnalité et de la spécificité de chacun. On remarquera notamment la qualité et le soin, le luxe même, des ouvrages de la Fondation des sciences politiques, qui ne veut plus s'en tenir à des études électorales ou d'opinion, et qui met résolument l'accent sur l'histoire et la sociologie et qui s'est attachée à faire un inventaire de la société française de la Belle Epoque (enseignement des jeunes filles, entrée en guerre, anciens combattants, etc.), de l'Algérie, du mouvement communiste ; des projets de coédition avec les Editions sociales sont en cours.

Il sera également intéressant de suivre la carrière commerciale du très sérieux ouvrage d'Antoine Prost : *les Anciens Combattants et la Société française, 1914-1939*, trois forts volumes (au prix de 330 F) parus presque en même temps que le petit volume du même auteur chez « Archives »... Des couvertures plus criardes attirent l'attention sur une option radicalement différente prise par les Publications de Grenoble, par exemple, qui, pour essayer de rompre le cercle du public universitaire, tentent de faire passer une information universitaire vers un plus large public et présentent des études sur Creys-Malville, sur l'écologie ou sur « le ski en crise », et qui annoncent, par ailleurs, les *Œuvres complètes* de l'abbé Prévost (huit volumes) et poursuivent la publication de deux collections en coédition avec François Maspero : « Intervention en économie politique » et « Critique du droit ».

Plus loin, nous retiennent encore les productions des Publications orientalistes de France, avec les « Poèmes d'étranges pays » ainsi que les « Œuvres capitales de la littérature japonaise » au milieu desquels trône *le Dit de Genji*, un événement de l'année littéraire, qui lance un pont entre l'édition savante et le public des lecteurs.

Mais l'érudition a-t-elle pour fin d'être commercialisable ? Le débat n'est pas près d'être clos.

NICOLE ZAND.

(1) Les Presses universitaires de France, qui furent à l'origine une coopérative d'enseignants, ne sont pas une presse d'université, mais une maison d'édition classique.

(2) Ouverte de 9 à 18 heures à la Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail. Jusqu'au 18 février.

Points de repères

● **PRESSES UNIVERSITAIRES DE GRENOBLE (dir. Claude Jeannin) :**

— *Spécialisation :* politique, économie politique, écologie, littérature française des dix-huitième et dix-neuvième siècles, études dauphinoises ;

— *Titres : Survivre à Seveso, Alternatives au nucléaire, les Nucléocrates*, par Philippe Simonnot. A paraître : *Conditions de travail et santé ; l'Architecture stalinienne*, par Anatole Kopp.

● **PUBLICATIONS ORIENTALISTES DE FRANCE (dir. Mme Simone Maviel) :**

— *Spécialisation :* poésie, littérature, histoire d'Asie, manuels;

— *Titres : Poèmes*, de Younous Emre ; *le Livre de braise*, de Souleimenov ; *Youssouf le taciturne*, de Sabahattin Ali ; *le Dit de Genji.*

● **PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITE DE LILLE 3 (dir. Dominique Rosselle) :**

— *Spécialisation :* histoire, égyptologie, études anglaises et irlandaises, philologie ;

— *Titres : Cahiers de philologie* (dirigés par Jean Bollack ; *Études sur l'épicurisme antique ; les Migrants temporaires en France, de 1800 à 1914*, par Abel Chatelain ; *Etudes sur l'Egypte et le Soudan anciens.*

● **PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES (dir. Louis Bodin) :**

— *Spécialisation :* histoire, science politique, sociologie ;

— *Titres : le Kominform*, par Lily Marcou ; *Crise du féodalisme*, par Guy Bois ; *l'Enseignement secondaire des jeunes filles sous la IIIe République*, par Françoise Mayeur. A paraître : *le Vocabulaire ouvrier de 1848 ; le Parti radical*, par Serge Bernstein.

● **PRESSES UNIVERSITAIRES DE LYON (dir. Joël Saugnieux) :**

— *Spécialisation :* littérature, histoire religieuse, sciences juridiques et économiques, histoire régionale.

— *Titres : les Ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914)*, par Yves Lequin ; *Economie publique de l'aménagement des transports; Paysans du Beaujolais et du Lyonnais (1800-1970)*, par Gilbert Garrier ; *Colloque Jules Vallès.*

● **EDITIONS DE L'ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES (dir. Mme Marie-Louise Dufour) :**

— *Spécialisation :* histoire, sociologie, anthropologie, urbanisme (six cents volumes parus en vingt ans).

— *Titres : Revue des Annales* (chez Colin) ; *Communications* (au Seuil) ; *Lire et Ecrire*, par François Furet et Jacques Ozouf (aux éditions de Minuit) ; *Recherche urbaine* (chez Mouton).

● **PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITE DE SAINT-ETIENNE (dir. Claude Longeon) :**

— *Spécialisation :* histoire régionale, études foréziennes, littérature de l'âge baroque.

— *Titres : la Vie intellectuelle en Forez au seizième siècle*, par Claude Longeon ; *Aspects de la vie religieuse en Forez ; l'Essor de l'humanisme érudit, de 1580 à 1614*, par Jean Jehasse.

histoire

Autour d'une momie de Lille

● *Un nouveau fragment de la légende d'Œdipe met en cause la malédiction tragique.*

UNE découverte d'un grand intérêt pour l'histoire de la littérature ancienne, faite en 1974 à l'Institut de papyrologie et d'égyptologie de l'université de Lille-III, que dirige Jean Vercoutter, vient d'être portée à la connaissance du public. Dans le cartonnage d'une tête de momie en papier de récupération, rapportée d'Egypte au début du siècle par Pierre Jouguet, professeur à Lille jusqu'en 1919, se sont trouvés des lambeaux de papyrus sur lesquels on a lu, entre autres, les restes d'un poème lyrique grec, avec un fragment de trente-quatre lignes presque intactes.

Cinquante ans ont passé avant que l'on s'avise d'examiner l'objet déposé dans une réserve et de dérouler les feuilles. Ce qu'on déchiffre, c'est un texte d'allure archaïque, qui raconte, sous une forme nouvelle, un épisode célèbre de la légende thébaine : la querelle des fils d'Œdipe. Dans le passage le mieux conservé, Jocaste s'adresse au devin Tirésias, puis à ses fils. Pour éviter que la malédiction qui pèse sur la descendance d'Œdipe s'accomplisse, elle songe à un accord.

L'édition de ce manuscrit donnée par l'Institut d'égyptologie de Lille (1) contient l'examen papyrologique, la description des fragments du poème et une synthèse des observations communiquées par une trentaine de spécialistes de plusieurs pays, à qui la transcription du papyrus avait été soumise. Au terme de cette consultation, un large consensus s'est dégagé en faveur de l'attribution de ces vers au poète archaïque Stésichore, qui a vécu autour des années 600 en Sicile, donc plus d'un siècle avant Sophocle. Mais il est évident que, malgré le caractère démocratique de la consultation, il ne s'agit là que d'une hypothèse. L'œuvre de Stésichore est par ailleurs très mal connue. Pour soutenir cette cause, les éditeurs ont eu recours avant tout à des arguments métriques et linguistiques.

Une analyse interne du récit fait au contraire ressortir que le fragment fait partie d'une œuvre qui occupait, par rapport aux tragédies connues de la légende des fils d'Œdipe, une position particulière. Le règlement esquissé par Jocaste, dans ce texte nouveau, pour arrêter le conflit qui oppose ses fils, Etéocle et Polynice — sujet de la pièce d'Eschyle, *les Sept contre Thèbes*, — correspond à une conception délibérément anti-tragique. En rejetant la vision tragique du destin conçu comme une succession de l'amour et de la haine, qu'on trouve chez Empédocle, la reine construit une position essentiellement politique. Elle invoque la tradition ancienne d'Homère, où le cours des choses est livré à l'arbitraire et à l'inconstance des dieux, pour refuser la loi implacable de la tragédie.

Nous avons présenté cette analyse, qui situe ce texte dans le champ des productions littéraires en Grèce, dans un des Cahiers du centre de recherche philologique de l'université de Lille (2). L'originalité de la scène, qui nous est rendue par le hasard, réside à nos yeux dans sa portée critique.

JEAN BOLLACK.

(1) Par les soins de G.-P. Ancher et Cl. Meillier, dans les *Cahiers de recherche de l'Institut de papyrologie et d'égyptologie de Lille*, IV, Lille (PUL), 1977.

(2) Jean Bollack, P. Judet de la Combe, H. Wismann, *la Réplique de Jocaste*, Cahiers de philologie, 2, Lille (PUL) et Paris (Maison des sciences de l'homme), 1977, 25 F.



L'AIDE A L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ ET LE SCRUTIN DU 12 MARS

Le ministre est satisfait de l'application de sa réforme

M. René Haby, ministre de l'éducation, a dressé, le mercredi 15 février, au cours du conseil des ministres, puis lors d'une conférence de presse, le bilan et les perspectives de l'éducation sans attendre la fin de l'année scolaire et la traditionnelle distribution des prix.

Le ministre a commencé par un témoignage de satisfaction en évoquant les conditions dans lesquelles s'applique la réforme dite du « collège unique », « *malgré les pronostics et certains mots d'ordre syndicaux* ». « *Le système des filières*, a-t-il dit, *est définitivement abandonné* » (14 000 élèves sur 750 000 sont dans des classes aménagées) et « *le soutien est entré dans les faits dans les trois quarts des classes* ». Certes, a reconnu le ministre, l'homogénéité des classes de sixième implique que les élèves « *maîtrisent le contenu normal de la formation primaire* ». Pour que cette exigence soit respectée, des instructions seront données à la prochaine rentrée.

Autre motif de satisfaction, selon M. Haby : le peu d'écho rencontré, selon lui, par l'opposition syndicale. Il n'en a pas moins menacé de considérer « *comme un service non fait* » le renvoi des élèves pendant les réunions des conseils d'école, en application des dernières consignes du Syndicat national des instituteurs.

Au chapitre des perspectives, M. Haby a surtout insisté sur la situation et la formation des maîtres. Les emplois des 7 500 auxiliaires du second degré (sur 39 000) pris cette année « en surnombre » seront maintenus à la rentrée prochaine ; près de 6 000 auxiliaires de l'enseignement professionnel seront titularisés et « *les surnuméraires utilisés en remplacement des maîtres absents pourraient devenir un volant permanent de couverture des besoins de remplacement* ». M. Haby a précisé, d'autre part, comment, dans l'état actuel de son étude, il envisageait la formation des maîtres conformément aux objectifs présentés à Blois par le premier ministre : dans le second degré, les concours du CAPES et de l'agrégation seraient maintenus, mais « *une année supplémentaire de préparation serait organisée en vue de réaliser notamment des tests probatoires d'aptitude. (...) Après la réussite au concours, une année serait consacrée à une formation pratique. (...)* » Enfin suivrait une année de stage en responsabilité.

Les professeurs « brevetés » (actuellement professeur d'enseignement général de collèges) seraient recrutés « *parmi des personnels ayant au moins cinq ans d'expérience professionnelle : maîtres auxiliaires, instituteurs, personnel venant des entreprises* », titulaires du diplôme d'études universitaires générales ou d'un diplôme équivalent. « *Les candidats sélectionnés recevront ainsi une année de préparation culturelle et pédagogique débouchant sur un concours ouvrant directement sur un poste d'enseignant.* » La rémunération du professeur breveté « *prendra en compte ces nouvelles exigences de formation, et la durée de son service hebdomadaire pourrait être abaissée.* »

Pour les instituteurs, le ministre envisage « *une préparation universitaire* », et les écoles normales devraient commencer dès cette année à s'adapter « *à de nouvelles tâches* ». M. Haby veut, d'autre part, « *donner très prochainement aux directeurs des grosses écoles primaires* », qui ont actuellement rang d'instituteurs, « *un statut comportant des responsabilités plus grandes, qui en ferait de véritables adjoints des inspecteurs du premier degré* ». De même, dans le second degré, un « *corps à trois grades* » pourrait être créé pour les chefs d'établissement qui demandent à « *avoir plus d'autorité* ».

« CORRIGER LE TIR »

M. Haby n'aime pas paraître morose ou manquant d'enthousiasme, comme ce fut le cas il y a une semaine devant l'Association des journalistes universitaires (le Monde *du 10 février*). *C'est pourquoi il a éprouvé, selon sa propre expression, le besoin de* « corriger le tir », *en refaisant un bilan très satisfaisant de son action ministérielle. A ce bilan souriant, il n'a pas manqué — époque oblige — d'ajouter une distribution de promesses à l'égard des enseignants et d'attaques contre les opposants syndicaux et politiques. Il n'a pas ménagé, notamment, le Syndicat national des instituteurs parlant à son égard d'* « obstruction politico-syndicale ». *Il a voulu ne plus voir derrière le Syndicat national des instituteurs (SNI) et le Syndicat national des enseignants de second degré (SNES) que les deux* « principaux partis du programme commun ».

Il a accusé le SNI, la Fédération Cornec — et à travers eux le parti socialiste — d' « attitude antidémocratique » *et* « d'attaques contre la personne du ministre de l'éducation ». *Il est vrai que les syndicats ne lui ménagent pas actuellement les critiques.* « Je regrette, *a-t-il dit*, cette surenchère entre leaders syndicaux qui se disputent en vue des honneurs futurs ».

L'une des principales corrections de tir faites par M. Haby a consisté à affirmer qu'il était très préoccupé par la réforme de la formation des maîtres : huit jours plus tôt il avait paru penser le contraire. Il est vrai que cette réforme figure au programme de Blois : M. Haby paraît s'en être finalement souvenu.

CATHERINE ARDITTI.

De bonne guerre scolaire

Le ministre de l'éducation a convoqué, pour le vendredi 17 février, le Conseil supérieur de l'éducation nationale afin de lui soumettre plusieurs projets de décrets d'application de la loi Guermeur sur l'aide à l'enseignement privé. Auparavant, il aura tenté, pour la troisième fois en dix jours, de réunir le Conseil de l'enseignement général et technique (C.E.G.T.), mais en vain, car les syndicats d'enseignants et les parents d'élèves Cornec refuseront encore de s'y associer. (« Le Monde » des 10 et 15 février.)

La guerre scolaire est une guerre de communiqués. Depuis un an et demi — c'est-à-dire depuis la publication du premier état du plan socialiste — les partisans de l'enseignement privé ont multiplié les alarmes. Ils ont aussi marqué des points : les socialistes ont dû mettre beaucoup d'eau dans le vin de la laïcité combattante et, surtout, la majorité sortante a adopté, avec la loi Guermeur, votée à la fin de la session de printemps, un dispositif de protection sur lequel la gauche au pouvoir aurait du mal à revenir d'emblée.

Une mobilisation des appareils de l'enseignement

L'approche des élections a provoqué une mobilisation des « appareils » de l'enseignement privé : des gestionnaires — bénévoles — de cet enseignement aux anciens élèves, qui viennent de déclarer que chacun devrait avoir « *présent à l'esprit, au moment où il choisira son candidat, le danger qui pèse sur l'enseignement privé* », en passant par le président des parents d'élèves, chacun y va de sa mise en garde. M. Henri Lefebvre, président de l'UNAPEL, écrit dans l'éditorial de *la Famille éducatrice* de février, intitulé « *L'heure du choix* » : « *Demain, la liberté d'enseignement peut disparaître (...). Parents, quelles que soient vos divergences politiques, sociales ou religieuses, choisissez la liberté.* »

A la base, les rumeurs pessimistes, encouragées par l'attitude *du sommet*, vont bon train. L'organisme de gestion d'une école catholique de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) a fait diffuser auprès des parents d'élèves une circulaire où on lit notamment : « *En attendant la nationalisation, qui ferait disparaître le caractère propre de nos écoles que vous avez choisies, nous serions dans l'obligation de multiplier par dix le montant des scolarités (...). C'est une précision qu'il nous semblait important de souligner à quelques semaines des élections législatives. Que chacune, que chacun fasse son devoir et vote en son âme et conscience.* »

Face à cette offensive, les partisans de la nationalisation ont choisi de faire le dos rond. Le parti communiste est plus préoccupé de la main tendue aux chrétiens que de la nationalisation de leurs écoles. Le parti socialiste ne veut pas effaroucher ses électeurs, tout en gardant le contact avec les plus laïcs de ses militants. Résultat : la nationalisation est affirmée comme un principe, *mais on insiste sur* la négociation, le respect des étapes, le dialogue, etc. Les organisations laïques elles-mêmes ne mobilisent par leurs troupes avec beaucoup de véhémence : on l'a vu au congrès de la FEN, à Nantes, on vient de le voir à la journée nationale du Comité national d'action laïque (CNAL) (*le Monde* du 15 février).

Reste le terrain de la procédure : le blocage des textes d'application de la loi Guermeur *dans les organismes consultatifs* de l'éducation nationale est une manœuvre de retardement qui répond à la hâte incontestable avec laquelle ces textes ont été préparés pour « sortir » avant les élections. C'est de bonne guerre, mais d'une guerre d'états-majors. Les organisations laïques ne pouvaient pas ne pas saisir cette occasion de rappeler leur conviction, sachant que l'effet de leur blocage serait très momentané et très symbolique.

« Le sérieux des études »

Ce conflit d'appareils correspond-il profondément à l'état de l'opinion française ? Quel sera le poids de ce débat dans l'issue des *élections du 12 et du 19 mars* ? Un sondage publié par *la Vie* et réalisé par l'IFOP a montré *qu'un électeur sur cinq seulement* en tiendrait compte et que plus des deux tiers des Français ne se mobiliseraient pas contre une nationalisation. Le même sondage indique que, pour les Français, l'éducation religieuse n'est pas la raison principale qui conduit des parents à inscrire leurs enfants dans l'enseignement privé : c'est le « *sérieux des études* » qui vient en tête, suivi à égalité par « *la discipline et l'encadrement des élèves* » et l'« *éducation religieuse* ». Selon la loi, c'est son « *caractère propre* » qui justifie l'aide de l'Etat à l'enseignement privé. Le sondage de *la Vie* l'atteste : chacun met ce qu'il veut derrière cette expression vague.

BRUNO FRAPPAT.

● *Des élèves de plusieurs lycées techniques des Hauts-de-Seine,* notamment de Clichy, Courbevoie et Colombes, ont manifesté, le 14 février, pour protester contre le projet de suppression de trois classes et de dix-neuf postes d'agents au *lycée technique de* Clichy. De nombreuses absences d'élèves sont encore signalées ce jeudi 16 février, notamment dans les lycées de Clichy et de Courbevoie. Les cours ont cependant lieu normalement partout.

Le gouvernement reprend à son compte la proposition Guermeur sur les établissements agricoles

Le conseil des ministres du 15 février a approuvé un projet de loi sur l'aide à l'enseignement agricole privé reprenant le texte annulé par le Conseil constitutionnel le 19 janvier. Selon ce texte, l'Etat pourra reconnaître les établissements agricoles privés qui en feront la demande. L'aide financière dont ils bénéficieront comprendra la couverture des dépenses de personnel d'enseignement et des frais de fonctionnement. « Son montant, *précise le communiqué du conseil des ministres*, sera égal au coût moyen pour l'Etat, *par élève*, des formations de même objet et de même qualité que dans l'enseignement agricole public. »

Dans un message adressé à l'assemblée générale du conseil national de l'enseignement agricole privé, M. Giscard d'Estaing explique que cette loi, approuvée par le Parlement à la session d'automne 1977, « avait fait l'unanimité de tous les hommes de bonne volonté » *et qu'une initiative* « dont les auteurs portent devant les familles et l'opinion la responsabilité n'a pas permis de la promulguer ».

Commentant la décision du conseil des ministres, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, a estimé que ce projet répondait à « une exigence de justice vis-à-vis de soixante-dix *mille* familles auxquelles il ne peut être demandé une contribution plus importante », *et à l'égard des enseignants.*

Déposée par M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère, la proposition de loi avait, après son adoption, fait l'objet d'un recours de soixante-trois députés socialistes. Réuni mercredi 15 février après-midi, le bureau exécutif du P.S. a estimé que le gouvernement cherchait « à faire oublier (...) la situation de crise grave dans laquelle se trouve l'enseignement agricole dans son ensemble ». *Les socialistes soulignent que* « les crédits destinés à l'enseignement agricole public ont diminué en valeur réelle chaque année ». *M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée, a précisé que le nouveau projet de loi sera d'abord déposé sur le bureau du Sénat.*

POINT DE VUE

Les termites

par GUY GEORGES (*)

LE président de la République a donc demandé au gouvernement de préparer un projet de loi sur l'enseignement agricole privé, reprenant celui que le Conseil constitutionnel vient d'annuler. Plus rien ne *surprend plus personne de* la part du gouvernement et du lobby de l'enseignement privé, aux intérêts confondus sans pudeur. Ni la précipitation ni l'absence de scrupules qui en disent *long sur leurs intentions*...

Ainsi, pour satisfaire l'impatience *de ce lobby, a-t-on vu le ministre* de l'éducation décider ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait jamais osé : bousculer les calendriers, les procédures, pour que le Conseil d'enseignement, le Conseil supérieur de l'éducation nationale donnent avant les élections un avis sur des décrets qui installent la division scolaire et les écoles d'endoctrinement.

Toutes affaires cessantes, comme tous les mauvais coups — au coin du bois, — comme si notre pays n'avait d'autre souci, son gouvernement et le lobby de l'enseignement privé font feu de tout bois comme ces gens cupides qui, profitant de l'inattention de leurs hôtes, font *razzia* sur tout ce qu'ils peuvent *emporter. Et ce sont ces bonnes* âmes qui crient au chat écorché : ce sont toujours les termites qui accusent les charpentiers.

En réalité, il leur faut détruire l'école publique, l'école de la République, qui les gêne.

Le nouvel *épisode de cette opération* concerne l'enseignement agricole. Il est édifiant et mérite, certainement, qu'on en raconte ici l'histoire. On pourrait trouver chez La Fontaine la fable qui lui ressemble et commencer, comme M. Giscard d'Es*taing, par :* « *Il était une fois...* », mais sans parabole inutile. Il y a un peu plus d'une dizaine d'années, existaient des cours post-scolaires agricoles publics, bien implantés sur *tout le territoire, souvent* bien équipés, efficaces, animés par des instituteurs itinérants qui apportaient une bonne formation aux adolescents de plus de quatorze ans du milieu rural, *surtout agricole. Il y avait en face de* ces cours des maisons familiales qui supportaient mal la comparaison.

En 1967, était appliquée la loi prolongeant la scolarité jusqu'à seize ans ; les cours post-scolaires agricoles publics devaient se soumettre *à la loi ; l'accueil des adolescents* de plus de quatorze ans leur était ainsi refusé. Curieusement les maisons familiales *étaient* dispensées de cette obligation et... se sont *empressées* d'en profiter.

Dernier temps de l'opération. Des lois relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle, ont été promulguées le 16 juillet 1971. Les *pouvoirs publics en ont déduit* que les cours post-scolaires agricoles — devenus entre-temps, pour subsister centres polyvalents ruraux, — devaient disparaître. Pendant un an de discussions, le SNI-P.E.G.C. a réclamé en vain le maintien de *l'enseignement agricole public en* milieu rural. La loi était la loi... Sauf pour les maisons familiales privées — faut-il avoir la naïveté de s'en étonner ? Pour elles, le terrain était *libre*.

La morale de cette histoire ? Elle est dans la loi d'aide à l'enseignement agricole privé, qui revient à l'actualité. Il suffit à ses promoteurs *d'affirmer, avec aplomb, que* cet enseignement assure un service public, pour obtenir de l'Etat qu'il paie un enseignement privé qui s'est substitué à celui qu'il a volontaire*ment supprimé. Et le tour est joué.*

Voilà comment le gouvernement *de la France démantèle son* propre service public ; car l'histoire se renouvelle pour des pans entiers de notre système d'éducation. C'est ce que M. Guermeur, qui se fait un nom *avec de basses besognes, appelle* — sans rire ? — « *la justice et l'égalité scolaire* ».

Nous avons conscience, quant à nous, de défendre l'éducation des enfants contre les appétits, *les* convoitises, les tutelles de toutes sortes, de les « *former sans les conformer* », comme nous le disait Jean Rostand.

Le gouvernement veut imposer sans vergogne les écoles de la division ; *il faut défendre et reconstruire* l'école de l'unité nationale.

(*) Secrétaire général du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.).

Le Monde

culture

Théâtre

Sur une illusion d'acoustique

(Suite de la première page.)

La morale de cette histoire doit requérir notre attention, parce qu'il se trouve que le théâtre français, aujourd'hui, n'est pas dans une période faste en ce qui regarde les auteurs. Or Jourdheuil et Chartreux figurent, haut la main, parmi nos meilleurs auteurs. Et l' « assassinat » d'une pièce nouvelle d'eux est une action néfaste.

Essayons maintenant d'examiner dans le concret ce qui a pu se passer.

Le texte de « Maximilien Robespierre » est écrit, composé, d'une manière délicate : plusieurs langages y jouent en contrepoint. Cela demande à être modulé, avec soin, dans le silence. Or, à Beaubourg, les sièges du public, très « design », sont recouverts d'un faux cuir qui provoque des crissements dès qu'un spectateur bouge, change de position pour éviter les crampes.

Il ne faut pas sourire : des détails concrets de ce genre sont des facteurs essentiels de l'écoute d'une pièce de théâtre. C'est si vrai que le remplacement de ces sièges avait été envisagé par la direction de Beaubourg, car déjà Antoine Vitez, quand il y présenta « Iphigénie Hôtel », s'était plaint. Mais les acteurs d' « Iphigénie Hôtel », souvent dans la soirée, gueulaient comme des putois et le concert des sièges était couvert. La direction a reculé devant le changement des sièges parce que cela aurait coûté trop cher.

Par la faute des crissements du skaï, mais aussi par la faute sans doute de l'architecture qui n'a pas été suffisamment pensée, l'acoustique de la salle Beaubourg est mauvaise. Le soir de la première représentation de « Maximilien Robespierre », pas mal de spectateurs on. crié aux acteurs : « Plus fort ! » Ceux-ci ont été surpris, parce que ce sont des comédiens qui savent ce qu'ils font et qui ont l'habitude de se faire entendre, sans élever artificiellement la voix.

Comme le public ne les entendait pas bien alors qu'ils jouaient normalement, ils ont dû improviser une autre prononciation et, en somme, placer leur voix en un point qui décalait le texte et en changeait le caractère.

Deuxième défaut de la salle Beaubourg : les proportions architecturales font que la scénographie n'y « respire » pas. Le décor, pour peu qu'il ait une certaine hauteur, est coincé sous le plafond (qui est très bas) et, dès lors, la mise en scène, les allées et venues des comédiens sont aplaties.

Comme toute une partie de « Maximilien Robespierre » était jouée sur le toit du décor, les personnages célèbres, comme Saint-Just ou Carnot, se « cognant la tête au plafond », perdaient de leur dimension interne.

L'insuffisance de l'acoustique et ses brouillages (les crissements), ajoutés à cette sorte d'écrasement optique, a curieusement éloigné, à Beaubourg, le spectacle de ses spectateurs : nous avions le sentiment que cela se passait très loin, alors qu'à Gennevilliers, sur des sièges silencieux, avec une bonne acoustique, dans une architecture équilibrée, haute de plafond, nous avons l'impression d'être tout près des acteurs. Or, de la scène aux premiers fauteuils, la distance est exactement la même dans les deux salles : 4,70 mètres.

Jouant dans des conditions normales, les acteurs dirigés par Bernard Sobel peuvent moduler délicatement le beau texte de Jourdheuil et Chartreux. C'est une pièce très intéressante, qui mérite d'être vue.

Peut-être la différence entre le « Maximilien Robespierre » de Beaubourg et celui de Gennevilliers est-elle un exemple extrême, mais c'est justement un exemple clair, qui prouve à quel point le compte rendu du théâtre est hasardeux. C'est pourquoi je n'ai aucune gêne à faire ici, en l'occurrence, amende honorable. Au contraire.

MICHEL COURNOT.

★ 20 h. 45, jusqu'au 26 février.

Musées

Pour l'archéologie industrielle

Créé par l'ICOM (Organisation internationale des musées) et placé sous les auspices du Conseil de l'Europe, le Prix européen du musée vient d'être décerné à l'Iron bridge George Museum de Telford, en Grande-Bretagne, qui est un musée d'archéologie industrielle, pour avoir réussi à « créer un précédent de grande importance dans la préservation, la mise en valeur et la présentation du patrimoine industriel » *et des divers témoignages du* « progrès scientifique et technologique », *selon les mots de M. Luis Monreal, secrétaire général de l'ICOM. Un prix spécial a été également attribué au Centre de estudis d'art contemporani de la Fondation Miro de Barcelone, dans la mesure où ce centre* « a assumé avec succès la mise en valeur d'une culture européenne, la culture catalane... et contribué au développement de la conscience démocratique dans l'Espagne d'aujourd'hui ».

Ce double choix témoigne de la rapide évolution de la notion même de musée, puisque, parmi les neuf institutions retenues par le jury lors d'un premier choix, aucune n'était un « musée des beaux-arts » à proprement parler : on pouvait citer, entre autres, le Musée d'archéologie industrielle d'Herstal en Belgique, le Teknlikan Museo d'Helsinki, le Musée historique d'Amsterdam (qui est un chef-d'œuvre), un musée de photographie en Norvège et le Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds.

Cette évolution est intéressante, bénéfique, dans la mesure où le musée doit s'ouvrir aujourd'hui à tous les publics (l'ingénieur et l'artisan aussi bien que l'historien ou l'amateur d'art) et couvrir la totalité du champ culturel. On notera en particulier avec faveur l'intérêt de plus en plus grand porté depuis quelques années aux problèmes d'archéologie industrielle. Il ne paraît plus absurde aujourd'hui de conserver des machines hors d'usage ou de « classer » une usine, et il était d'autant plus urgent de le faire que l'héritage technique n'a pas été l'objet jusqu'à présent d'une attention comparable à celle dont a bénéficié le monde rural. En France surtout, où nous avons un important Musée des arts et traditions populaires, mais où le Musée de l'homme et de l'industrie, installé depuis peu au Creusot, ne peut, malgré sa vaillance, être comparé au Deutsches Museum, de Munich ou à l'extraordinaire ensemble des musées de Kensington, à Londres.

Cela dit, n'oublions pas que les musées de peinture et de sculpture ont eux aussi leurs problèmes et qu'ils ne requièrent pas moins de soins (et de crédits) que leurs jeunes confrères.

ANDRÉ FERMIGIER.

APPEL A LA GRÈVE A BEAUBOURG

Un préavis de grève pour l'ensemble du personnel du Centre Georges-Pompidou a été déposé pour aujourd'hui, 16 février, par l'Intersyndicale (C.G.T.-C.F.D.T.) *du Centre et le personnel d'accueil* du soir, déjà en grève depuis le 9 février (nos dernières éditions du 16 février). La grève partielle déclenchée la semaine dernière par les employés à mi-temps, à partir de 18 heures, au musée, au centre de création industrielle et dans les espaces communs (mouvement suivi par une cinquantaine de salariés, soit la quasi-totalité des effectifs, avait été *engagée pour protester contre* l'annulation, à la veille de sa mise en application, d'une nouvelle grille d'horaires prévoyant un week-end de liberté toutes les trois semaines.

En raison de cette grève — la première du Centre — une partie du musée a dû être fermé après 18 heures. On peut s'attendre ce jeudi à de nouvelles perturbations *si le mot d'ordre est suivi, par* solidarité ou pour appuyer de nouvelles revendications. Il s'agit notamment d'obtenir la modification en contrats à durée illimitée de contrats de travail courts (deux ans), auxquels sont soumis les « mi-temps » du service d'accueil et d'information, ainsi que d'autres salariés (à la salle de spectacle ou au service audiovisuel). La plupart de ces *contrats arriveront à échéance à* la fin de l'année 1978, et ne prévoient pas d'indemnités de chômage.

LES PROPOSITIONS DES PROFESSIONNELS DE L'ACTION CULTURELLE

Un « plan minimum d'urgence »

Le Syndicat national des directeurs d'entreprise d'action culturelle (SYNDEAC) vient de rendre publiques ses propositions en matière d'action culturelle et de décentralisation. Ce « plan minimum d'urgence », *au-delà duquel le SYNDEAC se dit* « conscient du fait que les problèmes, dans leur ensemble, ne peuvent se régler que par la mise en place d'un véritable plan de développement culturel débattu avec la totalité des organisations professionnelles, démocratiques, syndicales, avec les associations de spectateurs et les pouvoirs publics », *a été établi après consultation des divers organismes adhérents. Les dispositions en sont transmises, pour être discutées, aux partis politiques, aux diverses instances concernées ainsi qu'au ministère de la culture et de l'environnement, qui doit recevoir les représentants du SYNDEAC avant le 25 février.*

● *Statuts des entreprises de créations et d'action culturelle :*

Le SYNDEAC demande que, dès la prochaine législature, soient à l'étude avec l'ensemble des organisations professionnelles de nouveaux statuts propres à ce secteur d'activités permettant le contrôle par les professionnels de leurs instruments de travail, une gestion plus démocratique, l'impossibilité pour l'Etat d'exercer unilatéralement et arbitrairement le pouvoir de décision.

Il exige la suppression de la T.V.A. sur les subventions et le rétablissement des crédits d'équipement.

● *Théâtres nationaux :*

Le SYNDEAC souhaite la redéfinition des missions propres à chaque théâtre national, l'étude d'un mode de financement non contraignant qui permette une gestion souple, privilégiant la création et supprimant les contraintes *a priori* exercées actuellement par le ministère des finances.

● *Centres dramatiques nationaux :*

Dès cette législature, les principales mesures devraient concerner la reconnaissance de la spécificité de chaque centre, la prise en considération dans les contrats des équipes qui animent l'entreprise, le calcul des subventions dans le respect des planchers fixés pour le premier semestre 1978 et indexé sur le coût de la vie ; des contrats de cinq ans devraient remplacer les contrats de trois ans pour une meilleure implantation des équipes, avec la création immédiate de trois centres dramatiques promis par le ministre dès 1975 (Théâtre populaire de Lorraine, Théâtre populaire de Reims, le troisième restant à déterminer). Dans les trois ans devraient être envisagées la préfiguration et la création de trois nouveaux centres dramatiques portant à vingt-cinq le nombre de ces entreprises en 1981.

● *Centres dramatiques nationaux pour l'enfance et la jeunesse :*

Le plancher de financement annuel des six centres désignés devant être fixé dès cette législature à 1 million de francs indexé sur le coût de la vie, trois nouveaux centres devraient également être *mis en préfiguration* et créés dans les trois ans à venir, ce qui porterait à neuf ces types d'entreprises en 1981.

● *Centres nationaux de théâtre musical :*

Dès cette législature, le SYNDEAC souhaite la création, sur les mêmes bases que les centres dramatiques nationaux et dans un même cadre de financement, de trois centres nationaux de théâtre municipal (Théâtre musical d'Angers, Atelier lyrique du Rhin, Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis), ce qui mènerait, dans les trois ans, à la préfiguration et à la création de trois nouveaux centres.

● *Troupes permanentes :*

Dix troupes permanentes sont envisagées, elles seraient financées selon un plancher annuel de 1 million de francs indexé et dotées d'un contrat de cinq ans définissant une mission spécifique.

Chaque année, pendant les trois années à venir, trois nouvelles troupes permanentes seraient mises sur pied, selon les mêmes bases que les dix premières, ce qui amènerait à dix-neuf dès 1981 le nombre des troupes chargées de mission avec contrats d'Etat. Ces mesures viseraient notamment à supprimer le secteur dit « hors commission », véritable « voie de garage », selon le SYNDEAC.

● *Compagnies dramatiques :*

Le budget de la commission d'aide devrait être porté immédiatement *à 15 millions de francs* et la composition de la commission devrait être réformée de façon que les orgaisations professionnelles représentatives siègent à 50 %. Le budget de la commission devrait être triplé dans les trois ans (soit 45 millions de francs indexés en 1981), ce qui permettrait aux compagnies de vivre selon des critères professionnels.

● *Centres d'action culturelle et maisons de la culture :*

Le SYNDEAC demande que, dès cette législature, un financement minimum soit fixé pour l'ensemble des C.A.C. et que la part assurée par l'Etat dans ce financement soit portée à 50 % au lieu des 33 % actuels, ce qui permettrait à ces établissements d'être considérés comme des maisons de la culture en préfiguration.

En ce qui concerne enfin les maisons de la culture, le syndicat préconise un redressement budgétaire permettant le rattrapage des subventions perdues depuis cinq ans du fait de la non-indexation à l'augmentation réelle des coûts. Le SYNDEAC réaffirme la nécessité de voir vivre et se développer, au sein des maisons, des cellules, de création dans tous les domaines avec les conséquences budgétaires que cela suppose, dans le respect de chaque établissement.

PRESSE

En « représailles » à une grève

« PARIS-MATCH » MENACE DE SE FAIRE IMPRIMER A L'ÉTRANGER

Les ouvriers rotativistes de l'imprimerie de la Néogravure, à Corbeil, sont en grève depuis le lundi 13 février, pour réclamer 5 % d'augmentation, dans le cadre de la « quinzaine d'action » lancée par la Fédération de travailleurs du livre C.G.T. Dans un communiqué publié mercredi 15 février, les grévistes protestent contre l'« *intrusion de M. Daniel Filipacchi* » dans le conflit, et qui, selon eux, « *menace de faire éditer l'hebdomadaire* Paris-Match *ailleurs qu'à la Néogravure et, de surcroît, dans un pays limitrophe* ».

« *Notre devoir d'éditeur est de tout faire pour que* Paris-Match *paraisse*, a répliqué la direction de l'hebdomadaire, qui estime que « *les six cent mille acheteurs et abonnés et les trois millions de lecteurs de match sont en droit de ne pas être pénalisés. Devoir, également, envers l'imprimerie française, car toutes les publications de notre groupe sont imprimées en France* ».

La poursuite du conflit risquerait d'avoir des conséquences sur la « sortie » d'autres hebdomadaires, tel *Télé 7 jours*.

Notes

Cinéma

« LE VOYAGE AU JARDIN DES MORTS » de Philippe Garrel

Il a beau tourner en cinémascope, *avoir auprès de Nico*, son interprète favorite, et de Laurent Terzieff, une vedette internationale, Maria Schneider, il ne peut pas filmer un récit, des personnages. Obstinément, Philippe Garrel, poète souterrain qui cherche la lumière, fait apparaître en plus fixes contemplatifs, des êtres dont on ne sait pas qui ils sont, d'où ils viennent, mais qui vont, sûrement, vers la mort. Un homme, deux femmes, des mois d'amour, de passion brisée, des visages, investissent l'écran.

Philippe Garrel continue de « cinématographier » ses rêveries intérieures sans tendre au spectateur le moindre fil d'Ariane. Le ronronnement de la caméra, qu'on entend, devient incantation mécanique sur l'incantation lyrique des paroles. On est tout surpris de voir surgir du vide un balcon, un pan de maison, une porte, qui ne sont de nulle part.

A regarder cela, on se change en pierre. On ne sent plus de vivant, de brûlant en soi que le regard fasciné par des visions où passe Maria Schneider, sublime femme-flamme du désespoir.

JACQUES SICLIER.

★ Action République.

Rock

LES JAM AU STADIUM

Il y a deux ans à peine, les Jam descendaient leurs instruments dans la rue, branchaient leurs amplis sur un groupe électrogène et jouaient comme ça, à l'heure du déjeuner, devant les gens qui voulaient bien s'arrêter. Ils débutaient à Londres *et tous les moyens pour se faire* entendre étaient bons. Les plus spontanés sont évidemment les plus directs. Paul Weller, auteur, compositeur, guitariste, chanteur, Bruce Foxton, bassiste, et Rick Buckler ont assimilé à la perfection les influences du rhythm'n blues et des groupes pop du début des années 60, tels que les Who et les Small Faces. Un rock urgent, instinctif, qui invite sans détour à la danse.

Les Jam viennent de donner au Stadium un concert impressionnant d'efficacité. Le groupe travaille sur des morceaux de très courte durée. En l'espace de trois minutes tout est dit grâce à des interventions concices et précises. Les riffs incisifs de la guitare laminent inlassablement les thèmes, étoffent les sonorités métalliques sur des rythmes puissants. A l'énergie des compositions répondent des mélodies acidulées : l'alliage séduit par son intensité. L'esthétique aussi est soignée. Les projecteurs inondent d'une lumière blanche les trois garçons vêtus de costumes-cravates noirs, contraste percutant.

ALAIN WAIS.

★ *In the City*, Polydor 2383447, et *This is the Modern World*, Polydor 2383475.

Théâtre

« LA LÈVE » de Jean Audureau

Dans le nouveau roman de Robert Sabatier, « les Enfants de l'été », merveilleuse histoire où se marient la chaleur de Dandet et les surprises de La Fontaine, avec, en plus, le côté « vieil oncle retour de Panama » propre à Sabatier, oui, dans ce roman, nous faisons connaissance, entre cent autres, de trois attachants personnages appelés les « frères Thomas ».

Ce sont, dans une ferme pas loin de Carpentras, trois jeunes cochons roses, « qui avaient cette particularité de se prendre pour des chevaux de cirque. Ils couraient en cercle, tantôt à la queue leu leu, tantôt à *trois de front.* »

Bien sûr, c'est une hérésie de rapprocher « la Lève », pièce ennuyeuse de Jean Audureau, du livre de Sabatier, mais tous les responsables de ce spectacle partagent avec les frères Thomas un point : ils se sont pris pour autre chose que ce qu'ils sont.

Jean Audureau s'est pris pour un poète cosmique, et de génie, de la taille de Dante et de Lautréamont réunis ; *Frantz Salieri*, le décorateur, s'est pris pour Piranèse au moins ; Henri Ronse, le metteur en scène, s'est pris pour le cinéaste de « l'Impératrice rouge », Sternberg.

Le résultat est atterrant. Ennui. Ecœurement. Horrible mélange d'os et de chairs meurtries et traînés dans la fange. — M. C.

★ Théâtre Oblique, 21 heures.

« NEKRASSOV » de Jean-Paul Sartre

Comment un escroc « génial » (Robert Rimbaud) prend l'identité d'un ministre soviétique éloigné un moment de la vie publique. Comment il tombe entre les mains d'un journaliste (André Reybaz) affecté à la propagande dans un quotidien d'indignation vertueuse, dont le directeur — caricature de Pierre Lazareff (Albert Medina) — est lui-même soumis à un conseil d'administration dépendant du gouvernement. Comment tout ce monde se laisse abuser et comment l'escroc est, à son tour, entraîné plus loin qu'il ne le voulait.

Le texte aurait pu servir d'ébauche aux comédies politiques à l'italienne. Mais, aujourd'hui (Jean-Paul Sartre a écrit « Nekrassov » en 1955) se perd la satire bien que paraisse actuel un certain lyrisme anticommuniste. Inactuel, en revanche, apparaît le personnage du réfugié, pathétique créateur du parti « bolchevik-bolchevik », loin de Soljenitsyne, malgré une barbe.

Reste la farce morale traversée d'une curiosité lucide. Reste surtout la description superbe de l'aliénation. Les acteurs jouent « direct et précis », la mise en scène de Georges Werler est claire et rythmée. Mais, depuis la création de « Nekrassov », tant de scandales politiques nous ont rendus exigeants. Et peut-être faudrait-il au théâtre un supplément de folie ?

COLETTE GODARD.

★ TEP, 20 h. 30.

Variétés

TAMARUGO

La « nouvelle chanson chilienne » n'est pas du folklore proprement dit. Issu de ce qu'on a appelé la « cancion » de protesta » ou « canto libre », mouvement né en Amérique latine dans les années 60, et qui se caractérise par un engagement politique marqué, la chanson chilienne a redonné vie aux instruments traditionnels. Il semble qu'une seconde génération se dessine aujourd'hui avec los Jaivas, le trio Skuas, Agua, Congreso, ou le tout récent groupe Tamarugo.

Alejo Rivera (guitare, charango, quena), Pablo Texier (basse électrique, guitare), Matias Pizarro (piano, piano électrique), Jorge Versini (batterie, percussions) se situent dans le courant de la « cancion de protesta », se sentent proches de la Nueva Trova Cubana, des Brésiliens Chico Buarque de Hollanda ou Milton Nascimiento, des dernières découvertes de Astor Piazzola. Leur musique est en réalité beaucoup plus près de la musique folk, du rock et du jazz ; elle est influencée par les expériences contemporaines.

Poésie fine des textes, rythme libre. Tamarugo, qui s'est constitué à Paris au début de l'année 1977, représente ce que le parolier Gustavo Mujica définit comme la « génération de la diaspora », « En musiquant, on cherche à soulever le couvercle » : sensibilité autre, légère, lumineuse, mais qui se cherche encore un peu.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Théâtre de l'Aire libre, à 20 h. 30, jusqu'au 18 février, à 18 h. 30, le dimanche 19 février.

■ Le gala exceptionnel, organisé par le comité de soutien de la Maison des jeunes et de la culture Théâtre des Deux-Portes, a lieu le 17 février, à partir de 19 heures, à la Mutualité. Les chanteurs Djamel Allam, Joan Pau Verdier, Nevenoe, Georges Moustaki, participent à cette soirée, ainsi que Rufus, Carolyn Carlson et les artistes du cirque Alegre.

■ La chorale de l'Ensemble instrumental de Saint-Cloud, dirigée par François Polgar, donne un concert le dimanche 19 février, à 16 heures, en l'église du centre de Saint-Cloud. Au programme : Vivaldi, Albinoni et Fasch.

SPORTS

Football

A la faveur des matches remis

MARSEILLE REJOINT MONACO EN TÊTE DU CHAMPIONNAT

Les rencontres entre Nantes et Monaco, Rouen et Bastia, Lyon et Nancy ayant été remises par suite du mauvais temps, la vingt-huitième journée du championnat de France de division I n'a pas apporté tous les éclaircissements voulus. On notera notamment que Saint-Etienne, avec deux matches de retard, est loin d'avoir perdu tout espoir de se rapprocher des premiers.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(vingt-huitième journée)

*Troyes et Lens	0-0
*Metz et Strasbourg	0-0
*Sochaux b. Laval	4-1
*Nîmes et St-Etienne	0-0
*Marseille b. Bordeaux	4-0
*Valenciennes et Reims	0-0
Paris S.-G. b. *Nice	3-2

Nantes - Monaco, Rouen - Bastia et Lyon - Nancy ont été remis pour terrains impraticables.

Classement. — 1. Monaco (27 m.) et Marseille, 36 points ; 3. Nantes (27 m.) et Nice, 35 ; 5. Strasbourg, 33 ; 6. Laval et Sochaux, 31 ; 8. St-Etienne (26 m.) et Bastia (27 m.), 29 ; 10. Nancy (26 m.), 28 ; 11. Paris S.-G., 27 ; 12. Lyon (27 m.), 26 ; 13. Bordeaux (27 m.) et Valenciennes, 24 ; 15. Metz (27 m.) et Lens, 23 ; 17. Troyes (27 m.), 21 ; 18. Nîmes (27 m.) et Reims, 20 ; 20. Rouen (26 m.), 15 points.

Boxe

A Las Vegas

CASSIUS CLAY BATTU PAR LÉON SPINKS

Un jeune boxeur âgé de vingt-quatre ans, Leon Spinks, a battu mercredi 15 février à Las Vegas (Nevada), Mohammed Ali (Cassius Clay) aux points dans un combat comptant pour le championnat du monde des poids lourds.

Passé professionnel en 1974, Leon Spinks avait ét champion olympique des poids mi-lourds aux Jeux de Montréal et, depuis, il n'avait livré que sept combats à des adversaires peu réputés.

Mohammed Ali disputait à Las Vegas son vingt-troisième championnat du monde. Rien ne dit qu'il sera capable, à trente-six ans, de redevenir champion du monde si le match revanche est conclu, comme le lui a proposé Leon Spinks après sa victoire.

C'est fort justement que Leon Spinks a été déclaré vainqueur aux points. Deux des trois juges lui ont donné l'avantage du combat (145 à 140, 144 à 141), le troisième s'est prononcé en faveur de Mohammed Ali (143 à 142).

BASKET-BALL. — *Caen a assuré sa qualification pour les demi-finales de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe en battant les Néerlandais de Den Bosch, sur leur terrain, par 91 à 89, mercredi 13 février.*





DERNIÈRE VENDREDI

CUARTETO CEDRON
Nouveau récital
THÉATRE DE LA RENAISSANCE
20 Boulevard Saint-Martin (10e) - M° Strasbourg St Denis
Location : 208.18.50

U.G.C. MARBEUF (v.o.) - CLUNY ÉCOLES (v.o.) - U.G.C. OPÉRA (v.f.)
CYRANO Versailles - ARTEL Créteil - ARTEL Port-Nogent

LE FILM
AUX 7 "CÉSARS"
PROVIDENCE

Réalisation de ALAIN RESNAIS
Écrit par DAVID MERCER

GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES (v.o.)
HAUTEFEUILLE (v.o.) - OLYMPIC ENTREPOT (v.o.)

Après
Andreï Roublev
LE MIROIR
le nouveau film
d'Andreï Tarkovsky

Le Monde
On retrouve dans "Le Miroir" le Tarkovsky inspiré, romantique et mystique d'"Andreï Roublev".
... Le souffle qui l'anime est celui des œuvres nées des exigences du cœur et des élans de l'âme.
Jean de Baroncelli

LE FIGARO
Un miroir embrasé.
Michel Marmin

Le Nouvel Observateur
Pareil film fascine jusqu'à l'hypnose.
Jean-Louis Bory

Télérama
Beau comme on ne saurait le décrire.
A. Remond

le QUOTIDIEN de paris
La richesse d'un chef-d'œuvre comme "Le Miroir" est inépuisable.
Henri Chapier

Herald Tribune
Passé et présent sont mêlés de façon poignante et de l'ensemble naît un lyrisme constant qui est le cœur du film.
"Le Miroir" est un autre film magnifique de Tarkovsky.
Thomas Quinn Curtiss

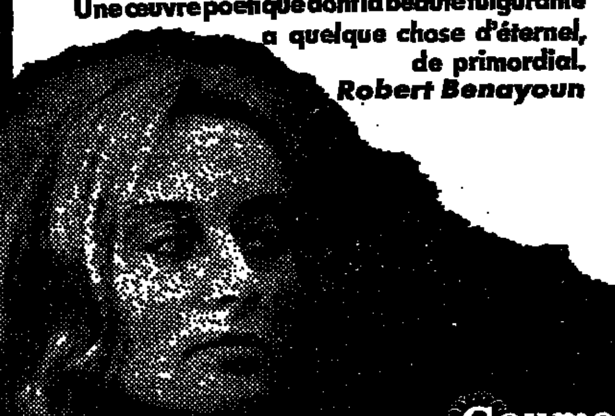
VSD
Un beau, un grand film. Je vous quitte pour aller le revoir.
Claude Mauriac

LA CROIX
Il faut aller à ce film comme à la vérité, avec toute son âme.
Jean Rochereau

LE MATIN
La leçon du "Miroir" doit nous toucher au plus vif.
Michel Perez

France Soir
C'est une œuvre d'envoûtement et il faut se laisser ensorceler par cette plongée dans le passé d'un grand poète, d'un grand cinéaste.
Robert Chazal

le point
Une œuvre poétique dont la beauté fulgurante a quelque chose d'éternel, de primordial.
Robert Benayoun



Gaumont

ELYSEES CINEMA vo • UGC ODEON vo • REX vf • HELDER vf • MIRAMAR vf
MISTRAL vf • 3 MURAT vf • UGC GOBELINS vf • UGC GARE DE LYON vf
périphérie : CYRANO Versailles • C2L St-Germain • ARTEL Créteil
ARGENTEUIL • VELIZY 2 • ARTEL Nogent
FRANÇAIS Enghien • BOXY Boussy St-Antoine • CERGY Pontoise

RIRES ET DELIRES A HOLLYWOOD

GAGMAN PERVERS OU BOURREAU DES CŒURS?

NON MESSIEURS, L'HUMOUR FOU N'EST PAS UNE MALADIE MENTALE

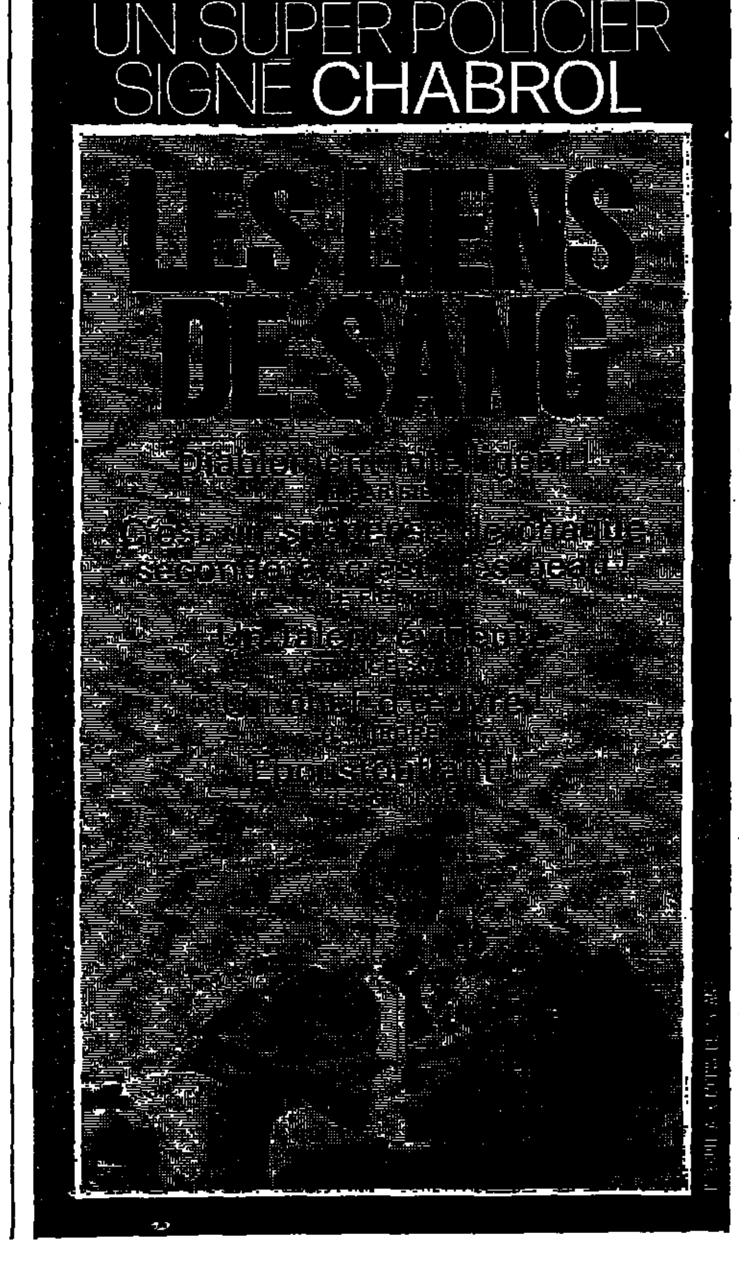
"HILARANT... CONSTAMMENT IRRESISTIBLE."
Robert Benayoun - LE POINT

Twentieth Century Fox présente
GENE WILDER dans
DROLE DE SEDUCTEUR

CAROL KANE • DOM DeLUISE
Ecrit et mis en scène par GENE WILDER • Musique de JOHN MORRIS.
Couleur par DELUXE ®

En vers. anglaise sous-titres français : U.G.C. BIARRITZ - U.G.C. DANTON
En version française : CINÉMONDE OPÉRA - MONTPARNASSE-BIENVENUE - MISTRAL - U.G.C. GARE DE LYON - DOMINO Mantes
ARCEL Corbeil

UN SUPER POLICIER
SIGNÉ CHABROL



ELYSEES LINCOLN (v.o.) QUINTETTE (v.o.)
IMPERIAL PATHE (v.f.)

Oeuvre sympatique, acteur remarquable,
"François Forestier" l'express
Emouvant, drôle, parfois brutal,...
"Robert Benayoun" le point
Un film merveilleux...
"Michel Drucker" tf1

BUD CORT dans:
pitié pour le prof !

avec
SAMANTHA EGGAR
un film de Silvio Narizzano

DROUOT
Rive Gauche

Cie des Commissaires Priseurs de Paris

GARE D'ORSAY - 7, QUAI ANATOLE-FRANCE
75007 PARIS - Tél. 544-38-72 - Télex 270906

LUNDI 20 FÉVRIER (Exposition samedi 18)

S. 1. - Ameublement Art 1900. Me le Blanc.

S. 4 - Bons meubles. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.

S. 5 - Monnaies. Mes Ribault-Menétière, Le Normand.

S. 9 - Tableaux et meubles anc. Extr.-Orient. Mes Boisgirard, de Heeckeren. MM. Ananoff, Moreau-Gobard, Lefuel et Praquin.

S. 12-13 - Biblioth. Mal Soult, duc de Dalmatie. Livres anc. et romantiq. Art militaire, voyages, topographie et marine. Mémoires. Histoire de France. Mes Godeau, Audap, Solanet.

S. 15 - Bibelots, mob. Me Oger.
S. 16 - Tablx mod. Me Binoche.
S. 17 - Meubles. Me Bondu.
S. 19 - Meubles, obj. de vitrine. Mes Pescheteau, Pescheteau-Badin.

LUNDI 20 ET MARDI 21 FÉVRIER (Exposition samedi 18)

S. 6 - Estampes japonaises. Mes Boisgirard, de Heeckeren. M. Moreau-Gobard.

MARDI 21 FÉVRIER (Exposition lundi 20)

S. 11 - Sièges et mbles anciens et style. Tableaux anc. et XIXe. Tapis d'Orient. Mes Loudmer, Poulain. M. Canet.

S. 14 - Bijoux, objets de vitrine. Argenterie. Mes Couturier, Nicolay. MM. Pommervault, Monnaie.

MERCREDI 22 FÉVRIER (Exposition mardi 21)

S. 4 - Gravures, dessins, tablx modernes, meubles anciens et de style. Me Delorme.

S. 14. - Bibelots, bijoux. Me le Blanc.

MERCREDI 22 FÉVRIER

S. 6 - Bibelots. Me Chambelland.
S. 19 - Bons meubles. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.

MERCREDI 22 ET JEUDI 23 FÉVRIER (Exposition mardi 21)

S. 2 - Monnaies antiques françaises, étrang., médailles, jetons. Mes Ader, Picard, Tajan. M. Page.
S. 13, le 22 - Faïences, porcel. anciennes. — S. 6, le 23 - Boules presse-papiers. Mes Boisgirard, de Heeckeren.

JEUDI 23 FÉVRIER (Exposition mercredi 22)

S. 9 - Armes, souvenirs historiq. Ordres de Chevalerie. Tapis d'Or. *Mes Cornette de Saint-Cyr.* MM. Glain, Béchirian.

S. 12 - Art contemporain. *Mes Loudmer, Poulain.*

JEUDI 23 ET VENDREDI 24 FÉVRIER (Exposition mercredi 22)

S. 14 - Livres, meubles. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. Mme Vidal-Mégret.

VENDREDI 24 FÉVRIER (Exposition jeudi 23 février)

S. 4 - Salon B... et à divers. Tablx, bibel., céramiques, opalines, meubles anc. et style, dentelles. *Mes Godeau, Solanet, Audap.*

S. 5 - Timbres. Mes Ribault-Menétière, Marlio. M. Pasquet.

S. 8 - Tableaux anc., meubles, objets d'art XVIIIe. Me Delorme. MM. Ananoff, Lacoste.

S. 11 - Extrême-Orient. Mes Boisgirard, de Heeckeren. M. Moreau-Gobard. Mme Schulmann.

S. 20 - Bibel., meubles anc. et style. Mes Couturier, *Nicolay.*

SAMEDI 25 FÉVRIER à 15 h. (Exposition de 11 à 14 h. 30)

S. 8 - Lithographies. Mes Boisgirard, de Heeckeren.

PALAIS D'ORSAY, 7, quai Anatole-France (75007)

MARDI 21 FÉVRIER à 14 h. 30 et à 21 h.
(Exposition lundi 20 à 11-18 h. et à 21-23 h).

A 14 h. 30 - Collection M. S. Objets d'art, sièges et meubles des XVIIe et XVIIIe siècles. Experts : MM. Dillée, Fabre.
A 21 h. - Très rare réunion de boîtes en or et en porcelaine provenant principalement de la Collection de Monsieur D. Experts : M. J.-P. Dillée. Mes Ader, Picard, Tajan.

JEUDI 23 FÉVRIER à 14 h. 30 et à 21 h.
(Exposition mercredi 22 à 11-18 h. et à 21-23 h.)

A 14 h. 30 - Objets d'art et de très bel ameublement, principalement du XVIIIe siècle. Experts : MM. Dillée, Le Fuel et Praquin, Boutemy et Déchaut, Bernard.

A 21 h. - Dessins anciens. Collection Camille Groult et à div. Fragonard, Watteau, Guardi... Tableaux anciens, collection d'un amateur et à divers. Brueghel d'Enfer, Robert, Téniers... Exp. : MM. Antonini, Herdhebaut. Mes Ader, Picard, Tajan.

MARDI 28 FÉVRIER à 21 h.
(Exposition lundi 27 à 21-23 h. - mardi 18 à 11-17 h.

Dessins et tableaux modernes par : Degas, Chagall, Renoir, Dufy, Pissarro, Sisley, Soutine, Utrillo. Experts : MM. Durand-Ruel, Pacitti, Maréchaux, Cézanne, Jeannelle. Mes Ader, Picard, Tajan.

Etudes annonçant les ventes de la semaine

— ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002). 742-95-77.
— BINOCHE, 5, rue La Boétie (75008). 265-79-50.
— LE BLANC, 32, avenue de l'Opéra (75002). 073-99-78.
— BOISGIRARD, DE HEECKEREN, 2, r. de Provence (75009). 770-81-36.
— BONDU, 17, rue Drouot (75009). 770-36-16.
— CHAMBELLAND, 1, rue Rossini (75009). 770-16-18.
— CHAMPETIER DE RIBES, RIBEYRE, MILLON, 14, rue Drouot (75009). 770-00-45.
— CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008). 359-15-97.
— COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007). 555-85-44.
— DELORME, 3, rue de Penthièvre (75008). 265-57-63.
— GODEAU, SOLANET, AUDAP, 32, rue Drouot (75009). 770-15-33 - 770-67-68 - 523-17-23.
— LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS - LAURIN), 1, rue de Lille (75007). 260-34-11.
— LOUDMER, POULAIN, 30, pl. de la Madeleine (75008). 073-99-40.
— OGER, 22, rue Drouot (75009). 523-39-66.
— PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009). 770-88-38.
— RIBAULT-MENETIERE, LENORMAND, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009). 878-13-93.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Giselle.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Soirée littéraire Paul Valéry.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Meurtre dans la cathédrale. — Gémier, 20 h. 30 : Candide.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : les Inquiétudes de M. Delumeau.
T.E.P., 20 h. 30 : Ensemble à vent M. Bourgue, sol. C. Kling (Mozart, Beethoven, Janacek, Gounod).
Petit T.E.P., 20 h. 30 : Théâtre de chambre.
Centre Pompidou, 18 h. 30 : Ecriture sur écriture (débat) ; 20 h. 30 : Fantastic Miss Madona.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 22 h. 30 : le Dernier Eden.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Pascal Auberson ; 20 h. 30 : Jacky Parady.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : la Maison de l'inceste.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Athénée, 21 h. : l'Aigle à deux têtes.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Quoi ?
Centre culturel du Xe, 20 h. 30 : Penalty ; 22 h. : l'Etalon net.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Amour maternel ; Charlie McDeath.
Centre Mandapa, 21 h. : Trois petites vieilles et puis s'en vont.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes. — La Resserre, 21 h. : Britannicus. — Grande salle, 21 h. : les Pâques à New-York.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Cripure.
Fontaine, 21 h. : le Roi des cons.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Œuvre, 21 h. : Eclairage indirect.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : les Portes du soleil.
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne ; 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Adieu Supermac.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Renaissance, 21 h. : Cuarteto Cedron.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Marie Octobre.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Just Hamlet.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 16 février

Théâtre Oblique, 18 h. 30 : l'Ignorant et le Fou ; 21 h. : la Lève.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : Sarah Bernhardt.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Neferiti.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Théâtre Rutebeuf, 20 h. 45 : l'Honneur perdu de Katharina Blum.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : Marchands d'avenir.
Théâtre Saint-Médard, 20 h. : Cendrillon.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Baroufe à Chioggia.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Théâtre le 28-Rue-Dunois, 20 h. 30 : Demandons l'impossible.
Tristan-Bernard, 21 h. : Oï Peppina.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : F. Brunold ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. : Dupecnot Story.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 15 : P. Rotily ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : Triboulet.
La Bretonnerie, 21 h. : C'est pour de rire.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Un petit bruit qui court ; 22 h. 45 : les Autruches. — II, 22 h. 15 : la Vie de jeunesse.
Café de la Gare, 22 h. : Plantons sous la suie.
Le Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : la Cruche enchantée.
Au Coupe-Chou, 22 h. : les Frères ennemis ; 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : A. Sachs ; 22 h. : Fromage ou dessert ; 23 h. 30 : Dzi Croquettes.
Le Fanal, 18 h. 45 : B. Arnac.
Lucernaire, 20 h. 30 : J.-P. Sentier.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : France Léa ; 22 h. 30 : J.-N. Dupré.
Petit Bain - Novotel, 21 h. : En attendant la prochaine lune ; 22 h. 30 : D. Wetterwald.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Le Plateau, 20 h. 30 : Rosine Favey ; 22 h. : Green et Lejeune ; 23 h. : Mrozek-Roussillon.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : la Goutte.

Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 15 : Grivoisons ; 22 h. 30 : les Franzozos. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : M. Satsu ; 22 h. 30 : Ah ! les p'tites annonces.
La Tanière, 20 h. 45 : Les deux font la paire ; 22 h. 30 : E. Hollande et A. Blanchard, chansons.
La Veuve Pichard, 20 h. 30 : Renaud.
La Vieille Grille, 20 h. 30 : Tiempo argentino ; 22 h. : Tiens, j'suis ficelé sur les rails.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : A. Brendel, piano (Schubert).
Salle Pleyel, 21 h. : J.-B. Pommier (Haydn, Beethoven, Chopin).
Salle Rossini, 20 h. 45 : Ensemble du conservatoire de Reims, dir. J. Murgier.
Eglise des Billettes, 21 h. : Quatuor Ciolkovitch et M. Leclerc (chants liturgiques russes).
Eglise de la Madeleine, 21 h. : Odile Pierre, orgue (Franck).
Ranelagh, 20 h. 15 : Broadway et R. Markham (Schubert, Bizet, Ravel).
Radio-France, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Poole (Purcell, Leclair, Haendel, Rameau).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. W. Rowicki (Kilar, Chostakovitch, Dvorak).
Cortot, 20 h. 30 : Récital de piano.
Maison de l'Allemagne, 21 h. : G. Pontié et P. Castro (Schubert, Fauré, Ravel, Debussy, Strauss).
Salle Pleyel, 21 h. : Quatuor Via Nova (Debussy, Ravel).

Jazz, pop', rock, folk

Palais de la Découverte, 19 h. 30, 20 h. 45 et 22 h. : Laserium, rock.
Petit Journal, 21 h. : Jacques Dieval, trio.
Stadium, 22 h. 30 : Clifford Thornton Quintet.
Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Jaakli Jazz Band.
Porte de la Suisse, 20 h. 30 : Duo Diethelm-Brandenberger.
Chapelle de la Sorbonne, 18 h. et 20 h. : Groupe vénitien Alberto d'Amico et Luisa Ronchini.
Aire libre Montparnasse, 20 h. 30 : Quartet chilien Tamarugo.
Fac Dauphine, 20 h. : Chute libre.
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : Duo Jean-Pierre Mas - Cesarium Alvim.
Mouffetard, 22 h. 30 : Francis Gorge, Bernard Vitet, Jean-Jacques Birge.
Théâtre la Péniche, 22 h. : Steve Lacy et Steve Potts.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.

(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : le Président ; la Quatrième Alliance de dame Marguerite, de C. T. Dreyer ; 18 h. 30, Documentaires japonais : Descente d'une rivière sur un radeau de bambou, de K. Oharu ; Kula, les Argonautes du Pacifique occidental, d'Y. Ichioka ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma ; 20 h. 30 : Qu'est-ce que tu veux, Julie ?, de C. Dubreuil ; 22 h. 30 : Touche pas à mon copain, de B. Bouthier.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (734-42-96).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.), en soirée : Normandie, 8e (359-41-18). — v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Normandie, 8e en matinée ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Murat, 16e (288-99-75).
BANDE DE FLICS (A., v.o.) (**) : Quartier Latin (326-84-65) ; Marignan, 2e (359-92-82). — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Opéra, 2e (261-50-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln 8e (359-36-14).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
CINEMA CHINOIS (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), mer., sam. : les Fleurs rouges du Tienchan ; jeu., dim. : le Torrent de la révolution ; ven., lun. : le Détachement féminin rouge ; mar. : l'Orient rouge
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e, en matinée ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.), Omnia, 2e (233-39-36) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées-Point-Show, 8e (325-67-29) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
CROIX DE FER (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
DE L'AUTRE COTE DE MINUIT (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75) ; Olympic, 14e (542-67-42).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-69-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-23-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
ET VIVE LA LIBERTÉ (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (380-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
GENERATION PROTEUS (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'HERETIQUE (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).



SPECTACLES

JESUS DE NAZARETH (It.-Ang.) (première partie) v. ang. + v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v. ang. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. : France - Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES LIENS DE SANG (Fr.) (vers. angl.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA MORT D'UN POURRI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Ternes, 17e (380-10-41).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43)
LES OISEAUX DE NUIT (Fr.) (*) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
LES PETITS CALINS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE (Alg.-Egypt., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
SAFRANA (Maur.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).
TENDRE POULET (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Daumesnil, 12e (343-52-97). H. Sp. ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Action-République, 11e (805-51-33).
VOYAGE EN CAPITAL (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. Sp.

Les films nouveaux

POUR QUI LES PRISONS ?, film français de Elia Lenasz. La Clef, 5e (337-90-90).
RAONI, film franco-belge de Jean-Pierre Dutilleux. Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
PITIE POUR LE PROF, film américano-canadien de Silvio Narizzano. V.O. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). V.F. : Impérial, 2e (742-72-52).
DROLE DE SEDUCTEUR, film américain de Gene Wilder. V.O. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées - Cinéma, 8e (225-37-90). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
L'AMANT DE POCHE, film français de Bernard Queysanne (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Biarritz (8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
UN COUPLE EN FUITE, film américain de Richard T. Heffron. V.O. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marbeuf, 8e (225-47-19). V. F. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN RISQUE A COURIR, film américain de Peter Collinson. V.F. : Capri, 2e (508-11-69) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
COMMENT SE FAIRE REFORMER, film français de Philippe Clair. Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).



RADIO-TÉLÉVISION

La Journée nationale des radios libres

Les «brouilleurs» étaient au rendez-vous

De nombreux « pirates » des ondes ont participé à la conférence de presse réunie à l'initiative de l'Association pour la libération des ondes, peu avant l'ouverture de la Journée nationale des radios libres qui a eu lieu le mercredi 15 février à partir de 18 heures (le Monde *du 15 février*). *Tous ont réitéré leur détermination à sortir de la clandestinité.*

19 h. 15... depuis un quart d'heure, Radio-Verte émet sur 92 MHz. Dans le studio choisi pour la circonstance règne une activité fébrile. L'opération, cette fois, est d'envergure. L'émetteur a été amplifié à 160 watts, un mât de 15 mètres supportant l'antenne est installé sur le toit. Le programme de la soirée a été soigneusement élaboré. L'émission pré-enregistrée, un historique de la radio, vient de commencer. Elle est suivie d'un débat antinucléaire entrecoupé de faux « spots » publicitaires : « *Achetez un masque à gaz Colibri* », « *Construisez vous-même votre abri atomique* ». A 19 h. 15 « *ça brouille* », déclare tranquillement un animateur.

Le brouillage de T.D.F. rend alors, en effet, pratiquement inaudibles la plupart des émissions des radios libres à Paris et en province. Radio-Verte ne désarme pas pour autant et continue d'émettre le programme prévu. Un débat portant sur les grèves est organisé en direct par la section C.F.D.T. des P.T.T. de Créteil et de la B.N.P.

Un collectif de femmes parle de son projet de station clandestine. Vers 22 heures, Eric Dietlin, ancien responsable de France-Musique la nuit, propose une sélection de programmes musicaux inconnus ou interdits sur les ondes officielles.

« *Les pouvoirs publics ont décidé de ne pas changer de tactique*, déclare Antoine Lefébure, l'un des animateurs de la station. *Ils ont voulu démontrer que leur capacité de brouillage était illimitée. Nous sommes toutefois déterminés à sortir de la clandestinité et à émettre tous les jours.* »

« *Parallèlement à l'ALO, qui continuera à assumer son rôle de plate-forme de réflexion et de coordination des radios libres*, déclare M. Félix Guattari, *nous avons l'intention de constituer un* « collectif de soutien aux radios libres », *qui sera essentiellement chargé de l'action juridique.* » Des antimonopolistes rappellent qu'ils ont déjà largement débattu de la prétendue infraction aux lois radiophoniques par les radios « pirates » ; *ils entendent* désormais poursuivre T.D.F. pour ses opérations de brouillage.

« *Il ne faut pas perdre de vue*, précise Me Jean-Louis Bessis, *que la radiodiffusion est bien une notion étrangère aux télécommunications, seul domaine de l'article L 39 du code des P.T.T., alors que le brouillage systématique de la part de T.D.F. se rapproche déjà beaucoup plus de la transmission des signaux radio-électriques tombant sous le coup de l'article L 39, d'autant que ce brouillage n'entre pas dans l'objet de la mission de T.D.F.* »

EVELITA MOOD.

VU

Le regard de P. M. F.

L'œil du cyclone. Au milieu des tourbillons oratoires, des excommunications, des accusations, M. Pierre Mendès France a parlé de la politique de la Ve République avec calme, dignité et tolérance. Pour en dire peu de bien, on s'en doutait. Pour se dire partisan d'un rééquilibrage constitutionnel de l'exécutif et du législatif, et, aussi, sans enthousiasme, du système de scrutin proportionnel. Malgré les efforts de M. Couve de Murville, qui, loin du débat final, montra les signes d'un léger agacements (à moins que ce ne fussent, chez lui, ceux d'une violente exaspération), l'ancien président du conseil se refuse à entrer dans le débat électoral et dans la querelle des nationalisations.

La IVe République ? Les Français ont choisi la Ve parce qu'ils ont été découragés par le spectacle qu'elle leur offrait. Pas question d'y revenir. Les thèmes essentiels : la répartition du pouvoir et des richesses sont plus inégalitaires qu'il y a vingt ans. En politique extérieure, la France n'est plus au service des grandes causes. L'avenir est au socialisme. Un socialisme à l'image de la gauche de Pierre Mendès France : une certaine forme de sensibilité, une certaine humanité, le progrès conçu comme une participation de tous à l'effort, à la responsabilité, et une juste répartition des fruits du travail.

Le langage paraît nouveau, même s'il est fort ancien. La hauteur de vues aussi et la simplicité de l'expression. La chaleur enfin : P.M.F. est le contraire d'un monstre froid.

M. Couve de Murville, lui, s'est professionnellement toujours efforcé de le paraître. Il fait la part du feu. La Ve n'a pas de pratique, pas de traditions sur le plan institutionnel. En cas de conflit entre la présidence et l'Assemblée, il évoque un précédent : Mac-Mahon. Se soumettre ou se démettre. La politique étrangère ? « La politique extérieure de la France n'a pas pour objectif d'assurer le bonheur du monde, mais de défendre ses intérêts et ses idéaux. » *De Gaulle, à Phnom-Penh, n'a-t-il pas d'ailleurs pris la défense du tiers-monde ? N'a-t-il pas poussé à la détente, envers et contre tous, en particulier contre* « les bien-pensants qui ont l'habitude, en France, de penser comme les Américains » ? *Le socialisme :* « Ce sont les nationalisations plus les bons sentiments. » *Les bons sentiments, M. Couve de Murville les admet et les prend à son compte. Les nationalisations ? Pierre Mendès France ne ferait-il pas de la démagogie ?*

On s'en tint là. « Ce que vous appelez la droite et ce qu'on appelle la gauche », *comme disait M. Couve de Murville, qui n'en voyait désormais clairement la frontière ?*

JEAN PLANCHAIS.

R.T.L. : MEILLEURE AUDIENCE POUR 1977

● R.T.L. est classée en tête du dernier sondage d'audience effectué, *comme tous les ans*, par le Centre d'étude des supports de publicité et visant à évaluer l'auditoire des principales chaînes de radio auprès des Français âgés de plus de quinze ans : un million deux cent soixante-six mille auditeurs, en moyenne, ont écouté la *station luxembourgeoise* selon un calcul effectué quart d'heure après quart d'heure. R.T.L. (déjà classée première en 1976) s'arroge ainsi 33 % de l'audience totale contre 27 % à Europe 1, 18 % à France-Inter et 17 % à Radio-Monte-Carlo.

En ce qui concerne la *télévision*, l'audience apparaît particulièrement stable : vingt-neuf millions vingt-deux mille personnes ont allumé au moins une fois leur récepteur en 1977 contre vingt-huit millions huit cent quatre-vingt-sept mille en 1976. La durée moyenne d'écoute pour un téléspectateur a été de 114,5 minutes pour TF 1, 95,9 pour A 2 *et 84,4 pour FR 3.*

ARMAND JAMMOT N'A PLUS LA RESPONSABILITÉ DES APRÈS-MIDI D'ANTENNE 2

● Armand Jammot n'est plus producteur d'« Aujourd'hui Madame », c'est Jacques Garat qui assure maintenant la responsabilité de l'émission. Cependant Armand Jammot garde « Les Chiffres *et les lettres* », et « Les dossiers de l'écran » (pour lesquels il s'est vu confier par la direction de l'A 2 un budget de 9 00 000 de francs). Il aura la tâche de produire dix dramatiques en 1978 afin qu'un film sur cinq soit remplacé par un téléfilm original.

D'autre part, Jean Lanzi devient responsable d'une unité de production regroupant l'ensemble des émissions de l'après-midi.

Rappelons qu'Armand Jammot n'est plus directeur des spectacles depuis l'arrivée à la présidence de la société de M. Maurice Ulrich (*le Monde* du 18 janvier).

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 16 FEVRIER

— *M. Robert Fabre*, président du M.R.G., fait face à *M. Yves Guéna*, ancien ministre, délégué politique du R.P.R., sur TF 1, à 21 h. 30.

VENDREDI 17 FEVRIER

— *MM. Yvon Bourges*, ministre de la défense et *Jean-Pierre Chevènement*, membre du bureau exécutif du P.S., parlent de la défense, sur TF 1, à 13 heures.

— *M. René Piquet*, membre du secrétariat du P.C., est interrogé sur R.M.-C., à 18 h. 30.

— Un débat sur la politique étrangère oppose *MM. Jean Lecanuet*, président du C.D.S., et *Maurice Couve de Murville*, membre du bureau exécutif du R.P.R., à *MM. Lionel Jospin*, secrétaire national du P.S., et *Jean Kanapa*, membre du bureau politique du P.C., sur Europe 1, à 19 heures.

— *MM. Jacques Douffiagues*, délégué général du P.R., et *Jean Poperen*, secrétaire national du P.S., sont les invités du « Téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *MM. Michel Debré*, député R.P.R. de la Réunion, et *Jean-Pierre Chevènement*, membre du bureau exécutif du P.S., s'entretiennent sur le thème « Questions à la démocratie », sur France-Culture, à 20 heures.

JEUDI 16 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Feuilleton : La filière ; 21 h. 30, Spécial législatives : M. Yves Guéna (délégué politique du R.P.R.) contre M. Robert Fabre (président du Mouvement des radicaux de gauche).



22 h. 30, *Allons au cinéma.*
23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, FILM : LA FLUTE ENCHANTEE, d'I. Bergman (1974), av. J. Kostlinger, I. Urrila, H. Hagemard, E. Erikson, U. Gold, B. Nordin (v. o. sous-titrée).

L'opéra de Mozart représenté dans un théâtre suédois, reconstitué en studio, avec les décors du dix-huitième siècle.
Admirable recréation par Bergman d'un spectacle lyrique. Réalisé pour la télévision suédoise, ce film a été exploité en France, dans les salles de cinéma, fin 1975.

22 h. 40, Série documentaire : *Légendaires* (Les bougies de Tredarzec), prod. P. Dumayet, P. Alfonsi et P. Pesnot, réal. H. Baslé.
23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : CEUX DE CORDURA, de R. Rossen (1959), avec G. Cooper, R. Hayworth, V. Heflin, T. Hunter, R. Conte (rediffusion).

En 1916, pendant la guerre opposant le Mexique aux Etats-Unis, un officier américain, accusé de lâcheté, est chargé d'escorter cinq combattants d'« élite ».
Une parabole désabusée sur le faux héroïsme.

22 h. 10, Journal.
22 h. 25, Magazine Un événement : Le tourisme du 3e âge.

FRANCE-CULTURE

20 h., Nouveau répertoire dramatique de L. Attoun : « Le rêve du rat », d'Y. Heurté ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... à 22 h. 35, Le couple aujourd'hui ; à 23 h. 35, Le couple aujourd'hui ; à 23 h. 35, Musique et lectures.

FRANCE-MUSIQUE

21 h., Prestige de la musique... Hommage à la musique française, avec D. Handmann, M.-C. Jamet, B. Kruysen, C. Lardé, N. Lee, le quatuor Via Nova, J. Rouvier : « Sonate pour flûte, alto et harpe », « l'Isle joyeuse », « Cinq préludes », « Fêtes galantes » (Debussy), « Jeux d'eau », « Alborada del gracioso », « Histoires naturelles », « Quatuor en fa » (Ravel) ; 23 h., France-Musique la nuit : musique traditionnelle ; 0 h. 5, Si les contes m'étaient « musiqués » ; 1 h., Méridiens nocturnes : Pacifique - Polynésie - U.S.A.

VENDREDI 17 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h. 25, Emission du C.N.D.P. : Cousons, cousines.

14 h. 55, FILM : LES ENQUIQUINEURS, de R.-J. Quignon (1966), avec F. Blanche, M. Mercadier, Gabriello, M. Serrault, M. Galabru.

Un petit bourgeois parisien veut passer une fin de semaine tranquille à la campagne. Toutes sortes d'« enquiquineurs » viennent le gêner.
Comédie à sketches de fabrication médiocre. Mais de bons acteurs.

16 h. 15, Pour les jeunes : Spécial vacances ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, *Feuilleton* : La Passagère ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série dramatique : Les Jeunes Filles, d'après H. de Montherlant, adaptation L. Pauwels, réal. L. Iglésis (première partie) ;

22 h. 20, Concert : « Un requiem allemand » (Brahms), par l'Orchestre et les Chœurs de Paris, M. Marshall, H. Prey ; direct., D. Barenboïm.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 15, Un métier entre vos mains ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Le dessous du ciel (rediffusion) ; 14 h. 3, *Aujourd'hui, madame* ; 15 h., Série française : Le chirurgien de Saint-Chad (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Mirgissa.

18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Les Eygletière ; 21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Histoires d'enfance).

Avec MM. Robert André (l'Enfant miroir), Hector Bianciotti (le Traité des saisons), Alain Buhler (l'Adieu aux enfants), Jean Cayrol (les Enfants pillards) et Mme Françoise Lefèvre (le Bout du compte).

22 h. 50, FILM (ciné-club) : CLEO DE 5 A 7, d'A. Varda (1962), avec C. Marchand, D. Davray, L. Payen, J.-L. de Villalonga, M. Legrand, D. Blank, A. Bourseiller (N. rediffusion).

Une jeune femme, qui attend le résultat d'une analyse médicale et craint d'être atteinte d'un cancer, erre dans Paris pendant deux heures.
Le premier long métrage d'Agnès Varda. Comportement et psychologie d'une femme qui découvre sa solitude et la peur de la mort. Admirable.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le Mouvement des radicaux de gauche ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Série documentaire : La qualité de l'avenir (septième partie : Le plus précieux des biens : la santé), d'E. Leguy et F. Williaume, réal. Ph. Kohly.

Une nouvelle science est en train de naître : la toxicologie, qui étudie les effets de la pollution sur les organismes et sur l'homme. Devons-nous remettre en cause notre alimentation, notre santé mentale est-elle en danger ?

21 h. 30, Série documentaire : Les maîtres d'œuvre (Laissons forger les forgerons), de J. Lallier et M. Tosello.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Daniel Boulanger (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... *Célébration de la voix* ; à 8 h. 32, La malle de l'Inde ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; *11 h. 2, Libre parcours récital* ; R. Maserati, F. Bloch ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Qui cherche le mal », de B. Lowery ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... les Français s'interrogent sur « le blanc » entre les volumes ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Questions à la démocratie : débat entre Michel Debré, député R.P.R., et Jean-Pierre Chevènement, député socialiste ; 21 h. 30, Musique de chambre, par l'Ensemble de percussion 2 + 1 (Werner, Baudet-Gony, Abbott, Tessier), Jocy de Oliveira (Brown, Santoro) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... ; à 22 h. 35, Le couple aujourd'hui ; 23 h. 35, Musique et lectures.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et Blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons : sortilèges du flamenco ; 12 h. 40, Jazz classique : les enfants de Flechter Henderson ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : J. Strauss, R. Eulenberg, F. Lehar, R. Rodgers, *J. Strauss* ; *14 h. 30, Triptyque...* Prélude : Dvorak, Villa-Lobos ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs : Batchelar, Cutting, Williams, Elgar, W. Walton, M. Arnold ; 17 h., Postlude : Stravinski, Scarlatti ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Invitation à la danse : Schubert, Lanner ;

20 h., Cycles d'échanges franco-allemands, en direct de Baden-Baden... Orchestre symphonique des Sudwestfunks, direction C. Halffter : « Quatrième Symphonie » (C. Ives) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit... Grands crus : « Quintette pour piano et cordes, en mi bémol majeur » (Schumann) ; 23 h., Entre les pavés l'herbe : le Québec ; 0 h. 5, Si les contes m'étaient musiqués ; 1 h., *Méridiens nocturnes* : U.S.A.-East Coast, Amérique du Sud.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

La Division des Systèmes de Grande Diffusion d'IBM-France (D.S.G.D.)

est vouée à un développement rapide.
Les équipements qu'elle commercialise s'adressent principalement aux PME-PMI, et sont destinés à résoudre leurs problèmes.
Entièrement responsables des relations d'IBM-D.S.G.D. avec les entreprises de leur territoire géographique ou economique, les

INGENIEURS COMMERCIAUX

doivent donc connaître les problèmes de ces entreprises et de leurs dirigeants.

Susceptibles d'assurer, à l'issue d'une formation théorique et pratique de 10 à 12 mois, toutes les fonctions commerciales de la Division, ils devront s'adapter à toutes les formes de vente, toutes les techniques informatiques et toutes les catégories d'applications, du fait de la diversité des situations rencontrées.

Ce sont donc des hommes et des femmes entreprenants, à même d'entretenir d'excellents contacts humains, capables de communiquer et de négocier avec aisance, doués d'une forte capacité de travail, d'organisation et d'autonomie.

Leurs aspirations à l'acquisition de compétences élevées et polyvalentes se trouvent satisfaites par la variété de leurs activités et l'étendue de leurs responsabilités.

L'évolution de leur carrière dans l'entreprise, et la politique humaine visant à l'enrichissement des tâches coïncident également avec leurs motivations professionnelles.

Pour assurer ces fonctions et évoluer de manière satisfaisante, les candidats que nous désirons recruter sont de jeunes diplômés de l'X, CENTRALE, HEC, ESSEC...

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photo récente, sont à adresser à :
J.P. JOUBERT - IBM-FRANCE
Tour Berkeley - Cedex 19
92080 PARIS-LA DEFENSE.
(Réponse et discrétion assurées).



HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES
8e arrondissement, recherche pour travaux

RÉGION PARISIENNE SUD

après stage dans Ets de SAINT-OUEN (avenue Michelet)

JEUNES INGÉNIEURS DÉBUTANTS
INGÉNIEURS CONFIRMÉS

- Formation ingénieur électricien ou électromécanicien (Supelec, I.E.G., E.S.T.P. E.S.M.E., etc.)
- Fonction proposée :
  INGENIEUR D'AFFAIRES
  — Etablissement des devis ;
  — Suivis commerciaux ;
  — Surveillance, gestion et suivi des chantiers.

Envoyer lettre manuscrite photo et prétentions sous réf. 5.742 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Import. Industrie chimique ch. chef labo d'application résines, polyesters, 35 ans minimum. Bonnes notions angl. 742-98-39.

S.F.I.M.

SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE
recherche

1° Référence 101

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

POSITION II
Diplômé E.N.S.A. ou E.S.E. (électronique)
pour travaux sur systèmes d'asservissements de pilotage pour aéronefs.

2° Référence 503

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

DEBUTANT
POSITION I
Diplômé E.N.S.A. ou E.S.E. (électronique)
pour travaux sur systèmes d'asservissements numériques et analogiques.

Ecrire en mentionnant la référence avec C.V. et prétentions au Service du personnel, B.P. n° 74, 91301 MASSY.

CIT ALCATEL

DEPARTEMENT TRANSMISSION
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour prospection. Vente et suivi des affaires dans le DOMAINE de la TELEINFORMATIQUE
Connaissance du marché de l'informatique et expérience commerciale nécessaires.
Anglais indispensable.

Lieu de travail : PARIS. - Brefs déplacements.

Adresser C.V. et prétentions à CIT ALCATEL, Département Transmission, Service Relations Humaines, 33, rue Emeriau, 75015 PARIS.

S.E.F.T.

Organisme d'Etat
recherche

TECHNICIEN

— Possédant BTS - Bâtiment
— Pour définition des travaux (travaux neufs et d'entretien tous corps d'état).
— Contact avec les entreprises (devis).
— Surveillance des chantiers.

Lieu de travail : ARCUEIL Fort de Montrouge (Vache - Noire).

Ecrire avec C.V. au service du Personnel FORT d'ISSY-LES-MOULINEAUX 18, rue du Docteur-Zamenkoff, 92131 Issy - les - Moulineaux.

Filiale d'un important groupe industriel et commercial européen
recherche pour la région parisienne

un organisateur

Le candidat doit être d'un niveau de formation supérieure, âgé de 30 ans minimum, doit avoir une solide expérience en : organisation, informatique, gestion comptable. Très bonnes relations humaines indispensables.

Adr. lettre man., photo, C.V. et prét. n° 49.936 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er. Discrétion assurée - Réponse à tous.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche un

AUDITEUR - COMPTABLE DE HAUT NIVEAU

pour participer, au sein d'une équipe, à la réforme comptable en liaison avec l'informatique.

Il devra assurer le suivi de la mise en place du nouveau système et proposer les structures et les procédures qui en découlent.

Niveau d'études supérieures avec une expérience de 5 années au moins dans le domaine de la comptabilité des opérations bancaires.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 3692, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transm.

STE APPAREILS DE MESURES INDUSTRIELLES
siège usine PARIS

AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL

ELECTRONICIEN INFORMATICIEN

spécialiste Software, bonne pratique Hardware.
Salaire intéressant en fonction expérience
Possibilité cadre - Libre rapidement

Discrétion totale assurée

Adresser C.V. détaillé au CHEF DU PERSONNEL, Boite Postale 156. — 75363 PARIS Cedex 08.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE FABRICATION DE MATÉRIEL DE TÉLÉCOMMUNICATION
Banlieue Ouest, recherche
pour SON SERVICE COMMERCIAL

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

qui sera plus spécialement chargé de la commercialisation de son matériel.
Anglais obligatoire, autre langue souhaitée.

Adr. C.V., prét., sous le n° 49.645 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. — PARIS 1er.

EXPANSIAL

Recherche pour Société Algérienne d'Engineering Industriel et Pétrolier

I - BUREAU D'ETUDES : PROJETS STATIONS DE POMPAGE ET COMPRESSION

ingénieurs

- Chef de projet
  chargé d'études d'installations pétrolières ou gazières : pipe-line, stations de pompage et compression, stockage d'hydrocarbures, etc. — REF. 119 AM
- Process
  conception et fonctionnement des installations (automatisme, régulation, instrumentation) — REF. 121 M
- Mécanicien
  spécialiste ouvrages concentrés — REF. 102 M
- Electricien
  études des installations d'alimentation BT et HT des stations de pompage et compression — REF. 105 M
- Instrumentiste
  spécialiste de l'instrumentation et des systèmes d'automatisme et de régulation pneumatique et électrique — REF. 129 M
- Génie civil
  études de petits bâtiments industriels — REF. 111 AM
- Topographe
  études du tracé de canalisations gaz et pétrole — REF. 120 M

II - CHANTIERS : STATIONS DE POMPAGE ET COMPRESSION

ingénieurs

- Chef de projet
  chargé de coordonner, superviser, et contrôler les travaux et la réception des installations — REF. 119 BM
- Génie civil
  petits bâtiments industriels — REF. 111 BM
- Télécommunications
  mise en place et contrôle des équipements de télésupervision des stations : téléContrôle, téléphonie et télé-imprimeurs — REF. 127 M
- Contrôle de soudure
  sur canalisations de transport de gaz naturel et de pétrole à haute pression — REF. 122 M

Il est exigé :
— une solide formation et une expérience confirmée.

Il est offert :
— un logement ou une indemnité de logement
— le bénéfice de la sécurité sociale et de la retraite cadre
— une rémunération selon compétence (nette d'impôts et en partie transférable).

Les candidatures sont à adresser, sous référence correspondante à :
EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris

HAVAS CONTACT

ETABLISSEMENT FINANCIER NATIONAL
recherche

UN CONCEPTEUR IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS

ayant 2 ans minimum d'expérience dans un bureau d'organisation et des méthodes.
Possibilité de promotion.
Décentralisation fin 1978 proche banlieue Ouest.

Adresser C.V., photo et prétent. à n° 3.676 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

Dans le cadre de la Coopération Technique recherche

ENSEIGNANTS DE :

— MATHEMATIQUES
— INFORMATIQUE
— STATISTIQUES
— CHIMIE
— PHYSIQUE
— DESSIN INDUSTRIEL

Ces postes sont à pourvoir à : l'Ecole d'Ingén. de Boumerdes de l'Institut Algérien du Pétrole.

Adr. cand. avec C.V. man. et prétent. à : DEPARTEMENT COOPERATION - I.N.P.L. E.N.S.M.I.M., parc de Saurupt, 54042 NANCY.

Vous êtes

ORGANISATEUR

Vous avez le goût du CONSEIL et de l'ASSISTANCE. Vous connaissez la BANQUE depuis au moins 3 ans. LES FREQUENTS DEPLACEMENTS EN PROVINCE vous conviennent bien que votre bureau soit à Paris, fin 1978 en proche banlieue Ouest.

Alors, vous pouvez être le futur collaborateur d'un service méthodes et assistance filiale d'un ETABLISSEMENT FINANCIER NATIONAL.

Env. C.V., photo et prétentions à n° 3.675 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS.

Importante entreprise de construction de matériels électroniques Banlieue Sud recherche

AGENT TECHNICO-CCIAL

pour diffusion de matériels destinés aux administrations, Ponts et Chaussées, Municipalités.

Formation électronicien indispensable

Fréquents déplacements en province
Voiture personnelle

Ecr. avec C.V. et prétentions à n° 3693, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire - 75011 Paris

---

PHILIPS

recherche pour une de ses filiales (PARIS)

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

CONFIRME

pour animer équipe techniciens installations et après-vente matériel télécommunications civiles.

Adr. lettre manuscrite et C.V. à CENOD, 60, rue Caumartin, PARIS (9e), qui transmettra.

JOURNALISTE

CONNAISSANT l'AUTOMOBILE pour essais caravanes en traction et articles techniques. Pratique Caravaning souhaitée. Offres par lettre exclusivement à CARAVANING - 1, place du Théâtre-Français, 75001 PARIS

SVP

recherche pour son service d'INFORMATIONS FISCALES

CADRE FISCALISTE

Formation Ecole des Impôts ou ayant des compétences équivalentes et de préfér. spécialisé en impôts directs.

Il aura pour mission de répondre aux questions les plus diverses sur la théorie et la pratique du droit fiscal.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 78-02-02-47 à : SVP, 54, rue de Monceau, 75384 PARIS CEDEX 08.

O.N.E.R.A.
rech. pour son établissement de CHATILLON-SS-BAGNEUX 92320, 29, avenue de la Division-Leclerc.

UN INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES

MECANIQUE DU VOL
engin ou avion
Débutant ou expérimenté.
Adresser candidature avec C.V. et photo.

ACHETEURS

CHEFS DE GROUPE ET PRINCIPAUX
FORMATION E.S.A.
Très confirmés à l'export, domaine électromécanique

ACHETEURS

DEBUTANTS
B.T.S. ELECTROTECHNIQUE

LIBRES RAPIDEMENT
ANGLAIS COURANT LU ET ECRIT

Adresser C.V., photo et prétent. sous N° 359, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX

---

secrétaires

Secrétaire de direction

GROUPE IMPORTANT

recherche
SECRETAIRE DE DIRECTION bilingue ANGLAIS-FRANÇAIS

POUR DIRECTEUR PARIS

TELEPH. 329-77-41.

E. P. C. langues rech. urgent professeurs diplômés français, portugais et autres langues. — Téléph. 14 h. à 18 h. : 566-65-61.

Administration recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

contractuel, débutant ou quelques années d'expérience.
Formation école d'ingénieur ou universitaire.
Lieu de travail : Paris
Env. C.V. et prétentions à N° T 734.030 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. de Réaumur, Paris-2e

---

AGENCE DE PUBLICITE petite, professionnelle, en développement, recherche : CHEF DE PUBLICITE SENIOR capable d'élaborer une stratégie, connaissant les problèmes de fabrication.
Prêt à prospecter.
Offre : des budgets intéressants, une rémunération motivante. La possibilité de progresser avec l'agence.
Env. lettre manusc. + C.V. à SEDIP, 39, rue d'Amsterdam, 75008 PARIS.

---

emplois régionaux



Société de services et conseils en informatique filiale d'un important groupe industriel français recherche pour

BORDEAUX

2 ingénieurs informaticiens débutants

Expérience maximum deux ans pour s'intégrer à une équipe existante chargée de concevoir et réaliser un ensemble de logiciels en Assembleur.

Origine : écoles d'ingénieurs ou universités (maîtrise, D. E. A., doctorat).
Disponibilité immédiate.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et pretentions sous référence OBRY (mentionnée/env.), EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

La Ville de SAINT-LO recrute deux animateurs activités socio-éducatives sur quartiers, à part. d'équipem. et auprès des jeunes. Expér. professionnelle souhaitée. Rens. et candidat. avec C.V. à adr. au Bureau d'aide sociale, passage Quellié-Chopin, à SAINT-LO.
Date lim. de dépôt : 10 mars 78.

La Ville de GRENOBLE organise, dans le courant du mois de mars, un concours pour le recrutement d'un Professeur d'Art Dramatique.

Conditions d'âge : 18 ans au moins et 30 ans au plus au 1er janvier 1978, avec recul dans certains cas.

Date limite du dépôt des candidatures : Vendredi 10 mars 1978.

Pour tous renseignements écrire, se présenter à l'Hôtel-de-Ville, 11, boul. Jean-Pain, porte 136, ou téléph. au 43-91-42, poste 276.

Important constructeur de matériel d'automatisme cherche pour son Service Commercial :

des ingénieurs

niveau ENSI - INSA ...

ayant 5 à 8 ans d'expérience commerciale dans la promotion et la vente de calculateurs de procédés, centralisation d'information et autres automates.

Adresser C.V. à no 338 SPERAR 12, rue J. Jaurès 92807 PUTEAUX qui transmettra
Discrétion assurée

LA CAISSE CENTRALE DES MUTUELLES AGRICOLES

recherche

LICENCIÉ EN DROIT

POUR GESTION DE DOSSIERS DE COUTS ELEVES

Déplacements en province

Les candidats devront être dégagés des obligations militaires

Ecrire avec C.V. détaillé et photo au département GESTION DU PERSONNEL 8-10, rue d'ASTORG 75008 PARIS

INFORMATIS SYSTEMES

recherche pour démarrage de systèmes temps réel en FRANCE et à l'ETRANGER

INGÉNIEURS LOGICIELS

Nova - Mitra - PDP 11 - Solar

INGÉNIEURS IRIS 50

Réelle possib. de promotion pour éléments de valeur
26, r. Daubenton, 5e. 337-99-72

STE ROUGNON, 16, bis rue Grange-Dame-Rose, Z.I. 78 VELISY. Recherche :

JEUNE COMPTABLE

possédant bonne formation de base pour poste évolutif.
Adresser C.V. et prétentions.

URGENT RECHERCHE

CHEF DE SALLE PUPITRE

(IBM 370). Excell. références pour formation. Rémunération 60.000 F. Tél. pr rendez-vous : B.A.P. - 285-23-78

Agence de publicité recherche jeune femme, mi-temps, pour service administratif. Connaissance parfaite salaires, lois sociales, caisse et banque. Env. C.V. + photo, à : Mme TRIN, Pub. Delrieu-Duprat et Ass., 79, Champs-Elysées, 75008 PARIS.

Agence de Pub recherche une ASSISTANTE. Expérience assistanat minimum requise de 2 à 3 ans en Agence, de préfér. sur budgets de gdes consommations. Salaire proposé : 3.200 à 3.700 brut mensuel selon capacités. Adresser C.V. et photo sous le n° 733876 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

---

représent. offre

ÉDITIONS JACQUES GLENAT

recherche
REPRESENTANTS EXCLUSIFS et MULTICARTES PARIS ET PROVINCE.
Envoyer C.V. + photo : 6, rue Lieut-Chanaron, 38000 Grenoble ou Tél. PARIS 278-24-91 pr R.-V.

SI VOUS ÊTES DYNAMIQUE

désireux de vous constituer un portefeuille de courtage d'assurances important. Adressez-nous votre candidature, nous mettons sur le marché des contrats nouveaux pour des garanties inédites. Prospection facile. Ecrire n° E. 7.198, HAVAS, 31002 TOULOUSE CEDEX.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

PIERRE DOUX
présente à Paris 16e
quelques appartements de très grande classe
25, Av. du Maréchal Maunoury
L'Allée du Bois
Face au bois
500.16.62

D RICHARD-LENOIR, 5 P. m2 + 130 m2, terrasse, xes, récent. T. 924-10-72.

TION grand living, cuisine m2, gd cft, immeuble 1930. x : 138 000 F. Tél. : 526-89-39.

OPERA (près) rénovation dans bel immeuble pierre taille, ascens., vide-ordures. Stos à partir de 150 000 F. TEL. : 292-28-51.

IDEAL PLACEMENT STUDIOS TOUT CONFORT DANS TOUT PARIS à partir de 100 000 F. Gros crédit possible. 345-55-10, poste 22.

RUE SAINT-HONORÉ, 8e
OXIMITE PLACE VENDOME m2 à rénover, profession rale ou Cciale : 740.000 F. pour R.-VS : 704-78-83, de 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

AVENUE DES TERNES
ES BEAU STUDIO, 43 M2 : AT NEUF, cuisine entièrem. ipée, bains wc, placard. Prix 198.000 francs. 73-77, le matin ou 522-95-20.

79, RUE SAINT-LAZARE
Immeuble Pierre de Taille, ascenseur, restauration de luxe.
2 PIÈCES
pl. les vendredis, samedis, de 14 à 17 heures.

PUBLIQUE. 2 p., entrée, s. eau, wc, douches, 3e étg., sur r. - 99.000 F - 526-81-30.

VOLTAIRE - ST-AMBROISE très grand 5 p., living double, terrasse+box. LERMS, 355-72-94.

DAMREMONT STUDIO cuisine, bains, parfait état, 6e étage sans ascenseur - 754-44-81.

Ds H.P., splend. duplex 5-6 p. m², tt cft + grenier aménagé. crédit possible except. 878-41-65.

Montmartre, 21, r. Laghouat, bel imm. 2 A, asc., ch. cent., vide-ordures, bains, tél., cave. 60 m², libre. Px 165.000 F. 62 m², loué. Prix 125.000, même palier. Pptaire 224-18-42.

Porte CHAPELLE, cause départ 4 p., 80 m², imm. neuf, 4e étg., tél., cave (gar. et financement à débattre). Tél. soir : 627-53-66.

AVENUE TRUDAINE (9e)
4 p., bains, 2e étage, 85 m², chambre de service, 400.000 F. MICHEL & REYL - 265-90-05.

MADELEINE
Direct. Propriétaire 145 M²
dans BEL IMM. ASC. Idéal PROF. LIB. - Me voir VENDREDI 14 H 30 - 17 H : 30, RUE VIGNON

MARAIS proche THORIGNY
Bel immeuble XVIIIe restauré, cour de caractère, aménagement verdure payé par pptaire.
1) Petits et grands studios tout confort av. poutres, de 99.000 à 160.000 F. Parf. pr locat.
2) Séjour de caract. + 2 chambres en duplex sur rue et cour, bains modernes, chauff. central, tél. Prix 350.000 F. Pptaire, jeudi, vend., 14 h 30 à 17 h 30 : 31, rue CHARLOT.

EXELMANS Calme, soleil,
terrasse, imm. récent, 5 P., possible chambre service. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles
Rénovation de grande qualité
Du STUDIO au 2-3-4-6 PIECES en DUPLEX. Visite ts les jours de 14 h à 17 h, même dimanche, ou tél. heures bureau 359-30-85

MADELEINE
Direct. par propriétaire, magnif.
2-3 P. tt confort, dans BEL IMM., 5e étage, Asc.
Me vr VENDREDI 14 h 30-17 h : 30, RUE VIGNON

TROCADÉRO
Imm. neuf très grand standing 2 P. 67 m2 SUR JARDIN 48, R. DE LONGCHAMP, 16e. TEL. : 720-17-54.

Paris Rive gauche

SÈVRES-BABYLONE
Bon immeuble, petit 2 Pièces, cuis., wc, dches, clair, calme. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

QUAI D'ORSAY
500 m2 VUE SEINE. - Grand standing. Téléphone : 520-97-61.

LUXEMBOURG
PROPR. VENDENT Ds imm. en rénovation, 2 PIECES, tout cft. S/PL, MARDI, MERCREDI, JEUDI DE 14 à 17 HEURES OU SUR R.-VS : 723-38-48. 7, RUE ROYER-COLLARD.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe siècle, restauré : 2 à 5 Pièces, de 92 à 170 m2. Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

84, BD SAINT-GERMAIN
3/4 pièces, rez-de-chaussée + 1er, PROFESSIONNEL 450.000 F. Jeudi, vendredi, 14 à 18 heures. Téléphone : 870-87-11.

DUPLEX 140 M²
Pte Versailles, séj. + 4 chbres, cuis., wc, bains, chff. cal, balc., bel imm., 8e étg., asc., vue dég. 630.000 F. Et. Brancion, 828-61-85.

PORT-ROYAL
Dans bel imm. rénové, ascens., DBLE LIV. + 1 CHBRE, CFT, REFAIT A NEUF : 350.000 F. 770-73-77, le matin, ou 522-95-20.

13e PRES QUARTIER LATIN STUDIOS cft à partir 100.000 F. JARDIN - VERDURE 4, r. JONAS. Samedi, 14-17 h. ou rendez-vous 542-73-85 matin.

PLACE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
Métro : Saint-Michel
ANGLE 22, RUE SUGER / 3, RUE DE L'EPERON
Immeuble rénové - Grand standing
STUDIOS - APPARTEMENTS 2 ET 3 PIECES
Visite sur place : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi l'après-midi de 14 heures à 17 h 30
SARIF. — Tél. : 924-62-13

MONTPARNASSE/VAVIN
219, boulevard Raspail
Immeuble standing, 6e étage, ascenseur, plein soleil, duplex, original, luxueux, 3 pièces, environ 85 m² + 10 m² de terrasse, téléphone, cave, vide-ordures.
695.000 F
s/pl. le mercredi 15 et jeudi 16 de 14 h. 30 à 16 h. 30, Cabinet COURTOIS - 261-80-02.

S/PARC MONTSOURIS, dans HOTEL PARTICUL., GD 3 P., TOUT CONFORT - 306-82-08.

CARDINAL-LEMOINE
charmant living + chambre, 3e étage, vue dégagée, calme, soleil, 220.000 F - 539-64-31.

CONVENTION
Magnifique studio bains, kitchenette, 26 m², 7e étage, balcon. 567-22-88.

PARC MONTSOURIS
Bel imm. 71, 8e étage, part. vd 3 p., part. ét. balc., parkg, cave. Px 415.000 F - Tél. : 589-36-71.

15e BRANCION - Propr. vend living dble+2 chbr., 95 m² imm. récent, tout conft, étage élevé, soleil - Tél. : 533-47-28.

GOBELINS. Part. vend beau 3 pces, 80 m², asc., cft, calme et clair. 440.000 F. T. 707-07-42.

VIe - AVEC JARDIN
DANS HOTEL CLASSE, génial appt contemporain 220 m², belle lumière, parking - 742-02-44.

AV. DE CHOISY, 1957, gd cft, 2 P. + TERRASSE 20 m², soleil, calme, 185.000 F - 535-56-92.

13e - PEUPLIERS
Londres dans Paris
dans petit immeuble NEUF : 2 appartements-ateliers d'artistes, 106 et 91 m², réunion poss. Livraison début 1979. Téléph. : 589-20-97 après 18 h.

MONTPARNASSE
Magnifique 5 p., cuis., bains, 120 m², 4e étg., asc., plein soleil. 567-22-88.

A VENDRE (5e)
Atelier artiste avec mezzanine, 55 m², grenier 25 m², aménageable en terrasse plein ciel, salle bains, wc, cuis. équ., tél., ch. électrique individuel, 350.000 F. Tél. 603-69-96, à partir de 19 h.

CHAMBRE-DES-DEPUTES
Imm. XVIIIe classé, 5 pièces en duplex, 123 m². Possibil. prof. libérale - 260-39-11, poste 242.

153, rue de l'Université
Appartements de 56 et 87 m², type atelier d'artiste. Immeuble neuf. Tél. Parking. GEFIC. 555-09-96. Ou sur place ce jour et demain.

Près BUCI. Charmant duplex, calme, bon état, 52 m², 260.000 F - 587-33-34.

ALESIA - PAVILLON 5 PCES avec jardinet, tt cft, parfait état 620.000 F - 22, rue d'Alembert, de 15 heures à 19 heures.

METRO CAMBRONNE
« LA VILLA POIRIER »
Pour un placement de valeur : Studios équ. 31 m2, cave et park. compr. de 242.000 F à 257.000 F, ferme et définitif à la réservation. Renseignements et vente : 32, rue Miollis, tous les jours, 14-19 h, sauf mardi, samedi et dimanche, de 10 h à 19 h, ou GEFIC - 723-78-78

Près BD ST-GERMAIN
68 M2, SUPERBE VOLUME cft, calme, tél. SUD. 544-48-44.

CONVENTION
IMMEUBLE 1962
80 M² LIV. + 2 ch., cuis., bns. Prix : 370.000 F. TEL. 266-67-06

Prox. PL. ITALIE - ODE. 42-70
MAISONNETTE Jardin privé
4 pièces + studio

Mo DUPLEIX Part. à part. Living, 3 chbres, sur jardin, bel immeuble, grand confort, loggia. Prix 600.000 F. Sur place jeudi de 14 h à 19 h : 46, rue Rouelle - Tél. 577-13-38.

ALESIA-DIDOT 4 PIECES, 128 m2, terras. 47 m2 s/jard. ODE. 42-70

RARE 14e Etage élevé, soleil, Vrai atelier d'artiste Prix intéress 265.000 F. 366-16-65.

CENSIER STUDIO, balcon, cuis., bains, 33 m2, tt confort, cave, soleil. - 331-81-11.

PROXIMITÉ IMMÉDIATE NOTRE-DAME
Petit immeuble, entièr. restauré
STUDIO 35 m2 ENVIRON
APPTS DE 82 m2 A 135 m2 ENVIRON
Gros œuvre et aménagements TRES SOIGNES
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

ALMA 80 M²
MAGNIFIQUE
living dble + chbre, gd standg. 567 - 22 - 88.

RUE SAINT-CHARLES
Récent, étage élevé, balcon, séj. double + chbre, tt conft, park. MARTIN, Dr Droit, 742 - 99 - 09.

VILLAGE SUISSE
Imm. pierre de taille, séjour + chambre + chambre enfant, tout confort, 65 m². Prix 430.000 F. JEAN FEUILLADE, 566-00-75.

13e - CHOISY
IMMEUBLE NEUF
gd stand., tt conft, étage élevé. 200.000 F. — Téléph. 266-67-06.

MONTPARNASSE
Dans immeuble entièrement rénové. ASC., Vide-ordures, STUDIOS et 2 PIECES REFAITS NEUF à partir 119.000 F. - 522-95-20.

Mo ALESIA
Imm. neuf, façade pierre de t. 67 m² + terrasse 33 m², 1er ét. 60 m² + terrasse 25 m², 5e ét. 70 m² + terrasse 30 m², 5e ét. 43, rue Jean-Moulin (angle rue de Coulmiers), mercredi, jeudi, de 14 h. à 18 h., ou 747 - 15 - 00.

MONGE DUPLEX
Liv. + chbre, charbe, dégagé, grand stand., 4e asc. - 266-27-55.

DUROC 2 pièces, cuis., entrée, w.-c., s. d'eau, tél. Prix 230.000 F. - 566-80-31.

PORTE D'ITALIE
Particulier vend 4 vraies pièces
93 M² Standing, 20e étage, cave, parking.
Prix 350.000 + 30.000 F. C.F. Téléphone : 583-31-33.

Région parisienne

NEUILLY
IMM. NEUF DE QUALITE CALME ET VERDURE
5 PCES DUPLEX 118 M²
+ TERRASSE 140 M²
PRIX 1.400.000 F.
9-11, villa de Villiers

VOIE PRIVEE
72, BD VICTOR-HUGO
Sur place tous les jours, de 14 h. à 19 h., sf dimanche. Z. Immobilier — 267-37-77

BOULOGNE
17, RUE BERANGER
Quartier calme et résidentiel. Superbe 4 p., 85 m² + gd balcon, dernier étage. Exposition plein Sud. Téléph. Mme ESTIENNE, GEFIC, 723-78-78.

Métro Bourg-la-Reine
Magnifique appart. 6 p., petit immeuble, 527.000 F. Tél. : 350-55-70.

NEUILLY. Propr. vd 4-5 p. ds imm. 72, plein soleil, standing, 2 s. bs, cuis. équ., 2 park., tél. Sur place jeudi, 13-18 h., 56, bd Bineau - Téléphone : 757-87-53.

CHARENTON-ECOLES
Bois, métro, immeuble stdg, 3-4 p., 83 m², étage élevé, tout confort, parkg possib, 395.000 F. Crédit. Tél. : 344-43-87.

Nogent-s-Marne, près RER, immeub. 1970 en P. T., 3 p., tt cft, jard. privé, superf. 70 m². Prix : 350.000 F. RENSEIG. 876-24-44.

Fontenay-s-Bois, lim. Vincennes, imm. 1974 en P.T. 3 p., tt cft. Superf. 70 m². Prix 310.000 F. RENS. : 876-24-44.

95-VILLIERS-LE-BEL
« LE PRE DE L'ENCLOS »
10' gare, magnifique 5 p., tout conft, ds immeuble neuf, calme, 2e étage, ascens., 92 m², loggias 7 m² + cave, ch. cent., écoles commerçants : tél. : 990-03-12 ou 826-18-08.

VERSAILLES - Résidentiel
5' GARE R. D. Studio neuf + cave + parking sous-sol. Px : 208.000 F - 045-03-87.

ISLE-ADAM
700 m gare, commerc. Bel appt ds résidence, hall, séjour dble, 2 belles chbres, gde cuis., bains, s. d'eau, chff. cent., vue s/parc. Prix 199.000 avec 39.800 F cpt.
ACB 25, rue Nationale, BEAUMONT - 470-20-94

BOULOGNE près AV. DE LA REINE
IMMEUBLE RECENT
Excellent stand. Gd 4-5 pièces, 150 m2, 2 park. Tél. 266-67-06.

LE PECQ 15' R.E.R. Ds imm. neuf en cours de finitions, 2 PIECES PRINCIP. + LOGGIA, 3e et dernier étage, chauffage électrique individuel. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-85-98

SAINT-MAUR
A 700 METRES R.E.R.
« LES AILANTES »
petit immeuble avec jardin : 2 PIECES, DE 44 A 51 M2. NOUVX PRETS CONVENTION. A PARTIR DE 11 %.
Sur place, week-end, de 10 à 19 heures, 10-12, avenue des Ailantes - SAINT-MAUR-DES-FOSSES - ou renseignements : NOVIM, 32, avenue d'Iéna, 75116 PARIS. - Tél. : 720-14-15.

FONTAINEBLEAU
plein centre, proximité immédiate commerces. Neuf, jamais habité.
APPT 5 P. - DUPLEX.
Gd standing, 119 m2, cuisine équipée, salle de bains et salle douches, 2 parkings en sous-sol. TEL. : 538-52-52.

BECON, 50 m GARE, 1er ET. S/RUE, 3 p., cuis., s. bns, wc. CALME. 197.000 F - 788-49-00

Province

HAMEAU PROVENCAL
Près STE-MAXIME, à 300 m. de la mer, 2, 3, 4 P., mezzan., loggia. PISC. PRIVEE. - TERI, 3, r. Vézelay, Paris-8e. 522-92-18.

EVIAN
Quai Paul-Léger (Bord du Lac)
A vdre Appt 110 m2 dans petite copropriété, 5 pces, cuis. installée, s. de bains, balcon. Garage. Cave. Jardin commun. Px sans interméd. : FF 430.000. Ecr. no 8572, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Immobilier (information)

Allo!
525.25.25
Information Logement
je cherche un appartement...
...Oui, nous en avons 40.000 à vous proposer.
Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris 525.25.25
Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière, Mo Opéra. Frais abonn. 350 F. - 266-52-04.

CAP D'AGDE
LES MARINAS DE LA CROISETTE
« Les pieds dans l'eau »
Port et plage
GRAND STANDING

2 pièces	180 000 F
3 pièces	212 000 F
4 pièces	256 000 F
5 pièces, duplex	420 000 F

LIVRAISON JUIN 1978
Renseignements et vente : CAP-D'AGDE du 11 au 19 février
Troisième semaine mondiale du tourisme
Stand Languedoc-Roussillon au Palais des Congrès Porte-Maillot, ou SOPRA, Port-Richelieu 34300 CAP-D'AGDE.

constructions neuves

SAINT-MANDÉ (94)
RESIDENCE JEANNE DU LAC
20-22, rue Jeanne-d'Arc, à 200 m. du Bois de Vincennes.
Un luxueux immeuble PIERRE DE TAILLE STUDIOS, 4 et 5 PIECES
Vastes loggias, terrasses, jardin. Livraison 2e trimestre 1978.
PRIX FERME ET DEFINITIF.
Sur pl. tous les jours, 11 à 18 h., sf mardi, ou GECOM. 747-59-50.

VAVIN
16, rue Delambre
Studios et 2 Pièces
Sur place de 11 h à 19 h, sauf mercredi et dimanche. CIME - 538-52-52

SUR LES QUAIS
« MARAIS 12 »
Petit immeuble de qualité STUDIOS, 2-3 P. Livr. juil. 78. LOYER S.A. - 277-97-26

appartements occupés

6, R. JOUBERT. 5 appts bourgeois et cciaux occupés. Bail, bon rapport. Affaire exceptionn. 505 m2 - 1.000.000 de F. URGENT. 288-89-64 - 283-31-59.

A VENDRE
NORD DE PARIS
6 APPARTEMENTS
Résidence DOMONT-LES-ESSARTS
— OCCUPES —
Revenus annuels nets 1976 40.133,12 F.
Faire offre à FARRUGGIA, boîte postale 17, 77160 PROVINS.

S/SQU. ST-VINCENT-DE-PAUL, DS BEL IMM. RENOVE, asc., STUDIOS OCCUPES, à part. de 65.000 F, reprise, crédit possible 80 %. T. : 504-22-56 ou 522-95-20.

appartements achat

URGENT RECHERCHE
4 à 7 p. tt cft, 16e, 8e, rive gauche, Neuilly.
MICHEL et REYL : 265-90-05.

Part. achète 1er, 4e, 5e, 6e arrdt APPART. ancien 120 m2 mini., même en mauvais état, accepte éventuel. GRAND GRENIER à transformer. Toute garantie de discussion et solvabilité. Ecr. avec tous détails no 1 722 à HAVAS, 57017 METZ.

Rech. sur ENGHIEN ou BAS-MONTMORENCY appt 3/4 p. anc. ou nf. Urgt. T. 417-02-91.

POUR PERSONNEL STES RECH. studios et appts Paris, Neuilly, Boulogne. LAGRANGE. Tél. 265-53-94.

Jean FEUILLADE 54, av de La Motte-Picquet, 15e. T. 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

Gérant recherche pour cadre 3/4 P., conft, PARIS 9e, 11e, 12e, Vincennes. URGENT - 526-89-39

Rech. Appts 1 à 2 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Paiement comptant chez notaire. Téléph. : 873-23-55

COTIMO 83, rue CAMBRONNE 783-62-74
RECH. D'URGCE 2 à 5 PIECES 15e ARRDT

RECHERCHONS
Appts 1 à 5 P. Rive gauche, 16e, Boulogne-Neuilly. Réalisation rapide aux meilleures conditions. PROMOTIC, 133, bd du Montparnasse - 75006 Paris Téléph. : 322-11-68

locations non meublées Offre

Paris

PARIS-13e
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble neuf, tout confort, face au métro Porte-d'Ivry, 3 p., 69 m², loy. 1.120 à 1.215 F, charges 427 F, parking 134 F. S'adresser au Régisseur : 82-84, boulevard Masséna Tél. : 583-62-85.

8e EXCEPTIONNEL - Gérant loue gd 2 p. + mezzanine, tt cft, imm. standing, 3.500 F + charges. 073-74-60. Sur place vendredi 17, de 10 à 16 h, samedi 18 de 9 h 30 à 12 h 30 : 65, rue LA BOETIE

EN LOCATION-VENTE
PYRENEES 139, immeuble neuf jamais habité, disp. immédiat. appart. 3 et 4 pces à partir de 2 800 et 3 300 F par mois. RECUPERATION INTEGRALE DES LOYERS.
Sur place, 139 rue des Pyrénées, ts ls jrs 14-19 h. - T. 370-04-70.

185, RUE DE LA POMPE
2 P., entr., cuis., wc, s. bains, refait neuf, 1.500 F charg. comp. A. MARCHAND - 628-62-68

ECOLE-MILITAIRE. Parf. état, 3 P., tt cft, 4e étage, ascens. 1.680 F ch. compr. - 606-23-48

19e - STUDIOS confort. imm. ancien ou moderne, de 550 F à 900 F + charges. Tél. matin : SEGECO - 522-69-92.

Vous pouvez encore louer
50, AV. FOCH
APPARTEMENTS LUXUEUX A PRIX EXCEPTIONNEL
DBLE LIV 2.700 F + charges
2 P. 2.800 F + charges
2 P. avec GRANDE TERRASSE 100 m2 environ 3.700 F + ch.
3 PIECES 3.500 F + charges
MAGNIFIQUE 4 P. 8.000 + ch.
S/place 14-18 h pour visite, s'adress. : 122, av. MALAKOFF

Région parisienne

APPARTEMENTS A LOUER SANS INTERMEDIAIRE
MASSY (ESSONNE)
4 p., 90 m², loyer 1.304 F, charges 313 F.
5 p., 105 m², loyer 1.514 F, charges 375 F.
S'adresser au Gardien, 1, avenue Nationale, MASSY. Tél. 920-48-90, 920-48-92 ou 920-48-91 le matin.

95-SAINT-LEU-LA-FORET
Société pptaire loue directement appartements neufs bon standg, proximité centre comm. et gare, F 3 1.000 + ch., F 4 1.150 F + ch., F5, 1.350 + chg., parkg compris. - Téléphoner 414-18-98.

A louer centre Fontenay-ss-Bois, 5' RER, 4-5 p., tt cft, 2.000 F + charges. Superficie 105 m². RENS. 876-24-44.

PUTEAUX
RESIDENCE BELLERIVE
En bordure de Seine
Cuis. équipée, tél., parking
STUDIO 30 m2 environ, 1.000 F + ch.
2 PIECES 47 m2 environ, 1.500 F + ch.
3 PIECES 79 m2 environ, 2.300 F + ch.
4 PIECES 96 m2 environ, 2.700 F + ch.
5 PIECES 110 m2 environ, 3.180 F + ch.
SUR PLACE mardi, jeudi, samedi, 13 à 17 h 30, bâtiment D, 7e étage, accès : 34, quai National, à Puteaux
ou sur rendez-vous :
JOHN ARTHUR et TIFFEN
174, bd Haussmann
766-04-66

BOULOGNE POINT DU JOUR
Particul. loue appart. 2 pièces, tout confort, immeuble récent. 1.100 F mensuel charges comp. Tél. 224-25-30 (heures bur.) ou 566-87-14 (domicile)

Province

BANDOL - Loue à l'année dans résid. av. piscine, F-2, kitchen., jardin Tél : (58) 75-27-33.

locations non meublées Demande

Paris

IMPORTANTE SOCIETE rech. pour 1er mars et 1er avril APPTS et STUDIOS. EUR. 77-64.

Région parisienne

Rech. à louer pavill. 4 p., tt cft, rég. Villiers-sur-Marne. Maximum 2.000 F charges comprises. Ecr. à 6.656, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etude cherche pour Cadres villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 4.000 F maxi. 283-57-02.

Pr Société européenne, cherche VILLAS, PAVILL. pr CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

JASMIN. Tr. bel appt (meubles anciens). Gde récept. + 2 salons, s. à manger, 3 chambres, lingerie, 2 bains, cuis. TEL. Garage, chbre bonne, 5.000 F. ROUSSEL - 620-36-49

BD SUCHET Vue LONGCHAMP
BEL APPARTEMENT, gd séj., 2 chbres, gd cft, tél., garage. 4.500 F mensuel. - Tél. 260-67-26.

locations meublées Demande

Paris

Cherchons Appts de standing pour locations 1 à 12 mois ou plus, sérieuses référ. offertes.
PARIS-PROMO
325-28-77

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

demandes d'emploi

Ingénieur ESPCI Paris, DES sciences physiques, 8 ans, exp. acquise en milieu industriel de recherche appliquée en physique et physico-chimie. Spécialiste de radiocristallographie, de fiabilité et du contrôle non destructif. Anglais courant, bonnes notions d'Allemand.
RECHERCHE : Poste de recherche appliquée ou de développement. Région indifférente.
Ecr. no 6.654, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

...dant retraité, 35 ans, célib., ...place GARDIENNAGE DE PROPRIETE. Tél. vendr. matin ...ndi à parf. 14 h : 254-70-34

...inatrice, 36 ans, 5 ans expé... vidéo, 7 ans expérience ...agiste, ch. emploi Paris. — ...no 80.520 M, Régie-Presse, ...5, rue Réaumur, PARIS-2e.

...RE VERRIER électroni... chef d'atelier 2e échelon ...s, Spécialité verre métal. ...on cadre. Disponible de ... Suis cours technique du ... Ecrire sous no 186 M, à ...IE-PRESSE, 86 bis, rue ...mur, 75002 PARIS, qui tr.

...RSONNALITE 1er PLAN ...LIC RELATION. Ht niveau ... RELATION PRESSE ...CIAL - PROMOT. - VTE ...AR MEDIA. NOUVEAU recherche ...TUATION EN RAPPORT ...No T 03.189 M Régie-Presse, ...s, r. Réaumur, 75002 Paris

JOURNALISTE excell. référ., spécialisé enquête, interview. Etud. ttes propositions PRESSE. Ecr. no T 3.264 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

DECS complet, maîtrise, 27 ans, Gestion Grenoble 1 an 1/2 exp. Anglais, espagnol, ch. cabinet. URGENT. - Tél. M. Gallerani (63) 63-10-77 les 20 et 21-02-78 ou écr. no T 03251 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Cherche place stable MECANICIENNE QUALIFIEE jupe, robe, blazer. Téléph. : 932-87-56

Jeune Femme, 31 ans, célibat. Nat. française, Secrétaire Sténodactylo, parfait. tril. anglais, espagnol, 8 ans expérience dont 2 ans Espagne et 2 ans Angleterre, aimant initiatives, sérieus. référ., rech. place stable, service cciał ou exp. Poste prov. (sf rég. Nord) ou étr. acc. Libre 15 mars Ecr. no 2313, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

animaux

...e décès donnerai chienne ...agneul français 4 ans. ...réf. pers. âgées ayant jdin. CABOCHE, Grande-Rue ...70 Fosses. T. : 471-40-81.

propositions diverses

Si vous êtes intéressé par création de CLUB DE VACANCES CONTACTEZ les vendredi 17 et samedi 18 février M. MOINARD Hôtel Terminus, 108, rue Saint-Lazare. Téléphone : 261-51-20.

cours et leçons

Professeur de diction, français et d'élocution. Téléphone : 633-71-81.

occasions

EN SOLDE : moquette et revêtements muraux, 1er et 2e choix, 50.000 m2 sur stock. Téléphone : 589-86-75.

automobiles

- de 5 C.V.

...T. 2 CV 71 102.000 km 3.000 F ...l. 206-76-36, après 18 h.

5 à 7 C.V.

... vend cause décès SIMCA ...Sp., juillet 1975, 1re main, ... km., brun métall., excell. ... révisée, radio-cassette, 4 ...s neufs, ceinture à enrou... 11.500 F à débattre. — ...h. 734-15-01, heures bureau.

... CLUB, particulier, 1974, ... km., parfait état. 9.600 F. ...honer de BARRIN, soir, ...rtir de 20 h. : 705 - 48 - 02.

... vd KARMANN GHIA 1963, état, 3.500 F à débattre. — ...h. après 20 h. : 374-67-21.

GS BREAK 1220 CLUB juin 1973, marron clair métallisé. Téléph. 471-20-68, M. ROUSSEL.

8 à 11 C.V.

CHRYSLER 180, 1976, très bon état, 38.600 kilomètres, bleu sidéral métal. Px Argus 19.000. Téléph. 464-66-72, après 19 hres.

divers

MERCEDES BENZ
NEUF et OCCASION
EURO-GARAGE
Concessionnaire
73/77 Av A. BRIAND
Montrouge 735.52.20

les annonces classées du Monde sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

CARNET

Naissances

— Je m'appelle
Nathalie ACKER.
je suis née le 14 février 1978. Mes parents, Dominique et Jean-Paul, sont très contents.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Félix BARET,
chevalier de la Légion d'honneur, survenu le 10 février.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité à Châteauneuf-le-Rouge (Bouches-du-Rhône), le 15 février.
De la part de Marie-Pierre Baret et de toute la famille.
41, boulevard du Commandant-Charcot, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— Le président et les membres du conseil d'administration de l'Institut industriel du Nord.
Le président et les membres du conseil d'administration de l'Association des ingénieurs I.D.N.,
ont la douleur de faire part du décès subit survenu le 14 février 1978 de
M. Robert BOSSUT,
directeur de l'Institut industriel du Nord,
chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
commandeur dans l'ordre des Palmes académiques.
La messe des funérailles aura lieu le samedi 18 février, à 10 heures, en l'église Saint-Nicolas à Sainghin-en-Mélantois.
Assemblée à l'église à 9 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Marc Adrien Dollfus,
Le professeur et Mme Michel Samson,
M. et Mme Olivier Dollfus,
Mlle Geneviève Dollfus,
Ségolène Samson,
M. et Mme Yves Samson et Jonas,
Blandine et Séverine Samson,
Véronique, Catherine, Pascale et Pervenche Dollfus,
M. et Mme Jean Dollfus, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Charles Dollfus, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Bignami, ses enfants et petits-enfants,
Mme Madeleine Odier, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-deuxième année, du
docteur Marc Adrien DOLLFUS,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ophtalmologiste honoraire des hôpitaux de Paris,
membre de la Société des antiquaires de France.
La cérémonie religieuse, présidée par le pasteur Banzet, aura lieu en l'église Saint-Denis en Lyons, 27480 Lyons-la-Forêt, le samedi 18 février, à 14 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Dieu dit que la lumière soit et la lumière fut. Dieu vit que la lumière était bonne. »
Genèse, I, 3.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Pierre HUERRE,
promotion Maréchal-Joffre (Saint-Cyr),
pharmacien à Plouguenast,
décédé dans sa soixante-huitième année à Saint-Brieuc, le mardi 14 février 1978.
De la part de :
Mme Pierre Huerre, ses enfants et petits-enfants,
Des familles Huerre, Pousset, Duault, Bourgeois, Seignot, Dubois, Forestier, Magnin.
Les obsèques ont eu lieu le jeudi 16 février, à 10 h. 30, en l'église de Plouguenast (Côtes-du-Nord).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Robert Kaufmann,
Mlle Colette Kaufmann,
M. Gilbert Lévy,
M. et Mme Bertrand Pitner et leur fille,
Mlle Agnès Lévy,
Mme Marcel Kaufmann,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert KAUFMANN,
survenu le 4 février 1978.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
28, rue du Ranelagh, 75016 Paris.

— La famille Loeb a la douleur de faire part du décès de
Jean LOEB,
survenu le 14 février 1978.
Les obsèques se dérouleront vendredi 17 février au cimetière Montmartre, à 9 heures.

— La famille Fernand Magdalena a la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 15 février, dans sa cinquante-deuxième année, du
docteur Jean MAGDALENA,
et demande de l'unir dans vos prières à sa sœur,
Thérèse,
décédée le 12 mars 1977.
Issoudun, Versailles.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de
Mme Joseph MARRAST,
née Marguerite Langlois,
survenu le 15 février dans sa quatre-vingt-cinquième année.
De la part de :
Geneviève et Henri Menteur,
Françoise Marrast,
Jeannette Marrast,
Monique et Louis Quesnel et leurs enfants,
Jacques et Béatrice Marrast et leurs enfants,
Georgette Canini.
La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation aura lieu en l'église de Brémontier-Merval (76), le vendredi 17 février, à 15 h. 30.
Une messe sera célébrée en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, sa paroisse, le mardi 21 février, à 18 h. 30.
40, quai d'Orléans, 75004 Paris.
8 bis, Grande-Rue,
91100 Saintry-sur-Seine.
6, avenue de la Motte-Piquet,
75007 Paris.

— M. et Mme Raymond Lang et leur famille,
Mme veuve Armand Dubaud,
Ainsi que la famille Ortlieb,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice MAYER,
survenu à Clichy (Hauts-de-Seine), le 9 février 1978, dans sa quatre-vingt-quinzième année.
La levée de corps se fera à l'amphithéâtre de l'hôpital Beaujon, 49, rue du Général-Roguet, à Clichy, où l'on se réunira le vendredi 17 février 1978, à 13 h. 30. Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière ancien d'Asnières, 6, rue du Ménil, dans le caveau de famille.
« Tous ceux qui l'approchaient ne pouvaient s'empêcher de l'aimer. »

— Mme René Naville,
M. et Mme Jean-Roch Naville,
Christian et Isabelle Naville,
M. René Gampart, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bénédict Stephen-De Weck et leurs enfants, à Estavayer-le-Lac,
M. et Mme Euripides Terrero-De Weck et leurs enfants, à Caracas,
Mlle Kenize Mourad de Kutwara,
Ainsi que les familles Naville, Morcillo, Soret, Rilliet, Micheli, Van Berchem, parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de
M. René NAVILLE,
ancien ambassadeur de Suisse,
leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami survenu à Estoril (Portugal) le 12 février 1978, dans sa soixante-treizième année.
Le défunt reposera en la chapelle des Rois, à Genève. Le culte aura lieu au temple de Cologny le lundi 20 février, à 11 heures.
Les honneurs seront rendus à l'issue de la cérémonie.
L'inhumation suivra au cimetière de Cologny dans la plus stricte intimité.
Domicile : 1, rue de Contamines, 1206 Genève.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Etienne-A. Pignault, magistrat honoraire, et Mme Pignault, ses parents,
Mme Pierre-Etienne Pignault et petite Emmanuelle, son épouse et sa fille,
Tous leurs proches,
ont la douleur de faire part du décès de
Pierre-Etienne, Marie PIGNAULT,
directeur de Croissant-Publicité, revue « Votre Maison »,
survenu accidentellement à Meaux, le 8 février, dans sa trente-cinquième année.
La messe de funérailles a été célébrée en la chapelle du Vieux-Chapitre, à Meaux, dans l'intimité familiale le samedi 11 février 1978.
Priez pour lui.
Il ne sera pas envoyé de faire-part, cet avis en tenant lieu.
12, rue Gambetta, 77100 Meaux.

— M. J. Guichot-Pérère, gérant de Croissant-Publicité, régisseur de « Votre Maison », l'officiel de la maison individuelle et de la décoration,
M. Félix M. Portal, directeur de « Votre Maison »,
Mme Nicole Puech, directrice-adjoint et les collaboratrices de Croissant-Publicité,
ont le regret de faire part de la mort de
Pierre-Etienne PIGNAULT,
directeur de Croissant-Publicité,
survenue le 9 février 1978.
Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

— Mme René Richard,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de
M. René RICHARD,
ancien vice-président du Conseil économique et social,
président de l'U.R.V.N.,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix du combattant volontaire,
survenu à Paris le mardi 14 février 1978 à l'âge de soixante-treize ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 18 février, à 10 heures, en l'église du Saint-Esprit, 186, avenue Daumesnil, Paris (12e), où l'on se réunira.
Priez pour lui.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Vaugirard, dans le caveau de famille, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, place Edouard-Renard,
75012 Paris.
(Voir *le Monde* du 16 février.)

— Mme Jean Uguen,
M. Yann Uguen,
Mlle Dominique Uguen,
M. et Mme Guy Pottier,
M. Arnauld Uguen,
Mme Henri Hinault,
Mme Félix Chevalier,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean UGUEN,
notaire à Paris,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
survenu subitement à Colombo (Ceylan) le 12 février 1978 dans sa soixante-neuvième année.
Un avis ultérieur précisera la date et le lieu de la cérémonie religieuse.
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, rue Desbordes-Valmore,
75016 Paris.

— Mme Andrée Vigna,
M. et Mme Claude Mercier et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Vigna et leurs enfants,
La comtesse Micheline de Bearn et ses enfants,
M. et Mme Philippe Vigna et leurs enfants,
M. et Mme André Turpin et leurs enfants,
M. et Mme Georges Vigna et leurs enfants,
M. et Mme Edouard Gage et leurs enfants,
Les familles alliées et amies
ont la douleur de faire part du décès de
M. André VIGNA,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu brutalement à Paris, le vendredi 10 février 1978, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Sanary-sur-Mer, le mercredi 15 février 1978.
Cet avis tient lieu de faire-part.
38, avenue d'Iéna, Paris (16e).

Remerciements

— Profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès accidentel de
Philippe ZISKIND,
les familles Ziskind, Pierre-Bloch et Gorny prient tous les amis qui se sont associés à leur deuil, soit par leur présence ou envois de messages, de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Le 18 février 1976,
Eric BLANC
a été enseveli par une avalanche à Vars.
Une affectueuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, et qui se souviennent, par Nicolas, son fils, ses parents, frère et sœurs.

— Pour le premier anniversaire du décès de
Igor KRESTOVSKY,
son épouse demande une fidèle et affectueuse pensée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire du rappel à Dieu de
Antoine GIACOMETTI,
une messe sera célébrée le 20 février, à 15 h. 30, à la chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, en union avec tous ceux, vivants ou morts, qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

— M. Maurice Genevoix, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie française, a remis, le 15 février, les insignes de commandeur de la Légion d'honneur à M. Georges Riond, président du Comité central du rayonnement français. Au cours d'une récente réunion, le Comité a appelé au secrétariat général de l'association Mme Jacqueline Renard.

— M. André Brun, professeur honoraire à l'université Jean-Moulin, à Lyon, et président honoraire de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale, recevra le samedi 25 février 1978, à 17 heures, dans les locaux de l'université, les insignes d'officier de la Légion d'honneur des mains de M. Jean Laroque, président de la chambre sociale de la Cour de cassation.

— Une association Solidarité-Jeunesse francophone vient de se créer, afin de promouvoir au sein de la jeunesse française la connaissance des communautés francophones existant dans le monde. Son adresse : 47, rue de Lille, 75007 Paris.

Visites et conférences

VENDREDI 17 FÉVRIER

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Puchal : « La manufacture des Gobelins ».

15 h., square Rousseau, Mme Garnier-Ahlberg : « Sainte-Clotilde et son quartier ».

15 h., entrée du Panthéon, Mme Guillier : « Le Panthéon ».

15 h., 1 bis, rue Basse-des-Carmes : « Musée de la police parisienne » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).

15 h., buste de Garnier, rue Scribe : « Musée de l'Opéra et exposition » (Mme Camus).

15 h., 16, rue Jean-Jacques-Rousseau : « Passages, traboules, curiosités et appartements aux Halles » (Mme Hager).

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel de Lauzun » (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES. — 15 h., salle de l'église Saint-Leu-Saint-Gilles, 92, rue Saint-Denis, Mme Odette Bacheller : « La civilisation égyptienne ».

19 h., 14, cours Albert-Ier, M. Marcel Schneider : « Hoffmann, Kreisler et Schumann » (Les Amis de Richard Wagner).

19 h. 30, 26, rue Bergère, Mme Janine Monnot : « Mon expérience dans le zen » (L'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « L'enseignement de Krishna : le Bhagavad-Gita » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

MÉDECINE

A l'académie

ÉLECTION DU PROFESSEUR ROBERT LAPLANE

Lors de sa séance mardi 14 février, l'académie de médecine a élu dans sa première section (médecine et spécialités médicales), le professeur Robert Laplane.

[Né le 27 juin 1907 à Marseille, le professeur Laplane a fait ses études au lycée Thiers de Marseille, et à la faculté de médecine de Paris.
Pédiatre, médecin des hôpitaux depuis 1944, puis médecin de l'hôpital Trousseau, le professeur Laplane est, depuis 1964, professeur à la faculté de médecine de Paris, et, depuis 1961, médecin conseil à Air France.]

Lors de la même séance, l'académie a élu, dans la première division, deux correspondants nationaux : les professeurs Marc Sankale, de Dakar, et André Delaude, de Toulouse.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

Boutiques

COURBEVOIE (prox. gare) superbe boutique 45 m2 ex-salon coiffure équipé ou tt commerce. Bail 9 ans, loyer 2 800 F sans pas-de-porte. Téléph. : 607-36-54.

ACHETEUR DIRECT paie comptant BOUTIQUE libre avec murs à Paris. Téléphone : 637-39-95 matin.

locaux commerciaux

PTE-DOREE dans imm. récent local 300 m2 rapp. 110 000 F. PRIX INTERESSANT. Téléph. : 504-22-56 ou 522-95-20.

PORT COMMERCIAL de Honfleur
Calvados, à céder : sur domaine portuaire, installations comprenant 12.000 m2 dont 8.000 m2 hangars, bureaux équ. avec téléph., télex, etc. Situation EXCEPTIONNELLE : bordure routes, 30 mètres bassin navire, voie ferrée. Renseignements par écrit : B. P. 26, 14500 HONFLEUR

Cse santé, urgt, vds hôtel château 6.000 m2, bord de Loire, 1 h 30 de Paris
PRIX SACRIFIÉ
Ecr. no T 03028 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

fonds de commerce

Face mer sur côte vendéenne à vendre
HOTEL - BAR - RESTAURANT
**, 23 ch., 2 salles restaurant. Vaste terrasse face à la mer, aménagement récent. OUVERT TOUTE L'ANNEE. Très gros C.A. murs et fonds. Ecr. no T 03 257 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

bureaux

TRINITE bail à céder 90 m2 de BURX, dt un spacieux. Conv. immobilier (5 lignes), 526-81-30.

10' GARE SAINT-LAZARE
Métro direct
BUREAUX
entièrement aménagés, équipés et cloisonnés, divisibles par 400 m2. LOCATION OU VENTE
TÉL. : 266-92-75
Poste 359

PROPRIETAIRE Loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs - 563-17-27.

hôtels-partic.

13e, PEUPLIERS, MAISON sur 3 niveaux + jardin de 100 m2. Téléphone : 589-20-97, le soir.

Près AV. MOZART, MAGNIF. HOTEL PARTICULIER de 9 P., cuis. équipée, TT CFT, 450 M2 HABITABLES + 100 M2 JARD. 2.600.000 F. Téléphone 325-89-90.

immeubles

Cause réemploi, société propriétaire vend directement très bel immeuble briques, restauré à 100 %, travaux en cours de terminaison. — Important rapport. Téléphone : 531-85-56.

Ach. compt., immeub. LIBRES ou OCCUPES, Paris et proche banlieue. STE C.F.C. 380-70-41.

VERSAILLES imm. de rapport libre et occupé - 575-22-75.

maisons de campagne

ANCIEN COUVENT
SUR LES HAUTEURS d'un petit bourg, mais. gr. œuv. et toit. tr. bon ét. Huisseries nves. Restaur. intér. à faire. Nombr. possibil. d'amén. E., él. S/pl. A.B. Terr.
PRIX 70.000 F
Possibilité crédit 80 %.
PROGECO 3, B.P. 159, 90, aven. du Général-de-Gaulle, 03105 MONTLUÇON CEDEX. Téléph. 15 (70) 28-30-30.

maisons individuelles

INVESTISSEZ
DANS UN SITE EXCEPTIONNEL
A BELLE-ILE-EN-MER
MAISONS EN BORD DE MER
à partir de 186 000 F
Renseignements : SERVIMO, 21, rue des Murlins, 45000 ORLEANS
TÉL. : (38) 62-05-68.

PUTEAUX 92
Prop. vd terrain + pav. à rest. M. Deplanque, chemin Blanc, 62161 MARŒUIL

pavillons

AULNAY-SOUS-BOIS. - P. à P. vd pavillon sur 400 m2 terrain, 1 étage, entièrement refait neuf, tt cft. Pour visiter, sam., dim. Tél., après 19 h. au : 929-39-75.

1.497 PAVILLONS, VILLAS
Autour de Paris : 0 à 120 km.
L'ordinateur de la MAISON DE L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

Centre Fontenay-s/Bois - Pav. pr 2 ménages, 6 p. tt cft, 2 cuis. Garage pr 2 voitures. Prix : 340.000 F - RENS. : 876-24-44

Fontenay-s/Bois - Petit Pavill. de 3 p., tt cft, jardin. Très bon état. Prix : 188.000 F. CREDIT. RENSEIGN. : 876-24-44

(78) MAUREPAS (ville nouvelle) part. vd pavillon, sél. + 5 ch., jard. 390 m2, prox. gare, école, C.E.S., lycée, commerc. 355.000 + 30.000 C.F. - Tél. : 050-04-38

VILLEPREUX
La Haie-Bergerie - Part. vend Maison 5 pces, 4 chbres, sél. (poutres), cuis., wc, s. d'eau, cellier, gar. av. grenier, chauff. central mazout. Tél. Jardin de 200 m2 amén. Commerces, écoles. Prix : 360.000 F + petit C.F. - Tél. : 462-45-71, P. 1546

villas

OUEST, 12 KM. : très agréable maison 5 Pièces, parking, jardin : 735.000 F. Tél. : 622-82-17.

CHATOU (limite Carrières) URGENT - CAUSE DEPART : grande maison, living double, 5 chambres, tout confort, jardin 700 m2 environ. Tél. : 256-13-72.

10 MIN. Versailles, sur 400 m2, bonne exposit., résid. belle const. compren. : entr., séjour, cuis. équip., 3 chbres, s. de bns. A l'étage : 4 ch., s. d'eau. Sous-sol complet, garage 3 voitures, chauff., cave, buand. + dépendances. Prix demandé 840.000 F. I. N. - 045-29-09

PARC DE SCEAUX (Mo)
Villa exception. 300 m2 habitab. PX à DEBATTRE. ROB. 34-86

Recherche villa ou terrain sur ENGHIEN OU LIMITES 417-02-91.

VESINET Quartier IBIS VILLA 1 étage
Parf. état, sél. + s. à manger, 3 chb., cuis., bains, gar. 3 v., jard. AGCE DURAND. 966-00-48.

fermettes

58 près DECIZE, sur coteau dominant Loire, sél., 2 ch., cuis., s. d'e., w-c, cell., étable, appentis, eau ch. dans jdin., 4 500m2 av. vigne, verger. Lib. et hab. 160 000 F. Rens. : (70) 41-55-97.

terrains

ST-NOM-LA-BRETECHE près forêt, BEAU TERRAIN de 935 m2, entièrement viabilisé. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

Vds. bord forêt ds 77, site classé, 5.000 m2 à bâtir, façade 47 m. 80 F le mètre carré. Ecr. à 8379, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CRESPIERES (78), 30 km Paris ds dom. résid. situat. except., beau terrain 1.515 m2. Tennis, piscine. Téléph. : 770-29-57

PLACEMENT
Terrain/plantation/chasse bord forêt Saint-Gobain (02) 30 ha. Ecr. no 03009 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

A 12 MINUTES A PIEDS DE LA STATION R.E.R.
LE VÉSINET - CENTRE
TERRAINS VIABILISES
DE 808 M2 à 1.300 M2 pour villas résidentielles
A CROISSY
Pour tous renseignements : ROUTE DE SAINT-GERMAIN samedi, dimanche 12 à 19 h., ou Bruno-Rostand, 4, av. Opéra, 75001 PARIS. Tél. : 296-01-25.

SEVRES - Terrain joliment boisé, quart. résidentiel, sur les hauteurs - 246-36-37

propriétés

YONNE, 1 h. 30 PARIS A-6. BOIS 1,70 ha bord route, vue imprenable. Px tr. intéressant Rens. Me Dargant (86) 63-23-73.

PROVENCE - LUBERON
Vignoble jeune AOC, 45 ha seul tenant avec Bastide 18e s. restaurée, arbres, sources, piscine, très belle vue. GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE - Tél. (90) 92-01-58

18 KM SAINT-GERMAIN
Parc 4.700 m2, vue magnifique, propriété, standing, réception de 50 m2, cheminée + petit salon, 2 chbres, salle de bains, wc, office. Gde cuis. Etage : 2 ch., salle de jeux 60 m2. Salle de bains. Grand sous-sol. 3 garages. 973-28-25

MAISONS-LAFFITTE
Parc 2.320 m2. Belle maison de 350 m2, lux. aménagée + pav. Cabinet Marceau - 720-22-30

REGION GISORS MAISON PARFAIT ETAT. Entr., sél., chem., cuis., 2 chbres. S. d'eau. Cave. Jdin 1.150 m2. Prix : 200.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville, à GISORS. Tél. : (16-32) 55-06-20.

SAINT-CLOUD Parc Montretout 300m2 habitables tt cft, magnifique réc. 80 m2, 2.130 m2 parc privatif. TRANSCOUR - 227-15-38.

CHAMPAGNE-SUR-OISE
33 KM. PARIS, près gare forêt, rivière, belle villa, hall, grand salon, vaste séjour, 3 belles chbres, spac. cuis. bibliothèque, confort, gar., 980 m2 terrain, 355.000 F avec 71.000 comptant. ACB 25, rue Nationale, BEAUMONT - 470-20-94.

viagers

Vendez rapidement en viager. Conseil, expertise, indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. T. : 700-00-99.

Part. ach. en viager à PARIS uniq. Gd APPARTEMENT anc. ou neuf avec 1 ou 2 p. cuis., libre. Compt. 20 unités, solde suivant barème en vigueur. Discrétion totale assurée. Faire offre détaillée sous no 1 773 à Agce HAVAS, 57017 METZ.

manoirs

Touraine. Man. 12-15e, 8 p. princ. chap. classée M.H., toiture, pce eau, 1 ha 1/2, charme exc. Et. Ader, 226, bd St-Germain. Paris

domaines

Rech. Domaine Agro-Sylvicole, 600 HA minimum. Ecr. Havas Orléans no 109665.

forêts

FORET d'ORLEANS 120 km PARIS
25 ha bois avec point d'eau. Possib. bel étang, bonne chasse. Prox. gros bourg. Excell. placement. Agce PARIS, 24, r. Bannier, 45 ORLEANS. 87-47-07.

villégiatures

A LOUER F3 meublé, tout confort, vue mer, 5 km. Cannes, de juin à septembre. Pour renseignements écrire CAVALIER PIERRE, 3, rue du Docteur-Schweitzer, 13006 MARSEILLE, ou téléphoner : (91) 79-35-79



AUJOURD'HUI

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES ET NUMEROS	SERIE DES VALENTINS A	SERIE DES VALENTINES B
		F.	F.
1	6 261	1 000	2 000
	160 001	5 000	10 000
	274 891	10 000	30 000
	05 361	20 000	10 000
	55 791	20 000	10 000
	097 901	30 000	10 000
	203 381	1 000 000	200 000
2	2	70	70
	272	270	470
	282	270	470
	222	470	270
	762	470	270
	0 412	2 070	1 070
	2 562	2 070	1 070
	6 792	2 070	1 070
	160 002	5 070	10 070
	203 382	10 070	5 070
	274 892	10 070	30 070
	11 192	20 070	10 070
	097 902	30 070	10 070
3	160 003	5 000	10 000
	17 953	10 000	20 000
	98 683	10 000	20 000
	203 383	10 000	5 000
	274 893	10 000	30 000
	68 073	20 000	10 000
	097 903	30 000	10 000
4	964	200	400
	8 284	2 000	1 000
	160 004	5 000	10 000
	05 194	10 000	20 000
	203 384	10 000	5 000
	274 894	10 000	30 000
	097 904	30 000	10 000
5	05	150	150
	160 005	5 150	10 150
	203 385	10 000	5 000
	274 895	10 000	30 000
	097 905	30 150	10 150
6	6	70	70
	36	220	220
	166	470	270
	0 496	1 070	2 070
	9 626	1 070	2 070

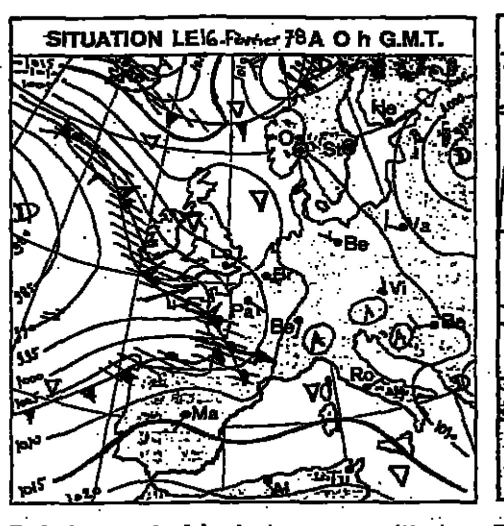
TERMINAISON	FINALES ET NUMEROS	SERIE DES VALENTINS A	SERIE DES VALENTINES B
		F.	F.
6	160 006	5 070	10 070
	203 386	10 070	5 070
	274 896	10 070	30 070
	097 906	30 070	10 070
7	37	150	150
	4 347	1 000	2 000
	37 037	10 150	20 150
	43 487	10 000	20 000
	203 387	10 000	5 000
	274 897	10 000	30 000
	097 907	30 000	10 000
	160 007	200 000	1 000 000
8	2 028	1 000	2 000
	160 008	5 000	10 000
	203 388	10 000	5 000
	274 898	10 000	30 000
	097 908	2 000 000	300 000
9	79	150	150
	2 319	2 000	1 000
	160 009	5 000	10 000
	203 389	10 000	5 000
	274 899	10 000	30 000
	71 409	20 000	10 000
	84 229	20 000	10 000
	99 859	20 000	10 000
	097 909	30 000	10 000
0	160 000	5 000	10 000
	22 630	10 000	20 000
	37 620	10 000	20 000
	44 920	10 000	20 000
	203 380	10 000	5 000
	46 250	20 000	10 000
	097 900	30 000	10 000
	274 890	300 000	2 000 000

TRANCHE DE LA SAINT-VALENTIN
TIRAGE DU 15 FEVRIER 1978
PROCHAIN TIRAGE
LE 22 FEVRIER 1978
78 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine) 9e

LOTO — TIRAGE No 7 : 4 21 24 38 39 40 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 36

PROCHAIN TIRAGE LE 22 FEVRIER 1978 VALIDATION JUSQU'AU 21 FEVRIER APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 17.02.78 DÉBUT DE MATINÉE
Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 16 février à 0 heure et le vendredi 17 février à 24 heures :

Les masses d'air océanique qui ont pénétré jeudi matin sur la moitié ouest de la France s'étendront progressivement sur tout le pays, atteignant toutefois tardivement l'extrême Nord et l'extrême Est.

Vendredi, le temps sera la plus souvent couvert en France. Les précipitations seront nombreuses de la Manche orientale au Rhin, aux Alpes et à la Corse ; il neigera encore sur l'extrême Nord, les Ardennes, les Vosges, le Jura et les Alpes.

Sur les autres régions, il y aura encore quelques faibles pluies intermittentes. Des éclaircies fugaces apparaîtront en fin de journée de la Bretagne au Poitou.

Des vents faibles, d'est à *sud-est*, persisteront près de la frontière belge ; partout ailleurs, les vents viendront de l'ouest ; ils seront modérés.

Les températures seront en hausse de la Normandie à la Lorraine, aux Alpes et aux régions méditerranéennes ; elles varieront peu ailleurs.

Jeudi 16 février, à 7 heures, la *pression atmosphérique réduite* au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 998,3 millibars, soit 748,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum enregistré* au cours de la journée du 15 février ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 11 et 3 degrés ; Biarritz, 13 et 12 ; Bordeaux, 7 et 5 ; Brest, 4 et 4 ; Caen, 1 et —1 ; Cherbourg, 2 et —1 ; *Clermont-Ferrand*, 1 et —1 ; Dijon, 3 et —2 ; Grenoble, 4 et —2 ; Lille, 4 et —1 ; Lyon, 2 et —2 ; Marseille, 6 et 3 ; Nancy, 2 et —5 ; Nantes, 5 et 2 ; Nice, 11 et 3 ; *Paris-Le Bourget*, 2 et —1 ; Pau, 9 et 8 ; Perpignan, 10 et 3 ; Rennes, 3 et 1 ; Strasbourg, 3 et —3 ; Tours, 2 et —1 ; Toulouse, 8 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 8 degrés ; Amsterdam, 2 et —2 ; Athènes, 15 et 7 ; Berlin, —1 et —5 ; Bonn, 2 et —5 ; Bruxelles, 3 et —1 ; îles Canaries, 21 et 13 ; *Copenhague, —5 et —10* ; *Genève*, 2 et —4 ; Lisbonne, 15 et 14 ; Londres, 3 et 1 ; Madrid, 9 et 9.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le deuxième indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez, 180, 600 ; Autrans, 120, 200 ; Bellecombe-Crest-Voland, 180, 265 ; Bourg-Saint-Maurice-les-Arcs, 120, 235 ; Chamonix, 100, 400 ; Chamrousse, 250, 300 ; Chapelle-d'Abondance, 100, 185 ; Châtel, 140, 280 ; La Clusaz, 130, 260 ; Les Contamines-Montjoie, 110, 350 ; Le Corbier, 160, 300 ; Courchevel, 90, 185 ; Les Deux-Alpes, 200, 750 ; Flaine, 150, 265 ; Flumet-Praz-sur-Arly, 180, 330 ; *Grand-Bornand*, 150, 280 ; Les Houches, 120, 230 ; Megève, 170, 240 ; Les Menuires-Val-Thorens, 180, 310 ; Méribel, 165, 180 ; Morzine-Avoriaz, 135, 190 ; La Plagne, 203, 298 ; Pralognan, 140, 240 ; *Saint-Gervais-le-Bettex*, 80, 320 ; Samoëns, 120, 260 ; Thollon-les-Mémises, 80, 200 ; Tignes, 180, 250 ; Val-Cenis, 150, 350 ; Val-d'Isère, 160, 280 ; Valloire, 140, 330 ; Villars-de-Lans, *150, 350*

ALPES DU SUD

Auron, 200, 350 ; Isola 2000, 275, 310 ; Montgenèvre, 180, 250 ; Pra-Loup, *118, 220* ; *Le Sauze, 100, 250* ; Serre-Chevalier, 100, 190 ; Valberg, 210, 300 ; Vars, 130, 250.

PYRENEES

Barèges, 100, 300 ; *Font-Romeu*, 145, 195 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes, 190, 360 ; La Mongie, 200, 300 ; Saint-Lary-Soulan, 150, 200 ; Les Angles, 120, 170.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 90, 140 ; Super-Besse, 140, 180 ; Super-Lioran, 180, 240.

JURA

Métabief, 130, 220 ; Les Rousses, 150, 400.

VOSGES

Gérardmer, 100, 200.

★ Horloge des neiges : 275-72-30.

⁂

ALLEMAGNE

Alpes bavaroises : Bayrischzell-Sudelfeld, 40, 80 ; Berchtesgaden-Jenner, 20, 100 ; Garmisch-Zugspitzplatt, 5, 340 ; Oberstdorf-Nebelhorn, 70, 180. — Forêt Noire : Feldberg, 80 ; Schönwald-Schonach, 110.

AUTRICHE

Salzbourg : Badgastein, 30, 105 ; Saalbach, 50, 95 ; Zell-am-See, 70, 170. — Voralberg : Gargellen, 100, 160 ; Lech-Arlberg, 140, 210 ; Zürs-Arlberg, 160, 220. — Tyrol : Igls, 20, 55 ; Ischgl, 85, 170 ; Kitzbühel, 50, 95 ; Lermoos, 60, 150 ; Obergurgl, 110, 180 ; Sankt-Anton-am-Arlberg 85, 360 ; Sankt-Christoph-am-Arlberg, 210 ; Seefeld, 80, 90 ; Sölden, 50, 160.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 février 1978 :

UN DECRET

● modifiant le décret n° 68-253 *du 19 mars 1968 modifié*, relatif aux obligations administratives auxquelles sont tenus respectivement les assurés, les caisses mutuelles régionales et les organismes conventionnés au titre du régime institué par la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée.

DES LISTES

● des élèves ayant obtenu le diplôme d'ingénieur agronome de l'Institut national agronomique Paris-Grignon ;

● de classement aux concours de 1977 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique.

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 16 février publie des arrêtés portant promotion et nomination dans l'ordre du Mérite agricole, portant attribution de la Médaille de la jeunesse et des sports.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

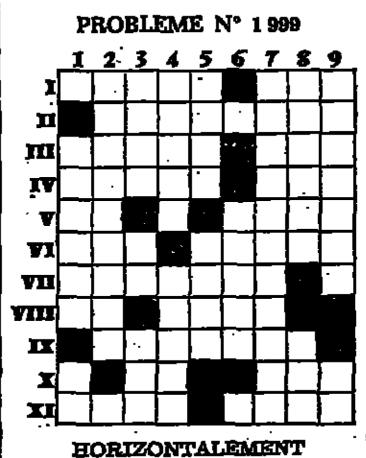
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 999



HORIZONTALEMENT

I. Doit être assez sombre pour rester élégante ; Ce à quoi fut voué Gilles de Retz. — II. Preuve *de succès théâtral*. — *III*. Assure de constants échanges ; Se prend ou se donne. — IV. Lisses ; Se montra intraitable. — V. Terme musical ; Mange salement. — VI. Porte parfois le nom d'une proche parente ; Département. — VII. C'est surtout le temps qui les fait presser. — VIII. Point répété ; Dissipés. — IX. Menaient de pieuses théories. — X. Sigle virginal ; Elle ne se résout généralement pas sans précipitation. — XI. Cherche à se faire entendre ; A ses raisons que le cœur ne connaît pas.

VERTICALEMENT

1. Assurance souvent lucrative ; Sanctionnait un acord entre Henri IV et les Guise. — 2. Sont peu douées pour la danse. — 3. Fondateur ; Conjonction ; Tissu. — 4. Quelqu'un ; Peu souple. — 5. Ponctuels dans leurs visites, ils sont très irréguliers dans leur manière d'être ; *Se croisent à la* faveur d'un caractère commun. — 6. Purement et simplement mis à la porte (pluriel). — 7. Allègent *considérablement*. — 8. *Sont potelés* ; Bossa. — 9. Inquiètent quand elles deviennent sérieuses ; Copulatif.

Solution du problème n° 1 998

Horizontalement

I. Parvenus. — II. Omar ; Sot. — *III*. Lita ; Aire. — *IV*. Et ; Cannes. — V. Sic ; Taël. — VI. Eupen. — VII. Lainé. — VIII. Titres ; E.V. — IX. Ruées ; Ose ! — X. Elsa ; Tutu. — XI. Se ; Setter.

Verticalement

1. Pôles ; Atres. — 2. Amitié ; Iule. — 3. Rat ; Cultes. — 4. Vrac ; Réas. — 5. Atèles. — 6. Ananas ; TT. — 7. Usine ; Out. — 8. Sorel ; Neste. — 9. Tés ; Rêveur.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

SERMA

ENVIRONNEMENT

Les décisions du comité interministériel

• M. Jean-François Saglio est nommé délégué à la qualité de la vie
• Une «agence de l'air» est installée à Metz

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a annoncé, mercredi 15 février, la création de la délégation à la qualité de la vie. Ce nouvel organisme résulte, en réalité, du regroupement de la mission de l'environnement rural et urbain (MERU), de la cellule d'aménagement du temps et du service des études du tourisme.

Disposant d'environ cent quarante fonctionnaires il aura pour mission de lutter contre le bruit, de faciliter l'accès aux loisirs, d'aménager le temps et de développer la vie associative. Ce sera donc le troisième « grand » service de l'environnement avec celui de la protection de la nature et celui de la prévention des nuisances.

Le délégué à la qualité de la vie est M. Jean-François Saglio — jusqu'ici directeur de la prévention des nuisances — qui, provisoirement, cumulera les deux fonctions.

Cette mini-réforme interne est donc plus une clarification qu'une réelle extension des compétences du ministère de la culture et de l'environnement. Elle ne s'accompagne en effet d'aucun accroissement des moyens, ni en personnel ni en crédits. Cependant, selon M. d'Ornano, le nouveau délégué aura plus de poids qu'un simple chef de service pour coordonner l'action des divers ministères qui concourent à la qualité de la vie.

Le ministre a, d'autre part, présenté les décisions du comité interministériel d'action pour la nature et l'environnement (CIANE) qui s'est réuni le mardi 14 février. Le comité a réparti entre soixante-huit opérations la première tranche 1978 des crédits du Fonds d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement (FIANE), soit 81 millions de francs. On y relève notamment les mesures suivantes :

● *Pollution atmosphérique :* une agence de l'air dotée d'un crédit de démarrage de 5 millions de francs sera installée à Metz dans le courant de cette année. Elle aidera les industriels à s'équiper, surveillera la pollution de l'air et informera le public. Avec quels moyens ? M. d'Ornano a indiqué que l'agence disposerait en 1979 d'une ligne budgétaire dotée de 30 à 50 millions de francs. Abandonnerait-on le principe « qui pollue paye » ? En fait, il n'est pas impossible que plus tard, malgré les réserves des sociétés concernées, on recoure finalement à une taxe sur les combustibles.

● *Pollution des eaux :* le comité a approuvé les grandes lignes d'un plan de quinze ans pour la reconquête de la qualité des eaux de rivière et des eaux continentales. Il y a affecté, pour 1978, 16 millions de francs.

● *Lutte contre le bruit :* différentes actions bénéficient d'une dotation de 4 millions de francs, dont l'établissement avec trois villes de plans d'action communaux de lutte contre le bruit.

● *Aménagement du temps :* douze localités seront encouragées à lancer des expériences d'aménagement du temps.

● *Protection de la faune :* un contrat va être signé avec les scientifiques du Muséum d'histoire naturelle pour qu'ils dressent l'inventaire des espèces menacées et qu'ils organisent un système de surveillance continue. La galerie des rapaces du Jardin des plantes de Paris sera rénovée, première étape d'un réaménagement complet de la ménagerie.

● *Milieu rural :* plusieurs expériences d'aménagement écologique de rivières vont être financés dans le Gers, les Vosges et les Landes. Vingt départements seront encouragés à se doter d'un réseau de chemins ruraux ouverts aux randonneurs.

● *Espaces verts :* l'ouverture au public de jardins privés, la signature de contrats verts d'agglomérations, l'aide aux jardins familiaux bénéficient de 11 millions de francs.

● *Vie associative :* la formation des responsables d'association, l'information du public et l'aide aux chantiers de jeunes reçoivent 11 millions de francs.

Enfin, M. d'Ornano a présenté le premier rapport français sur l'état de l'environnement (1). Ce rapport annuel, qui avait été demandé par le président de la République à l'instar de ce qui se fait aux Etats-Unis et en Allemagne, se présente sous la forme d'un gros ouvrage en deux tomes de cinq cents pages au total.

Il s'agit non pas d'une description scientifique de l'écosystème France — tâche pour l'instant impossible à mener — ou même d'une évaluation du patrimoine «nature» de l'Hexagone, mais d'un bilan des actions menées par les pouvoir publics en faveur de l'environnement. Le document, illustré de graphiques, de tableaux et de cartes, a été rédigé par les agents de l'administration. Sa première livraison n'évite pas le piège de l'autosatisfaction. Cependant, s'il est amélioré et publié chaque année, comme on l'a promis, il peut devenir un utile instrument de contrôle du public sur les actions du pouvoir en faveur de la qualité de la vie.

MARC AMBROISE-RENDU.

[M. Jean-François Saglio, quarante et un ans, ancien élève de Polytechnique et de l'Ecole des mines, a été directeur de l'agence de l'eau Rhin-Meuse pendant deux ans, avant de devenir, de 1969 à 1973, chargé de mission auprès du président Pompidou. En 1973, il fut nommé directeur de la prévention des nuisances au ministère de l'environnement.

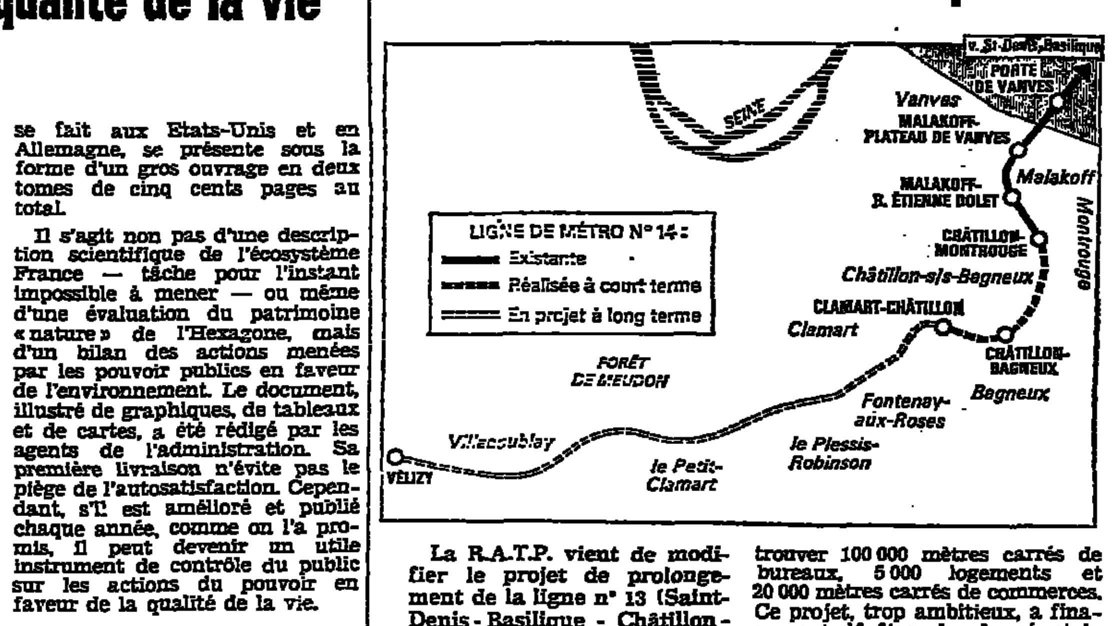
Compétent, méthodique, persévérant, disposant d'appuis politiques non négligeables (il est le suppléant de M. Maurice Lemaire, député R.P.R. des Vosges), M. Saglio est devenu un « Monsieur antipollution » particulièrement efficace. C'est à son service — et à l'action des six agences de l'eau dont il a la tutelle — que l'on doit, entre autres, l'amélioration de la qualité des rivières, ainsi que la multiplication des contrats et programmes de branches passés avec les industriels.]

(1) *L'Etat de l'environnement*, rapport annuel 1976-1977, 2 tomes. La documentation française, 29, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07.

Ile-de-France

LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE DE MÉTRO Nº 13

La station Châtillon est déplacée



La R.A.T.P. vient de modifier le projet de prolongement de la ligne n° 13 (Saint-Denis - Basilique - Châtillon - Montrouge) dans les Hauts-de-Seine, en direction de Vélizy.

La nouvelle ligne nº 13 a été créée en novembre 1976 par la jonction des anciennes lignes nos 13 et 14 ; elle doit être prolongée au nord vers Stains, au sud vers Vélizy. Or, si ces deux projets ne sont pas encore programmés, le prolongement jusqu'à Châtillon avec deux stations nouvelles (Bagneux - Voie des Suisses et Châtillon) était considéré comme « engagé » par la Régie.

La décision de commencer les travaux était néanmoins suspendue à la *« définition des projets d'urbanisme de Châtillon »*.

La station qui portait ce nom devait desservir un grand centre intercommunal où l'on devait trouver 100 000 mètres carrés de bureaux, 5 000 logements et 20 000 mètres carrés de commerces. Ce projet, trop ambitieux, a finalement dû être abandonné, et la R.A.T.P. a modifié ses projets en conséquence. La ligne sera plus longue d'un kilomètre environ ; la station Bagneux - Voie des Suisses sera déplacée afin de mieux desservir les centres de Bagneux et de Châtillon et prenant le nom de ces deux communes sera construite au-dessus du carrefour de Chartres, à Châtillon.

La ligne sera ensuite prolongée d'un kilomètre en direction de Clamart et se terminera par une seconde station : Clamart-Châtillon, située au-dessus de la RN 306.

Le coût total du projet est estimé à 215 millions de francs, dont 60 ont déjà été «affectés» par la Régie. En 1978, la R.A.T.P. devra mener une enquête d'utilité publique et une étude d'impact. Les travaux (qui seront financés à 40 % par la Régie, à 30 % par l'Etat et à 30 % par la région) ne pourront commencer qu'en 1980. Ils devraient être terminés en 1982.

Reste à savoir si le conseil régional d'Ile de France inscrira — et à quelles conditions — sa participation dans ses prochains budgets.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

● *Paris au secours des oiseaux.* — Le service des parcs et jardins de la Ville de Paris et la Ligue de protection des oiseaux viennent de mettre en place deux cent cinquante mangeoires dans les squares de la capitale. Motif : les passereaux sont particulièrement affectés par les rigueurs de l'hiver. On estime qu'il leur faudra 1 650 kg de graines pour tenir jusqu'au printemps. La Ligue lance un appel pour l'aider à financer cette opération survie. (L.P.O., 29, rue du Mont-Valérien, 92210 Saint-Cloud.)

Languedoc-Roussillon

UNE CHARTE CULTURELLE POUR L'AVEYRON

La charte culturelle du département de l'Aveyron a été signée le mercredi 15 février dans les locaux du ministère de la culture et de l'environnement. Selon ce document, l'État versera dès cette année une somme de 100 000 francs destinée à la restauration de l'ancienne maison d'arrêt d'Espalion et de la filature de Salles-la-Source : ces bâtiments abriteront des expositions d'art traditionnel. Les travaux prévus pour d'autres monuments historiques du département seront financés à 50 % par des subventions nationales. Enfin, une semaine culturelle de l'Aveyron sera organisée au mois de juillet 1978.



économie

ÉTRANGER

Le commerce franco-chinois

Les apparences et la réalité

1977 a été une année catastrophique pour les échanges franco-chinois. Du quatrième rang fin 1976, la France a régressé au quinzième. Cette phrase est revenue sans cesse dans la presse tant pendant le voyage de Li Chiang, ministre du commerce extérieur, en France, en décembre 1977, comme pendant celui de Raymond Barre en Chine, en janvier.

Cela est vrai statistiquement, mais non sur le terrain des contrats. Il y a toujours un délai entre les prises de commandes et les livraisons. La durée varie suivant le bien concerné, le décalage étant évidemment plus grand en ce qui concerne les biens d'équipement que les biens de consommation. Ce premier poste représente 95 % des exportations françaises vers la Chine. Il y a, en l'occurrence, un ou deux ans d'écart.

Si l'année 1977 est mauvaise statistiquement, cela signifie qu'en 1975 et en 1976 les contacts en vue d'éventuelles négociations se sont espacés. La baisse des échanges, disent les Chinois, est due à la « bande des quatre ». Ce groupe préconisait un développement plus lent, mais chinois, un recours moins grand à la technologie étrangère.

Depuis juillet 1977, avec la conférence sur le commerce extérieur à Pékin et le retour de M. Teng Hsiao-ping, la position chinoise a changé sur la base des principes suivants : il faut accélérer le développement économique ; il existe un patrimoine de connaissance technique de l'humanité, il n'y a pas de raison que la Chine n'y accède pas.

Depuis 1977, les contacts et les missions dans les deux sens se sont développés. Des contrats ont été signés (électronique, machine-outil...). Ceux qui vont régulièrement en Chine et qui suivent les affaires au jour le jour notent une reprise, bien qu'elle ne soit pas encore perceptible dans les chiffres. Elle se manifestera en 1978.

Ce qui pourrait reprendre cette année — mais ne serait comptabilisé qu'en 1979 ou en 1980, — ce sont les achats d'usines complètes. La France a présenté plusieurs offres. Celles-ci sont discutées ou vont l'être. Les premières datent de 1974 (notamment pendant la grande exposition française à Pékin). On les croyait enterrées. Elles pourraient refaire surface. Elles concernent principalement l'énergie (centrales de différents types) et la pétrochimie (produits chimiques de base, engrais, fibres synthétiques). D'autres demandes sont nouvelles ou plutôt concernent les mêmes secteurs en s'appuyant sur des techniques plus nouvelles. Plusieurs explications peuvent être données aux retraits constatés.

● *Le plan quinquennal qui couvre la période 1976-1980 a dû être revu. Ce sera un plan intérimaire 1978-1980 dont les grands objectifs devraient être mis au point fin 1977 (les plans chinois sont toujours confidentiels). D'autre part, la première série d'usines achetées en 1973-1974 commence à peine à fonctionner. Il paraît logique d'attendre leur entrée en service définitive avant de se lancer dans une deuxième série d'achats massifs.*

● *Enfin, le paiement des soixante usines achetées pendant que M. Teng Hsiao-ping était pour la première fois vice-premier ministre, avait entamé les réserves de la Banque de Chine. Celle-ci semble maintenant reconstituée et se situe aux environs de 3 milliards de dollars.*

On peut supposer que ces différents problèmes étant résolus, on verra en 1978 se poursuivre la reprise des échanges franco-chinois de 1977.

MARTINE FRANCE,
chargée de cours à Paris-VII.

APRÈS LA DÉGRADATION DE LA BALANCE ANGLAISE EN JANVIER

« Achetez britannique », conseille le gouvernement aux milieux d'affaires

De notre correspondant

Londres. — Les milieux officiels britanniques sont préoccupés par la brusque dégradation de la *balance des paiements* courants qui a accusé en janvier — après cinq mois d'excédents — un déficit de 179 millions de livres, soit environ 1,7 milliard de francs (voir nos éditions d'hier).

Ce revirement de tendance crée beaucoup de perplexité dans la mesure où les facteurs « passagers » (pétrole de la mer du Nord, frets aérien et naval, commerce des pierres précieuses) devaient affecter cette fois favorablement la balance des paiements. L'ajustement saisonnier tenant compte des vacances de fin d'année, des mauvaises conditions générales du commerce mondial, l'accroissement exceptionnel (17 %) des importations alimentaires — en anticipation de *la dévaluation* de la livre verte — l'augmentation de 27 % des importations de produits chimiques, ne peuvent entièrement expliquer la mauvaise performance commerciale de janvier. « *Le pire est peut-être encore à venir* », estime-t-on dans les milieux officiels où l'on note que les effets de l'appréciation de la livre (1) ne se feront sentir que plus tard dans l'année.

Importations

Dans les milieux industriels, on considère que la baisse des exportations justifie les craintes maintes fois exprimées par la fédération *patronale du C.B.I. que* la réévaluation de la livre affecte sensiblement la compétitivité des produits britanniques. D'autre part, les statistiques ne font pas état de l'avantage à court terme attendu de la réévaluation, c'est-à-dire une augmentation en valeur des exportations avant leur baisse en volume.

La hausse des importations préoccupe encore davantage, dans la *mesure* où elle est intervenue avant l'accroissement prévu des dépenses de consommation des ménages. *La* reconstitution des stocks, l'achat de matières premières (en hausse de 7 %) et *de produits semi-finis*, l'achat de biens d'équipement, auxquels l'industrie a procédé en anticipant l'augmentation de la demande, ne peuvent faire oublier la tendance de fond qui est à la croissance du volume des produits manufacturés (+ 13 % entre 1976 et 1977) et des biens de consommation achetés à l'étranger.

En définitive, on craint à Whitehall que l'augmentation des dépenses de consommation conduise à une hausse rapide des importations, alors que le volume des exportations s'accroîtrait moins rapidement que prévu. Dans ce contexte, M. Callaghan a jugé nécessaire de demander aux exportateurs de faire de nouveaux efforts et aux importateurs d'« *acheter britannique* » dans toute *la* mesure du possible.

Malgré tout, les milieux officiels gardent un optimisme pour le long terme, estimant que la balance des paiements sera excédentaire de 1,5 milliard de livres *à l'automne 1978*. A court terme, les dernières statistiques ne peuvent que renforcer M. Healey, *chancelier de l'Echiquier*, dans sa détermination de résister aux pressions des syndicats. Ceux-ci *demandent une augmentation* sensible du pouvoir d'achat, recommandant une « injection » de 4 milliards de livres dans l'économie, alors que M. Healey n'envisage pas d'aller au-delà d'un maximum de 2 milliards.

HENRI PIERRE.

(1) En novembre 1976, la livre valait 1,62 dollar. En janvier 1977, elle était à 1,68 dollar, puis à 1,71 en février, à 1,82 en décembre. Elle est maintenant à 1,94 dollar (+ 13,5 % en un an).

ETATS-UNIS

● *L'excédent de la balance commerciale des Etats-Unis en matériel informatique* a été de 3 milliards de dollars en 1977 (3,2 milliards d'exportations pour 220 millions d'importations).

SUEDE

● *Les trois partis de la coalition gouvernementale suédoise* sont convenus, le 15 février, de ne pas accorder de nouveaux crédits pour la construction de la troisième tranche de la centrale nucléaire de Forsmark. Le Parlement devra décider dans quelques mois, lors du débat sur les orientations de *la* politique énergétique, si les travaux doivent être définitivement interrompus ou non. *Les crédits engagés jusqu'ici* devraient permettre, selon le gouvernement, la poursuite des travaux « *au ralenti* » jusqu'à la fin de l'année. — *(A.F.P.)*

LA DETTE EXTÉRIEURE DU PORTUGAL REPRÉSENTE PRÈS DE 28 % DU PRODUIT NATIONAL

« *Le gouvernement portugais cherchera à maintenir l'actuelle politique de dépréciation graduelle de l'escudo en tenant compte des différences de taux d'inflation au Portugal et chez nos principaux partenaires commerciaux aussi bien que de l'évolution dans le temps de la situation des réserves d'or et de devises* », a déclaré à la fin de la semaine dernière M. Vitor Constancio. Le nouveau ministre de l'économie et des finances paraît aussi écarter une brutale dépréciation de la monnaie portugaise dont la valeur — flottante mais contrôlée par les autorités monétaires — continuera à perdre 0,5 % à 1 % chaque mois.

La dette extérieure du Portugal atteint 4,5 milliards de dollars, a précisé M. Constancio, ce qui représente 27,7 % du produit national. La réduction du déficit de la balance des paiements (1,3 milliard de dollars) « *devra s'accompagner de sacrifices* », a conclu le ministre.

E MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + Bas	+ Haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. −		SIX MOIS Rep. + ou Dép. −	
U. ...	4,8250	4,8300	+ 110	+ 180	+ 230	+ 320	+ 730	+ 880
n. ...	4,3246	4,3261	+ 85	+ 150	+ 210	+ 300	+ 630	+ 780
(100).	2,0096	2,0108	+ 90	+ 140	+ 200	+ 250	+ 630	+ 750
......	2,3225	2,3236	+ 110	+ 160	+ 250	+ 330	+ 850	+ 990
n ...	2,1666	2,1681	+ 675	+ 120	+ 170	+ 230	+ 600	+ 700
(100)	14,9200	14,9380	+ 350	+ 600	+ 750	+1050	+1950	+2550
......	2,5262	2,5288	+ 170	+ 230	+ 400	+ 470	+1220	+1350
000).	5,6356	5,6383	— 110	— 50	+ 270	+ 150	— 840	— 690
......	9,3354	9,3402	+ 180	+ 330	+ 420	+ 580	+1150	+1410

TAUX DES EURO-MONNAIES

.....	2 15/16	3 1/16	3	3 1/8	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16
U. ...	2	2 1/8	6 15/16	7 1/16	7 3/16	7 5/16	7 7/16	7 9/16
n ...	5 1/4	5 1/2	5	5 1/8	5	5 1/16	4 5/8	5
(100)	4 3/4	5 1/4	6 5/8	7 1/16	6 5/8	7 1/16	7 3/8	7 5/8
.....	1/16	3/16	1/4	5/16	5/16	7/16	1	1 1/16
000).	6 3/4	8 1/4	11 3/8	12 1/8	12 1/8	12 5/8	13 1/8	13 5/8
.....	6 3/8	6 5/8	7 1/8	7 3/8	7 3/8	7 5/8	8 1/8	8 3/8
franc	10 3/4	11 1/2	14 1/8	14 5/8	15 3/8	15 5/8	13 1/4	13 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande ...ue de la place.

Manufrance. — Le conseil ...ministration de Manufrance, ... doit désigner le nouveau ...G. de l'entreprise après la ...ission de M. Henri Font... ...le se réunira le 17 février et ... le 16 comme il était initiale... ...t prévu.

Cent dix-sept licenciements ...us aux établissements Cail... au Havre. — Un projet de *cent dix-sept licenciements* (sur cinq cent quatre-vingts salariés) a été annoncé le mardi 14 février aux représentants du personnel des établissements Caillard, une entreprise du Havre spécialisée dans la réparation navale. Pour protester contre ce projet, les ouvriers de Caillard ont symboliquement occupé les locaux de leur entreprise durant la réunion du comité d'établissement.

SOCIAL

La grève à la Sécurité sociale est surtout suivie à Paris, à Lyon et à Toulouse

A l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C., une grève de trois jours — du 15 au 17 février inclus — est partiellement et inégalement observée dans les caisses de sécurité sociale pour appuyer les revendications des techniciens (50 000 sur 160 000 employés). L'ordre de grève concerne les seuls techniciens, qui réclament une qualification et une rémunération supérieures, bien que la C.F.D.T., seule, ait appelé tous les employés à cesser le travail.

Selon l'Union nationale des caisses de sécurité sociale (UCANSS), organisme paritaire chargé de la gestion du personnel, 15 % seulement des employés étaient en grève, mercredi 15 février ; mais le taux des grévistes, chez les seuls techniciens, variait de 0 à 3 % dans l'Est et en Normandie jusqu'à 30 % à Paris et 80 % à Lyon et à Toulouse. Pour ces dernières régions, la C.G.T. parle d'un « *mouvement de grande ampleur* » avec des taux de participation de 80 % à 100 %.

Séquestration d'un président F.O.

Ce conflit a éclaté à la caisse d'allocations familiales de la région parisienne où depuis deux semaines les techniciens occupent le centre informatique. Des incidents se sont produits mardi dernier : des cadres ainsi que le président, M. Jean Brisson (F.O.) et le vice-président, M. Maurice Paris (C.N.P.F.), ont été bloqués, cinq heures, dans leurs bureaux. Le C.N.P.F., dans un communiqué, dénonce cette « *séquestration* » et ces « *procédés intolérables* ».

Une nouvelle dénonciation par la C.G.T. des milices patronales

Dans la nuit du 5 juin 1977, à Reims, un commando attaque des ouvriers en grève aux Verreries mécaniques champenoises. M. Pierre Maître, un syndicaliste de la C.G.T., est mortellement blessé d'un coup de carabine. Son meurtrier, Leconte appartenait à la C.F.T.. C'est autour de ce thème qu'est bâti le livre *L'assassin était chez Citroën*, enquête présentée mardi 14 février à la presse par son auteur, M. Marcel Caille, secrétaire de la C.G.T.

Après *les Truands du patronat* et *Henri Rollin, militant chez Simca-Chrysler*, voici donc, tout aussi explosif et bourré de noms, d'accusations précises, le troisième volet de cette trilogie qui entend dénoncer les milices patronales « *en révélant*, a déclaré M. Marcel Caille, *les véritables raisons et les principaux responsables de l'escalade de la violence et de la mise en cause de la liberté en France* ».

M. Caille n'y va pas par quatre chemins. Selon lui, Citroën est une des pièces maîtresses d'un « *dispositif national* » qui organise cette violence et qui est constitué « *d'une véritable armée clandestine forte de plusieurs centaines de miliciens organisés en groupes d'intervention à partir de chacun des établissements de la firme automobile* ». Les liaisons seraient assurées « *par des communications radio à longue distance entre les différents établissements : une surveillance est ainsi exercée sur les travailleurs, les syndicats et les partis de gauche dans les régions où se trouve Citroën* ».

Que devient la C.F.T.-C.S.L. dans tout cela ? C'est elle qui servirait tout à la fois de couverture, de camouflage et de moyen à la mise en place d'une telle « armée clandestine ». Selon M. Caille, « *les crimes et les méfaits dont ces hommes se sont rendus coupables* » sont tels que l'ouverture d'une procédure pour association de malfaiteurs s'est révélée nécessaire. C'est pourquoi la veuve de M. Pierre Maître et deux ouvriers blessés lors de l'incident des Verreries mécaniques champenoises ont porté plainte avec constitution de partie civile contre Leconte « *et tous autres* ». Cette plainte a été déposée lundi 13 février entre les mains de M. Michel Jeannoutot, à Reims.

JEAN BENOIT.

★ *L'assassin était chez Citroën*, par Marcel Caille. Editions sociales, 255 pages, 36 F.

AFFAIRES

En 1977

Le groupe Rhône-Poulenc a obtenu de meilleurs résultats

Malgré un environnement défavorable et de multiples difficultés, le groupe Rhône-Poulenc est parvenu en 1977 à dégager des résultats moins mauvais que ceux de l'année précédente.

D'après les premières estimations fournies par son vice-président-directeur général, M. Jean Gandois, le 15 février, son chiffre d'affaires consolidé sera de 23,6 milliards de francs en 1977, marquant ainsi à structures comparables, une progression de 10 % d'une année sur l'autre, dont 4 % en volume, alors que la plupart des grands chimistes allemands ont enregistré une croissance à peu près nulle.

Fait plus remarquable : 1977 pourrait être marqué par un retour à l'équilibre des comptes. Selon M. Gandois, en effet, le résultat consolidé, avant déduction des impôts évalués à une centaine de millions de francs, devrait se situer entre 100 et 130 millions de francs (contre une perte de 364 millions en 1976).

Le dauphin du président Gillet ne pavoise pas pour autant, jugeant ce résultat encore très insuffisant dans la mesure où il a été obtenu en grande partie grâce aux plus-values de cession réalisées l'an passé par la vente de la participation dans IVES-Laboratoires (290 millions de francs environ).

En outre, deux points noirs subsistent : les textiles et les polymères, deux divisions très déficitaires, surtout la première (700 millions de francs environ). Les progrès sont néanmoins manifestes puisque le résultat net d'exploitation avant frais financiers passe de 1 063 à 1 200 millions de francs, cette amélioration étant largement imputable aux économies d'énergie et aux gains de productivité. A moyen terme, le groupe entend poursuivre ses efforts dans trois directions : élagage des activités « hémorragiques » (il s'agit essentiellement des textiles chimiques dont le plan de restructuration a été annoncé avant Noël) ; consolidation des points forts de la grande chimie (malgré les risques, M. Gandois parie sur les engrais et table sur une « coordination » entre les grands producteurs européens B.A.S.F., I.C.I. et « pourquoi pas » C.K.F.), développement des secteurs à forte valeur ajoutée, principalement celui de la santé. Son budget recherche va être porté, en 1978, de moins de 300 millions de francs à plus de 350 millions (dont 300 millions pour la France). Un institut de biopharmacie sera créé, qui coûtera 40 millions de francs. Les effectifs des chercheurs (1 850 actuellement) vont être étoffés. Enfin, une nouvelle usine sera construite pour remplacer celle vieillissante de Saint-Fons. Elle sera opérationnelle fin 1980. L'investissement prévu sera supérieur à 100 millions de francs.

M. Gandois a, d'autre part, indiqué que Rhône-Poulenc avait décidé de s'attaquer au marché pharmaceutique américain. Pour ce faire, il vient de renforcer de 4,8 % sa participation dans la firme chimique Morton-Norwich en acquérant huit cent mille actions émises à son intention au prix unitaire de 31 dollars. Rhône-Poulenc détiendra ainsi 10,5 % du capital de Morton-Norwich et compte, dans un proche avenir, porter cette participation à 20,5 %.

Cette opération devrait permettre au groupe français de commercialiser ses médicaments aux Etats-Unis, sous réserve, bien entendu, de l'autorisation de la Federal Drug Administration. Rhône-Poulenc avait déjà tenté, en 1964, de lancer ses produits pharmaceutiques aux Etats-Unis. Dans ce but, le groupe avait acquis 49 % de Ives Laboratories en « joint venture » avec American Home Products (51 %). Si sur un plan financier, cette tentative de percée avait donné de bons résultats, elle s'était révélée complètement négative pour la commercialisation des produits Rhône-Poulenc outre-Atlantique et le groupe français avait revendu à l'automne dernier sa participation pour 60 millions de dollars.

L'an dernier, Morton-Norwich a réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 620 millions de dollars dont un peu plus de 20 % se rapportent à son activité pharmaceutique.

LA COMMISSION DE BRUXELLES A REÇU LES DIRIGEANTS DES FIRMES AUTOMOBILES EUROPÉENNES

Le Comité des constructeurs du Marché commun (C.C.M.C.), qui regroupe les représentants des firmes automobiles européennes, a rencontré mardi 14 février M. Etienne Davignon, commissaire européen chargé des affaires industrielles. Les constructeurs ont remis à la commission un document qui, dans la perspective des négociations menées au sein du GATT, résume les perspectives de concurrence internationale (notamment japonaise et américaine) dans le secteur automobile. Il propose un certain nombre d'actions communes (en matière notamment de réglementation technique, de politique économique et de recherche) visant à renforcer la coopération entre les constructeurs européens pour lutter contre cette concurrence.

Les dirigeants des groupes automobiles ont également souhaité que les clauses de sauvegarde admises par le GATT deviennent sélectives.

BRITISH LEYLAND VA FERMER UNE DE SES USINES

La direction de British Leyland, premier constructeur automobile britannique nationalisé, a annoncé la fermeture prochaine de son usine de Speke, près de Liverpool, et la suppression de trois mille emplois. L'usine qui construisait les modèles TR-7, est paralysée depuis seize semaines par une grève.

La fermeture de cette usine, qui ne fonctionnait qu'à 50 % de ses capacités, était envisagée de longue date, a précisé la direction du groupe, la grève n'a fait qu'accélérer la décision. La production des TR-7 sera transférée dans les Midlands.

AGRICULTURE

LA CRISE ALIMENTAIRE EST PLUS GRAVE QUE PRÉVU AU SAHEL déclare le directeur général de la FAO

Rome. — M. Edouard Saouma, directeur général de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), vient de révéler que la crise alimentaire au Sahel est plus grave que des estimations antérieures le donnaient à penser.

Le directeur général a confirmé que la Haute-Volta, le Mali et le Tchad devraient être ajoutés à la liste des pays gravement touchés par la sécheresse de l'été dernier, qui comptait, jusqu'à présent, la Mauritanie, le Sénégal, le Cap-Vert et la Gambie.

« *Selon les dernières estimations*, a-t-il dit, *une aide alimentaire de quelque 430 000 tonnes est désormais jugée comme le minimum nécessaire pour les pays sahéliens. En outre, il est recommandé qu'au moins 124 000 tonnes soient sur place avant la prochaine saison des pluies, afin de pouvoir faire face à des situations d'urgence qui vont vraisemblablement se présenter dans des régions éloignées.* »

Jusqu'à présent, a relevé M. Saouma, quelque 335 000 tonnes de vivres ont été promises.

LES MONTANTS COMPENSATOIRES MONÉTAIRES APPLICABLES PAR LA FRANCE SONT PORTÉS A 21,5 %

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Les montants compensatoires monétaires (M.C.M.) appliqués par la France dans les échanges agricoles seront relevés, à compter de lundi prochain 20 février, de 17 à 21,5 % afin de tenir compte de la récente dépréciation du franc.

Voici une semaine, la Commission européenne, estimant que la chute du franc sur le marché des changes était peut-être de nature spéculative, et par conséquent provisoire, avait décidé de « geler » les montants compensatoires. La Commission, après avoir constaté que la situation du franc, dans l'intervalle, ne s'était pas améliorée, considère qu'il n'y a plus de raison pour retarder davantage l'augmentation des M.C.M.

Rappelons qu'en France, comme dans tous les pays à monnaie faible, les M.C.M. jouent comme des taxes à l'exportation et des subventions à l'importation.

LES AIDES AUX RÉGIONS SINISTRÉES

La Commission de Bruxelles a annoncé, le 15 février, que, sur un budget de 5 millions d'unités de compte (1 U.C. = 5,95 F) destiné à aider les victimes de catastrophes, elle a décidé d'affecter un million d'U.C. à l'Angleterre, 500 000 U.C. à l'Ecosse, et 400 000 U.C. à la France, pour les dégâts causés dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest par les tempêtes et les chutes de neige du début de l'année.

De son côté, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, a indiqué, au cours de la réunion mensuelle de concertation avec les dirigeants paysans, que 735 millions de francs seraient finalement dégagés pour indemniser les agriculteurs du Sud-Ouest sinistrés en raison des inondations de l'été passé. La moitié de ces indemnités aurait été versée, et le solde parviendrait d'ici à la fin du mois, selon le ministre.

● *Le comité de Guéret*, qui groupe les organisations syndicales et agricoles de dix-huit départements du Centre et du Centre-Ouest de la France, a décidé d'organiser deux grands rassemblements, l'un à Domérat, dans la banlieue de Montluçon, le 20 février, l'autre à Angoulême, le 24 février.

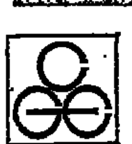
Le président du comité, M. Roland Viel, a déclaré que « *ces deux meetings doivent constituer une véritable mise en garde contre le gouvernement et sa politique actuelle* ». Il s'est ensuite livré à une critique sévère de la politique d'aménagement rural, développée à l'occasion du quinzième anniversaire de la DATAR, et il a proposé une politique ruraliste pour sauver les campagnes du dépeuplement.

TRANSPORTS

● *Transports routiers : mauvaise volonté britannique.* — La Commission européenne envisage des poursuites contre la Grande-Bretagne et l'Irlande, si elles n'introduisent pas de tachygraphes sur leurs camions. Les ministres des transports des Neuf avaient décidé, en 1974, l'installation d'un appareil de contrôle (tachygraphe) mesurant les heures de travail des conducteurs de camions, dans le but de limiter le temps de travail.

La Commission a décidé d'accorder un délai de deux mois au Royaume-Uni avant de le traduire éventuellement devant la Cour de justice européenne de Luxembourg.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le chiffre d'affaires des sociétés contrôlées (1), du groupe de la Compagnie générale d'électricité s'élève en 1977, après élimination des ventes internes, à 18 300 millions de francs hors taxes (20 838 millions de francs, T.T.C.), en augmentation de 15 % par rapport au montant comparable de l'exercice précédent (15 909 millions de francs).

Le chiffre d'affaires hors taxes des divers secteurs d'activité, établi d[…] la structure actuelle du groupe […] évolué de la manière suivante […] rapport aux données comparables […] 1976 :

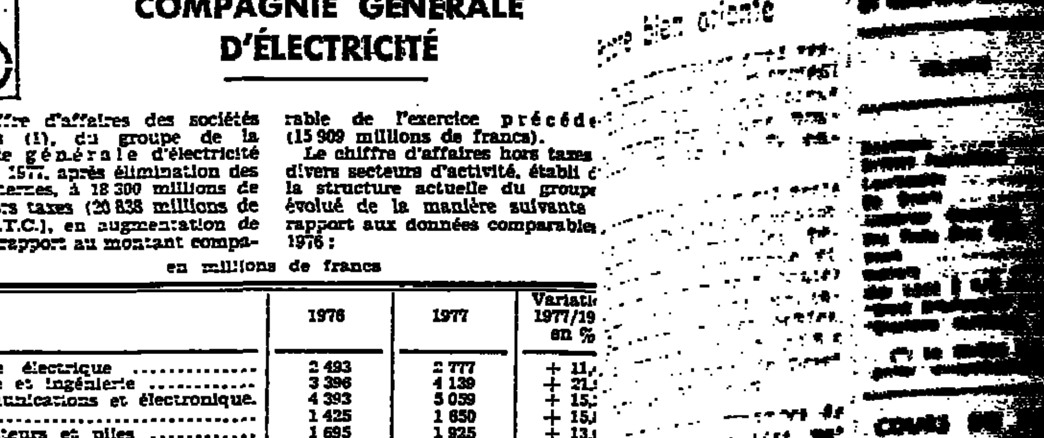
en millions de francs

	1976	1977	Variation 1977/19[…] en %
Entreprise électrique	2 493	2 777	+ 11,[…]
Entreprise et ingénierie	3 396	4 139	+ 21,[…]
Télécommunications et électronique	4 393	5 059	+ 15,[…]
Câbles	1 425	1 650	+ 15,[…]
Accumulateurs et piles	1 695	1 925	+ 13,[…]
Matériaux	613	772	+ 26,[…]
Grand public	544	551	+ 1,[…]
Autres activités	1 350	1 427	+ 1,[…]
Total	15 909	18 300	+ 15,[…]

Le chiffre d'affaires des sociétés affiliées au groupe de la C.G.E. (principalement Alsthom-Atlantique, CII Honeywell Bull et leurs filiales) s'élève à 14 374 millions de francs hors taxes, en augmentation de 14,5 % par rapport au montant comparable de l'exercice précédent (12 545 millions de francs).

Pour l'ensemble du groupe, le total des chiffres d'affaires des [so]ciétés contrôlées et des sociétés a[ffi]liées s'élève ainsi en 1977 à 32 673 [mil]lions de francs hors taxes ; ce c[hif]fre est en augmentation de 14,8 [%] par rapport au montant compara[ble] de l'exercice précédent (28 454 [mil]lions de francs).

(1) Sociétés dont le gro[upe] contrôle 50 % au moins du capi[tal].



FRANCE ÉPARGNE (Sicav)

PARIBAS

	30-09-77	31-12-77
	M.F.	M.F.
ACTIF NET	30,32	33,21
Répartition :	%	%
— Act. françaises	18,8	18
— Act. étrangères	29,1	31,8
— Obligations françaises :		
● Convertibles	2,7	2,9
● Autres	31,6	32,9
— Oblig. étrang.	6,3	5,4
— Liquidités	11,5	9
	100	100
Nombre d'actions en circulation	208 196	214 538
Val. de l'action (F)	145,52	154,64

FRANCE CROISSANCE (SICAV)

PARIBAS

	30-9-77	31-12-77
	M.F.	M.F.
ACTIF NET	30,03	31,55
Répartition :	%	%
— Act. françaises	14,6	14,3
— Act. étrangères	37,6	37,6
— Oblig. françaises :		
● Convertibles	4,1	4
● Autres	33,2	34,6
— Oblig. étrangères	2,6	2,2
— Liquidités	7,9	7,3
	100	100
Nombre d'actions en circulation	194 995	194 099
Valeur de l'action (en F)	153,85	162,45

SÉLECTION CROISSANCE (Sicav)

	30-09-1977	31-12-1977
ACTIF NET	MF 52,98	MF 51,25
Répartition :	%	%
— Actions françaises	25,8	22,1
— Actions étrangères	39,7	39,7
— Obligations françaises :		
● convertibles	6,7	8,6
● autres	24,7	25,1
— Obligations étrangères	1,7	2,4
— Liquidités	1,4	2,1
	100,00	100,00
Nombre d'actions en circulation	100 975	98 699
Valeur de l'action :	F 523,62	F 518,71

SIMCO

Le montant des loyers émis par la société au cours des quatre trimestres de l'année 1977 s'élève à 88 250 144 F contre 84 002 495 F pour les quatre trimestres de l'année 1976.

Ce montant ne tient pas compte des sommes à recevoir au titre de la garantie en raison du blocage des loyers pour les quatre trimestres estimée à 2 850 000 F environ.

BURROUGHS

Pour le quatrième trimestre 1977 le chiffre d'affaires s'est élevé à 679 134 000 $, soit une progression de 15 % par rapport au quatrième trimestre 1976.

Pour l'année 1977, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 126 882 000 $, soit une augmentation de 12 % par rapport à l'année 1976 (1 901 849 000 $).

Le bénéfice de l'année 1977 est passé à 215 180 000 $, soit une progression de 16 % par rapport à l'année 1976.

cedis

Le conseil d'administration [du] 13 février a examiné et approu[vé] les comptes de l'exercice 1977. [Le] chiffre d'affaires, déjà publié d[ans] la Lettre aux actionnaires du 15 ja[n]vier, s'est élevé à 2 milliards 626 m[il]lions toutes taxes, en progressi[on] de 13,9 %.

Le bénéfice net, après notamment :
— 42,3 millions d'impôt ;
— Une dotation supplémentai[re] non déductible, de 3,3 millions a[ux] provisions pour pertes et charge[s] ;
— Provisions de 6,58 millions p[our] la participation des salariés a[ux] fruits de l'expansion de l'entrepri[se] a été arrêté à 31,15 millions [de] francs contre 23,15.

La marge brute d'autofinanceme[nt] s'établit comme suit (en millio[ns] de francs) :
— Amortissements .... 4[…]
— Provisions .... 1[…]
dont 8,3 pour hausse de prix.
— Bénéfice net .... 31[…]

M.B.A. .... 8[…]

contre 73,7 millions en 1976.

L'assemblée générale des action[naires], appelée à statuer sur l[es] comptes, sera convoquée pour [le] 20 mai 1978 et se verra proposer [la] mise en paiement, à partir du 3[…] d'un dividende net de 20 F p[ar] action.

Du fait de l'impôt de 50 % acquitt[é] par avance au Trésor, le revenu global du titre s'établira à 30 F.

INTERBAIL

Réuni le 9 février 1978 sous l[a] présidence de M. Martineau, l[e] conseil a arrêté les comptes de l'exer[ci]ce 1977 dont les caractéristique[s] sont les suivantes :

— Après 61 864 000 F d'engagement[s] supplémentaires acceptés en 1977 l[e] volume des engagements globau[x] hors taxes s'élève à 930 321 000 [F] pour 209 opérations dont 191 d[e] crédit-bail immobilier et 18 de loca[]tion simple ;

— Les recettes totales hors taxe[s] de l'exercice se sont élevées [à] 106 665 618,97 F contre 95 113 893,3[…] francs un an plus tôt ;

— Après imputation des frais géné[]raux et des frais financiers, et pris[e] en compte des dotations aux amor[]tissements et aux provisions, le béné[]fice net de l'exercice atteint 36 596 329,66 F, contre 23 942 169,12 F.

La masse globale distribuée a[u] titre de l'exercice 1977 (30 676 500 F contre 19 669 050 F soit une augmentation de 55,96 %) rémunère u[n] capital de 1 804 500 actions cette année, et correspond à un dividend[e] unitaire de 17 F.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires se réunira le 23 mars 1978 et le dividende sera mis en paiement le 31 mars 1978 sur la présentation du coupon n° 11.

PIERREFITTE - AUBY

Lors de sa séance du 13 février 1978, le conseil d'administration de la société Pierrefitte-Auby a procédé à un premier examen des résultats comptables de l'exercice clos le 31 décembre 1977.

Bien que les chiffres définitifs n'aient pas encore été arrêtés, le bénéfice net de l'exercice sera de l'ordre de 20,5 MF.

Le conseil a décidé de proposer à la prochaine assemblée des actionnaires qui se tiendra le 21 juin 1978 de fixer à 6 F par action le dividende au titre de l'exercice 1977 formant avec l'impôt de 3 F déjà payé au Trésor (avoir fiscal) un revenu global de 9 F.

Cette distribution absorbera une somme de 20 249 000 F et le report à nouveau sera maintenu à son niveau antérieur de 19 800 000 F environ.

LES MARCH[ÉS]

[B]OURSE DE PARIS

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 FÉVRIER

Encore bien orienté

Les valeurs françaises sont restées bien orientées ce mercredi à la Bourse de Paris, l'indicateur instantané enregistrant une nouvelle progression de 0,8 % environ.

Aucun compartiment n'est resté à l'écart du mouvement de hausse, qui a surtout favorisé les pétroles, le matériel électrique et, d'une façon plus générale, toutes les valeurs dites « nationalisables ». En revanche, des ventes, vraisemblablement d'origine étrangère, ont continué de peser sur le cours de Michelin.

Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Pétroles B.P., Pierrefitte-Auby et Poclain (+ 9 %), tandis que Prénatal, T.R.T. et Viniprix subissaient les plus fortes pertes (— 2,5 à 3 %).

Les violentes critiques faites par le parti communiste et la majorité sur le chiffrage du programme socialiste ont contribué à détendre l'atmosphère au palais Brongniart. A tort ou à raison, les milieux financiers estiment que ce chiffrage n'est pas de nature à favoriser une victoire de l'opposition aux élections. La nouvelle attaque portée dans la matinée contre le franc, a cependant tempéré la satisfaction des opérateurs, et les investisseurs institutionnels ont dû procéder ici et là, à de discrètes interventions de soutien.

Aux valeurs étrangères, les américaines ont à nouveau fléchi, en liaison avec la baisse du dollar et celle de Wall Street, tandis que les mines d'or se sont généralement redressées.

Sur le marché de l'or, le lingot a ajouté 110 F (29 200 F) à ses gains précédents, et le napoléon s'est inscrit à 299,80 F contre 299,10 F. Le volume des transactions a un peu diminué à 6,52 millions de francs contre 11,07 millions de francs.

LONDRES

Amorcé mercredi en clôture, le mouvement de reprise se poursuit jeudi matin. Peu après l'ouverture, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 4,3 points, à 457,4. Avance des pétroles et des fonds d'Etat. Irrégularité des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 179 25 contre 178 80

VALEURS	CLOTURE 15.2	COURS 16 2
Beecham	620 ...	625 ...
British Petroleum	778 ..	778 ...
Courtaulds	119 ...	120 ...
De Beers	300 ...	300 ..
Imperial Chemical	344 ...	348 ...
Rio Tinto Zinc Corp	173 ...	174 ...
Shell	499 ...	498 ...
Vickers	179 ..	180 ..
War Loan 3 1/2 %	35 5/8	36 1/8
*West Driefontein	27 1/8	27 ...
*Western Holdings	24 1/8	24 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 2	16/2
1 dollar (en yens)	240 37	240 ..

NOUVELLES DES SOCIETES

A.T.T. — *Relèvement du dividende* trimestriel payable le 1er avril prochain, qui passe de 1,05 à 1,15 dollar l'action.

SCHLUMBERGER. — Bénéfice net record pour 1977 : 401,49 millions de dollars contre 293,16 millions pour un chiffre d'affaires de 2,21 milliards de dollars (+ 20 %).

THOMSON - BRANDT. — Chiffre d'affaires consolidé hors taxes pour 1977 : 19.609 millions de francs et, à structures comparables, 18 671 millions de francs (+ 10,7 %).

NORSK HYDRO. — Pour le premier semestre de l'exercice 1977-1978, le chiffre d'affaires marque une progression de 21 %, et le résultat avant impôts de 9 %.

SOCIETE DU LOUVRE. — Bénéfice pour 1977 : 4,07 millions de francs contre 3,72 millions de francs. Dividende global : 10,05 F contre 9,15 F.

JAEGER. — L'amélioration des résultats pour 1977 permettra de reprendre la distribution d'un dividende suspendue depuis 1973. Le revenu global s'élèvera à 7,65 F (montant identique à celui versé au titre de l'exercice 1972).

CEDIS. — Bénéfice net pour 1977 : 31,15 millions de francs contre 23,15 millions de francs. Dividende global *de 30 F contre 22,50 F.*

NEW-YORK

Nouveau repli

La tendance s'est *révélée* très irrégulière mercredi à Wall Street. D'abord en baisse sur la crainte d'un durcissement de la grève des mineurs, le marché s'est redressé après l'annonce d'une majoration du dividende d'A.T.T., pour replonger dès que le fléchissement de 3,1 % des ventes au détail en janvier fût connu. Finalement, l'indice des industrielles s'est établi à 761,69 *(— 3,47 points), soit à son niveau* le plus bas depuis trois ans. Sur 1 806 valeurs traitées, 834 se sont repliées, 479 ont monté et 493 n'ont pas varié.

L'activité est demeurée assez modérée : 20,17 millions de titres ont *changé de mains contre 20,47 mil*lions précédemment.

Le marché a été véritablement soumis au régime de la douche écossaise. Ce qui, naturellement, n'a pas été de nature à regonfler le moral des opérateurs, toujours inquiets de l'avenir *économique* du pays.

VALEURS	COURS 14 2	COURS 15 2
Alcoa	39 1 2	38 3 4
A.T.T.	58 3 8	60 1 4
Boeing	29 7/8	29 5 8
Chase Manhattan Bank	28 1 4	28 1 4
Du Pont de Nemours	106 3 4	106 3 4
Eastman Kodak	44 1 8	44 1 8
Exxon	44 1 2	44 3 8
Ford	42	41 3 4
General Electric	46 1/8	45 3 4
General Foods	28 1 8	27 3 4
General Motors	68 1 4	67 7 8
Goodyear	16 7 8	16 3 4
I.B.M	257 1 4	257 1 4
I.T.T.	28 5 8	28 3 8
Kennecott	24 .	22 3 4
Mobil Oil	58 1 2	59 1 4
Pfizer	27 1 2	27 1 4
Schlumberger	66 3 4	66 1 4
Texaco	25 7 8	25 1 2
U.A.I. Inc.	19 3 4	19 7 8
Union Carbide	38 5 8	38 1 2
U.S. Steel	26 1/4	25 3/4
Westinghouse	18 ...	17 7 8
Xerox	45 3 8	45 1 4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	14 fév.	15 fév.
Valeurs françaises	93,3	94,5
Valeurs étrangères	102,4	102,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56,1	56,3

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 15 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34	1 134	France I.A.R.D.	169 50	169 50	Laffitte-Bail	112 80	113	Immoinvest	78 80	79 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Fasaco	14 50	
Gevaert	181	182 90
Glaxo	52 70	53 60
Grace and Co	126	123 10
Pfizer Inc	... ..	132 90
Procter Gamble	... ..	367 20
Courtaulds	.. ..	..
Est-Asiatique	. .	95 50
Canadien-Pacif.	76 ..	73 50
Wagons-Lits	60 10	61
Barlow-Rand	.. .	13 25
Suéd. Allumettes	.. ..	.. ..

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alsar	400 ..	400
Banq. Fin. Eur.	... ..	... ..
Banq. Fin. Eur.	... ..	... ..
Cellulose Pin	.. .	38 .
Copares	207 10	206 .
Ecco	420	400
Eurafrep	380	371 80
Intertechnique	128	128 10
Métall. Minière	.. ..	64
Promoptic	... ..	235
Sab Mor Corv.	... ..	158
S.P.R.	... ..	225 .
Ufinex	... ..	127 .
Oce v. Grinten	... ..	315
Rorento NV	... .	286 50

SICAV

Plac. Institut.	12774 72	12842 72
1re catégorie	18309 38	18107 24

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
774	4,5 % 1973	775 ..	780 ..	779	772 50
2000	C.N.E. 3 %	2050	2046	2046	2043 .
305	Afrique Occ.	300	295 ..	295 10	291 10
245	Air Liquide	239 50	229 50	239 50	237
49	Als. Part Ind	50 40	52	52 ..	51 55
138	Als. Superm.	112	116	116 ..	116
51	Alsthom-Atl.	52	53	53	53 70
122	Applica. gaz	112	112 80	115	114 50
183	E.J. Lefebvre	167 50	163 80	164 50	161 80
57	Esso S.A.F.	53 90	52 50	54 ..	53 ..
151	Eurafrance	145 ..	145 ..	145 ..	144 ..
385	Europe n° 1	383 ..	369 50	370 ..	370 ..
370	Ferodo	348 50	349 90	350 ..	344 ..
420	— obl. conv.	428 ..	432 ..	433 ..	431 ..
48	Fin. Dév. Ent.	46 10	46 10	46 10	46 10
138	Fin Paris PB	141 50	141 50	141 50	140 90
197	— obl. conv.	196 ..	195 50	196 ..	195 50
15 50	Nord	15 90	15 95	15 95	15 85
50	Nouv. Gal.	50 .	50 50	50 50	50
115	Olida-Caby	116 80	118	118 ..	117 90
74	Opfi-Paribas	68 80	70 ..	70 ..	69
60	Paris-France	58 50	69 10	69 ..	68 10
65	Pechelbronn	63	63 50	63 50	62 30
68	P.U.K.	71 80	72	72 20	72
111	— (obl.)	112 80	112 90	112 90	112 50
33	Penarroya	31	31 20	31 20	30 70
183	Tél. Ericsson	184	171 ..	177 50	175 .
59	Terres Roug.	56 20	56 60	56 60	57 75
130	Thomson-Br	130	132 ..	134 ..	134 ..
208	— (obl.)	199 50	197 ..	197	200 ..
220	U.I.S.	222	221	221	219 ..
150	U.C.B.	152	153	153 50	150 ..
225	Un. F. Banes	229	230	231	230 ..
80	U.T.A.	83 50	83 50	83 50	82 ..
71	Usinor	18 ..	18	18	18 ..
97	— (obl.)	93	93	93	92 .
275	Gen. Motors	290 50	288 80	288 80	289 50
18 50	Goldfields	17 65	17 30	17 50	17 30
26	Harmony	26 90	27 20	27 30	27
290	Hoechst Akt	295	300	299	299
37	Imp. Chem.	33 90	30 60	32 40	32 05
73	Inco Limited	73 30	72 20	72 20	72 20
270	I.B.M.	1258	1252	1260	1253
140	I.T.T.	141 50	138 20	139	139 20
260	Merck	273	271 80	272 50	271 30
226	Minnesota M	230 20	225	225	225
138	Ericsson	144 ..	149 ..	146 50	146 .
205	Exxon Corp.	223 ..	221 .	220 80	221 ..
197	Ford Motor	210 ..	200 ..	205	205 10
92	Free State	97 ..	98 .	98 10	97 20
220	Gen. Electric	230 .	225 70	225 70	227 ..
138	West Driet.	127	130 60	130 50	129
48	West Deep	48 50	48 90	48 90	48 50
103	West Hold.	114 80	116	115 10	115 10
210	Xerox Corp.	223	221 90	222	221 30
0 74	Zambia Cop.	0 75	0 76	0 76	0 77

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15 2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 831	4 848	4 880
Allemagne (100 DM)	232 050	232 640	231
Belgique (100 F)	14 899	14 967	14 825
Pays-Bas (100 fl.)	216 600	217 150	216 500
Danemark (100 krd)	84 880	84 750	84 500
Suède (100 krs)	103 750	103 750	103 750
Norvège (100 k.)	88 970	89 160	88 600
Grande-Bretagne (£ 1)	9 378	9 373	9 450
Italie (1 000 lires)	5 633	5 655	5 500
Suisse (100 fr.)	252 100	252 970	250 500
Autriche (100 sch.)	32 312	32 425	32 450
Espagne (100 pes.)	6 003	6 014	5 800
Portugal (100 esc.)	12 025	12 050	11 500
Canada ($ can. 1)	4 355	4 358	4 315

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15 2
Or fin (kilo en barre)	29080	29150
Or fin (en lingot)	29090	29200
Pièce française (20 fr.)	299 10	299 80
Pièce française (10 fr.)	223	225 20
Pièce suisse (20 fr.)	270 90	271 10
Union latine (20 fr.)	257 50	256 50
Souverain	276 60	278
Pièce de 20 dollars	1296 40	1300 .
Pièce de 10 dollars	650	650
Pièce de 5 dollars	...	.
Pièce de 50 pesos	1200 ..	1197 ..
Pièce de 10 florins	288 ..	272 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Attentats en Corse.* — Deux attentats à l'explosif ont été commis, pendant la nuit du mercredi 15 au jeudi 16 février, à Ajaccio. Ils ont causé des dégâts peu importants. Le premier, vers 1 h. 30, était dirigé contre les locaux de la C.F.D.T. situés dans l'ensemble immobilier les Jardins de l'empereur. Le second visait les bureaux de la société de construction S.C.G.T.M. qui a pour président, M. Toussaint Luciani, candidat du M.R.G. dans la circonscription de Sartène.

LE PROJET DE LIVRAISON D'AVIONS AMÉRICAINS A DES PAYS ARABES

Jérusalem et Washington s'appliquent à minimiser leur différend

Après l'appel lancé mercredi 15 février devant la Knesset par le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, au président Carter pour lui demander de *« revenir sur sa décision de vendre des avions perfectionnés à l'Egypte et à l'Arabie Saoudite »* (nos dernières éditions du 16 février), le porte-parole du département d'Etat a affirmé mercredi soir à Washington qu'il n'y avait pas de « crise » dans les relations entre les Etats-Unis et Israël, même si les deux pays ont des *« divergences d'opinions »*. Le porte-parole a ajouté que les Etats-Unis se félicitaient de l'acceptation par le premier ministre israélien de la suggestion américaine concernant la date de sa visite aux Etats-Unis. Initialement prévue pour avril, elle aura lieu fin février ou début mars. Le porte-parole officiel a ajouté : *« Il ne s'agit pas d'une visite de crise. A notre avis, elle n'a aucun rapport avec la décision de vendre des armes »* américaines à l'Egypte et à l'Arabie Saoudite.

Mercredi, M. Begin avait déclaré devant la Knesset :

« La fourniture d'armes offensives à l'Egypte et à l'Arabie Saoudite va augmenter le danger de la confrontation et inclura l'Arabie Saoudite dans les pays de la confrontation contre Israël. » M. Begin avait ajouté: *« Ce n'est pas la première fois que les relations entre Israël et les Etats-Unis traversent une crise... Toutes celles que nous avons connues dans le passé ont été surmontées, et celle que nous connaissons aujourd'hui le sera elle aussi. Israël ne peut en aucun cas accepter le principe que les livraisons d'armes en sa faveur soient liées à des livraisons d'armes parallèles aux pays arabes. Celles-ci encourageront ces pays à faire la guerre à Israël. Nous au contraire ne menaçons et ne menacerons personne. »*

M. Begin a annoncé que le ministre de la défense israélien, M. Ezer Weizman, se rendrait à Washington le 5 mars, *« notamment pour prendre connaissance des délais de livraison des appareils »* [destinés à Israël].

● A Moscou, le commandant Jalloud, « numéro deux » du régime libyen, a été reçu, mercredi, par M. Brejnev. L'entretien, selon l'agence Tass, s'est déroulé dans un *« climat cordial et amical »*. L'agence a condamné une fois de plus dans son commentaire les *« négociations séparées des dirigeants égyptiens avec Israël »*. M. Jalloud aurait informé M. Brejnev des décisions prises à la conférence des membres du Front de la résistance, à Alger.

● A Damas, la radio syrienne a commenté, mercredi, le projet de vente d'avions américains à l'Egypte, assurant que la décision du président Carter vise *« à redresser le moral, en chute libre, du régime égyptien à la suite de l'échec de l'initiative du président Sadate et à insérer l'Egypte dans les plans de paix américains ». — (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

● *L'ambassade des Emirats arabes unis* dément les informations selon lesquelles l'émirat de Dubaï en désaccord avec l'émirat d'AbouIDhabi, aurait mis ses troupes en état d'alerte à la suite de la nomination du nouveau ministre de la défense fédérale (les dernières éditions du *Monde* du 5-6 février). L'ambassade nous précise que les décisions prises récemment en vue de renforcer la fédération n'ont suscité aucune tension dans le pays.

Au Liban

DEUX SOLDATS SYRIENS TUÉS A BEYROUTH

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — Deux soldats syriens ont été tués et un troisième a été enlevé, mercredi après-midi 15 février, au cours d'un nouvel incident survenu dans le secteur conservateur chrétien de Beyrouth, à Furn-El-Chebbak, au lendemain du vote de la loi instituant un tribunal militaire mixte libano-syrien pour juger les responsables des affrontements de la semaine dernière.

Chaque partie a rejeté sur l'autre la responsabilité du déclenchement des tirs, mais tout le monde s'est employé à limiter les conséquences de l'incident : les chefs de la droite chrétienne, qui se sont tout de suite rendus sur les lieux, ont délivré le soldat syrien qui avait été emmené par leurs partisans, et ont déclaré qu'ils coopéreraient avec les autorités pour faire arrêter les responsables ; la Force arabe de dissuasion (FAD) avait fixé un ultimatum à mercredi à 18 heures pour la livraison des coupables, puis l'a rejoussé à jeudi. — L. G.

A Milan

UN DIRIGEANT D'ALFA ROMEO VICTIME D'UN ATTENTAT

Milan (A.F.P.). — M. Domenico Segala, cinquante-cinq ans, chef du personnel des usines automobiles Alfa Romeo, dont le siège est à Milan, a été blessé de plusieurs balles aux jambes dans la matinée du 16 février. Un commando de plusieurs hommes armés, visage caché, a bloqué sa voiture un peu après 8 heures, en pleine ville, et a aussitôt ouvert le feu, malgré la présence de nombreux passants. Un garçon de seize ans a également été légèrement blessé.

Le numéro du « Monde » daté 16 février 1978 a été tiré à 543 786 exemplaires.

LE COLONEL KADHAFI APPELLE LA POPULATION DE LA RÉUNION A CRÉER UN « MOUVEMENT DE LIBÉRATION »

Dans un discours prononcé le lundi 13 février, à Tripoli, devant le comité de décolonisation de l'Organisation de l'unité africaine, et diffusé par l'agence libyenne Jana, le colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, a appelé la population de l'île de la Réunion à se soulever contre « le colonialisme ». Il a dénoncé la « présence colonialiste et raciste qu'il faut combattre par les armes au Zimbabwe, en Namibie, en Afrique du Sud et à l'île de la Réunion ».

Le colonel a consacré la conclusion de son discours au département de l'océan Indien, sans jamais cependant citer nommément la France. « Quant à nos frères de la Réunion, a-t-il affirmé, nous les appelons à réagir et à s'unir pour prendre exemple sur les autres mouvements de libération luttant en Afrique contre le colonialisme. Nous ne reprochons rien à nos frères réunionnais, qui sont victimes d'une situation politique et sociale infligée par le colonialisme, mais nous les appelons à s'affranchir et à former un mouvement de libération qui serait à même de combattre le colonialisme, en leur promettant toute notre aide. »

Ce jeudi 16 février, M. Giscard d'Estaing reçoit les lettres de créance du nouvel ambassadeur libyen, M. Ashour Gargoum.

Au Tchad

LE FROLINAT ANNONCE LA PRISE D'UNE LOCALITÉ

Le Front de libération du Tchad a annoncé, mercredi 15 février, dans un communiqué publié à Paris, la prise, la veille, par ses combattants, de Fada, localité située à 900 kilomètres au nord-est de N'Djamena. Le bilan « provisoire » de la bataille serait de quarante-sept tués et de cinq cents prisonniers du côté des forces régulières tchadiennes, et de dix tués et treize blessés dans les rangs des guérilleros.

Selon le Frolinat, la ville de Faya-Largeau, capitale du BET (Borkou-Ennedi-Tibesti) est encerclée par deux mille maquisards et son aéroport aurait été rendu inutilisable. La chute de la ville ne serait plus qu'une *« question de jours »*.

Dans un discours prononcé lundi pour l'ouverture des travaux de la trentième session du Comité de coordination pour la libération de l'Afrique, le colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, a *« démenti catégoriquement »* à Tripoli *« les supputations imputant à la Libye je ne sais quelles intentions à propos du Tchad... Le problème que connaît ce pays est strictement intérieur et ne regarde que les Tchadiens »*, a-t-il ajouté.

Les parents de M. Christian Masse, le jeune Français enlevé dans la région du lac Tchad le 18 janvier, viennent de recevoir une lettre de leur fils, datée du 21 janvier. Elle leur est parvenue par le canal de l'ambassade de France à Lagos, au Nigéria (nos dernières éditions du 16 février). Ce message ne fait aucune allusion à un quelconque ultimatum.

Selon les représentants du Frolinat à Paris, le jeune Français et un ressortissant suisse, M. André Kummerling, auraient été capturés en territoire nigérian par une « bande de brigands » et seraient retenus en otages à Malfriti, au Nigéria.

● *L'Ethiopie devra mener une guerre « difficile et meurtrière »* pour chasser les *« envahisseurs »* somaliens de l'Ogaden, estime, dans la *Pravda* du 15 février, Valentin Korovikov, envoyé spécial du quotidien soviétique. Il ajoute qu'une visite du front *« permet de constater que le peuple éthiopien a la volonté et la force de défendre sa souveraineté et l'intégrité territoriale de sa patrie ». — (Reuter.)*

Le dollar recommence à s'affaiblir

Après un répit de quelques semaines, le dollar a recommencé à s'affaiblir sur les marchés des changes. Son mouvement de baisse, amorcé mardi 14 février au lendemain de l'échec de la mission de M. Blumenthal, secrétaire au Trésor américain, qui réclamait une relance de l'économie ouest-allemande, s'est accéléré sous l'impact de quelques « mauvaises nouvelles » supplémentaires : prolongation de la grève des mineurs de charbon aux Etats-Unis et forte baisse des ventes de détail en janvier outre-Atlantique.

A New-York, la Réserve fédérale n'est guère intervenue mercredi après-midi 15 février pour freiner la baisse ; de sorte qu'à Francfort le cours du dollar est retombé au-dessous de 2,08 DM. A Paris, il est resté stable, jeudi 16 février, aux alentours de 4,84 F, ce qui correspond à un nouvel effritement du franc par rapport aux monnaies fortes. Le cours du deutschemark, poursuivant sa lente montée, s'inscrivait à environ 2,33 F, tandis que celui du franc suisse établissait un nouveau record à 2,5350 F. A Londres, on a enregistré une nouvelle progression du prix de l'once d'or qui, à 179,25 dollars, retrouve son niveau de mars 1975.

A New-York, M. Witteveen, directeur général du Fonds monétaire international, a adjuré l'Allemagne fédérale et le Japon de compenser la valorisation de leur monnaie par l'adoption de *« programmes économiques plus incitatifs »*. Il a stigmatisé la douce insouciance des Etats-Unis vis-à-vis de l'aggravation de leur déficit commercial.

En Belgique

LES TROIS MEURTRES DE SŒUR GODFRIDA

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — *Pour ne plus être dérangée pendant la nuit par les vieillards qu'elle soignait, l'infirmière en chef de la clinique catholique de Wetteren (près de Gand) a supprimé au moins trois de ses patients en leur injectant des doses massives d'insuline : sœur Godfrida, quarante-quatre ans, a avoué trois meurtres commis pendant le premier semestre de 1977, mais, sept autres décès survenus dans la clinique demeurant inexpliqués, le parquet a donné l'ordre de procéder à plusieurs exhumations.*

Sœur Godfrida (Mlle Cécile Bombeek) avait été opérée, il y a quatre ans, d'une tumeur au cerveau. Depuis, elle était devenue morphinomane et on l'avait relevée de ses fonctions en août 1977, parce que, pour se procurer de la drogue, elle avait rédigé de fausses ordonnances médicales. D'autre part, les infirmières placées sous ses ordres avaient peur de travailler avec elle la nuit parce, disaient-elles, elle était obsédée sexuelle. Mis au courant de la situation, le directeur de l'hôpital catholique avait demandé, à l'époque, aux infirmières de ne pas ébruiter la chose, « pour sauver la réputation de la clinique ». Il faut, avait-il dit, « apprendre à vivre avec la situation ». — P. de V.

A Marseille

DES COLLEURS D'AFFICHES DU MOUVEMENT DES DÉMOCRATES TROUVÉS EN POSSESSION D'ARMES.

Trois colleurs d'affiches opérant pour le compte de M. Henri Roche, candidat du Mouvement des démocrates dans la 7e circonscription de Marseille, ont été interpellés par une patrouille de police, mardi soir 14 février, alors qu'ils se trouvaient dans un bar du boulevard Gariel (4e arr.). Cette interpellation est intervenue après que les policiers eurent été alertés par le bruit de plusieurs coups de feu dont on ignore à la fois la raison et la provenance. Procédant à des contrôles, les policiers devaient constater que l'un des trois colleurs d'affiches avait en sa possession un fusil de calibre 12, fusil qui n'avait pas servi récemment.

D'autre part, sous une voiture en stationnement située à une centaine de mètres du débit de boissons, deux autres armes, un fusil et un pistolet, n'appartenant pas aux colleurs d'affiches, ont été retrouvées. D'après les explications fournies par les militants du Mouvement des démocrates, dont l'identité n'a pas été communiquée, c'est après les coups de feu tirés par des inconnus que l'un des colleurs d'affiches serait allé chez lui pour prendre un fusil afin de se défendre en cas de besoin. Conduites à l'hôtel de police, ces trois personnes ont été entendues puis remises en liberté.

● *En marge de l'enlèvement du magistrat lyonnais Noël Daix,* M. Michel Lamouret, trente-trois ans, seule personne déférée au parquet au terme des opérations de police déclenchées après le rapt, a été condamné, mercredi 15 février, par le tribunal correctionnel de Lyon, en audience de flagrant délit, à une peine de quarante-cinq jours de prison pour détention d'arme.

Les policiers, au cours d'une *perquisition* à son domicile, avaient trouvé une carabine de type 44-Magnum, arme de quatrième catégorie que M. Michel Lamouret n'avait pas déclarée. M. Michel Lamouret est une des trois personnes dont le nom avait été avancé à propos du meurtre du juge Renaud, sans preuve policière réelle *ni* évidemment conséquence judiciaire, ainsi que l'a rappelé à l'audience son avocat, Me Joannès Ambre.

A B C D E F G